DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13297 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 30 OCTOBRE 1987

Revers pour le FNLKS

Décidément, les temps changent. L'Organisation des Nations unies a pulvérisé, mercredi 28 octobre, l'une de ses plus tenaces réputations, celle d'être automatiquement acquise aux thèses extrémistes et « anti-impérialistes ».

La commission de la décolonisation de l'Assemblée générale a certes réaffirmé, mercredi, le droit de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance et recommandé à Paris de renouer le dialogue avec toutes les parties en vue d'un « acte d'autodétermination libre et authentique, conforme aux principes et pratiques universellement reconnus ». Mais cette résolution, et c'est là la surprise, n'a recueilli que soixante-neuf voix sur un total de cent cinquante-huit. Vingt-sept pays ont voté contre le texte, quarante-six se sont abstenus et quinze délégations n'ont pas pris part au vote. Le Quai d'Orsay se félicitait, jeudi, que « nettement plus de la moitié » des pays membres n'aient pas jugé utile de condamner le référendum du 13 septembre.

Le résultat est en effet accablant pour les partisans de l'indépendance du territoire. Le nombre des pays contestant la présence française en Nouvelle-Calédonie a diminué de vingt depuis la résolution similaire adoptée le 1er décembre 1986 par la précédente Assemblée générale.

Les pays de l'Est, comme l'année dernière, ont fait bloc en faveur de la résolution, mais tous les autres groupes se sont plus ou moins disloqués. Les non-alignés ont été beaucoup moins nombreux à enfourcher les thèses indépendantistes ; l'Amérique latine a légèrement évolué en faveur de Paris, tandis que l'Afrique francophone reconduisait son vote « pro-français » de l'année dernière, et que les Caraïbes restaient en majorité hostiles à l'idée d'une Nouvelle-Calédonie indépendante, infligeant ainsi un désaveu aux mouvements indépendantistes antillais. Le Japon a accordé la primauté à l'intérêt occidental, au détriment de ses intérêts régionaux, en rejoignant le groupe des abstentionnistes.

Seules parmi les Occidentaux, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont voté pour la résolution présentée par les sept pays du Forum du Pacifique sud, qui avaient pris la tête de la campagne contre le référendum. Le représentant de l'Australie, M. Richard Wollcott, a admis l'échec de l'entreprise, en précisant toutefois que son pays n'abandonnerait pas ses efforts en vue d'obtenir en Nouvelle-Calédonie l'organisation d'un référendum « réellement honnête ».

L'Assemblée générale devrait procéder à un vote définitif dans une dizaine de jours. A Paris, la satisfaction est sans doute plus tempérée au ministère de l'intérieur qu'au Quai d'Orsay. Car cet effritement du soutien international dont jouissaient les indépendantistes néo-calédoniens pourrait aussi engendrer, du côté du FLNKS, la tentation de la radicalisation.

Les auteurs de la fusillade de Hienghène acquittés à Nouméa

(Lire page 10.)

Attentat dans le secteur chrétien

Deux gendarmes français tués à Beyrouth

Deux gendarmes français ont été tués et un troisième a été grièvement blessé dans un attentat, jeudi matin 29 octobre, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, a indiqué l'ambassade de France au Liban. Selon la police libanaise, les deux militaires tués seraient un officier et un sous-officier.

Les trois militaires français ont été pris pour cibles par des hommes armés non identifiés alors qu'ils faisaient des achats dans le quartier de Dora. Les tireurs ont pu s'enfuir après avoir tué les militaires, qui, selon la radio chrétienne « La voix du Liban », ont tenté de riposter avant de s'écrouler sous une grêle de balles.

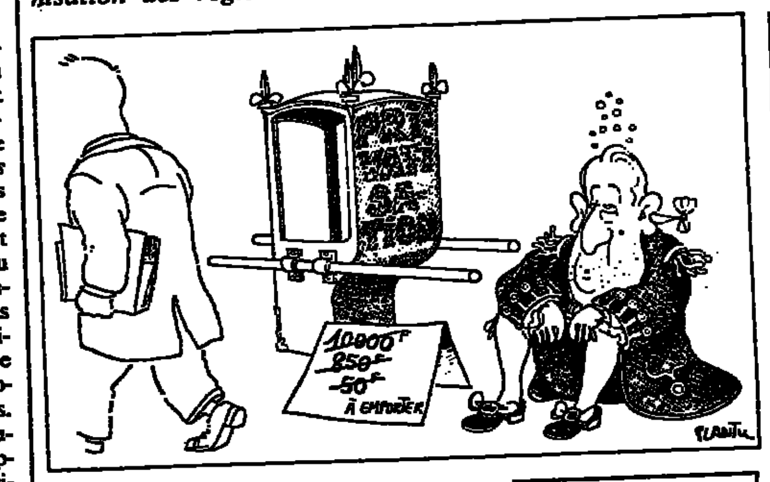
Selon un témoin cité par l'agence AP, les militaires se trouvaient dans une Jeep. « *Ils ont garé la Jeep près d'un marchand de légumes sur le boulevard de Dora et ils parlaient au vendeur quand j'ai entendu des tirs d'armes automatiques. Les trois hommes sont tombés* », a déclaré ce témoin.

Il y a une semaine, le mouvement extrémiste chiite libanais du Djihad islamique – qui détient plusieurs otages occidentaux – avait proféré des menaces contre les Etats-Unis et leurs « *alliés européens* » entretenant des forces navales dans le golfe Arabo-Persique. Le Djihad avait ainsi annoncé, à l'occasion du quatrième anniversaire des attentats qui avaient fait trois cents morts parmi les troupes américaines et françaises à Beyrouth, le 23 octobre 1983, que les Européens ne seraient pas épargnés. De son côté, Téhéran a, à plusieurs reprises depuis l'été, rappelé aux Français et aux Américains le sort réservé il y a quatre ans à leurs soldats de Beyrouth.

Dans une déclaration au « Monde »

M. Balladur propose une « coordination permanente » pour mettre un terme à la crise des marchés

Dans une déclaration faite au « Monde » le jeudi 29 octobre, M. Edouard Balladur se prononce en faveur d'une « coordination permanente » des autorités de marché et d'une « harmonisation des règles de sécurité » sur les places financières. La Banque de France a décidé, jeudi 29 octobre, en fin de matinée, de laisser le cours du mark à Paris monter au-dessus de son cours pivot de 3,3488 F, pour ne pas avoir à soutenir trop massivement le franc.



Lire page 36 la déclaration de M. Balladur

M. Prouteau inculpé

Il est accusé de « subornation de témoin » dans l'affaire des Irlandais de Vincennes.

PAGE 12

Le général Schmitt chef d'état-major des armées

L'épilogue d'un différend entre l'Elysée et Matignon.

PAGE 36

Hachette sollicité pour la Chapelle-Darblay

Des négociations sont en cours sous l'égide du ministère de l'industrie.

PAGE 33

Les relations entre M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing

Les jeux (politiques) de l'amour et du hasard...

PAGE 9

LE MONDE DU VIN

PAGE 12

Le sommaire complet se trouve page 36

Les réformes du général Jaruzelski

La Pologne saisie par le gorbatchévisme

Les réformes promulguées ces dernières semaines à Varsovie ont mis les milieux politiques polonais, sinon l'opinion publique, en effervescence. Simple cosmétique ou changement de cours irréversible ? La réponse n'est évidente pour personne. La réflexion en cours à Varsovie paraît pourtant de moins en moins étrangère à ce qui se déroule au Kremlin.

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

Interrogés sur les perspectives de la navigation fluviale dans le Sahara, les Bédouins ne réagiraient pas avec plus de stupeur. « *Mais vous plaisantez ou quoi ?* », s'exclament les Polonais quand on leur demande s'ils prennent au sérieux les réformes sur lesquelles ils sont appelés à se prononcer par référendum le 29 novembre.

Et si l'on insiste beaucoup pour obtenir une réponse, elle sera vraisemblablement qu'« *ils* » (les « *rouges* », les « *communistes* » ou autres qualificatifs encore moins obligeants) sont des menteurs professionnels et des incapables ; qu'ils ont cent fois parlé de réformes sans jamais avoir rien changé et que, même si par miracle ils étaient devenus sincères, ce n'est pas demain la veille qu'ils apprendraient à gouverner.

Dans cette Pologne où ministres et secrétaires du comité central, manchettes de quotidiens et journaux télévisés ne parlent soudain plus que de réformes politiques et économiques, de « *pluralisme socialiste* » et d'esprit d'entreprise, la réalité première c'est cette indifférence absolue d'une population qui ne croit plus à rien – et notamment pas à ce M. Gorbatchev sur lequel l'élite du pays, officiels et oppositionnels réunis, échafaude aujourd'hui tactiques et stratégies dans un jeu politique d'une rare complexité.

Hier – il y a deux ans encore, – tout était simple : il y avait Solidarité et le pouvoir, « *eux* » et « *nous* », la Pologne et ce qui restait d'un Parti communiste sauvé par l'armée. La frontière était nette, mais, depuis que M. Gorbatchev a lancé sa politique de *glasnost* et de *perestroïka*, la volonté de réforme l'a emporté dans l'équipe dirigeante polonaise.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)



Le 70e anniversaire de la révolution d'Octobre

A l'occasion du 70e anniversaire de la révolution russe d'Octobre 1917, *le Monde* publiera à partir de demain (numéro daté 31 octobre) une série d'articles et de reportages consacrés à la nouvelle politique engagée par M. Mikhaïl Gorbatchev, aux changements qui se font jour en Union soviétique, à l'évolution de l'économie soviétique, etc. Ces articles paraîtront dans le quotidien pendant une dizaine de jours, ainsi que dans le supplément « Monde affaires » en date du 31 octobre et dans les suppléments économiques daté du 3 et du 10 novembre.

La mort de deux grands peintres, André Masson et Jean Hélion

Les forces de la nuit et l'appel du jour

Au cours de la même nuit du 27 au 28 octobre, deux grands peintres sont morts à Paris : Jean Hélion (notre dernière édition datée 29 octobre) et André Masson. Ils étaient âgés tous les deux. Hélion avait quatre-vingt-trois ans, et Masson quatre-vingt-onze ans. Mais que la mort ait frappé en même temps colore d'étrangeté la nouvelle d'autant que leur long parcours artistique ne devait pas les rapprocher. Ils n'œuvraient pas sur les mêmes terrains.

L'un, André Masson, était ouvert à l'espace du cosmos, à l'espace du mythe, privilégiait le drame, convoquait dans sa peinture toutes les forces meurtrières de la nuit. L'autre, Jean Hélion, était ouvert à l'espace de la rue, de la vie quotidienne au grand jour, et se méfiait de l'inconscient.

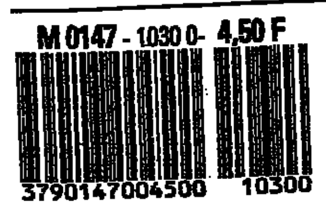
Est-ce à dire qu'ils n'avaient rien de commun ? L'histoire, plus tard, ne les englobera-t-elle pas, par-delà leurs différences stylistiques, leurs histoires personnelles, dans un même espace ? Comme des poètes, chacun à leur manière ? Comme de grands indépendants ayant conçu leur œuvre en toute liberté d'esprit ? Et puis n'étaient-ils pas tous les deux, comme le faisait remarquer Michel Leiris à propos de Masson, « *des artistes qui peignaient pour penser, dont la peinture leur est méthode de recherche, moyen d'être en contact plus étroit avec ce qui les entoure, façon d'atteindre à une conscience plus aiguë des êtres et des choses et de leur attribuer une signification* ». Là encore, chacun à leur manière.

Enfin, le poète Francis Ponge, ami des deux, écrivant un jour de février 1980, déjà les réunissait : « *La puissante personnalité d'Hélion, son éloquence passionnée, sa façon de s'expliquer face à ses peintures assez comparable, toutes choses égales d'ailleurs, à celle d'André Masson...* »

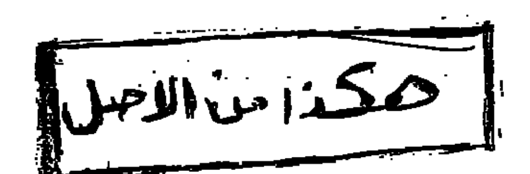
(Lire page 26 les articles de JEAN-MARIE DUNOYER et de GENEVIÈVE BREERETTE.)

Le Monde

M 0147 - 1030 0- 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

Pour une communauté stratégique

Il faut penser l'Europe de la défense et créer un collège des hautes études de sécurité

par JEAN D'AUBACH *

LA nouvelle conscience européenne, celle tout à la fois des fragilités, de l'héritage et des forces vives de l'Europe, qu'Edgar Morin analyse dans son livre *Penser l'Europe*, est la conscience d'une communauté de destin.

La plupart des Européens (de l'Ouest) souhaitent que cette communauté, encore embryonnaire, se développe et vive. Nombreux sont ceux qui désirent qu'elle soit protégée et défendue, d'abord par ses membres. En France, il n'y a pratiquement plus un discours sur l'Europe qui n'évoque la défense européenne ! Un sondage publié par l'*Express* en avril 1987 a montré que 88 % des Français sont favorables à une défense européenne commune, 90 % d'entre eux estimant en outre que celle-ci sera un jour possible. Cet optimisme est dans l'ensemble partagé par les hommes politiques français. L'administration est quant à elle plus sceptique.

Un jour possible ? C'est bien en effet la question fondamentale. J'estime que l'opinion publique a raison, malgré l'incapacité collective dont les Européens ont fait preuve, jusqu'à présent, tant sur l'IDS que sur l'option zéro. Après que Reykjavik a, enfin, réveillé les Européens assoupis, il y a aujourd'hui une « fenêtre d'opportunité » pour enclencher dès maintenant une séquence conduisant, à la fin du siècle ou au début du siècle prochain, à une défense européenne commune.

Si les voies et moyens pour y parvenir, en liaison bien entendu avec les Américains et les Canadiens, sont malaisés, ils existent sous réserve toutefois d'adopter une démarche résolue et pragmatique, de se servir systématiquement de chaque problème pour faire avancer la construction européenne.

Mais cette approche pratique et concrète de l'Europe de la défense ne suffit pas, il faut aussi constituer une communauté de pensée capable d'élaborer une doctrine européenne autonome, qui conditionne la mise sur pied d'une structure de défense et son inscription dans un projet politique.

Car le travail intellectuel à réaliser est considérable. La nouvelle relation qui est en train de s'établir entre le nucléaire et le conventionnel amènera par exemple de nouveaux équilibres stratégiques, difficiles à prévoir, auxquels nos concepts devront pourtant s'adapter. Et surtout l'existence d'un double cadre de sécurité, l'alliance et l'Europe, ne facilite pas la tâche des stratèges ; elle rend en tout cas nécessaire une contribution des Américains à cet effort.

Or la place tenue par ces derniers reste trop prépondérante dans le domaine conceptuel, cela est préjudiciable à la perception collective de leur sécurité par les Européens : nos amis américains le savent bien. Il est vrai que la réflexion stratégique européenne n'a pas réalisé de grands progrès depuis quelques années. Un immense effort s'impose, il est grand temps de penser l'Europe de la défense.

Un premier pas va être fait en 1988. D'une part entre Français et Allemands : formation commune d'officiers et de hauts fonctionnaires. D'autre part entre les Européens de l'UEO.

Sensibiliser les opinions

La France doit en effet organiser à l'automne, en accord avec l'UEO, une session européenne, la première du genre, à l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale). Rappelons que celui-ci a été créé en 1936 pour promouvoir un esprit de défense, or c'est bien de cela aussi qu'il s'agit pour l'Europe, aujourd'hui.

Cette session devrait durer une quinzaine de jours et réunir quelques dizaines d'auditeurs, officiers, fonctionnaires, personnalités du secteur privé (industriels, journalistes, etc.) intéressés par les problèmes de défense et appelés à exercer des responsabilités importantes. Elle contribuera, sans nul doute, à l'élaboration d'une doctrine stratégique européenne. Ce n'est toutefois qu'une première étape. Il existe, dans la plupart des autres pays de l'UEO, des organismes ressemblant à l'IHEDN, à même d'organiser, en 1989 et les années suivantes, d'autres sessions européennes.

Mais l'objectif à atteindre, si possible en 1992, me paraît être la création d'un collège européen des hautes études de sécurité ou au moins, dans un premier temps, d'une coordination efficace entre les collèges et les instituts existants. Son financement serait assuré par des subventions des différents pays concernés, par exemple sous la forme de contrats d'association, ainsi que par des organismes privés.

Par la réflexion continue qu'il provoquera, ce collège jouera un rôle important dans l'élaboration d'un mode de pensée pluridisciplinaire commun ; une solidarité nouvelle fondée sur la connaissance et l'estime mutuelles en jaillira et se fortifiera au fil des années. Il facilitera enfin la sensibilisation des opinions publiques, notamment par le biais des associations d'anciens auditeurs qu'il sera amené à créer.

Toutefois ce collège, comme son nom l'indique, limitera pratiquement son activité à l'enseignement, à la formation de hauts responsables. Comme pour l'IHEDN la recherche n'est pas sa finalité.

Aussi faut-il, d'une part, multiplier les centres de recherche, en particulier dans le milieu universitaire mais également chez les industriels, d'autre part, favoriser l'éclosion de fondations finançant la recherche sur les problèmes de sécurité européenne. Cela s'applique tout spécialement à la France, en retard sur ses voisins dans ce domaine.

Mais il importe également de coordonner les activités de recherches étatiques et privées des différents pays européens, aujourd'hui dispersées en dépit de quelques vaines tentatives ces dernières années. Cette coordination est nécessaire pour vaincre les particularismes et utiliser au mieux les ressources financières disponibles. Toute approche trop globale ou trop structurelle est à mes yeux vouée à l'échec, car les blocages sont, en général, les plus forts là où le dessein est le plus large et la structure la plus lourde.

C'est pourquoi la mise en œuvre de programmes finalisés, multilatéraux, à financement public et privé, dans des structures souples et décentralisées comme celles d'Esprit et d'Eurêka, offre à la recherche européenne en matière de sécurité, donc aussi à l'Europe de la défense, la meilleure chance de succès.

La prochaine session européenne de l'Institut des hautes études de la défense nationale est bien modeste au regard de ce vaste projet, mais elle en constitue l'ouverture et mérite, pour cette raison, le soutien actif de tous ceux qui veulent montrer « *leur volonté de conscience européenne* », pour reprendre la belle formule d'André Malraux.

(*) Pseudonyme d'un officier supérieur tenu à l'obligation de réserve.

Reconstruire l'intérêt général

La tourmente boursière montre les limites du calcul égoïste et l'urgence d'un projet collectif

par ALAIN BOURDIN (*)

PERSONNE ne se réjouit des sauts de cabri de la Bourse, car chaque ruade coûte trop cher à trop de gens. Du moins est-ce l'occasion de reposer des questions que sa remarquable bonne santé contribuait à mettre de côté.

La hausse des cours et la forte croissance du nombre des porteurs illustraient puissamment l'idée que la recherche de l'intérêt individuel constitue le meilleur garant du bon fonctionnement de la société. L'événement vient brutalement semer un doute, d'autant plus fort que nous n'en maîtrisons pas les causes. On savait bien que des dangers lointains nous menaçaient, mais la guerre atomique a fini par devenir une abstraction, le SIDA reste l'objet d'investissements idéologiques trop forts pour qu'on y réfléchisse sérieusement et les déséquilibres de la démographie mondiale ou les risques de catastrophes écologiques n'intéressent que quelques spécialistes. L'impact d'une secousse financière est bien plus grand.

Du coup, l'on attend de l'Etat qu'il ne se contente pas d'arbitrer entre les intérêts particuliers, mais qu'il nous défende en agissant au nom de l'intérêt général, les critiques des privatisations ne s'en font pas faute. Mais sur quelle conception de l'intérêt général s'appuyer ?

Réalisme et découpage

Nous avons vécu le dépérissement de la croyance dans un intérêt supérieur de la société. Celle-ci fondait la légitimité de l'Etat et la force du sentiment national l'alimentait. Elle se traduisait par la certitude d'une vocation de la France, pays de la liberté, « *mère des arts des armes et des lois* », ayant en tout cas, comme l'a toujours pensé de Gaulle, un message à délivrer au monde. A cela correspondait une image idéale du Français, s'exprimant dans une définition des droits et devoirs du citoyen. Le service public et ses agents tiraient leur puissance de cette double référence, leur mission étant plus d'y plier les citoyens que de rendre service. Ainsi a-t-on formé des hommes libres et égaux, mais comme l'estimait Tocqueville, ces deux attributs s'accordent difficilement : l'État-providence qui tente de les concilier à partir de l'intérêt général devient le protecteur et le promoteur des individualités. Il porte en lui sa propre négation : les fraudes sur les aides sociales le blessent et pourtant il les favorise. Sa remise en question rend cette ambiguïté plus visible et relance la réflexion sur l'intérêt général. Mais d'où repartir ?

Ceux qui veulent mettre les fonctionnaires au service *du* public nous suggèrent une voie : lorsque des consommateurs ou des usagers se regroupent pour obtenir le contrôle de la qualité et du prix d'un produit ou d'un service, ils définissent un intérêt commun. Peut-être découvriront-ils que la satisfaction de leur revendication nécessite qu'ils s'associent à d'autres groupes (par exemple les distributeurs du produit qui n'arrivent pas à se faire entendre des producteurs). Pourquoi ne pas imaginer qu'un intérêt commun à tous les membres de la société puisse se définir ainsi de proche en proche ?

Encore faut-il que l'atomisation sociale n'y fasse pas obstacle. Or l'affirmation de la différence tient une très grande place dans notre vie : les professions se spécialisent, les cultures ou les ethnies s'entrecroisent et la publicité encourage une diversification des styles de vie qui alimente les chaudières de la consommation. Un grand mouvement exacerbe les identités collectives et individuelles. Le réalisme commande sans doute d'accepter le découpage de l'intérêt général qu'opèrent la décentralisation et le consumérisme. Cela n'efface pourtant pas toutes les difficultés.

On dit que le gouvernement américain assainirait sa situation financière en relevant les impôts et les taxes et qu'il ne le fera pas car cela condamnerait les républicains à perdre la Maison Blanche. Aucun pouvoir n'a jamais souhaité alourdir la fiscalité à un an des élections mais, moins que jamais, l'évocation d'une nécessité supérieure, fût-ce l'intérêt à terme de l'ensemble des citoyens, ne peut aider à sortir d'un tel mauvais pas. Les défis de notre temps (d'autres exemples — notamment écologiques, technologiques ou démographiques — le montrent encore mieux que celui-là) impliquent de vastes ensembles, parfois le monde entier. Ils nous engagent pour des siècles. Des solidarités de trop faible extension empêchent d'y répondre.

Il ne reste qu'à subir, prier ou tenter quand même de reconstruire l'intérêt général.

Nos sociétés ne sont pas sans consensus. Il se manifeste lorsque les États-Unis retiennent leur souffle pour savoir si la petite fille au fond du puits sera sauvée à temps, lorsque l'abbé Pierre ou Coluche nous font plaindre un instant les affamés ou que l'orgueil national se trouve réveillé par une victoire aux Malouines ou sur un stade de football. Mais l'intensité de ces sentiments contraste avec la faiblesse de nos idées communes. Ce consensus incomplet ne suffit pas à fonder les valeurs qui légitimeraient l'intérêt général, car elles ont besoin d'associer l'évidence de l'idée et la force de l'émotion.

Adhésion réfléchie

Il ne reste donc rien d'autre que l'adhésion réfléchie découlant du calcul. Celui-ci s'arrête à l'environnement immédiat et au court terme tant que l'on ne sait pas reconnaître les contraintes qui pèsent sur notre vie à l'échelle de la planète comme de la cage d'escalier. On ne manque certes pas de les évoquer, parfois comme des obstacles mineurs et plus souvent comme une fatalité qui pèse sur nos têtes. Où apprend-on qu'il s'agit là de défis s'adressant à chacun d'entre nous ? Si personne ne se préoccupe de faire comprendre cela, aucune définition de l'intérêt général n'est plus possible.

En outre, l'adhésion réfléchie ne se contente pas du flou des grands élans. Il lui faut des engagements précis, des réseaux organisés, des lieux d'élaboration des compromis. C'est ce qu'offrait le système politique. L'extrême médiatisation des hommes et des partis fait qu'ils ne sont plus guère en mesure de jouer ce rôle et tentent plutôt de capter les sentiments communs.

Se passer de l'intérêt général paraît impossible, mais sa reconstruction se heurte à bien des obstacles. Le premier tient dans l'oubli d'une évidence : sans réciprocité, aucune vie sociale n'est possible.

(*) Sociologue, professeur à l'université de Toulouse.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street. L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additionnal offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street. L.I.C., N.Y. 11104.

Au Courrier du Monde

DÉLIT

Opinion et amputation

Dans votre courrier du 22 octobre, sous la manchette « *Indignation* », vous publiez une lettre de M. Vincent Mansour Monteil qui provoque l'indignation en effet.

Il ose dire que l'attentat en Tunisie pour lequel deux « *militants islamiques* » ont été pendus, et qui aurait très bien pu faire des morts a fait seulement « *douze blessés légers* », et que donc ils ont été exécutés pour « *délit d'opinion* » !

A la suite de cet attentat, une touriste britannique a dû être amputée du pied gauche. M. Vincent Monteil peut-il nous donner la liste exhaustive de tout ce que les terroristes, selon lui, ont le droit de nous couper en ne commettant qu'un délit d'opinion ?

FRANÇOIS LAMAR
(Paris).

ÉTIQUETTES

Candidats fantômes

Dans la chronique intitulée « *Fables et fantasmes* », *le Monde Radio-Télévision* daté 18-19 octobre, vous écrivez que la « *fantasmagorie politique* » ne vient pas de franchir à Tourcoing un « *cap décisif* ». Les candidats fantomatiques ne sont pas nouveaux, non plus que leurs succès.

Il y a tout juste vingt ans, en 1967, j'étais candidat aux élections législatives à Paris, dans la 2e circonscription, sur un thème de défense des quartiers des Halles et du Marais et de leurs habitants contre les « rénovateurs ». Dans mes Mémoires récemment parus, « *Toujours et quand même* », raconte ainsi l'épilogue, après mention du chiffre de mes voix : « *Une jeune personne que nul n'avait vue, de qui nul n'eût pu dire qui elle était, et qui portait les couleurs d'un parti fantôme, en recueillit deux fois plus… Ainsi va le jeu des urnes.* »

Le dédain m'empêcha de demander l'annulation du scrutin, mais j'étais, je reste, pratiquement certain que la candidate n'existait que sur les affiches et les bulletins imprimés au nom qu'on lui avait donné.

LOUIS CHARBONNIÈRES
(Paris).

PRÉDICATION

Les méthodes de saint Dominique

Dans votre numéro du 14 octobre, une correspondance sous le titre « Inquisition… Tuez-les tous » qui se termine par une citation de Voltaire : « *Plusieurs historiens assurent que saint Dominique était à la tête des troupes un crucifix de fer à la main, encourageant les croisés au carnage.* » Or le Grand Larousse encyclopédique, tome IV (édition 1961), dit : « *Dominique resta seul. Il ne voulut pas s'associer à la croisade guerrière décidée par Innocent III et s'obstina à pratiquer une prédication pacifique auprès des Albigeois.* » Un dictionnaire plus ancien d'histoire et de géographie, de Brouillet, édition 1863, tome I (page 506), écrit : « *Pendant que Simon de Montfort, à la tête d'une formidable armée de croisés, exterminait par le fer les Albigeois (1205-1215), saint Dominique opéra un grand nombre de conversions par sa seule persuasion ; il ne prit aucune part à la guerre, ne voulant d'autres armes que la prédication, la prière, les bons exemples.* »

M. PÉRIN LEHALLEUR
(Prades, Pyrénées-Orientales).

La visite de M. Chevardnadze aux Etats-Unis et la volte-face soviétique

Moscou pourrait avoir davantage besoin d'un sommet que Washington

Tandis que Washington et Moscou confirmaient simultanément, mercredi 28 octobre, dans l'après-midi, la nouvelle visite de M. Chevardnadze à Washington (le ministre soviétique des affaires étrangères était attendu dans la capitale américaine dans la nuit de jeudi à vendredi et sera reçu par M. Reagan vendredi 30 octobre), le président américain prononçait à l'académie militaire de West-Point un discours dans lequel il déclarait à propos du projet de sommet soviéto-américain aux Etats-Unis : *« Il serait bon que M. Gorbatchev voie ce pays de ses propres yeux. Je suis prêt à poursuivre et à intensifier nos négociations, mais un sommet n'est pas une condition préliminaire à des progrès dans le cadre de l'ordre du jour donné. »* M. Reagan a ajouté que lorsque le numéro un soviétique sera prêt à visiter les Etats-Unis, *« moi-même et le peuple américain lui souhaiterons la bienvenue »*.

Faisant allusion aux efforts de concertation européenne en matière de défense, notamment dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale (*le Monde* des 28 et 29 octobre), M. Reagan s'est félicité de ce que les alliés européens *« recherchent un rôle plus grand et une coordination plus étroite pour que l'Europe occidentale assure sa propre défense »*. *« L'alliance atlantique devrait devenir maintenant plus une alliance entre égaux, une alliance entre des continents »*, a-t-il dit. – (AFP, Reuter.)

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Que se passe-t-il à Moscou depuis une semaine ? Pourquoi M. Gorbatchev donne-t-il aujourd'hui l'impression d'appeler de ses vœux une rencontre au sommet avec M. Reagan, alors que, vendredi dernier encore, il faisait la fine bouche ? La visite surprise de M. Chevardnadze à Washington, vendredi 30 octobre, va-t-elle finalement se conclure par l'annonce d'un prochain voyage aux Etats-Unis du secrétaire général dans le but de signer l'accord sur les missiles intermédiaires (FNI) ?

Toutes les questions – et bien d'autres – embarrassent fort les responsables soviétiques. Certains parce qu'ils n'ont pas les réponses. D'autres sans doute parce qu'ils ne veulent pas les donner. Personne en tout cas ne nie qu'il y a énigme. Et les quelques explications qu'il est possible de recueillir à Moscou vont à l'encontre de la thèse selon laquelle M. Gorbatchev aurait été obligé, la semaine dernière, de reporter à une date indéfinie sa rencontre avec M. Reagan pour des raisons de rapports de forces internes.

La façon dont s'est déroulée, jeudi et vendredi dernier, la visite de M. Shultz dans la capitale soviétique est révélatrice : l'optimisme est de mise pendant toute la première journée, en particulier chez M. Chevardnadze. C'est seulement le second jour, à la fin de la rencontre Shultz-Gorbatchev, que tout se gâte, lorsque le secrétaire général explique que les conditions ne sont pas réunies pour qu'il se rende aux Etats-Unis.

Certes, dit-il en substance, l'accord sur les FNI est pratiquement « bouclé », mais la signature d'un tel document ne justifie pas à elle seule son déplacement. Il faut aussi que les Etats-Unis donnent à l'avance des garanties sur leur volonté de respecter le traité de 1972 sur la limitation des missiles anti-balistiques (ABM). Bref, comme à Reykjavik et là aussi au dernier moment, M. Gorbatchev remet sur la table la « guerre des étoiles » et paraît raisonner de nouveau en termes de « paquet », alors qu'il est clair depuis plusieurs mois que l'affaire des FNI constituait un dossier séparé, qu'il n'existe pas de lien direct entre sa conclusion et les négociations sur la réduction de 50 % des *arsenaux stratégiques*.

Très vite, un embarras certain apparaît à Moscou. Commentateurs et observateurs commencent à expliquer à leurs interlocuteurs occidentaux qu'il est faux de parler d'échec, qu'il s'agit d'un malentendu, que la volonté soviétique de signer le traité sur les FNI est intacte. Et ce jusqu'à mardi dernier, lorsque M. Chevardnadze relance tout le processus en invitant à deux reprises au ministère des affaires étrangères M. Jack Matlock, l'ambassadeur des Etats-Unis.

But de la démarche : expliquer au diplomate que la lettre que M. Gorbatchev avait promis de faire parvenir à M. Reagan pour expliquer sa position est enfin prête et que M. Chevardnadze se propose de faire le voyage de Washington pour la *délivrer*.

Une erreur de calcul

M. Matlock, un vieux routier de la vie moscovite, est passablement « interloqué », d'autant plus qu'il ressort de ses deux conversations que M. Gorbatchev serait de nouveau prêt à se rendre rapidement aux Etats-Unis pour signer le traité sur le démantèlement des FNI. La date de ce déplacement pourrait être annoncée à l'issue de la nouvelle visite à Washington de M. Chevardnadze. « *Sinon*, fait-on remarquer de source américaine, *le voyage du ministre soviétique n'aurait aucun sens.* »

Que s'est-il donc passé ? Comment *expliquer* la *volte-face* du secrétaire général, si l'on exclut qu'il *ait agi la semaine dernière sous* la pression des « durs » du bureau politique ?

L'explication la plus plausible repose sur une erreur de calcul de M. Gorbatchev. Comme à Reykjavik, le secrétaire général aurait tenté au dernier moment de pousser trop loin son avantage et d'obtenir à l'arraché une concession majeure sur la « guerre des étoiles ». Il aurait surévalué le besoin pour M. Reagan de tenir un sommet. Les derniers événements, surtout si l'organisation d'une rencontre Reagan-Gorbatchev est confirmée, amènent à se poser la question : n'est-ce pas finalement M. Gorbatchev, plus que M. Reagan, qui a besoin d'un sommet ?

La thèse de l'erreur de calcul n'est pas, biensûr, reconnue du côté soviétique. De bonne source, on avoue cependant qu'il a pu y avoir malentendu, tant *la* volonté de M. Gorbatchev de progresser sur la voie du désarmement est grande. C'est pour aller de l'avant, ajoute-t-on, que le secrétaire général a annoncé la semaine dernière à M. Shultz que l'URSS se ralliait pratiquement aux propositions américaines concernant une *réduction*, catégorie par catégorie, des armes stratégiques.

Jusqu'à présent, souligne-t-on à Moscou, l'Union soviétique n'était pas favorable à des plafonds pour chaque type d'armes (missiles basés à terre lancés à partir de sous-marins et missiles de croisière lancés à partir de bombardiers) et préférait s'en tenir à une réduction globale de 50 % des arsenaux stratégiques. En acceptant d'entrer dans le raisonnement américain, explique-t-on ici, M. Gorbatchev a certes pu paraître modifier au dernier moment le cadre des négociations, mais il a surtout fait une concession de taille à la partie américaine. Il était donc en droit d'attendre en échange une concession américaine en ce qui concerne le strict respect du traité ABM.

L'explication vaut ce qu'elle vaut. Elle n'est cependant pas entièrement convaincante : il était évident en effet que Moscou ne pourrait pas longtemps s'opposer à ce que les négociations établissent une distinction entre les différentes armes stratégiques et prévoient des réductions équilibrées. Elle est d'ailleurs avancée sans grande conviction, avec une certaine gêne même.

La vérité est peut-être plus prosaïque : M. Gorbatchev n'est sans doute pas *infaillible. Reconnaissons*-lui le droit à l'erreur.

JACQUES AMALRIC.

URSS : publié sous forme d'extraits dans « les Nouvelles de Moscou »

« Perestroïka », de Mikhaïl Gorbatchev l'événement de la rentrée littéraire...

A *tout seigneur, tout honneur. Perestroïka*, qui doit sortir ces *prochains jours à Moscou sous la* signature de Mikhaïl Gorbatchev, *sera l'événement de la rentrée lit*téraire soviétique. Sa parution coïncide avec le soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre. Ce n'est pas un hasard. Une partie importante de l'ouvrage est consacrée à une remise en perspective de l'histoire soviétique contemporaine. Cette relecture a déjà fait l'objet ces dernières semaines de très nombreux articles dans la presse soviétique et devrait servir de trame au rapport que le numéro un soviétique présentera le 2 novembre prochain lors des festivités prévues à Moscou pour célébrer cet anniversaire.

Les extraits que *les Nouvelles de Moscou* ont publiés mercredi mettent notamment en exergue la *défense de la politique de réforme* entreprise par la nouvelle direc*tion soviétique, mais également* l'hommage rendu aux tentatives *de déstalinisation de* Nikita Khrouchtchev.

Passant en revue les acquis de la révolution d'Octobre, M. Gorbatchev défend l'industrialisation et la collectivisation agraire. Cette dernière est qualifiée de *« changement social le plus important après 1917 »*. *« Oui*, reconnaît-il, *elle s'est passée de façon douloureuse, non sans excès ni erreurs dans les méthodes et dans les rythmes. Mais, sans elle, le progrès de notre pays aurait été impossible. Oui, l'industrialisation et la collectivisation étaient indispensables, mais la façon dont elles ont été menées n'a pas toujours répondu aux principes socialistes. Tel est le destin du peuple, avec toutes ses contradictions, ses très grands acquis, ses erreurs dramatiques, ses pages tragiques. »*

Un long combat et des difficultés

A propos de la période de déstalinisation ouverte en 1956 par le vingtième congrès du PCUS, sous Khrouchtchev, dont le discours à cette occasion n'a d'ailleurs jamais été publié en URSS, M. Gorbatchev estime que *« le vingtième congrès a été un maillon important de notre histoire »*, qu'il a donné lieu à *« une puissante tentative »* pour *« délivrer la vie socio-politique des aspects négatifs engendrés par le culte de la personnalité de Staline »*.

***Mais, poursuit-il, « les possibilités ainsi créées n'ont pas été totalement exploitées. La faute en incombe aux méthodes subjectives (...) de la direction conduite par Khrouchtchev »*.**

M. Gorbatchev revient également sur l'idée de *« pré-crise »* à laquelle a abouti la période de *« stagnation »* de la fin des années 70 au début des années 80, c'est-à-dire sous Brejnev. *Abordant la période actuelle*, le leader soviétique rappelle que *« ceux qui espèrent que nous nous détournerons du socialisme seront cruellement déçus »*. Il prévoit un long combat et *« des difficultés »*. *« Si nous nous heurtons à du mécontentement ou à des protestations légitimes*, ajoute-t-il, *nous chercherons sérieusement à en comprendre les causes. Si les autorités ne résolvent pas les problèmes des gens, alors le peuple tentera de le faire lui-même. »* – (AFP.)

[Selon deux historiens soviétiques officiels en visite actuellement à *Tokyo*, MM. *Koukouchkine* et Maslov, cités par le *Yomiuri*, M. Gorbatchev réhabiliterait, sans doute à l'occasion des célébrations de novembre, tous les bolcheviks victimes des purges de Staline, à l'exception de Léon Trotski. Les trois principales personnalités exécutées sous Staline et réhabilitées seraient Nikolaï Boukharine (1888-1938), Grigori Zinoviev (1883-1936) et Lev Kamenev (1883-1936). Les deux historiens excluent, en revanche, à cause de ses « *erreurs fondamentales* » de doctrine, une réhabilitation de Trotski, assassiné en 1940, à Mexico]

---

un colloque de l'ASPEN Institut au Reichstag

Quand Américains et Allemands s'affrontent sur la portée des changements en URSS

BERLIN
de notre envoyé spécial

La conférence intitulée « Perspectives pour le XXI[e] siècle », organisée du 25 au 27 octobre dans les locaux du Reichstag, à Berlin-Ouest, par l'Aspen Institut était la dernière manifestation importante organisée dans le cadre du 750[e] anniversaire de l'ancienne capitale du Reich.

Lorsque deux anciens ténors de la Weltpolitik prennent la parole et font part de leurs réflexions sur les problèmes de l'heure, il leur faut être diablement humbles pour ne pas se livrer à une critique acide de l'action de leurs successeurs. L'humilité n'étant pas la qualité principale dont on crédite habituellement l'ex-chancelier Schmidt et l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, il leur fut facile de se mettre d'accord au moins sur un point : l'Occident souffre actuellement de la faiblesse de ses dirigeants.

Mais les points de désaccords entre les positions exprimées sur les problèmes de sécurité et l'analyse des évolutions en URSS étaient trop flagrants pour être dissimulés dans la courtoisie des propos de colloques. Alors que M. Kissinger se montrait très sceptique sur la profondeur des changements effectués ou à venir en URSS, M. Helmut Schmidt et le *président Richard von Weizsäcker* ont plaidé pour que l'Occident parie sur l'« *ouverture des systèmes* », à l'Est comme à l'Ouest.

Emporté par son élan, Helmut Schmidt s'est même laissé aller, au cours du débat, à tenir des propos pour le moins ambigus sur la question de la supériorité des pays du pacte de Varsovie dans le domaine des armements conventionnels, en évoquant ses souvenirs d'ancien combattant de la Wehrmacht.

L'affrontement était également inévitable sur les *questions* de l'ordre économique mondial. Les intervenants allemands ont reproché violemment aux Américains de créer la confusion et le désordre en vivant au-dessus de leurs moyens.

Le plaidoyer pour l'ouverture et le dialogue entre l'Est et l'Ouest, mais aussi entre les Occidentaux eux-mêmes, prononcé avec éloquence, en conclusion de la conférence, par Richard von Weizsäcker, son appel à une coopération plus étroite – dans le domaine monétaire, de l'aide au tiers-monde et de la défense de l'environnement – furent une tentative de dessiner, pour ce 21[e] siècle dont il était question à Berlin, une perspective raisonnable. Ils se voulaient une réponse au pessimisme grognon exprimé par Helmut Schmidt et au scepticisme cynique de Henry Kissinger. Mais les belles âmes ont-elles encore un avenir ?

LUC ROSENZWEIG.

A l'Assemblée nationale

Le projet de budget des affaires étrangères est repoussé en commission

« Les priorités affichées par le budget du ministère des affaires étrangères, informatisation, aide publique au développement et aide aux Français de l'étranger, ne doivent pas être sous-estimées mais elles ne paraissent pas correspondre à la vocation fondamentale de la politique étrangère française. » Cette sévère critique n'émane pas d'un opposant, mais de M. Jean-François Deniau, député UDF du Cher et ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il l'a émise en présentant ce budget, dont il est le rapporteur, à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le mercredi 28 octobre.

Pour justifier son analyse, M. Deniau a aussi expliqué que le rôle du *« Quai d'Orsay »*, comme celui de tout ministère des affaires étrangères, était *« grignoté par le haut »* avec la multiplication des sommets et *« par le côté »* avec le développement des actions extérieures propres aux différents ministères techniques. Aussi pour lui la fonction diplomatique devrait recouvrir le domaine politique et diplomatique classique, mais aussi *« à égalité »* le culturel et le commercial : *« Une telle approche permettrait au ministère de retrouver son rôle dans l'Etat et aux diplomates d'avoir des carrières beaucoup plus intéressantes. »*

Aussi constatant que le projet de budget *« est sans doute médiocre, et risque surtout de conduire à une situation grave s'il se cumule avec l'absence de choix sur la nature de la fonction diplomatique »*, M. Deniau a indiqué qu'il ne pouvait proposer l'adoption d'un avis favorable et qu'il s'en remettait à la sagesse de la commission. M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne), tout en se déclarant d'accord avec les critiques du rapporteur sur ce budget *« décevant »*, a expliqué qu'il le voterait. Celui-ci fut pourtant repoussé par la commission, M. Deniau s'abstenant, tout simplement parce que – *une fois encore* – la majorité était physiquement minoritaire.

Au cours de cette même réunion, la commission a aussi repoussé les crédits de la culture et de la communication, et ceux des affaires européennes, toujours à cause de la trop faible présence d'élus de la majorité. La semaine passée – et dans les mêmes conditions – les budgets de l'immigration et des droits de l'homme avaient aussi été rejetés. M. Giscard d'Estaing, président de cette commission, n'a participé à aucune de ces réunions.

Th. B.

Une mission d'enquête de l'ONU se rendra en novembre au Sahara occidental

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Le vote rituel à l'ONU concernant l'avenir du Sahara occidental n'a pas évolué depuis l'an dernier. Le comité de décolonisation de l'Assemblée générale a adopté, mercredi 28 octobre, par 93 voix pour, 0 contre et 50 abstentions, une résolution demandant au Maroc et au Front Polisario d'engager des négociations directes en vue d'un référendum d'autodétermination sur le Sahara occidental.

Cependant, il est intéressant de noter qu'un grand nombre de pays semblent avoir manifesté, lors du débat, une certaine irritation devant l'attitude du Front Polisario et de l'Algérie, sa principale alliée. Plusieurs dizaines d'orateurs ont, en effet, insisté sur la justesse des points de vue du secrétaire général de l'ONU, qui souhaite connaître, dans le détail, la situation sur place, avant de proposer ses services pour l'organisation d'un référendum.

Alors que le Front Polisario et l'Algérie s'opposaient à l'envoi d'une « mission d'enquête technique » dans l'ancienne colonie espagnole annexée par le Maroc en 1976, la commission demande à M. Perez de Cuellar de définir les moyens *nécessaires pour l'organisation* du référendum, dont le principe est accepté *tant par le Front Polisario* que par le Maroc. Aussi cette mission, composée d'une quinzaine de personnes, partira-t-elle le 20 novembre et séjournera au Sahara occidental pendant une quinzaine de jours. Elle aura pour tâche de décrire, avec la plus grande précision possible, les conditions maté*rielles de vie dans le territoire*.

Son rapport permettra à M. Perez de Cuellar de faire des propositions *précises sur la manière dont* l'ONU entend faciliter le déroulement d'une éventuelle consultation. On souligne, à New-York, que le but de cette mission n'est pas – contrairement à ce qu'affirme le Front Polisario – la définition des modalités d'une *« prise en charge »* du territoire par les Nations unies jusqu'au *référendum. « Toutes les options restent ouvertes »*, assure-t-on au secrétariat général.

C. L.

Europe

La Pologne saisie par le gorbatchévisme

(Suite de la première page.)

A l'amnistie d'il y a un an succèdent les actuels projets d'élargissement des tolérances politiques et de restructuration du fonctionnement de l'économie, et du coup - lentement mais profondément — le paysage se modifie.

Le régime commence à se trouver des interlocuteurs qui ne sont plus jugés traîtres par le reste de l'opposition. Les possibilités de pouvoir bientôt s'organiser en « clubs de discussion » tentent pratiquement tous les courants non officiels de l'échiquier politique, et, tandis que les uns souhaitent tourner la page de Solidarité, les autres ne veulent en aucun cas renoncer aux structures clandestines du syndicat dissous et à la bataille pour sa re-légalisation.

Le cardinal-primat, Mgr Glemp, encourage l'organisation d'une force de type démocrate-chrétien qui prendrait le relais politique de l'Eglise. D'une manière générale, la droite de l'opposition se renforce au détriment de la gauche sur laquelle l'équipe du général Jaruzelski concentre le feu. Bref, plus nettement le pouvoir opte pour le mouvement, plus profondément ressortent les divergences de l'opposition, qui — nous sommes en Europe — va de la gauche socialiste à l'extrême droite.

« Solidarité a perdu »

Tout bénéfice pour le général Jaruzelski ? Sur quelques mois, un ou deux ans peut-être, certainement, mais à moyen terme cela est tout sauf évident. Car ou bien ce régime joue réellement la carte des réformes, se retrouve avec un secteur privé en expansion et des partis politiques en gestation, ou bien il recule, ressoude un front contre lui et replonge de plus belle dans une crise économique sans issue — le tout après l'impopularité redoublée d'une augmentation de plus de 50 % des prix à la consommation.

Dans le premier cas, l'ordre est assuré, mais le régime, déjà très peu orthodoxe, accélère sa mue forcée vers un post-totalitarisme aux contours encore inconnus. Dans le second, c'est l'aventure et l'échec assuré, après des secousses que personne ne saurait souhaiter.

La situation est si neuve et ouverte qu'on peut entendre l'un des plus hauts dirigeants du parti vous déclarer sans ciller : *« Je ne sais pas quelle Pologne choisira ma fille dans vingt ans »*, tandis qu'une des plus grandes figures de l'opposition n'hésite pas à dire que *« Solidarité a perdu »*, mais ajoute : *« N'oubliez pas que Jaruzelski, lui, joue à partir d'une position perdue »*.

La dynamique est fascinante, mais pour la masse de la population, rien de tout cela n'existe. L'hiver approche, on craint qu'une fois de plus les transports et la production énergétique n'y résistent pas, et, en attendant, la vie est chère, terriblement chère, l'approvisionnement pauvre et le réseau téléphonique de Varsovie, à l'image des équipements du pays, ne survit à son épuisement qu'en ne marchant qu'une fois sur quatre.

Ce n'est pas réellement pire que depuis des années, mais ça n'en finit plus de durer, et même les infatigables fourmis de la clandestinité, toujours en route, cabas bourrés de bulletins illégaux, vers quelque réunion secrète, savent bien que les espérances de 1980 ne sont plus à l'ordre du jour. En admettant que la réforme économique soit vraiment engagée — celle-là même ou presque que Solidarité propose depuis six ans, — cela signifierait d'abord une brutale baisse du niveau de vie, puis, après trois années minimum de privations, une accentuation prononcée des différenciations sociales.

Quoi qu'il se passe, rien ne sera rose, et paradoxalement pourtant les intentions proclamées, les mots et la théorie ont aujourd'hui au moins autant d'importance que le gris de la réalité, des faits et de la pratique.

Personnalisme contre collectivisme

En août 1980, pendant les grèves qui allaient donner naissance à Solidarité, M. Czyrek, alors ministre des affaires étrangères, comptait parmi les «durs». IL est aujourd'hui secrétaire du comité central chargé de l'idéologie, membre du bureau politique, numéro deux du parti, et rien ne s'est assoupli dans son profil marmoréen. Quand M. Czyrek parle, c'est toute la direction du parti qu'il engage.

Or, en l'occurrence, c'est un constat d'échec qu'il lui faut tirer en expliquant que, lors des précédentes tentatives de réforme, on faisait rouler les autobus à contresens pour améliorer la circulation, alors qu'aujourd'hui *«on constate que c'est la direction réglementaire qui n'est plus bonne et l'on emprunte une autre voie»*. Un haut responsable du Plan exprime la même idée de dos au mur en disant que *«les dirigeants sont* [désormais] *convaincus que le système actuel ne pourra plus progresser ni économiquement ni politiquement »*. Et c'est encore le même son de cloche que donne la première version du «projet de thèse» rédigé pour le plénum idéologique du comité central qui doit se tenir, fin novembre, avant le référendum.

« Le processus de renouveau ne peut être une simple accumulation de changements quantitatifs, [mais] *doit entrer dans une phase qualitativement nouvelle »*, lit-on dans ce document, distribué début octobre aux correspondants des agences de presse occidentales, et si vigoureusement réformateur que le monde politique varsovien l'avait immédiatement attribué à des francs-tireurs libéraux du parti.

A tort, car on y lit aussi que *« l'ampleur des changements en Pologne est favorisée par le fait que la ligne* [du parti polonais] *n'est pas exceptionnelle dans le système socialiste »*, et que *« la nouveauté en Union soviétique facilite l'accélération de notre développement »*. En clair, ce qui aurait été hier *« exotique »*,comme dit le porte-parole du gouvernement, M. Urban, ne l'est plus, et, détaillant les implications de cette réforme *« complexe »* (économique et politique), le numéro deux du parti déclare catégoriquement : *« J'assume la responsabilité »* de ce texte.

Dans le domaine idéologique d'abord, *« l'accent sera beaucoup plus mis*, dit-il, *sur les initiatives, les ambitions, le besoin de s'accomplir et les droits de l'homme que sur les classes »*. Plus donc sur l'idée de *« personnalisme »* que sur celle de collectivisme, souligne M. Czyrek en employant là un mot du vocabulaire chrétien que l'on retrouve aussi dans le « projet de thèse ». L'objectif est de donner à l'individu et à la collectivité un *« statut de sujet »*, dit encore le numéro deux du parti, en empruntant cette fois-ci l'un des thèmes fondamentaux des discours du pape aux Polonais.

L'écho de Moscou

Cela signifie que le citoyen doit être reconnu comme acteur économique et politique, ce qui implique que lui soient reconnues dans ces deux domaines les *« conditions »* et *« garanties »* de ce rôle nouveau. Elles passent, explique M. Czyrek, par un *« élargissement du rôle du Parlement »* (on parle de la création d'une seconde chambre, et le secrétaire à l'idéologie déclare ne pas exclure une représentation de l'opposition chrétienne conservatrice) ; par un accroissement aussi du rôle des « conseils du peuple » (les assemblées locales et régionales dont la représentativité et les responsabilités devraient être étendues), et par une libéralisation, enfin, de la loi sur les associations.

Comme la presque totalité des mesures de décentralisation de l'économie et d'encouragement au secteur privé, tout cela reste à formuler, à faire voter, à s'appliquer surtout — à voir donc. Il n'en reste pas moins qu'un tel changement de vocabulaire ne peut être sans conséquences ; qu'il fait en tout cas écho à celui de Moscou ; que les dirigeants soulignent les relations privilégiées entre M. Gorbatchev et le général Jaruzelski ; qu'on explique à la commission du Plan que la NEP représentait en fait la conception léniniste de l'économie socialiste, et que tout l'habillage théorique, enfin, des réformes envisagées est déjà prêt.

Nous voulons aboutir à une situation de gouvernement par la loi, et non plus par le volontarisme », dit M. Czyrek en définissant ce mot de la langue de bois comme l'exercice pur d'une volonté *« ne tenant compte ni des lois du développement de la société ni des lois »* tout court. Le parti doit au contraire y être soumis et *« ne peut se comporter comme s'il était au-dessus d'elles »*, poursuit-il, en en venant à la notion de *« pluralisme socialiste »*.

C'est la clé de tout, une *« idée nouvelle »*, mais qui a simplement consisté, dit-il, à *« nous mettre d'accord avec la réalité en reconnaissant les différences d'idéologie et de conception »* qui existent en Pologne. Il ne s'agit pas pour le parti, affirme-t-il, de jeter le gant dans la bataille politique, mais de *« respecter les motivations et attitudes »* des citoyens, de tous ceux du moins qui acceptent la Constitution et la *« raison d'Etat »* polonaise — le non de code de l'alliance avec l'URSS.

Concrètement ? L'idée est d'*« accepter l'essence du pluralisme sans en accepter les règles du jeu qui sont de mise dans les Etats occidentaux »*, de ne permettre en conséquence ni *« surenchères »* ni *« affrontements »*, puisque ce pluralisme reconnu et octroyé doit concourir au contraire à l'*« entente nationale »*.

Dans Varsovie on commence à répéter que *« la différence entre le pluralisme socialiste et le pluralisme est la même qu'entre la chaise et la chaise électrique »*, mais, appuyé sur le développement — très contrôlé — d'associations indépendantes, le concept a une cohérence certaine. Le parti, bien sûr, reste en place. Il demeure l'unique centre de pouvoir, mais s'engage à respecter la loi — la sienne, celle de la République populaire — et multiplie les soupapes de sécurité en laissant s'organiser des forces politiques et en discutant avec certaines d'entre elles.

Que devient alors la dictature du prolétariat ? Aucun problème, car, *« si on lit bien Marx »*, ce concept *« ne désigne pas une façon d'exercer le pouvoir, mais la prise en compte comme dominants des intérêts d'une classe »* spécifique. Or, cette prise en compte peut se faire, comme le notait Marx à propos des Etats bourgeois, de manière dictatoriale ou démocratique, explique M. Czyrek, et, dans le cadre du pluralisme socialiste, l'Etat polonais *« doit avoir un caractère pan-national »* (réunir tout le monde), les intérêts des travailleurs continuant d'y dominer.

Interpréter la doctrine

« Nous respectons la doctrine, mais nous l'interprétons », conclut M. Czyrek, qui *« ne nie pas »* que la *perestroïka* de M. Gorbatchev ait *« beaucoup aidé »* la direction polonaise à proposer des réformes, annoncées, insiste-il toutefois, dès 1981. Que se passerait-il alors si M. Gorbatchev ou sa politique était mis en minorité ?

« Nous n'y croyons pas, répond-il sur un ton catégorique, *car la* perestroïka *ne relève pas du volontarisme, mais d'une situation concrète, et, quelles que soient ses difficultés de réalisation, il n'y a pas d'alternative à lui opposer. »*

Est-ce qu'il n'y en pas une : la stupidité ?

« Oui... mais ces temps sont révolus, rétorque le secrétaire à l'idéologie, car *« un Etat d'une telle importance ne peut se permettre le luxe de rester en arrière. Il doit aller de l'avant, car son rôle et ses fonctions l'imposent objectivement, et tous les hommes qui ont une tête pour penser en sont conscients en URSS. »*.

Une seule question — mais peut-être la plus importante — troublera très légèrement M. Czyrek : comment vaincre le scepticisme de la population ?

« C'est un problème, dit-il, *et il n'y aura pas d'autre solution que de le vaincre par les faits. »*

Et pourquoi pas en créant le choc psychologique d'un coup de téléphone à M. Walesa, puisque, après tout, M. Gorbatchev se porte très bien d'avoir appelé M. Sakharov ?

C'est « non », un « non » catégorique, argumenté de dix manières, mais jamais très rationnellement. Six ans après avoir été brisé par l'instauration de l'état de guerre, Solidarité fait toujours peur à ce pouvoir, bien que le syndicat dissous — on le verra dans un prochain article — ait beaucoup perdu de ses muscles et de ses possibilités.

BERNARD GUETTA.

(1) Introduite en 1921 sous Lénine et interrompue en 1928 par Staline, la NEP (Nouvelle Politique économique) avait été marquée par un retour partiel à l'économie de marché et au secteur privé.

Asie

CHINE

La « médiatisation » calculée du XIIIe congrès du PC

PÉKIN
de notre correspondant

C'est à un congrès du Parti *communiste décidément bien* inhabituel que les journalistes étrangers assistent depuis dimanche à Pékin. Jamais il n'avaient été si directement impliqués dans les manœuvres entre divers camps en présence au sommet de l'appareil, traditionnellement enclin au secret le plus épais. A croire que M. Deng Xiaoping, expert dans l'art de forger son image à l'étranger, les utilise pour parvenir à prendre, *comme il le souhaite, sa retraite* en laissant la direction des affaires aux technocrates de son choix. Car la balance semblait de plus en plus peser pour le départ de M. Deng *du comité permanent* du bureau politique, le jeudi 29 octobre, trois jours avant la clôture du congrès, le 1er novembre, après des déclarations d'universitaires au cours d'une conférence de presse où la question de la retraite de l'homme fort du régime est, bien entendu, revenue sur le tapis. Avec une unanimité qui manquait singulièrement de naturel, les trois universitaires, délégués au congrès, ont émis leur « *avis personnel* » dans des termes presque identiques : *« M. Deng devrait rester, mais je respecte sa décision et comprends qu'il y va de l'intérêt à long terme du parti et du pays qu'une nouvelle génération prenne la relève... »*

« Cela vous a plu ? »

Ce n'est pas une campagne électorale à l'occidentale que mènent les réformateurs, mais l'usage qu'ils font des médias y ressemble fortement. Les *centaines de millions de téléspectateurs* chinois ont accès aux images de ces reporters étrangers posant mille et une questions à des officiels sur des sujets jadis tabous. L'avalanche de « points de presse », organisés en marge du congrès sur tous les aspects des réformes contribue à maintenir une pression constante *sur ceux des délégués qui s'y* opposeraient ou souhaiteraient en tempérer le rythme.

Il y a dix ans, à quelques semaines près, un congrès du PC s'était tenu à Pékin sans que les interlocuteurs chinois des *journalistes étrangers daignent* le confirmer avant sa clôture. Aujourd'hui, les mêmes ou leurs remplaçants sont aux petits soins sans s'offusquer des questions les plus directes. *« Cela vous a plu ? »* vont jusqu'à demander certains, à l'issue de certaines conférences de presse...

L'atmosphère détendue a même eu raison de la réserve timide dans laquelle se cantonnaient les journalistes chinois. Un radio-reporter de Pékin a ainsi touché un point particulièrement sensible en posant des questions *sur l'embauche de « managers »* occidentaux pour remettre de l'ordre dans des entreprises chinoises, quitte à mettre à la porte des employés fainéants.

Des officiels ont dû s'expliquer sur les inégalités créées par les réformes, les prix qui grimpent, les menaces de mise en faillite et de licenciements, et même le sort de dissidents comme l'astrophysicien Fang Lizhi, exclu du Parti lors de la crise de l'hiver dernier.

Ce congrès n'apportera pas toutes les réponses aux débats *entre orthodoxes et réformateurs*, mais la publicité l'entourant provoquera à coup sûr des discussions animées dans les foyers chinois. Sans doute est-ce *là ce que souhaitaient les jeunes* technocrates décidés à rompre avec les méthodes de la vieille garde. Si tel n'était pas le message, pourquoi aurait-on parqué, dans le Grand Palais du peuple, bien en vue sur le chemin *emprunté deux fois par jour par* les journalistes étrangers, tournés vers la sortie, les fauteuils roulants servant à transporter les vieillards invalides de *la génération historique qui* vivent là leur dernier congrès ?

FRANCIS DERON.

MALAISIE : les tensions raciales

Multiplication des arrestations

Kuala-Lumpur. — La police a procédé, jeudi 29 octobre, à onze nouvelles arrestations, notamment parmi les membres de l'opposition, ce qui porte à soixante-quatorze le nombre de personnes arrêtées depuis la recrudescence des tensions entre les communautés malaise et chinoise (*le Monde* du 29 octobre).

Parmi les onze personnes interpellées figurent deux députés : MM. Lau Dak Kee, du Parti de l'action démocratique (opposition), et Ong Tin Kim, du parti Gerakan, membre de la coalition gouvernementale.

Mercredi, l'inspecteur général de la police Haniff Omar avait déclaré que ces arrestations avaient pour objet d'éviter des violations imminentes de la loi et de l'ordre. Le premier ministre, M. Mahathir, a, de son côté, accusé les dirigeants de l'opposition, de groupes religieux et d'autres formations, de déchaîner les passions raciales et de menacer la paix. *« Je pense comme la police que le gouvernement ne devait pas attendre jusqu'à ce que la violence éclate »*, a-t-il dit devant la chambre basse du Parlement.

Le gouvernement a invoqué des raisons identiques pour interdire la parution de trois journaux : le *Star* (quotidien de langue anglaise), *Sin Chew Jit Poh* (quotidien de langue chinoise) et *Watan* (hebdomadaire de langue malaise). Toutes les manifestations politiques ont également été interdites jusqu'à nouvel ordre. — *(AFP, Reuter.)*

PHILIPPINES

Trois Américains assassinés

Trois Américains ont été tués, mercredi 28 octobre, à proximité de la base américaine de Clark, au nord de Manille. Un Philippin, qui se portait au secours de l'un d'eux, a également été abattu par un commando de jeunes gens armés de pistolets. Ces meurtres ont été revendiqués, dans un coup de téléphone au bureau de l'AFP à Manille, par la brigade Alex-Boncayo, commando communiste spécialisé dans les assassinats. Quatre suspects ont été arrêtés, jeudi, dans la ville d'Angeles, proche de la base de Clark. Ils sont soupçonnés d'appartenir à la guérilla communiste. En outre, mercredi et jeudi, neuf Philippins — dont deux civils — ont été abattus en secteur urbain par des groupes de « moineaux », commandos communistes.

A la suite de l'assassinat de leurs trois ressortissants — deux sous-officiers d'active et un militaire retraité, — les Etats-Unis ont renforcé la sécurité autour de leurs bases. C'est la première fois, en effet, depuis 1974, que des Américains sont victimes d'attentats politiques. Les mouvements de personnel à l'extérieur des deux bases — Clark et Subic-Bay — ont notamment été soumis à de sévères restrictions.

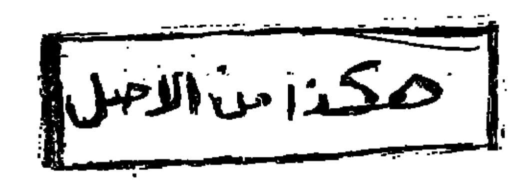
Ces meurtres sont intervenus alors que M. Michael Armacost, sous-secrétaire d'Etat américain, se trouvait en visite officielle à Manille (*le Monde* du 29 octobre). Le bail des bases américaines vient à expiration en 1991 et sa renégociation doit commencer l'an prochain. La présidente Aquino, qui s'est déclarée, jeudi, « *profondément désolée* » à la suite des attentats anti-américains, a annoncé l'ouverture d'une enquête. — *(AFP, AP, Reuter.)*

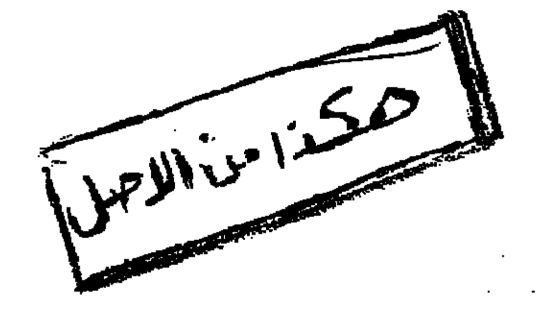
• **CORÉE DU SUD : 93 % de « oui » au référendum constitutionnel.** — La nouvelle Constitution destinée à permettre une élection présidentielle au suffrage universel direct a été adoptée à la majorité de 93 % des votants, a-t-on annoncé à Séoul de source officielle. La participation au référendum du 27 octobre a été de 78,2 %. La date de l'élection présidentielle a été fixée au 20 décembre. — *(AFP.)*

• **CAMBODGE : la Chine et les initiatives du prince Sihanouk.** — La Chine ne s'oppose pas à une rencontre entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, a déclaré, le mercredi 28 octobre, un porte-parole de l'ambassade chinoise à Bangkok. Le prince a, entre-temps, quitté la France, mercredi, pour Pékin puis poursuivra sur Pyongyang, où il est attendu samedi. Il doit regagner la France le 11 novembre. — *(AFP.)*

• **FIDJI : Sévères restrictions aux libertés.** — Le nouveau gouvernement militaire vient de se doter de pouvoirs importants en matière de détention sans jugement.

Aux termes d'un décret, publié le 24 octobre et signé par le colonel Sitiveni Rabuka, le gouvernement se donne également le droit de restreindre la liberté de mouvement et de domicile, suspend la liberté d'expression et limite les activités syndicales et politiques. — *(AFP.)*





Afrique

ALGÉRIE

Une nouvelle numérotation téléphonique

ALGER
de notre correspondant

Le 1er novembre à 0 heure, l'Algérie changera sa numérotation téléphonique. L'actuel plan de numérotage à six chiffres date de 1957. Sa capacité théorique est d'environ 800 000 numéros. Il est, selon les responsables du ministère des PTT, quasiment saturé. Faute de numéros disponibles pour mettre en place le nouveau système, le territoire national a été découpé en huit zones comprenant chacune plusieurs wilayas (départements) et identifiées par un indicatif à un chiffre allant de 2 à 9. Le nouveau plan permet donc d'augmenter la capacité théorique du parc actuel des numéros téléphoniques en la portant à 6,4 millions de numéros.

A l'intérieur d'une même zone, les usagers composeront le numéro à six chiffres de leur correspondant comme par le passé. D'une zone à l'autre, il devient nécessaire de composer le zéro, code d'accès à l'interzone suivi de l'indicatif (2 pour Alger, par exemple), puis le numéro d'appel à six chiffres de l'abonné demandé. Si la procédure ne change pas pour appeler l'étranger, en revanche, pour obtenir un correspondant en Algérie depuis l'étranger, il est impératif, après avoir composé l'indicatif de l'Algérie (213) de composer l'indicatif de zone précédant le numéro à six chiffres de l'abonné (1).

L'extension du nombre de numéros disponibles ne signifie pas cependant que les quelque 400 000 demandes en instance seront satisfaites *ipso facto*. Les équipements manquent cruellement. Tout ou presque est fabriqué en Algérie. L'Entreprise nationale des télécommunications (ENTC) produit dans son usine de Tlemcen les centraux et les postes téléphoniques. Une autre société nationale fabrique les câbles dans son unité d'Oued Smar près d'Alger. Seul, le matériel radio est importé. Mais l'ENTC, qui a une capacité de production de 65 000 lignes par an, n'en fournit que 20 000.

L'écart se creuse d'autant plus entre les demandes formulées et les moyens de les satisfaire que les PTT sont tributaires d'autres prestataires de services. C'est ainsi que l'administration devait prendre livraison l'an passé de cent trois bâtiments destinés à abriter des centraux téléphoniques. Deux seulement ont été réceptionnés... Le temps moyen d'attente pour l'installation d'une ligne téléphonique est actuellement de sept ans en Algérie, où il n'y a que 2,7 téléphones pour 100 habitants, alors que selon les normes internationales et le niveau du PNB, il devrait y en avoir au moins 8.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) Entre l'indicatif de l'Algérie (213) et le numéro à six chiffres de l'abonné, il convient, à partir de la France, de composer le 2 pour Alger, Boumerdès, Tipaza ; le 3 pour Blida, Chlef, Tizou-Ouzou, Ain-Defla, Bouira, Medea, Djelfa ; le 4 pour Constantine, Mila, Oum-el-Bonaghi, Khenchela, Batna, Biskra, El-Oued ; le 5 pour Bejaia, Sétif, Jijel, Bordj-Bou-Arreridj, M'Sila ; le 6 pour Oran, Mostaganem, Relizane, Mascara ; le 7 pour Ain-Temouchent, Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen, Saïda, Naama, el Bayath, Béchar, Tindouf, Adrar, Tiaret, Tissensilt ; le 8 pour Annaba, Skikda, El-Tarf, Guelma, Souk-Ahras, Tébessa ; le 9 pour Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, Illizi, Tamanrasset.

Avant son départ en exil

Mme Oufkir souhaite rencontrer le roi

Aucun commentaire officiel n'avait été fait dans la matinée du mercredi 28 octobre à Rabat après l'annonce par les autorités d'Ottawa du prochain départ de la famille Oufkir au Canada. (*Nos dernières éditions datées du 28 octobre.*) Tout en ayant donné leur accord de principe pour cette libération, les autorités marocaines préféraient qu'elle se fasse discrètement et personne, parmi les négociateurs, ne désirait qu'elle soit annoncée au préalable.

Les dernières difficultés qui avaient trait aux moyens financiers dont disposerait la famille Oufkir au Canada semblent levées. Avant sa mort dramatique en 1972, le général Oufkir avait de la fortune au Maroc. En attendant la réalisation de certains de ces biens, le Trésor marocain serait prêt à consentir une avance.

Un élément nouveau a cependant retardé le départ des Oufkir, un moment prévu pour samedi dernier : Mme Oufkir souhaite rencontrer le roi Hassan II. On ignore quel sort le souverain entend réserver à la demande d'audience de la veuve de l'homme qui organisa la tentative d'attentat contre lui il y a quinze ans.

J. G.

MAURITANIE

Les autorités annoncent la découverte d'un complot

Nouakchott. – Un complot visant à renverser le gouvernement et impliquant des militaires proches du chef de l'Etat a été déjoué le 22 octobre dernier en Mauritanie, a-t-on annoncé, mercredi 28 octobre, à Nouakchott.

Un communiqué du ministère de l'intérieur cite parmi les instigateurs trois hommes proches de l'entourage du président mauritanien, le colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya : l'adjoint du chef de cabinet militaire, le chef d'escadron de la garde présidentielle et l'officier de permanence de l'état-major national.

Cette « *tentative de renversement du pouvoir* » est « *un crime contre la collectivité nationale tout entière* », car elle « *aurait inéluctablement coûté très cher en vies humaines si elle n'avait été déjouée avant le début de son exécution* », indique le communiqué.

Selon des sources dignes de foi à Dakar, une vingtaine d'arrestations auraient été opérées au sein de la communauté négro-africaine, parmi des cadres militaires et civils, après la découverte de ce complot.

Selon les mêmes sources, la frontière terrestre entre la Mauritanie et le Sénégal est fermée depuis lundi à l'initiative des autorités sénégalaises. Celles-ci craignent l'extension sur leur territoire d'une épidémie de fièvre jaune qui s'est déclarée dans le sud mauritanien. A la suite de cette mesure, les autorités mauritaniennes ont fermé à leur tour leur frontière terrestre, où elles ont mis en place un dispositif militaire important, indique-t-on à Dakar.

L'an dernier, la Mauritanie avait connu une vive agitation de la communauté négro-africaine. Cette agitation (incendie de voitures officielles et mise à sac de bâtiments publics et privés à Nouakchott et à Nouadhibou) avait conduit à l'arrestation de nombreux cadres et militants d'organisations clandestines noires. Ceux-ci avaient été condamnés à des peines allant de six mois à cinq ans de prison pour « *atteinte à l'unité nationale* ».

Le colonel Ould Taya, dans une interview à l'AFP, a estimé que l'agitation négro-africaine était menée par des mouvements basés à l'extérieur du pays, mais ne bénéficiant pas pour autant du soutien des gouvernements de pays d'Afrique noire. – (*AFP.*)

● **TCHAD : démenti sur la présence à N'Djamena du colonel Garang.** – Le Mouvement de libération des peuples du Soudan (SPLM) a démenti mercredi 28 octobre les informations publiées la veille à Khartoum selon lesquelles leur dirigeant, le colonel Garang, se serait rendu au Tchad en quête du soutien de N'Djamena (*le Monde* du 28 octobre). Selon le SPLM, « *le colonel Garang n'a jamais quitté la brousse depuis qu'il est rentré au Sud-Soudan après ses voyages en Ouganda et au Kenya le mois dernier* ». – (*AFP.*)

Proche-Orient

A l'université de Bethléem (Cisjordanie)

Deux étudiants palestiniens blessés lors d'une manifestation

Jérusalem. – Deux étudiants palestiniens de l'université de Bethléem (mille huit cents étudiants), en Cisjordanie occupée, ont été blessés, dont l'un très grièvement, par des militaires israéliens, mercredi 28 octobre, lors de la dispersion d'une manifestation favorable à l'OLP.

Ishak Abou Srour, vingt-deux ans, était, dans la soirée, dans un état « *très grave* », a-t-on indiqué de source hospitalière israélienne. Atteint à la tête par une balle de petit calibre, il avait été transporté à l'hôpital Hadassah, à Jérusalem, et n'avait pas repris connaissance mercredi soir.

La balle a été tirée par un fusil à lunette, couramment utilisé par l'armée israélienne lors de la dispersion des manifestations, a-t-on appris de source palestinienne.

Plusieurs centaines d'étudiants s'étaient rassemblés pour marquer le trente et unième anniversaire du massacre de Kafr-Kassem, un village arabe israélien dont quarante-neuf de ses habitants avaient été tués de sang-froid par des gardes-frontières israéliens, le 29 octobre 1956. Selon un porte-parole militaire israélien, les étudiants ont hissé un drapeau palestinien, édifié des barricades rudimentaires dans les rues avoisinant le campus. Ils ont jeté des bouteilles incendiaires et des pierres sur les forces de l'ordre.

Les militaires ont d'abord riposté en lançant des grenades lacrymogènes et en tirant des balles en caoutchouc. Puis ils ont procédé à des tirs de semonce avant de tirer des balles réelles en direction des « meneurs », a indiqué le porte-parole.

D'autre part, trois soldats israéliens, condamnés à trois mois de prison ferme par un tribunal militaire pour avoir fait subir des sévices à un Palestinien, ont été graciés, il y a quelques jours, a révélé, mercredi, le quotidien israélien *Haaretz* (indépendant).

Ils avaient sauvagement battu, le 12 avril, un automobiliste, Sirhan Abou Salik, originaire de la région de Gaza, qui avait refusé d'éteindre des pneus incendiés par des manifestants palestiniens sur une route. Ils l'avaient amené de force dans leur unité, déshabillé et avaient placé sa tête dans la cuvette des toilettes. – (*AFP.*)

● **LIBAN : un responsable du PSNS assassiné à Beyrouth-Ouest.** – M. Habib Kayrouz, un haut responsable du Parti social national syrien (PSNS, parti libanais laïc prosyrien) a été assassiné jeudi 22 octobre à Beyrouth-Ouest. Selon la police, quatre miliciens ont tiré une rafale de fusil-mitrailleur sur la victime qui se faisait raser la barbe dans un salon de coiffure du quartier Hamra à Beyrouth-Ouest, le tuant sur le coup.

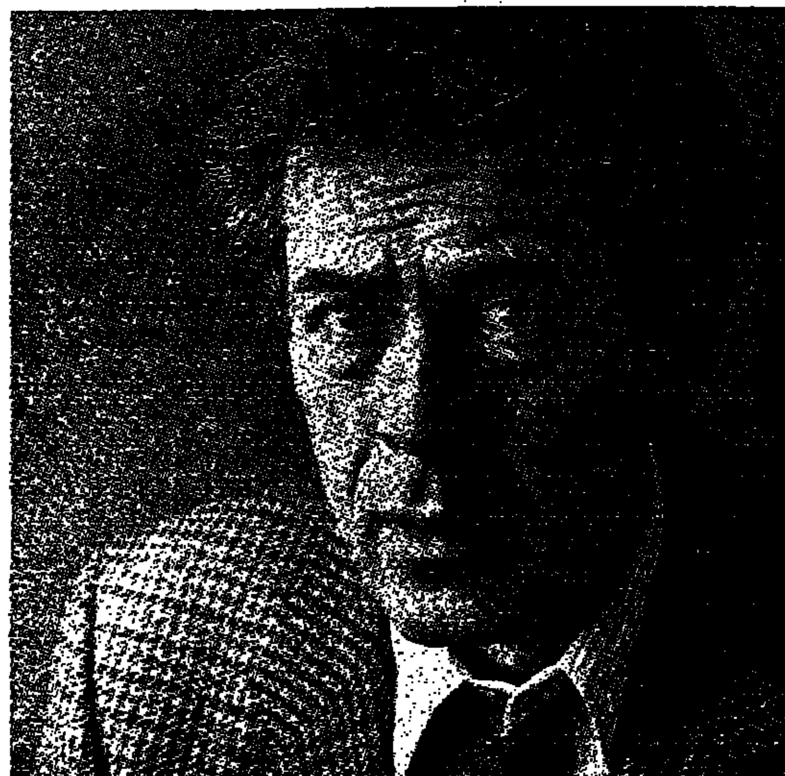
Habib Kayrouz était responsable du département de l'information de la tendance dirigée par M. Issam Mahayri, que des affrontements meurtriers avaient opposé en septembre à la tendance conduite par M. Gebrane Jreij, dans les régions de Koura (Liban-Nord) et de la Bekaa (centre du pays).

Un communiqué des partisans de M. Mahayri avait accusé, la semaine dernière, la faction rivale, d'avoir assassiné deux des leurs, dans ces deux régions. Le PSNS s'est scindé en deux en janvier 1987. – (*AFP.*)

● **IRAN : Exécution de cinq trafiquants de drogue.** – Cinq trafiquants de drogue iraniens ont été exécutés lundi 26 octobre à Machad, dans la province du Khorassan (nord-est de l'Iran). Selon la radion de Télévision, les cinq hommes reconnus coupables de « *possession et de trafic de drogue sur une vaste échelle* », ont été exécutés après approbation du Conseil supérieur de la justice.

● **Réouverture d'une section consulaire soviétique à Alexandrie.** – Le consulat d'Union soviétique à Alexandrie a été rouvert, dimanche 25 octobre, après une fermeture de près de six ans. La section consulaire soviétique dans la ville de Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez, sera également rouverte le 27 octobre. Les deux sections consulaires avaient été fermées, le 15 septembre 1981, sous le régime du président Anouar El Sadate, à la suite de l'expulsion d'Egypte de deux cent quarante-trois ressortissants soviétiques, dont l'ambassadeur Vladimir Poliakov, six diplomates et des journalistes. – (*AFP.*)





Proche-Orient

Le conflit du Golfe

Reprise massive des raids irakiens

Le face-à-face américano-iranien, qui a vu alterner ces dernières semaines attaques de pétroliers koweïto-américains et destructions d'embarcations ou de plates-formes iraniennes dans le Golfe, a fait place depuis deux jours à la reprise des affrontements directs entre l'Iran et l'Irak, avec notamment une recrudescence, depuis mardi 27 octobre, des raids irakiens contre des installations économiques et contre des pétroliers iraniens.

Après avoir affirmé avoir atteint, dans la nuit de mardi à mercredi, trois pétroliers au large des côtes iraniennes, Bagdad a fait état de raids, mercredi, contre des objectifs économiques en Iran, dont une raffinerie au nord de Chiraz et une usine pétrochimique à l'est de cette ville, ainsi que contre des installations d'un champ pétrolifère dans le sud-ouest du pays. Selon Téhéran, les bombardements irakiens ont en fait touché des zones résidentielles, tuant près de vingt personnes. Les Iraniens ont, à la suite de ces raids, demandé à la population irakienne d'évacuer les régions proches d'objectifs militaires ou économiques. Peu après, l'état-major irakien annonçait un violent bombardement de Bassorah par l'artillerie à longue portée iranienne.

Cette nouvelle flambée s'est accompagnée d'une escalade dans la guerre des communiqués. Les Irakiens se sont déclarés résolus à poursuivre leurs opérations contre l'appareil économique iranien jusqu'à ce que Téhéran accepte une *« paix globale »*. Au-delà des représailles aux bombardements irakiens, le président iranien Ali Khamenei a, pour sa part, évoqué la menace d'une fermeture du détroit d'Ormuz au cas où les alliés des Etats-Unis accepteraient de suivre Washington dans son embargo commercial contre l'Iran. *« Le jour où l'Iran ne pourra plus utiliser le détroit d'Ormuz, il en interdira l'accès à tous les navires »*, a-t-il dit. La RFA a déjà fait savoir qu'elle ne s'associerait pas aux mesures décidées par Washington (*le Monde* du 28 octobre).

La tournée de M. Vorontsov

La région est, parallèlement, le théâtre d'une intense activité diplomatique, Téhéran et Bagdad ayant récemment dépêché des émissaires dans plusieurs pays, tandis que le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Youli Vorontsov, était reçu mercredi en Irak avant de poursuivre une tournée qui le mènera au Koweït puis à Téhéran, avec, pour objectif, *« d'utiliser toutes les possibilités en vue d'appliquer la résolution 598 »* du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 20 juillet dernier et qui exige un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak. Cette visite intervient alors que l'on assiste à un réchauffement des relations soviéto-iraniennes et, en contrepartie, à une certaine détérioration des rapports entre Moscou et Bagdad, qui a reproché publiquement à l'URSS son *« ton conciliant à l'égard de l'Iran »*. En réponse, le Kremlin a juré qu'il n'abandonnerait *« jamais ses amis »*.

D'autre part, un incendie a endommagé mercredi un oléoduc saoudien desservant un gisement *offshore* dans le Golfe. Il se serait agi, selon l'Aramco, d'un accident provoqué par un navire de ravitaillement. — *(AFP, Reuter.)*

Le prix du journalisme 1987 de l'OIJ à Jean-Paul Kauffmann

Mme Joëlle Kauffmann, l'épouse du journaliste français Jean-Paul Kauffmann détenu depuis le 22 mai 1985 au Liban, a reçu en son nom, mercredi 28 octobre, le prix de l'Organisation internationale des journalistes (OIJ), lors d'une cérémonie au siège de l'UNESCO à Paris.

Mme Kauffmann a lancé un nouvel appel pour la libération de son mari et des autres otages détenus au Liban. *« Je vous en supplie, aidez-nous »*, a-t-elle lancé, la voix brisée par l'émotion, en s'adressant aux personnalités présentes, parmi lesquelles le directeur général sortant de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, l'épouse du président de la République, Mme Danielle Mitterrand, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, ainsi que de nombreux journalistes.

Mme Kauffmann a évoqué le cas des autres Français, otages au Liban, les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine, les journalistes Jean-Louis Normandin et Roger Auque, et le chercheur Michel Seurat, dont l'exécution a été annoncée en mars 1986 sans que son corps ait jamais été retrouvé.

L'épouse du journaliste de *l'Evénement du jeudi* a également mentionné le plus ancien otage occidental, le journaliste américain Terry Anderson, enlevé le 16 mars 1985, dont les amis fêtaient mercredi le quarantième anniversaire à Washington. *« Happy birthday, Terry ! »*, a lancé Mme Kauffmann, qui s'est déclarée *« solidaire de toutes les femmes des pays en guerre »*.

Amériques

Après la réunion de cinq ministres des pays d'Amérique centrale

Le gouvernement du Nicaragua maintient son refus de négocier avec la Contra

Les ministres des affaires étrangères du Costa-Rica, du Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua sont convenus, à l'issue d'une réunion de deux jours à San-José, les 27 et 28 octobre, de fixer au 5 novembre la date d'entrée en vigueur des cinq principaux points des accords de paix signés le 7 août à Guatemala.

La Commission internationale de vérification pourra donc se rendre sur place à partir de cette date pour s'assurer que les pays signataires ont respecté leur engagement concernant l'amnistie, le cessez-le-feu, la démocratisation et l'interruption de l'aide étrangère aux mouvements de guérilla.

SAN-JOSE
de notre correspondant en Amérique centrale

Les pays d'Amérique centrale ont fait part de leur *« satisfaction »* à propos des *« progrès enregistrés »* dans l'application des accords de paix. Tout indique pourtant qu'il s'agit d'un optimisme de façade et que l'intransigeance du Honduras et du Nicaragua pourrait causer l'échec du plan du président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, qui vient de recevoir le prix Nobel de la paix pour ses efforts en vue de mettre fin à la guerre dans la région.

M. Arias a reçu mardi en tête à tête le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto, pour tenter de le convaincre de la nécessité d'une négociation avec la Contra. Le ministre a réitéré la position de son gouvernement, qui s'oppose à toute forme de dialogue avec les *« mercenaires du président Reagan »*, y compris par l'intermédiaire de l'archevêque de Managua, le cardinal Obando (celui-ci a rencontré à New-York, au cours du week-end, une représentante de la Contra, Mme Azucena Ferrey).

S'adressant à la presse, M. d'Escoto a expliqué que la Contra, à la différence de la guérilla salvadorienne, n'était pas un *« mouvement insurrectionnel authentique »*. Il a qualifié les rebelles nicaraguayens de *« force irrégulière qui détruit sur l'ordre d'une puissance étrangère »*. De plus, pour expliquer le refus de son gouvernement, il a rappelé que le plan de paix exigeait seulement l'ouverture d'un dialogue avec l'opposition non armée, ce que, a-t-il fait remarquer, *« nous faisons à l'heure actuelle »*.

Les arguments de M. d'Escoto n'ont pas convaincu ses collègues des autres pays, ni le président Arias, qui a fait part de sa déception devant l'attitude de Managua. *« Dans le cas du Nicaragua*, a-t-il dit, *nous sommes dans l'impasse, et il est évident que le cessez-le-feu décrété unilatéralement par le gouvernement sandiniste ne fonctionne pas. »* Le représentant du Salvador, M. Acevedo Peralta, a eu, lui aussi, des mots de reproche pour le Nicaragua, qu'il a accusé de continuer à aider la guérilla salvadorienne.

Le Salvador, qui a adopté mardi un loi d'amnistie qualifiée de « généreuse » par M. Acevedo, pourrait libérer ses huit cents prisonniers politiques (chiffre donné par le ministre), à partir de la semaine prochaine, a affirmé ce dernier. *« Nous espérons que le Nicaragua va en faire autant avec ses dix mille prisonniers ! »* Les sandinistes, qui n'ont pas encore décrété d'amnistie, se sont engagés à le faire avant le 5 novembre, mais tout indique qu'elle sera sélective (les « contras » pris les armes à la main et les anciens membres de la garde nationale arrêtés après la chute de la dictature de Somoza pourraient en être exclus).

Etrange chantage

Le Nicaragua, qui a néanmoins rempli certains des engagements pris dans le cadre du plan de paix, (réouverture du journal d'opposition *la Prensa* et de la radio catholique, etc.), n'est pas le seul à traîner les pieds. Le Honduras reste le principal obstacle dans l'application des accords de Guatemala. C'est le seul des cinq signataires à n'avoir pas encore constitué de commission de réconciliation nationale. D'autre part, après s'être obstiné pendant longtemps à nier, contre toute évidence, l'existence de camps de la Contra sur son territoire, le Honduras soumet aujourd'hui le Nicaragua à un étrange chantage. *« Nous démantèlerons les camps de la Contra*, dit le ministre hondurien des affaires étrangères, M. Lopez Contreras, *lorsque le Nicaragua aura décrété une amnistie et un véritable cessez-le-feu. »*

Les diplomates costariciens, qui se démènent pour rapprocher les différentes parties, n'excluent pas un revirement du Nicaragua dans les jours précédant la date limite du 5 novembre. Les sandinistes, espèrent-ils, pourraient faire un geste « spectaculaire » comme lever l'état d'urgence en vigueur depuis cinq ans ou même trouver une formule acceptable pour négocier, sans doute indirectement, avec la Contra.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● RECTIFICATIF. — Au début de l'article d'André Fontaine consacré hier au Brésil, une erreur de ponctuation et l'omission d'un mot (*dans*) ont pu faire croire que le barrage d'Itaipu, le plus grand du monde, se trouvait au milieu d'une *« forêt qui n'a pas tout à fait oublié sa virginité »*. En réalité ce sont les chutes de l'Iguaçu, à quelques kilomètres de là, qui sont entourées par la forêt.

PÉROU

L'étatisation du système bancaire continue de soulever une vive opposition

LIMA
de notre correspondante

Il y a juste trois mois, le président Alan Garcia annonçait l'étatisation du système bancaire. La nouvelle stupéfiait non seulement les propriétaires des banques, les chefs d'entreprise et la droite en général, mais aussi de nombreux leaders de l'APRA, le parti au pouvoir, qui étaient mis devant le fait accompli. Le projet approuvé par la Chambre des députés a cependant été largement modifié par le Sénat. *« Il ne s'agit pas d'une étatisation du système financier*, précise Luis Alberto Sanchez, vice-président de la République, *mais de la participation de l'Etat dans l'activité bancaire privée... »*

Hybride et ambiguë, la loi prévoit que l'Etat se réservera 70 % des institutions financières de la capitale, 30 % des établissements régionaux et, éventuellement, 51 % des compagnies d'assurances.

Les banquiers ont exploité au maximum les confusions de la loi pour en tordre l'esprit : un des articles autorisant la vente d'actions, plusieurs banques, et particulièrement l'important Banco de Credito, ont cédé un important pourcentage d'actions à leurs propres employés pour échapper à l'étatisation. La CONASEV, commission chargée de superviser les opérations de bourse, a déclaré illégale cette vente.

Le président Garcia a annoncé qu'en ce qui le concerne : « La page est tournée. Il revient au pouvoir judiciaire de fixer, avant six mois, le juste prix des entreprises expropriées. » La guérilla juridique va donc succéder à la résistance, parfois physique, des banquiers et de leurs employés. Le président des banquiers, Francisco Pardo Mesons, a campé dans son bureau de la Mercantil pendant près de trois mois. Son personnel portait un crêpe noir en brassard et le drapeau péruvien était en berne. Tous les soirs, amis et chefs d'entreprise organisaient de petits meetings devant la banque, scandant *« Y va a caer, y va a caer »* (il va tomber...).

Pardo Mesones a déclaré, dimanche, que, comme le président Garcia avait fait amende honorable et s'en remettait au pouvoir judiciaire, il abandonnait la résistance physique. Il semble aussi certain que des négociations entre banquiers et fonctionnaires du gouvernement ont eu lieu.

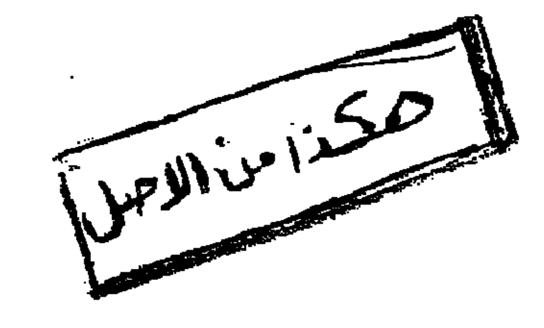
Violation de la Constitution

Mais la facture politique de l'étatisation du système financier sera en tout cas lourde à payer pour le régime social-démocrate. *« En soixante ans de présence active, l'APRA n'avait jamais commis une telle bévue »*, entend-on commenter dans la capitale.

D'une part, cette mesure a démontré que les décisions de la plus grande importance ne sont pas prises en accord avec le parti au pouvoir ou en application d'un programme de gouvernement, mais suivant l'inspiration du chef de l'Etat. D'autre part, elle a permis à la droite de se rassembler pour consituer un grand mouvement anti-apriste et anti-communiste dans la perspective de l'élection présidentielle de 1990. Enfin, cette mesure a entamé la crédibilité du président Garcia. Il avait maintes fois affirmé qu'il ne toucherait pas au système financier. Non seulement, il s'y est attaqué, mais il l'a fait en violation de la Constitution — la banque étrangère ne peut avoir un statut qui la favorise — et des propres mécanismes d'application de la loi d'étatisation.

Dans ce contexte, certains agitent le fantôme de la guerre civile, d'autres le putsch militaire, et face à la détérioration de la situation, c'est encore le Sentier lumineux qui marque des points.

NICOLE BONNET.



Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

ÉDUCATION NATIONALE : M. Monory souhaite une loi de programmation

Une partie du budget de l'éducation nationale a été rejetée, le mercredi 28 octobre, à l'Assemblée nationale, à la suite d'une erreur de la majorité. Les députés UDF et RPR présents dans l'hémicycle ont oublié de tourner les clefs d'une travée, provoquant le rejet du titre IV (interventions publiques), qui concerne pour l'essentiel les aides à l'enseignement privé.

Ce n'est pas la première fois qu'une bévue de ce genre est commise. Le 20 juin dernier, le projet de loi Séguin sur le financement de la Sécurité sociale avait été également repoussé à la suite d'une erreur de manipulation de clef. Le gouvernement pourra, toutefois, faire rectifier ce vote le 13 novembre en demandant une seconde délibération. Pour le reste, la majorité a voté les crédits de M. René Monory. Les oppositions de gauche et d'extrême droite ont voté contre.

D'un montant total de 175 088 millions de francs, ce budget enregistre une progression de 4 % (le double de l'année dernière) et il représente 14,56 % du budget général de la nation, ce qui le place en tête avec les crédits du ministère de la défense. L'essentiel de ce budget concerne la gestion des personnels. La loi de finances 1988 créé quatre mille nouveaux postes de professeurs de lycée et quatre cents postes d'instituteurs.

Ce budget ouvre également des crédits pour la poursuite du plan de revalorisation des instituteurs et pour la promotion des PEGC dans le corps des certifiés. En outre, le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes se poursuit avec de nouveaux crédits pour un montant de 40 millions de francs.

Contrairement à ce qui s'était passé l'année dernière, l'hémicycle a connu le plus grand calme. M. **Jean-Claude Martinez** (FN, Hérault) rapporteur spécial de la commission des finances – l'homme par qui le scandale était arrivé, – a prononcé un discours expurgé des provocations dont il avait copieusement nourri son rapport un an auparavant. Le député du Front national avait à l'époque violemment attaqué les enseignants et leurs syndicats, provoquant un tollé sur les bancs de la gauche mais également de la droite.

Le repentir implicite de M. Martinez n'a pas été récompensé. En signe de protestation contre le fait que le rapport sur ce budget lui ait été à nouveau confié, les députés socialistes, à l'exception d'un observateur, ont quitté l'hémicycle au moment où le rapporteur a pris la parole. Les élus communistes n'ont, quant à eux, rejoint leur bancs qu'à la fin de l'intervention.

C'est donc devant un hémicycle quasi désert que le député de l'Hérault a attiré l'attention du ministre sur *« la réalité stupéfiante et angoissante »* de l'éducation nationale : *« Deux tendances se dégagent à long terme : on va manquer de professeurs, on va avoir ou trop ou pas assez d'élèves. »* Le député ne devait toutefois pas laisser passer l'occasion d'égratigner les *« forces syndicales et idéologiques »*, au premier rang desquelles figure, selon lui, la FEN. *« Ce budget maintient la reconnaissance dont bénéficient les appareils idéologiques, même si vous donnez certains coups de ciseaux nécessaires »*, a-t-il protesté.

C'est sans grand enthousiasme que M. **René Couanau** (UDF, Ille-et-Vilaine), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, a approuvé les crédits de M. Monory. *« Ce budget nous laisse plus espérer qu'il ne nous apporte. »*

Le rapporteur a notamment regretté la suppression de cinq cent quatre-vingt-quatre emplois du personnel non enseignant : *« C'est un choix dont je ne suis pas sûr qu'il soit totalement cohérent avec votre volonté de décentraliser les responsabilités. »*

Le financement par les régions

S'agissant de l'enseignement privé, il s'est félicité des rattrapages opérés par ce budget.

« Vous faites un effort appréciable mais il faut aller encore plus loin afin de réduire les iniquités », a insisté pour sa part M. **Jacques Barrot.** Le président de la commission des affaires sociales a également estimé que la formation des directeurs d'établissements serait une excellente chose si l'on savait où se trouvaient les crédits.

C'est *« sans favoritisme ni brimade »* que le ministre a affirmé vouloir traiter l'enseignement privé. 300 millions de francs ont déjà été consacrés à l'informatique à l'école, a-t-il rappelé. Huit cents emplois supplémentaires sont prévus. Quant au rattrapage du forfait d'externat, M. Alain Juppé avait annoncé lors de la discussion de la première partie de la loi de finances, un rattrapage en trois ans (au lieu de cinq) et une rallonge de 100 millions de francs pour le forfait d'externat (soit 250 millions au total).

La question du financement par les régions de la politique éducative a également été soulevée avec une certaine solennité. Le président UDF du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, *M. Jean-Claude Gaudin* a interpellé le ministre au nom des vingt-six présidents de région : *« A quoi servirait d'avoir transféré des compétences aux régions si les moyens ne suivent pas ? L'honnêteté intellectuelle commande de dire que le gouvernement socialiste à généralement fait ce qu'il fallait sauf dans le cas des lycées. »* M. Gaudin a demandé une enveloppe supplémentaire de 200 millions pour les régions.

M. Monory, tout en se montrant soucieux de ce problème, a déclaré qu'il était incapable de donner des assurances à M. Gaudin au sujet de sa demande de rallonge budgétaire. Le ministre a confirmé que le collectif budgétaire de la fin de l'année comportera bien un milliard d'autorisation de programme et 500 millions de crédits de paiement.

Le ministre de l'éducation nationale a d'autre part déclaré à la tribune que l'éducation nationale *« avait besoin d'un plan »*. *« Je souhaite qu'il devienne une véritable loi-programme – comme cela s'est passé pour la défense – une loi contraignante pour les cinq ou six prochaines années. »*

Pour le président du groupe socialiste, **M. Pierre Joxe**, que l'évocation du plan ne pouvait laisser insensible, *« c'est une bonne chose »*. Mais pour lui cette annonce c'est *« trop ou trop peu : si vous vous bornez à prononcer quelques bonnes paroles, ce projet apparaitra comme seulement électoral et vous aurez gâché une bonne idée »*. Le député socialiste a donc demandé des précisions.

Le ministre a répondu que les choses étaient encore à l'étude mais les grandes lignes concerneraient la programmation du recrutement des professeurs, du point de vue de la qualité et de la quantité, la revalorisation de la condition enseignante, le problème des bourses, etc. *« Il faut traiter l'éducation nationale comme une grande dame, dans la durée, en se fondant sur des prévisions »*, a poursuivi le ministre en précisant que le rapport qu'il avait demandé sera publié à la fin de l'année et qu'un grand débat public devrait ensuite avoir lieu.

Les députés socialistes ont jugé ces explications trop courtes pour emporter leur adhésion. *« Demain on rasera gratis !*, a ironisé M. **Guy Hermier** (PCF, Bouches-du-Rhône). *« Votre priorité* [à la formation] *n'est que poudre aux yeux (...). La véritable priorité du gouvernement c'est le surarmement de la France (...). C'est avec obstination que vous cherchez à mettre en place le système éducatif concurrentiel, élitiste, ségrégatif annoncé dans le programme UDF-RPR. »*

« Le plus surprenant pour **M. Jean-Claude Cassaing** (PS, Corrèze) *est que ce budget, de l'aveu du ministre, n'ait aucune relation avec le rapport de société qui a été annoncé ni avec le plan pour l'avenir. Comment pouvez-vous ainsi ignorer les questions que ces documents vont immanquablement, soulever ? »*

Quant à **M. Augustin Bonrepaux** (PS, Ariège) il estime que l'enseignement privé bénéficie d'un traitement de faveur inacceptable. M. Monory a récusé ce procès d'intention qui lui donnait l'impression, a-t-il dit, de se retrouver *« vingt ans en arrière »*. Constatant les récriminations de la droite et de la gauche, les premiers demandant plus pour le privé, les autres moins, le ministre a estimé qu'il se trouvait sans doute sur la bonne voie : celle du juste milieu...

PIERRE SERVENT.

● **PRÉCISION.** – Un « mastic » a compliqué la lecture du compte rendu du débat, à l'Assemblée nationale, sur les privatisations, publié dans *le Monde* du 29 octobre. Des extraits des interventions de M. Edouard Balladur, Pierre Joxe (PS) et Georges Tranchant (RPR) ont été malencontreusement mélangés. Heureusement, pour aider nos lecteurs à corriger d'eux-mêmes, le nom ou le titre de l'intervenant figurait au début de chaque paragraphe. Il y avait une seule exception particulièrement fâcheuse : il convient donc de préciser que les accusations proférées contre certains socialistes d'avoir spéculé, en 1981-1982, sur les cours des actions des entreprises nationales, n'émanent, bien entendu, pas de M. Pierre Joxe mais de M. Georges Tranchant. C'est aussi à ce dernier que M. Jacques Chaban-Delmas a retiré la parole.

SPORTS : le Loto suffira-t-il ?

L'Assemblée nationale a adopté, le mardi 27 octobre, les crédits du budget du ministère de la jeunesse et des sports. D'un montant de 2 200,9 millions de francs, ils sont en augmentation de 0,79 % sur l'an dernier et représentent 0,18 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat. Les députés du RPR et de l'UDF les ont approuvés. Ceux du PS et du PC ont voté contre. Ceux du Front national se sont abstenus.

Il est des traditions plus fortes que l'alternance politique. L'Etat ne se résout pas à donner au sport l'argent dont il aurait besoin, et, pour faire l'appoint, il « tape » dans toutes les poches possibles, et d'abord dans celles des parieurs. Hier, c'était la droite qui se plaignait du *« désengagement de l'Etat »* ; aujourd'hui, c'est la gauche. Un brevet de constance doit toutefois être décerné à **M. Georges Hage** (PC, Nord), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, qui, depuis des années, avec la même fièvre, s'élève contre cette constance financière des gouvernements successifs.

M. Alain Calmat (PS, Cher) avait trop subi, du temps où il était ministre des sports de M. Fabius, les avanies de M. Christian Bergelin pour qu'il ne renvoie pas l'ascenseur à son successeur. *« Pendant cinq ans, vous étiez l'homme de la démagogie, pour lequel jamais un budget n'avait été trop mauvais. En 1986, vous êtes devenu l'homme de la récession. Aujourd'hui, vous êtes l'homme de la manipulation. »* Ainsi, le député socialiste affirme que si lui, quand il était au gouvernement, avait prévu des recettes provenant du Loto sportif inférieures à ce qu'elles furent finalement, l'actuel secrétaire d'Etat à la jeunesse et au sport *« les surévalue pour faire croire que les financements extra-budgétaires s'accroissent en 1987 »*. *« Le Loto sportif*, ajoute M. Calmat, *rapportera au mieux 500 millions de francs, soit 220 millions de moins que vos prévisions fantaisistes. »*

M. Hage fait, bien entendu, la même analyse. Ainsi, pour les Jeux olympiques, il explique que, lors de la préparation de ceux de 1984, 16 millions de francs avaient été accordés par l'Etat, alors que pour ceux de 1988 il n'y a que 10 millions. *« Il n'y a rien pour les Jeux d'Albertville, si ce n'est 100 millions au budget du Fonds national de financement du sport, financé non par l'Etat, mais par un prélèvement sur les jeux de hasard. »* Cette situation inquiète même quelques élus de la majorité. Ainsi, **M. Roger Corrèze** (RPR, Loir-et-Cher) reconnaît qu'il lui *« incombe d'avoir un comportement majoritaire »*, mais se plaint de *« zones d'ombre »* et demande à M. Bergelin *« si les gains du Loto sportif seront à la hauteur de* [ses] *prévisions »*. *« N'est-il pas temps de limiter la proportion des fonds extra-budgétaires de l'ensemble du budget de la jeunesse et des sports ? »*

Cela serait difficile, puisque ce sont eux qui permettent à **M. Eric Raoult** (RPR, Seine-Saint-Denis), rapporteur de la commission des finances, d'affirmer que l'aide de l'Etat au sport a augmenté de 35 % par rapport à 1986. De toute façon, pour M. Bergelin, il s'agit d'une *« querelle byzantine »*, car, *« ce qui importe, c'est d'accroître les recettes destinées au sport quelles qu'en soient la nature et l'origine »*.

Le montant des crédits est une chose, leur utilisation en est une autre. Là aussi, le secrétaire d'Etat doit faire face aux vives critiques de la gauche contre la diminution des subventions aux associations d'éducation populaire et même aux inquiétudes de quelques élus de la majorité devant leur nouvelle procédure d'attribution, qui laisse un grand pouvoir d'appréciation aux préfets. Il avait, toutefois, une bonne nouvelle à ajouter : *« Après négociation avec M. Juppé, les cadres techniques titularisés dans ce nouveau corps de la fonction publique [le Monde* du 24 octobre] *n'auront à reverser le trop-plein de la rémunération perçue qu'à concurrence de 5 000 francs, et ils percevront une indemnité de suggestion spéciale d'un montant égal à celui de leur indemnité précédente. »* Pour une fois, le ministère du budget aura entendu les besoins des sportifs, au moins partiellement !

THIERRY BRÉHIER.

M. Chaban-Delmas fait la leçon au gouvernement

Ah ! qu'il est difficile de maîtriser l'inflation verbale. M. Jacques Chaban-Delmas le mesure tous les mercredis en présidant la séance consacrée aux questions d'actualité. Lorsqu'elles furent créées, en juin 1974, sur une suggestion du nouveau président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, le principe était simple : question courte, réponse courte. Mais comment empêcher des hommes politiques d'abuser du micro qui leur est tendu, surtout que, depuis 1981, ces échanges hebdomadaires sont retransmis en direct sur FR 3 ? Or les horaires stricts de la télévision imposent que nul ne dépasse son temps de parole, afin que les derniers bénéficient, eux aussi, du petit écran.

La difficulté s'est accrue, depuis 1986, avec la présence de deux petits groupes, le PC et le FN, qui tiennent à pouvoir poser deux questions. Or, les ministres ont pris l'habitude de répondre longuement et, constitutionnellement, il n'est pas possible de leur couper la parole. Ainsi le mercredi 28 octobre à une question communiste posée en 2 minutes 15 secondes, M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme, a répondu en 6 minutes 45 secondes, en annonant un texte écrit par les services de l'industrie. Les communistes n'avaient plus le temps de poser une deuxième question...

Le président de l'Assemblée nationale s'est fâché : *« Je souhaiterais que le gouvernement fît des réponses moins longues. »* En fin de séance, M. Chaban-Delmas a permis à M. Guy Ducoloné, député communiste, de critiquer vivement l'attitude gouvernementale, toujours devant les caméras. Le président de l'Assemblée lui-même a enfoncé le clou. Tassés à leurs bancs, les ministres ont écouté la leçon. L'auront-ils retenue ?

Th. B.

● **M. Bariani réélu secrétaire général du Parti radical.** – Le comité exécutif du Parti radical, réuni le mardi 27 octobre, a réélu au poste de secrétaire général de cette formation M. Didier Bariani secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Ce comité exécutif comprend par ailleurs cinq nouveaux membres : MM. Pierre Merli, sénateur, maire d'Antibes ; Aymeri de Montesquiou, député du Gers ; Florent Dessus, président de la fédération du Rhône ; Pierre Albarrazin, président de la fédération des Bouches-du-Rhône, et Mme François Clerc, conseillère municipale de La Rochelle.

● **Réunion du bureau exécutif du PS.** – Réuni le mercredi 28 octobre, le bureau exécutif a rapidement conclu un débat sur l'attitude à adopter face au projet de budget de la défense nationale, et définitivement décidé que les députés socialistes s'abstiendraient (*le Monde* du 29 octobre).

Politique

La préparation de l'élection présidentielle

Entre M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing le jeu de l'amour et du hasard...

« Que fait, que veut Giscard ? » Lorsqu'ils déjeunent ensemble le 15 octobre à Lyon, MM. Jacques Chirac et Raymond Barre ont au moins ce sujet-là de préoccupation à se partager au dessert : l'énigme Giscard ! Elle court, elle court dans toute la majorité.

Mais M. Valéry Giscard d'Estaing demeure obstinément muet. L'Europe, l'Auvergne, voilà officiellement, à l'en croire, les deux seules frontières de ses agréments d'ancien président de la République.

Avant de partir l'été dernier en vacances, M. Giscard d'Estaing avait prévenu que, bien entendu, il aurait son mot à dire sur la prochaine élection présidentielle mais que, pour ne point ajouter à la *confusion ambiante, il* préférerait attendre le moment venu. On attend donc toujours. Assistant en septembre au bureau politique UDF de rentrée, il n'ouvrira pas une fois la bouche ! Quelques semaines plus tard, concluant les journées parlementaires de l'UDF à Nice, où il n'avait été question que de l'échéance de 1988, il esquivera adroitement le sujet. Laisser faire, et se taire.

Un ministre barriste le croisant récemment lui pose carrément la question : *« Soutiendrez-vous au moins le candidat de cette famille UDF dont vous êtes l'initiateur ? »* Pour toute réponse, M. Giscard d'Estaing *lui* proposera de venir le voir *« pour en discuter en profondeur »*. Preuve que pour lui la réponse ne va pas, ou ne va plus, de soi. Et probablement que s'il s'est aventuré sur ce terrain au détour de son étape éclair du mercredi 28 octobre en Auvergne, M. Chirac n'aura pas davantage été instruit.

Inutiles préoccupations sans doute. Car, dans son entourage, chacun s'accorde sur ce principe : sauf si avant le démarrage de la campagne l'un paraissait avoir irrémédiablement distancé l'autre, M. Giscard d'Estaing se dispenserait au premier tour d'apporter sa caution à l'un ou à l'autre de ses deux anciens premiers ministres. Au second tour, il se contenterait d'effectuer le service minimum de l'union.

Les dirigeants de l'UDF avaient projeté de fêter en grandes pompes le dixième anniversaire de leur confédération, qui tombe en janvier 1988. Bonne occasion, imaginaient-ils, pour mettre la fusée Barre sur sa rampe de lancement. M. Giscard d'Estaing a refusé de jouer l'artificier en chef. Le père absent, la famille UDF restera donc à la maison.

Ainsi, M. Giscard d'Estaing n'a manifestement pas l'intention, d'une façon ou d'une autre, de se salir les mains pendant cette campagne électorale, comme s'il voulait les garder *bien propres pour quelques grands* travaux du lendemain. L'après-présidentielle !

Lui non plus ne pense plus qu'à *cela ! Hypothèse basse, hypothèse* haute. M. Giscard d'Estaing s'en est ouvert récemment à l'un de ses proches. Hypothèse basse : Barre ou Chirac élu, lui a-t-il expliqué en substance, je m'investis alors totalement dans les affaires européennes. Les prochaines élections européennes sont fixées à 1989. A lui alors la tête de liste. *Exit* Simone Veil.

Hypothèse haute : Barre et Chirac se retrouvent au tapis, je redeviens le patron naturel de l'opposition face au président Mitterrand *bis*.

M. Giscard d'Estaing joue donc désormais sur ces deux tableaux. Au grand jour pour l'Europe, avec, par exemple l'organisation début décembre à Paris d'un premier grand colloque européen « Euro 92 ». Dans l'ombre pour être capable de relever le gant de l'opposition et de se lancer dans une politique de main tendue avec M. Mitterrand.

Deux chercheurs de l'union

M. Mitterrand à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing à Matignon ou tirant les ficelles d'une nouvelle espèce de cohabitation qu'il appelle déjà *« la cohabitation coalition »* ? Introduit déjà avant les élections législatives *de mars 1986, ce scénario semble* avec quelques autres avoir été ressorti des cartons élyséens. D'un côté, M. Mitterrand forcé de composer avec une majorité parlementaire intacte. De l'autre, M. Giscard d'Estaing tenant sa revanche, bâtisseur d'un nouveau centre approchant enfin son vieux rêve de voir rassemblés *« deux Français sur* trois ».

Deux chercheurs d'union sur le même chemin de l'Histoire. De quoi *faire rêver ! Alliance objective* d'intérêts bien compris, d'ambitions partagées pour la France, séduction intellectuelle réciproque, complicité acquise sur la dernière marche du sommet de l'Etat, MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing donnent le sentiment de vivre actuellement une véritable lune de miel, se complaisant dans les délices de ce jeu particulier de l'amour et du hasard dont *les premiers transports apparurent* un jour du début de l'été 1984 à Chamalières.

« C'est vrai, le président est séduit intellectuellement par Giscard », confirme un proche de M. Mitterrand qui a du mal à s'y faire. Chez Giscard on ne nie pas davantage ce rapprochement humain, tactique, et intellectuel : *« Au fond,* explique un giscardien, *Giscard se dit : j'étais seul, mais aujourd'hui nous sommes deux à être seuls. »*

Alors, on se voit. Trois fois ces derniers six mois. Le 6 mai, réception à l'Elysée de M. Giscard d'Estaing fraîchement élu président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée *nationale*. Répétition le 1er octobre.

Ils se reverront encore pendant plus de deux heures quinze jours plus tard, toujours à l'Elysée mais cette fois dans le plus grand secret. On se ménage. Monnaie, défense, Europe, privatisations, autant de questions importantes, autant de convergences. On se montre courtois. *M. Giscard d'Estaing réunit-il* en mars dernier tous les présidents de conseils régionaux de France ? Les deux socialistes MM. Noël Josèphe, du Nord-Pas-de-Calais, et Robert Savy, du Limousin, sont priés de ne pas manquer à l'appel.

M. Jacques Delors et Mme Catherine Lalumière s'interrogent-ils sur *l'opportunité* de participer au colloque européen de M. Giscard d'Estaing ? *M. Jean-Louis Bianco*, le secrétaire général de l'Elysée, adresse vite le message : *« Faites tout ce que Giscard vous dira. »* On consolide les relations : M. Michel Charasse, conseiller du président et sénateur du Puy-de-Dôme, et l'ami commun de M. Jean Friedman servent de boîte aux lettres. MM. Jacques Attali et Michel d'Ornano se souviennent d'amitiés familiales. Des passerelles sont jetées. Enfin et surtout on travaille ensemble.

Voici quinze jours, M. Giscard d'Estaing a donné pour consigne urgente à ses experts du CAF (Conseil pour l'avenir de la France) : travailler particulièrement sur les grands problèmes de l'après *1988*, pour être prêts. Quatre sujets vont être *mis en chantier* : les prélèvements obligatoires, l'emploi-croissance, l'immigration et ce sujet en forme d'interrogation : comment faire une nouvelle avancée sociale ? Parmi ces experts du CAF d'anciens collaborateurs de M. Pierre Bérégovoy.

Avant l'été s'est créé le *Club de la geode*, sous la coresponsabilité du giscardien M. Philippe Mahrer, par *ailleurs président du CAF, et d'un* ancien collaborateur de M. Laurent Fabius, M. Lionel Zinsou. Une trentaine de hauts fonctionnaires moitié giscardiens, moitié socialistes issus des anciens cabinets de MM. Bérégovoy, Fabius, Delors, Badinter et Georgina Dufoix. *« Formidable »*, a dit M. Giscard d'Estaing. *« Le président le souhaitait »*, a assuré M. Attali.

Une fois par mois, tout ce petit monde, précurseur peut-être d'une *nouvelle race* de mitterando-giscardiens, se retrouve donc pour un petit déjeuner chez Baumann, un restaurant de la rue Marbeuf. Premier invité : M. Bérégovoy, qui n'y alla pas par quatre chemins pour fixer le postulat de départ. Il n'y en a qu'un qui puisse nous aider à réaliser une politique d'ouverture au centre, c'est Giscard, vint-il expliquer en substance. Mercredi dernier, c'était le tour de M. Attali, qui, à l'en croire, ne se serait déplacé que pour traiter des fluctuations boursières... *L'invité de janvier* sera M. Giscard d'Estaing en personne.

Ainsi, entre l'Elysée et giscardiens, la décrispation — ce mot si *cher à l'ancien président* — est en marche. Sans efforts, ce qui ne veut pas dire tout de même sans arrière-pensées. M. Giscard d'Estaing pourra toujours s'interroger sur le caractère utilitariste de la démarche de M. Mitterrand. Et celui-ci peut encore se demander si, le jour venu, M. Giscard d'Estaing aura retrouvé *suffisamment de crédit auprès de* ses propres amis et de l'opinion pour servir de levier assez solide afin d'opérer un éventuel recentrage.

DANIEL CARTON.

Le PS : une équipe de campagne

Comment mener campagne pour l'élection présidentielle de 1988, quand on ne connaît pas le candidat qui portera les couleurs du parti ? En constituant une équipe chargée de la *« préparation de la campagne »*, que *M. Lionel Jospin, premier secrétaire* du PS, a présentée aux *membres du bureau exécutif*, le mercredi 28 octobre. Outre M. Jospin lui-même, cette équipe comprend Mme Edwige Avice, MM. Pierre Bérégovoy, Robert Chapuis, Jean-Pierre Chevènement, Marcel Debarge, Michel Delebarre, Henri Emmanuelli, Laurent Fabius, Pierre Joxe, André Laignel, Pierre Mauroy, Louis Mermaz, Jean Poperen, Michel Rocard.

Cette équipe représente un élargissement à des dirigeants chargés de *« responsabilités opérationnelles »*, a précisé M. Jospin, du *« conseil politique »* qu'il avait créé après le congrès de Lille. Cette équipe assurera, en quelque sorte, l'intérim de la pré-campagne, en attendant l'équipe définitive (qui de toute façon s'en inspirera forcément) une fois que sera connu le candidat socialiste.

M. Rocard n'exerce pas de responsabilités au secrétariat national du PS, mais il faisait déjà partie du *« conseil politique »*.

PROPOS ET DÉBATS

M. Le Pen : choqué

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, s'est déclaré *« choqué »* et *« profondément déçu »* par l'attitude de M. Olivier d'Ormesson *qui a, selon lui, pris prétexte du « premier avatar de campagne venu » pour démissionner du Front national.*

« Quand on accepte d'être membre du bureau politique, membre du comité central, président du comité de soutien au candidat à la présidence de la République, je pense qu'on a mûrement réfléchi », a expliqué, le mercredi 28 octobre à Strasbourg, le président du FN, au cours d'un déjeuner-débat auquel participaient quelque deux cent cinquante convives.

Dans un entretien publié le 29 octobre par le quotidien régional, *l'Union de Reims*, M. Le Pen estime qu'il est *« indispensable d'élaborer un code de bonne conduite élémentaire entre les candidats du même choix de société »*. Le président du FN souligne, d'autre part, que son parti — qu'il qualifie de *« droite sociale, populaire et nationale »* — a *« depuis un mois enregistré extrêmement peu de démissions, mais beaucoup d'adhésions »*.

M. Lajoinie : trois cent soixante-cinq fromages

S'exprimant devant quelques centaines d'agriculteurs (*« près d'un millier »*, selon les organisateurs), le mercredi 28 octobre à Paris, M. André Lajoinie a qualifié le Marché unique européen, prévu pour 1992, de *« foire au fric »* qui *« va porter de nouveaux coups à notre agriculture (...) puisque la vie des gens et du pays sera placés sous le pilotage direct des marchés financiers »*. *« Que resterait-il, avec le marché unique, de la France des trois cent soixante-cinq fromages que vantait le général de Gaulle ? »*, s'est demandé le candidat du PCF à l'élection présidentielle pour qui *« Chirac et Guillaume ont institué la capitulation en méthode de gouvernement »*. Des banderoles dénonçaient, par ailleurs, l'attitude de MM. Mitterrand et Delors.

En présence de M. Giscard d'Estaing

M. Chirac a inauguré le premier tronçon de l'autoroute « l'Arverne »

M. Jacques Chirac a inauguré, le mercredi 28 octobre, à Aulnat (Puy-de-Dôme), le premier tronçon de la nouvelle autoroute qui, à la fin de 1989, reliera Clermond-Ferrand à Paris.

Le président du conseil régional d'Auvergne, M. Valéry Giscard d'Estaing, assistait à cette inauguration, pour laquelle M. Chirac était accompagné de MM. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, et François Guillaume, ministre de l'agriculture.

Ce tronçon de 72 kilomètres, entre Clermont-Ferrand et Montmarault (Allier), baptisé l'Arverne, est *un premier élément* du désenclavement routier de l'Auvergne, qui, a déclaré M. Chirac, *« dans moins de dix ans, sera reliée à l'Atlantique et à la Méditerranée »*.

M. Giscard d'Estaing ayant rappelé les revendications de sa région, le premier ministre, élu de la région *voisine*, le Limousin, a assuré qu'il partage, à ce titre, les préoccupations de l'ancien président de la République.

M. Chirac a reçu ensuite, avec M. Guillaume, les représentants des *organisations professionnelles* de producteurs de lait. Selon M. Georges Brun, président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), le premier ministre a expliqué à ses interlocuteurs que la France ne peut *« lever »* les pénalités que les producteurs doivent payer en cas de dépassement des quotas.

Politique

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 28 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● TRANSFORMATION DE LA RÉGIE RENAULT

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme ont présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la transformation de la Régie nationale des usines Renault en société anonyme.

Ainsi, les activités de Renault s'exerceront à l'avenir dans un cadre juridique identique à celui des autres entreprises du secteur concurrentiel.

Le projet de loi prévoit également qu'après rachat par l'Etat des titres émis en application de la loi du 2 janvier 1970 le capital de la société anonyme sera ouvert aux salariés, avant la fin de 1989, dans la limite de 10 %.

● LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE LA MER

Le secrétaire d'Etat à la mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant et complétant la loi du 5 juillet 1983 réprimant la pollution de la mer par les hydrocarbures.

Ce projet de loi a pour objet de mettre la législation française en conformité avec nos engagements internationaux, à la suite de l'entrée en vigueur de l'annexe 2 de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, dite convention MARPOL. Le rejet de toutes les substances liquides nocives pourra désormais être puni, alors que, jusqu'à présent, seul le rejet d'hydrocarbures était réprimé.

Ainsi sera complété notre dispositif législatif de lutte contre la pollution de la mer.

Nominations individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, Mme Jacqueline Bauchet, conseiller d'Etat, est nommée membre de la Cour de discipline budgétaire et financière.

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, M. Bertrand Fragonard, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé commissaire au Plan.

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la mer, M. Claude Abraham, ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé président du conseil d'administration de la Compagnie générale maritime et financière.

En outre, sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal des communes de Champigny-sur-Yonne (Yonne) et de Sainte-Gemme (Deux-Sèvres).

Devant le Conseil économique et social

M. Mitterrand exalte « la recherche de la cohésion sociale »

M. François Mitterrand s'est adressé, le mercredi 28 octobre, à Paris, aux membres du Conseil économique et social. Après avoir loué les vertus de dialogue de cette institution, le chef de l'Etat a vanté une nouvelle fois les mérites de *« la recherche de la cohésion sociale et nationale ». « Qui recherche la cohésion sociale ne peut que contribuer à la cohésion nationale. J'aimerais voir ce souci mieux partagé en d'autres lieux »*, a-t-il dit, sans plus de précision.

M. Mitterrand a établi une distinction entre *« institution de la République »* et *« institution publique »* (1). *« Il ne faut pas confondre*, a-t-il souligné, *les institutions de la République avec les institutions publiques qui viennent avec la loi et se retirent avec la loi. La majesté constitutionnelle s'applique à vos travaux. »*

Le chef de l'Etat a également évoqué la crise boursière et économique mondiale. *« La crise actuelle est d'abord celle du chacun pour soi »*, a-t-il affirmé avant de souhaiter à nouveau un *« ordre monétaire »*, un *« ordre commercial ». « Quel nul n'accomplisse les gestes qui pourraient aggraver la situation*, a-t-il ajouté. *« Nous sommes tous un peu coupables »*, a remarqué M. Mitterrand qui a parlé du sort des actionnaires *« affrontés à un problème délicat, quelquefois dramatique ».*

(1) NDLR. L'existence du Conseil économique et social est consacrée par les articles 69, 70 et 71 de la Constitution. La CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés) a été créée par la loi.

A la cour d'assises de Nouméa

Les sept auteurs de l'embuscade de Hienghène ont été acquittés

NOUMÉA
de notre correspondant

Neuf années de réclusion pour Raoul Lapetite et Maurice Mitride, considérés comme les *« organisateurs du crime »* ; sept années pour les autres accusés, Robert Sineiméné et les fils Lapetite (Jacques, Jean-Claude, Jess et José). Telles étaient les peines d'emprisonnement qui avaient été requises par l'avocat général Lucazeau, le jeudi 29 octobre à Nouméa, lors de la dernière journée du procès de la fusillade de Hienghène qui coûta la vie, le 5 décembre 1984, à dix Mélanésiens indépendantistes.

Rejetant la thèse de la légitime défense, le représentant du ministère public s'est, au contraire, employé à démontrer, au cours de son réquisitoire, que les auteurs de la fusillade ont tendu à leurs victimes une véritable *« embuscade préméditée »* devant la maison de M. Mitride. Il s'agit même selon lui d'un *« plan mûrement réfléchi »* dont il voit la preuve dans une foule d'indices : les multiples et inhabituels va-et-vient de véhicules le jour des faits, devant le domicile de M. Mitride (réunion préparatoire ?), le cocotier abattu en travers de la piste, afin de bloquer les camionnettes des militants indépendantistes, les provisions recueillies dans la perspective d'une fuite, le *« dispositif de combat »* (selon l'expression même des accusés) mis en place à la tombée de la nuit ; l'incendie de la case de Jean-Marie Tjibaou commis immédiatement après la tuerie et, enfin, le repli dans la chaîne montagneuse. *« Tous cela fonctionne comme sur du papier à musique* — a-t-il noté — *c'est un scénario classique qui laisse peu de place à l'improvisation. »*

Relevant ensuite l'argument des accusés selon lequel un premier coup de feu tiré dans leur direction serait à l'origine de la fusillade — riposte, M. Lucazeau se retranche derrière le dossier : les enquêteurs n'ont retrouvé nulle trace de cette balle sur les lieux. De même, rien ne permet de soutenir, selon lui, que les militants du FLNKS s'apprêtaient ce soir-là à perpétrer des incendies. La meilleure preuve en est que leurs véhicules ont percuté le tronc de cocotier largement au-delà de la bretelle d'accès à la maison de M. Mitride. L'avocat général est ensuite revenu sur les autopsies des dix victimes, retrouvées face contre terre, dont certaines ont été achevées à bout portant. Un tel *« acharnement »*, a-t-il fait observer, relève *« d'un crime quasi-rituel »*, précisant que toutes les premières déclarations des accusés *« laissaient percer de leur part une espèce de satisfaction jubilatoire »* après leur forfait. Il y voit *« la réalisation d'une vengeance trop longtemps refoulée »* mais aussi d'un *« état d'exaspération poussé jusqu'à son paroxysme »*. Car, telle sont bien là pour lui les *« circonstances atténuantes »* dont doivent pouvoir bénéficier les accusés : leur *« désarroi psychologique »* dans le *« climat d'extrême tension »* régnant à ce moment-là à Hienghène où le FLNKS appliquait une *« stratégie d'évacuation des Européens en multipliant les incendies.*

C'est évidemment ce *« contexte exceptionnel »* sur lequel se sont étendus les avocats de la défense lorsqu'ils ont plaidé jeudi l'acquittement de leurs clients. *« Quand l'ordre ne règne plus, quand tout est insécurité, on a le droit de se défendre soi-même »*, s'est exclamé Me Lergenmuller, avant d'expliquer que *« cet état d'abandon résultait d'une intention délibérée des socialistes de laisser le champ libre au FLNKS »*.

Dans une plaidoirie également très politique, Me Chatenay a dénoncé *« la démission et la déliquescence des pouvoirs publics »* de l'époque, qui ont marqué *« la rupture de l'évolution harmonieuse du territoire »*.

« Un complot pour exécuter Jean-Marie Tjibaou »

Procès criminel ou meeting politique ? Il y eut, au cours de ces plaidoiries plus d'effets de tribune que d'effets de manche, plus de professions de foi que d'exégèses juridiques. Les avocats de la partie civile eux-mêmes n'étaient pas en reste. Face à un jury ne comprenant aucun Canaque, ils optèrent pour une *« stratégie de rupture »*, clamant qu'ils n'attendaient *« rien de ce procès »*. Au lieu d'une offensive de charme en direction des jurés, *a priori* réfractaire à la phraséologie indépendantiste, ils cherchèrent au contraire à les *« placer devant leur responsabilités »* en multipliant les formules soigneusement étudiées pour leur contenu provocateur. Ainsi Me Téhio : *« C'est un pléonasme de dire qu'un caldoche sans arme n'est plus un caldoche dans ce pays, on se mesure à autrui par rapport au calibre de son fusil. »* Me Roux, s'adressant à l'accusé Mitride : *« Votre terre est imprégnée du sang des gens de la tribu de Tiendanite. Par vous, elle est redevenue terre kanak, pour que vive Kanaky »*. Me Ottan, interpellant les jurés : *« ce procès est à l'image de ce pays : un dialogue de sourds. Vous devrez choisir l'une des deux logiques qui s'affrontent »*. Me Tubiana, enfin : *« Les accusés peuvent être acquittés car les condamner serait prouver que la révolte canaque est légitime (...), au delà du gachis et de l'écœurement, j'ai un réconfort : le peuple kanak s'est levé et rien ne l'arrêtera. »*

Ces quatre avocats se sont également livrés à un véritable *« procès contre le procès »* en dénonçant avec insistance les anomalies de l'instruction. Ils ont déploré que ce procès n'ait pas permis de faire toute la lumière sur ce qui leur apparaîy comme *« un complot visant à exécuter Jean-Marie Tjibaou »*. Ce dernier devait être présent ce soir-là à Hienghène mais il avait dû se décommander, en effet, au dernier moment. Le verdict est tombé jeudi soir, peu avant midi en métropole : les sept meurtriers étaient acquittés !

FRÉDÉRIC BOBIN.

La politique du gouvernement outre-mer

L'isolement tranquille de M. Pons

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, va finir par avoir l'habitude de se retrouver isolé, à l'Assemblée nationale, quand les dossiers dont il a la charge reviennent à la surface de l'actualité. Il en a été ainsi, mercredi après-midi 28 octobre, après que le président de la République en personne eut souligné, devant le conseil des ministres, la nécessité, en Polynésie comme ailleurs, de *« restaurer le dialogue social »* et de *« veiller au respect de la dignité des personnes »*.

Cette fois, ce sont les députés de l'UDF qui se sont montrés particulièrement offensifs. Peut-être parce que M. Raymond Barre avait auparavant reçu à déjeuner les élus des DOM-TOM ralliés à sa cause...

M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne mais surtout délégué de l'UDF aux DOM-TOM, a parlé à l'imparfait pour dire que son groupe avait finalement accepté l'organisation du référendum du 13 septembre en Nouvelle-Calédonie parce que, à l'époque, la démarche du gouvernement *« paraissait »* de nature à répondre à ses préoccupations. Il s'est exprimé au présent pour insister — comme s'il éprouvait des doutes... — sur l'importance de privilégier *« le dialogue »* sur ce territoire.

« Profiteurs et escrocs »

Plus virulent, M. Ladislas Poniatowski, député de l'Eure, a déclaré que l'émeute de Papeete avait tout simplement révélé le *« ras-le-bol »* de *« la grande majorité de la population, désabusée par la politique suivie depuis une dizaine d'années et caractérisée par l'injustice sociale et par l'iniquité dans la répartition des subsides que la métropole déverse sur le territoire »*. Rejoignant ainsi la gauche dans son analyse des causes profondes de la fin du mythe tahitien, M. Poniatowski junior a estimé que la politique de la majorité locale *« revêt un peu trop l'aspect d'une politique de comptoir inspirée par le clientélisme »*. Il a demandé au gouvernement de *« proposer un vrai projet de développement portant sur le logement social, le problème foncier, l'éducation, l'économie »*.

Au nom du Front national, M. Roger Holeindre, député de la Seine-Saint-Denis, n'avait plus qu'à enfoncer le clou, dans son style direct, en dénonçant l'existence, en Nouvelle-Calédonie, de *« magouilles préjudiciables à la France »* et, en Polynésie, d'une *« minorité de profiteurs, voire d'escrocs (...), seuls responsables des troubles actuels ». « Beaucoup, à Tahiti, m'ont dit*, a-t-il lancé à M. Pons : *puisqu'il n'y a plus d'Etat français et que nous sommes entre les mains de voleurs, autant l'indépendance ! Vous qui prétendez être un des héritiers du général de Gaulle, vous semblez oublier qu'il n'y a pas de grandeur sans ambition ni de liberté sans justice ! »*

Que pouvait ajouter à ces réquisitoires le porte-parole des socialistes, M. Robert Le Foll, député de Seine-et-Marne ? Lapidaire, il s'est borné à dire que tout cela traduisait *« l'échec »* d'une politique *« aggravant les inégalités »* et *« privilégiant l'affairisme »*.

Habitué aux prises de position velléitaires de l'UDF et aux attaques de la gauche et du Front national, M. Pons a juré que le gouvernement veillerait, en Nouvelle-Calédonie, à ce que *« la majorité n'écrase pas les minorités »* et s'emploierait à trouver *« les solutions permettant à toutes les composantes de la communauté calédonienne de sortir de l'impasse sans humiliation et dans la dignité »*. Puis il s'est tranquillement défendu d'avoir *« rompu le dialogue social »* en Polynésie. *« Rien n'est plus faux »*, a-t-il affirmé, fort de ses appuis locaux majoritaires.

Le rite parlementaire a donc été respecté.

Au même moment, à Papeete, la majorité territoriale concrétisait sa volonté de *« dialogue social »* en annonçant unilatéralement que les dockers en grève seront désormais astreints à un service minimum sur le port, et, à Paris, un enseignant débarquant de Nouméa expliquait à la presse qu'on venait de le mettre à la porte de la Nouvelle-Calédonie, après un séjour de cinq ans à Bourail, parce qu'il prenait trop à cœur les difficultés scolaires des enfants des zones de brousse...

ALAIN ROLLAT.

En Polynésie

Projet de service minimum pour mettre fin à la grève des dockers

L'assemblée territoriale de la Polynésie française est convoquée en session extraordinaire le jeudi 29 octobre pour examiner un projet de réforme de la manutention portuaire. Pour tenter de mettre fin à la grève des dockers du port de Papeete, la troisième depuis le début de l'année, qui a récemment dégénéré en violents incidents, le projet prévoit notamment l'instauration d'un service minimum afin d'éviter le retour de la paralysie des activités portuaires.

M. Jacky Teuira, président (apparenté RPR) du gouvernement du territoire, a indiqué le 28 octobre que la réforme projetée affirmait *« le caractère de service public de la manutention portuaire »*, ce qui implique *« des dispositions propres à assurer un service minimum en toutes circonstances, et notamment en cas de grève »*.

M. Y.-K.

● **MARTINIQUE : grève à l'aéroport.** — Une grève des employés de la chambre de commerce à l'aéroport du Lamentin empêche depuis une semaine la livraison de tout fret aérien en Martinique, provoquant des perturbations sérieuses dans plusieurs secteurs.

Le directeur local d'Air France a annoncé que faute de capacité de stockage il serait prochainement *« contraint de mettre un embargo sur le fret si la situation actuelle devait durer »*.

Les associations de commerçants, en particulier les fleuristes, qui attendent les cargaisons de fleurs pour la Toussaint, protestent vivement contre cette nouvelle grève.

● **GUYANE : incident franco-surinamien sur le Maroni.** — Un patrouilleur de la marine surinamienne mouillé sur le Maroni a tiré six obus de semonce en direction d'une patrouille française du 9e bataillon d'infanterie de marine embarquée sur une pirogue, indiquait-on mercredi 28 octobre de source autorisée à Cayenne.

Les tirs du patrouilleur surinamien n'ont fait aucune victime. La pirogue française se trouvait sur la rive française du Maroni et le patrouilleur surinamien était mouillé à Albina, l'agglomération surinamienne située en face de Saint-Laurent-du-Maroni. Le préfet de la Guyane, qui devait recevoir jeudi le consul du Surinam à Cayenne, a demandé au ministère français des affaires étrangères d'élever une protestation auprès du gouvernement de Paramaribo.

Grâce à nos prix, vos folles nuits auront au moins quelque chose de raisonnable.

TÖRNROSA
Housse de couette enfant. 115 x 130 cm. 100 % coton. Bleu ou rose.
95F

FIBLA
Housse de couette. 150 x 210 cm. 100 % coton. Plusieurs coloris.
150F

TUJA
Housse de couette. 150 x 210 cm. 100 % coton. Plusieurs coloris.
120F

MILLY
Housse de couette. 150 x 210 cm. 100 % coton. Plusieurs coloris.
139F

SYREN
Housse de couette (150 x 210 cm) et taie d'oreiller (50 x 60 cm). Multicolore.
90F

MIRABELL
Couvre-lit. 180 x 250 cm. 100 % coton. Bleu ou rose.
330F

AX
Plaid. 130 x 200 cm. Pure laine vierge. Plusieurs coloris.
250F

ROSOR
Housse de couette. 150 x 210 cm. 100 % coton. Gris.
195F

SPIREA
Couette double. 150 x 210 cm. Garnissage polyester. Ecru.
380F

SNOBB
Oreiller. 50 x 80 cm. Garnissage polyester. Enveloppe coton. Ecru.
75F

VOLYM
Couette. 150 x 200 cm. 20 % duvet - 80 % plumes. Enveloppe coton. Ecru.
440F

DUNETT C
Oreiller. 50 x 60 cm. 100 % plumes. Enveloppe coton. Ecru.
89F

Alors là, on vous arrête tout de suite. L'étincelle de lubricité qui commençait à parcourir l'hémisphère droit de votre cerveau, c'est râpé pour elle. Aujourd'hui on s'occupe du côté gauche, le raisonnable, celui qui ne met pas les sens dessus-dessous ou dessous-dessus, comme vous préférez.

Le moment donc est à l'économie et Dieu sait si chez IKEA l'économie occupe une grande place. Généralement des milliers de mètres carrés. Et puisque nous sommes au lit, c'est l'occasion rêvée de regarder un peu tous les accessoires qui vont avec. Selon vos goûts, vous pouvez choisir la fermeté ou la douceur. Chaque matelas IKEA est conçu pour soutenir des nuits aussi différentes que ceux qui sont dessus.

Quant aux prix, le moins qu'on puisse dire est qu'ils soutiennent le moral.

Ensuite, il y a les oreillers. Plus câlins, y a pas. Moins cher non plus et les couettes alors, non mais est-ce que vous avez déjà passé une nuit avec une couette IKEA? On ne peut pas rester froid avec ces couettes, on peut remuer avec ces couettes-là, prendre toutes les positions possibles, on est mieux que bien. Leur prix? Léger comme le duvet qu'il y a dedans.

Qu'est-ce qui vous manque encore pour être comme dans du coton? Les draps, on allait oublier les draps qui justement. voyez comme ça tombe bien, sont en coton. 100 % coton, garanti grand teint et tout et tout. Avec des impressions, des dessins, des couleurs à faire pâlir le papier des murs de votre chambre (sauf bien entendu si c'est un papier peint IKEA, coordonné à vos draps...). En plus, vous avez les housses assorties pour les oreillers (vous vous rappelez, plus câlins y a pas), tout ça lavable en machine à une température économique (on pense à tout) et à des prix qui donnent envie d'en remplir une armoire pour choisir sa nuit suivant l'humeur du jour.

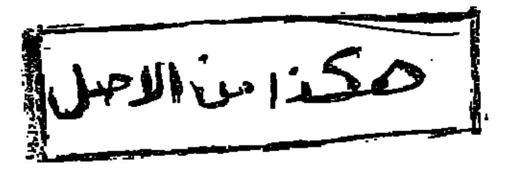
Maintenant soyons clairs: on vous a montré tout ce que vous pouvez économiser chez IKEA, on ne vous a pas dit de vous économiser ailleurs.

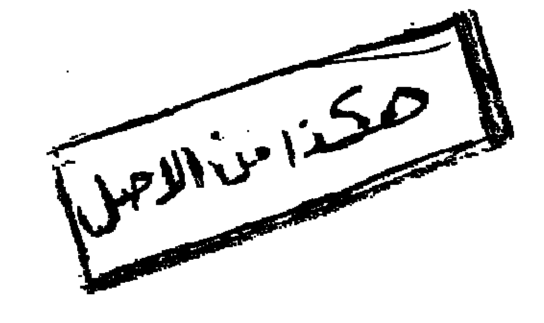
PEYRAT & ASSOCIES



Ils sont fous ces Suédois

MINITEL 36 15 IKEA
IKEA PARIS NORD II: ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES: ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON: ZAC DU CHAMP DU PONT - 69800 ST-PRIEST. TEL. 78.26.49.49 - IKEA VITROLLES: RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.





Société

JUSTICE

Contestant les nouveaux tarifs d'abonnement

Deux associations de consommateurs perdent leur procès contre la SNCF

La SNCF n'est pas tenue de maintenir un contrat d'abonnement et peut lui substituer *« à tout moment »* d'autres formes de tarification. C'est ce qui ressort du jugement rendu le 28 octobre par la première chambre du tribunal civil de Paris présidée par Mme Jeanine Loreau, qui a débouté l'Union fédérale des consommateurs (UFC) et le président de l'Association des voyageurs usagers des chemins de fer (AVUC) M. François Coudurier (*le Monde* du 2 octobre).

Le 1er août 1987, la SNCF avait supprimé les abonnements dits « titre 1 » utilisés principalement par ceux qui empruntent fréquemment les grandes lignes pour les remplacer par le contrat nommé « Modulopass ». Pour l'usager ayant souscrit au « titre 1 », cette modification correspondait à une augmentation puisqu'il devait payer l'équivalent du *« droit de souscription »* chaque année au lieu de s'en acquitter une fois pour toutes.

Aussi l'UFC et l'AVUC avaient demandé au tribunal d'ordonner que les anciens souscripteurs, dont le nombre était évalué à trente mille, puissent bénéficier des avantages acquis par contrat.

Mais les juges ont considéré que l'abonnement « titre 1 » est *« une convention à durée indéterminée comportant, mois par mois, l'exécution successive d'obligations à chacune des parties »*. Ainsi, selon le tribunal, *« l'usager peut faire cesser son abonnement à son gré par le seul fait de ne plus acheter le coupon mensuel* (...). *De même la SNCF peut, à tout moment, dénoncer la convention d'abonnement pour lui substituer de nouveaux rapports contractuels »*. Les magistrats expliquent leur position en ajoutant : *« On ne saurait imposer, en effet, à la SNCF une convention d'abonnement au caractère figé non stipulé au contrat, alors que les impératifs d'une nouvelle politique économique, les contraintes d'une meilleure gestion financière de l'entreprise et la nécessité de s'adapter aux évolution techniques et au comportement des usagers peuvent rendre nécessaire, non pas seulement une modification des tarifs, mais surtout la mise en place de rapports contractuels nouveaux. »*

M. P.

L'affaire des Irlandais de Vincennes

M. Christian Prouteau est inculpé de subornation de témoin

Chargé des suites de l'affaire dite des Irlandais de Vincennes, M. Alain Verleene, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, jeudi 29 octobre, M. Christian Prouteau de subornation de témoins. Cette décision fait suite à des réquisitions en ce sens du parquet de Paris (*le Monde* du 15 septembre). Conseiller technique à la présidence de la République depuis juillet 1982, nommé préfet en mars 1985, et promu lieutenant-colonel en novembre de la même année, M. Prouteau a choisi comme défenseur Me Georges Kiejman.

Depuis cinq ans révolus, l'affaire des Irlandais de Vincennes n'en finit pas d'avancer à coups de rebondissements médiatiques et judiciaires. D'Irlandais, il n'y en a plus dans ce dossier imprévisible : la justice française ne reproche plus rien aux trois militants républicains irlandais arrêtés, le 28 août 1982 à Vincennes (Val-de-Marne) et présentés, le soir même , par un communiqué de l'Elysée, comme une grosse prise *« dans les milieux du terrorisme international »*. Des gendarmes, en revanche, il y en a à profusion, et maintenant jusqu'à celui qui représente, aux côtés du président de la République, *« le prototype de ce que notre armée peut produire »*, cet *« homme extraordinaire »* ainsi loué récemment par M. Mitterrand lui-même.

L'intitulé de l'affaire est donc devenu impropre. Il convient plutôt de parler d'une affaire dite des gendarmes de l'Elysée, depuis que la justice s'est intéressée aux irrégullarités – mensonges, manipulations de témoignages, maquillages et disparitions de preuves, – par lesquelles les gendarmes responsables de l'opération ont voulu transformer un échec en succès dans la lutte antiterroriste. Dans cette voie, la justice s'est toutefois hâtée lentement, ses soupçons ayant été largement confortés par l'instruction de M. Verleene, du printemps 1983 à l'automne 1985. Depuis, elle semblait immobile. La voici qui se met brusquement en branle, sans pourtant qu'aucun élément nouveau ne soit intervenu dans le dossier.

Aussi spectaculaire soit-elle, l'inculpation de M. Prouteau ne constitue donc pas un véritable rebondissement. Ce geste de M. Verleene est tout à la fois logique, tardif et incomplet. Logique, et de toute façon attendu, depuis que le parquet de Paris, à la demande de M. Albin Chalandon, garde des sceaux, lui a fait parvenir, courant septembre, des réquisitions en ce sens. Le conseiller de M. Mitterrand est mis en cause par un inculpé, officier de gendarmerie lui aussi, M. Jean-Michel Beau, promu le 30 septembre au grade de lieutenant-colonel. Aussi ne pouvait-il être entendu comme témoin, au risque d'une nullité de procédure. Dans l'intérêt même de sa défense, sauf à geler l'instruction au nom d'une injustifiable raison d'Etat, son inculpation s'imposait.

Concertation préalable

Les accusations de M. Beau sont publiques, depuis qu'elles ont été dévoilées, dans ces colonnes, il y a plus de trois ans, le 10 avril 1984. Chef par intérim du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), en remplacement de son compagnon et ami M. Prouteau, nommé à l'Elysée, le capitaine Paul Barril procède à l'arrestation précipitée de trois Irlandais, sur la foi d'un renseignement incertain et non recoupé auprès des services de police. C'est lui le maître d'œuvre des opérations sur le terrain, tandis que M. Beau, alors commandant, en instance d'être nommé chef de la section de recherches de gendarmerie de Paris, est chargé de veiller aux opérations de police judiciaire.

Mais, selon M. Beau, le capitaine Barril restera en contact téléphonique permanent avec M. Prouteau, qui passait la fin de la semaine chez ses parents en province. Son ancien adjoint lui aurait même d'emblée affirmé : *« La prise est moins grosse que prévue. »* M. Prouteau aurait alors donné comme consigne de n'alerter ni la justice, ni la police et chargé d'*obtenir de l'Elysée* un maladroit communiqué de victoire. C'est sur la suite des événements que M. Beau accable son collègue Prouteau. Il est établi que les gendarmes ayant participé à l'opération se livrèrent, fin 1982, à des concertations préalables, à la caserne Bastion-XIV ainsi que dans une salle d'un café de la rue Saint-Jacques, afin d'accorder leurs déclarations devant le juge d'instruction pour mieux cacher les irrégularités de procédure.

C'est pour avoir reconnu en être les organisateurs que M. Beau et le major José Windels sont inculpés, depuis 1983, de subornation de témoins. Or, M. Beau affirme avoir agi sur ordre... de M. Prouteau, de façon à ce que le dossier « tienne » devant la justice. Il assure s'être rendu plusieurs fois à l'Elysée, avoir rendu compte du déroulement de l'instruction à M. Prouteau et avoir reçu des conseils en retour. Ces accusations de M. Beau sont consignées dans deux procès-verbaux : l'un de la fin octobre 1983, quand il fut entendu par M. Jean Bertholon, président de la chambre d'accusation de Paris ; l'autre du 16 mars 1984, lors de l'une de ses auditions par le juge d'instruction.

Pourquoi avoir attendu si longtemps ? Considérant que les accusations de M. Beau constituaient un fait nouveau, M. Verleene a demandé au parquet des réquisitions supplétives tendant à l'inculpation de M. Prouteau... depuis mars 1984. En retour, il ne reçut aucune réponse. Le changement de majorité de mars 1986 ne modifia pas l'attitude frileuse du parquet. Parole contre parole : on préférait celle de M. Prouteau à celle « intéressée » de M. Beau.

Pourtant M. Beau ne nie pas les faits qui lui sont reprochés : il a suborné des témoins mais, ajoute-t-il, en étant lui-même suborné par M. Prouteau. Il faudra attendre mai dernier pour que le parquet commence à réagir : *le Monde*, le 21 mai, affirme qu'il envisage *l'inculpation de M. Prouteau, information recoupée*. La chancellerie assure néanmoins n'avoir *« pris aucune décision »* concernant M. Prouteau.

Démenti... démenti quelques mois plus tard par M. Chalandon lui-même qui confirme avoir demandé au parquet de prendre des réquisitions d'inculpation. Tout en ajoutant : *« Le moment est mal venu. »* Affaires contre affaires, le climat politique de cette rentrée avait en effet été maladroitement annoncé par le premier ministre lui-même qui, le 2 août, avait menacé de *« rappeler des réalités concrètes »* à l'opposition socialiste, en citant les Irlandais de Vincennes et Greenpeace.

Logique et tardif, ce nouvel épisode est enfin incomplet. Dans le dossier de M. Verleene, il y a toujours un grand absent : le capitaine Barril. Son informateur, M. Bernard Jégat, a affirmé au juge que les armes « saisies » à Vincennes y ont été en fait déposées par le capitaine auquel il les avait lui-même remises.

Alors que M. Jégat est inculpé, M. Barril, lui, ne l'est toujours pas. Or, selon le rapport remis le 13 juin 1983 au ministre de la défense par le général Boyé, inspecteur général de la gendarmerie (*le Monde* du 5 mars 1986), M. Barril est l'*« instigateur de cette affaire »*, celui qui *« a fortement contribué (...) à justifier un aménagement de la procédure pour cause de raison d'Etat »*. Maillon essentiel de la chaîne entre M. Beau et M. Prouteau, M. Barril devrait, dit-on au palais de justice, susciter à son tour la curiosité du juge d'instruction.

EDWY PLENEL.

Société

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Les chemins de l'antisémitisme

L'abbé Philippe Laguérie est-il antisémite ? Au travers d'un procès intenté aux journaux *France-Soir* et *Libération*, le curé de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet souhaiterait que la première chambre du tribunal civil de Paris formule une sorte de réponse négative à cette question en condamnant les deux quotidiens à un total de 500 000 francs de dommages-intérêts.

Au milieu du mois de septembre, M. Jean-Marie Le Pen soulevait l'indignation générale en qualifiant de *« détail »* le fait que les juifs aient été exterminés dans des chambres à gaz lors de la seconde guerre mondiale.

Alors que l'émotion était encore à son comble, l'abbé Laguérie multipliait les interventions, les déclarations, les droits de réponse et les communiqués, notamment à l'Agence France-Presse. Dans fouillis d'informations et de démentis, le journaliste Marc Babronski publiait dans *France-Soir* du 19 septembre des affirmations du prêtre, qui lui aurait déclaré à propos des juifs : *« Ils tiennent la France en dictature, ils contrôlent les médias et la banque, ce sont eux qui ont monté toute cette affaire. »* Ces propos sont contestés ; mais le journaliste lui répondit en écrivant : *« Vous avez démontré là que vous êtes antisémite. »*

Dans ce contexte *Libération* publiait, le même jour, un résumé des déclarations de l'abbé en le faisant précéder de la phrase : *« Dans la série les égouts n'ont pas de fond lorsqu'on ouvre le couvercle (...) »*.

Pour Mᵉ Wallerand de Saint-Just, ces deux phrases constituent des atteintes à l'honneur et à la considération du prêtre, mais, tout en étant le plaignant, l'avocat a été contraint, à l'audience du 28 octobre, de se placer dans un rôle de défense, pour soutenir que *« chacun est libre d'avoir une opinion sur la place que tiennent les juifs »*, avant d'affirmer que son client n'avait fait qu'exprimer des idées politiques et qu'il était victime *« des diffamations les plus graves qui puissent exister : l'accusation d'antisémitisme »*.

En rappelant la phrase de Mgr Decourtray, archevêque de Lyon *« On ne peut pas être chrétien et antisémite »*, Mᵉ Saint-Just concluait que son client *« est d'accord avec Mgr Decourtray. Que voulez-vous qu'il vous dise de mieux ? »*.

Il ne suffit pas de nier que l'on n'est pas antisémite pour ne pas l'être, encore faut-il que les démentis ne soient pas des confirmations. C'est en substance ce qu'ont plaidé Mᵉ Marc-Noël Louvet pour *France-Soir* et Mᵉ Henri Leclerc pour *Libération*.

Le communiqué de l'abbé Laguérie à l'AFP indiquait notamment : *« J'ai seulement dit que les juifs agitaient sans arrêt les questions de racisme et que ça marche (...). Cette puissance ne peut s'expliquer que par leur mainmise sur la banque et en particulier sur le financement des campagnes électorales »*. Ce qui conduisait Mᵉ Louvet à déduire, catégoriquement : *« Ce sont des prises de position antisémites ! »*.

Pour sa part, Mᵉ Henri Leclerc a plaidé que *« libération* n'avait pas seulement publié la phrase jugée injurieuse par le prêtre, mais que les citations qui la suivaient revenaient à dire qu'il était antisémite, même si l'abbé Laguérie n'avait pas jugé utile de poursuivre le journal sur ce point. Paraphrasant *Libération*, Mᵉ Leclerc a ainsi résumé l'affaire : *« M. Le Pen a ouvert le couvercle, et derrière celui-ci apparaît un égout grouillant qui ne demande qu'à remonter : des idées qui remontent par des canaux par lesquels on espérait qu'elles ne remonteraient pas... »*.

Jugement le 2 décembre.

MAURICE PEYROT.

Vieillesse et perte d'autonomie

Des experts proposent la nomination d'un délégué aux personnes âgées

« *Nous suggérons que soit nommé pour six ans un délégué aux personnes âgées placé auprès du premier ministre.* » C'est l'une des propositions *contenues dans le rapport* sur les personnes âgées dépendantes remis jeudi 29 octobre à M. Adrien Zeller, secrétaire d'État à la sécurité sociale. Ce document a été préparé, à sa demande, par une commission de quatre-vingts membres, présidée par M. Théo Braun, l'un des pères fondateurs de la Sécurité sociale, actuellement président de la *Confédération du Crédit mutuel*. Le rapporteur a été M. Michel Sturm, trente-neuf ans, directeur d'une caisse complémentaire alsacienne.

Le troisième âge de la vie est souvent synonyme de perte d'indépendance. Les infirmités, la maladie, la sénilité, l'absence de retraite convenable entraînant une privation partielle ou totale d'autonomie. Cette situation était jadis assumée tant bien que mal par l'entourage familial du vieillard. L'allongement généralisé de la durée de vie et l'éclatement de la famille l'ont transformée en un problème social de première grandeur. Actuellement, 600 000 personnes âgées sont hébergées dans des foyers, maisons de retraite ou hôpitaux. Un demi-million d'autres sont assistées à domicile par des aides ménagères. Les dépenses engendrées par ces prises en charge se chiffrent par milliards de francs.

Bon nombre de propositions avancées dans le passé se sont révélées inadéquates (comme la création de grands établissements de 500 lits), se sont soldées par un échec relatif (comme les centres de jour) ou sont restées lettre morte. Ainsi, bien que cette incohérence ait été maintes fois dénoncée, les personnes âgées bénéficient de prises en charge très différentes selon l'établissement où elles sont placées, sans considération de leur état réel.

Les problèmes de fond demeurent donc les mêmes qu'il y a vingt-cinq ans, mais ils ont pris d'inquiétantes proportions. Ainsi, les anciens de plus de quatre-vingt-cinq ans, qui sont actuellement 700 000, dépasseront le million en l'an 2000. Si la France vieillit, la cohorte des gens atteignant le quatrième âge augmente très vite. Les trois quarts d'entre eux, et notamment les femmes, ont un handicap tel qu'ils doivent être assistés d'une manière ou d'une autre.

Les établissements destinés à les recevoir sont insuffisants en nombre et en qualité. On connaît encore d'horribles hospices où croupissent 70 000 vieillards. Il est urgent de les moderniser, de même qu'il conviendrait de sortir des hôpitaux psychiatriques des dizaines de milliers d'anciens qui n'ont rien à y faire.

Pour accueillir décemment dans une douzaine d'années des personnes âgées qui auront alors besoin d'une assistance, il faudrait mettre en chantier chaque année plus de quatre-vingts établissements de cent lits chacun. A ces dépenses d'équipement s'ajoutent des frais de fonctionnement qui donnent le vertige car les dépenses médicales continuent à croître avec l'amélioration des soins et des conditions d'hospitalisation. Depuis 1970, elles ont quintuplé pour l'ensemble des Français, mais, pour les plus de quatre-vingts ans, elles ont sextuplé. Qui paiera la facture de l'assistanat aux personnes du quatrième âge, alors que l'on doute de pouvoir maintenir à leur taux actuel les retraites du troisième âge ?

Une assurance spéciale

Les quatre-vingts membres de la commission ont proposé, à l'unanimité, de créer une délégation spéciale auprès du premier ministre et de lui donner une longévité minimum de six ans.

Une deuxième proposition est destinée à corriger les effets pervers de la décentralisation. Depuis 1982, ce sont en effet les départements qui assument la responsabilité de l'aide aux anciens. On leur avait prescrit d'établir des plans gérontologiques départementaux. Or 56 % d'entre eux n'ont toujours rien fait. Le rapport Braun suggère cette fois aux conseils généraux — dont la moitié des budgets sont consacrés à l'aide sociale — une méthode commune leur permettant d'analyser la situation locale, de prévoir l'avenir et de définir les actions les plus urgentes. Réaction encourageante : vingt départements ont déjà accepté d'appliquer cette grille d'analyse.

Enfin, les « quatre-vingts » n'ont pas éludé le problème financier. Alors que les assises nationales des retraités avaient proposé en 1983 que la perte d'autonomie soit prise en charge par un fonds spécial alimenté par l'impôt ou par la Sécurité sociale, la commission Braun a opté pour une solution plus libérale. Elle suggère que soit instituée une assurance pour perte d'autonomie. Mais elle laisse aux dirigeants politiques le soin de décider si cette assurance sera obligatoire ou facultative, privée ou publique. Sur ce sujet délicat, le débat ne fait donc que s'engager.

MARC AMBROISE-RENDU.

M. Jacques Médecin et les « inassimilables »

M. Jacques Médecin, député RPR des Alpes-Maritimes, maire de Nice, a commenté lundi 28 octobre, au micro de Radio France Côte d'Azur, l'agression dont avaient été victimes l'avant-veille deux instituteurs de la ville, frappés par des parents d'élèves gitans (*le Monde* du 29 octobre). *« Cela prouve*, a-t-il dit, *qu'il y a dans une population des groupes inassimilables. »*

M. Médecin a ajouté : *« Quand on vient nous raconter que nous sommes tous Français, que nous avons tous la même culture et la même formation judéo-chrétiennes, laissez-moi rigoler ! Ce n'est pas vrai, et il faut admettre qu'il y a des gens qui resteront toujours en marge de notre société. »* Le maire de Nice a ajouté : *« Si nos instituteurs marxistes, au lieu d'apprendre le laxisme et le refus de l'autorité depuis quarante ans, s'étaient un peu plus appliqués à former des générations de gens qui respectent l'autorité, ils ne prendraient pas de poing sur la gueule. »* — (AFP.)

DÉFENSE

Missions accrues pour le secrétariat général de la défense nationale

La délégation interministérielle pour la sécurité des systèmes d'information a été rattachée, par décret au *Journal officiel* du 28 octobre, au secrétariat général de la défense nationale, qui relève de l'autorité du premier ministre.

Un autre décret paru au même *Journal officiel* a nommé M. Jacques Vincent-Carrefour, ingénieur général des télécommunications, au poste de délégué de cet organisme créé en 1986. La délégation interministérielle pour la sécurité des systèmes d'information est plus spécialement chargée de la protection des systèmes d'information gouvernementaux, de la cryptographie et des procédés usant de clés de chiffrement.

Tous les ministères sont concernés par de telles actions de protection de leurs systèmes d'information, notamment les affaires étrangères, la défense et l'intérieur. Le délégué dispose d'adjoints, qui peuvent être des civils ou des militaires.

La décision de rattacher cet organisme interministériel au secrétariat général de la défense nationale fait partie de toute une série de mesures de réforme en cours du secrétariat général depuis la nomination, à sa tête, du général Gilbert Forray. En particulier, le secrétariat général de la défense nationale devrait jouer un rôle accru en matière de contrôle des exportations d'armements et de technologies.

EN BREF

● **Antoine Recco condamné à la réclusion à perpétuité.** — La cour d'assises de Paris a condamné mercredi 28 octobre Antoine Recco à la réclusion criminelle à perpétuité. Cet ancien pêcheur de Propriano (Corse-du-Sud) était accusé du meurtre de deux jeunes filles, de vingt et un ans, Isabelle Gauchon et Geneviève Clément, qui avaient embarqué sur son bateau le 27 septembre 1981 et qu'on ne revit jamais. La cour d'assises de Paris avait été saisie de cette affaire après la cassation d'un arrêt de la cour d'assises de Corse-du-Sud, qui, pour ces faits, avait condamné Recco à la réclusion perpétuelle (*le Monde* daté 25-26 octobre).

● **Une même arme utilisée au « Topless » et à Viry.** — Les spécialistes du laboratoire de police scientifique à Paris ont établi qu'une même arme, un pistolet automatique 9 mm para SIG-Sauer, de fabrication suisse, a été utilisé lors de deux fusillades récentes : le 26 septembre dernier dans un établissement de nuit parisien (*le Monde* du 29 septembre) et le 18 octobre au péage autoroutier de Viry (Haute-Savoie) (*le Monde* du 20 octobre). Dans les deux cas, les malfaiteurs, deux hommes, avaient délibérément fait usage de leurs armes : trois personnes avaient été tuées au « Topless », tandis qu'à Viry un gendarme et un douanier avaient été abattus. L'expertise balistique renforce en tout cas la thèse de la police selon laquelle ces deux fusillades auraient été l'œuvre de malfaiteurs italiens appartenant au gang dit des « Bergemasques », dirigé par Pierluigi Facchinetti.

CAMPUS

Ecoles d'Ancien Régime

« *LA logique qui est ici à l'œuvre n'est pas différente, dans son principe, de celle qui commandait les castes ou les ordres d'Ancien Régime.* » Poursuivant son étude de l'*« homo academicus »*, le sociologue Pierre Bourdieu présente avec Monique de Saint-Martin, dans sa revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, le résultat d'une série d'enquêtes sur les grandes écoles, menées depuis une vingtaine d'années. Décrivant le système d'enseignement comme un *« champ »*, il montre que chaque institution se définit par les relations qu'elle entretient avec ses voisines (et concurrentes) et avec les groupes sociaux qui les alimentent et dont elles assurent la « reproduction ».

Ainsi se constitue l'*« esprit de corps »*, qui est fait d'affinités sociales, culturelles, idéologiques et professionnelles. Les professeurs continuent d'envoyer plutôt leurs enfants à Normale Sup ; les patrons, à HEC ; les ingénieurs, à Polytechnique ; et les hauts fonctionnaires, à l'ENA. Et, une fois entrés, les élèves adoptent en majorité les lectures, les opinions politiques et religieuses, les loisirs, les projets qui dominent dans leur groupe et qui leur permettent de se reconnaître et de se distinguer de leurs homologues des autres écoles. Peu importe, estime Pierre Bourdieu, que les normaliens d'aujourd'hui lisent moins *l'Humanité* ou Althusser que dans les années 70 : on peut être sûr qu'ils ont trouvé d'autres façons de ne pas ressembler à des polytechniciens ou à des énarques...

***Actes de la recherche en sciences sociales.* « Pouvoir d'école 1 », nº 69, septembre 1987. 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.**

Une politique pour le premier cycle

Le « Groupe de réflexion sur l'enseignement supérieur », qui réunit des universitaires de toutes tendances, organise, le mardi 1ᵉʳ décembre au Collège de France, un colloque sur le thème : « Universités-grandes écoles. Une politique pour l'enseignement supérieur. Les formations post-baccalauréat. » Seront notamment traités les problèmes de l'augmentation des effectifs, des relations avec l'emploi, de l'articulation entre le secondaire et le supérieur et de la diversification du premier cycle.

Renseignements : M. Philippe Lucas, Université Lumière, 5, avenue Pierre-Mendès-France, CP 11, 69676 Bron Cedex. Tél. : 78-00-60-14.

Gestion du patrimoine

L'épargne, la trésorerie, la constitution d'un patrimoine, sa gestion et sa transmission sont au programme du diplôme de troisième cycle que vient de créer la faculté des sciences économiques de l'université de Clermont-Ferrand. Ce diplôme de *« gestion du patrimoine »* est ouvert aux étudiants titulaires d'une maîtrise de sciences économiques ou de droit ou aux diplômés d'une grande école de commerce.

Secrétariat de monsieur le doyen, 41, boulevard Gergovia, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : 73-93-84-20.

Prestataires de services

« Qu'attendre d'un prestataire de services ? » C'est à cette question que devront répondre les participants au colloque organisé le mardi 8 décembre à la Maison de la chimie, à Paris, sur *« le management et le marketing des sociétés de services aux entreprises »*. L'initiative de l'Institut de recherche de l'entreprise du groupe ESC Lyon.

Renseignements et inscriptions : tél. : 72-29-30-47.

ÉDUCATION

Un concours de logiciels relance l'informatique à l'école

Trente-quatre enseignants, auteurs méritants de scénarios de logiciels à usage éducatif, viennent de se voir remis les prix d'un concours national lancé en février dernier par le ministère de l'éducation nationale. M. Monory a indiqué à cette occasion dans quelle logique nouvelle il entendait placer la politique d'informatique scolaire.

Fini les achats massifs par l'Etat d'ordinateurs et de programmes, fini la production de logiciels de grande diffusion par le secteur public. L'éducation nationale professe désormais le libéralisme en la matière, mais entend aussi aider les enseignants à éliminer les produits de valeur pédagogique douteuse ou nulle.

Premier volet : le concours national de scénarios de logiciels, auquel trois cent cinquante-quatre enseignants ont répondu et qui sera renouvelé en 1988. Un jury présidé par le doyen de l'inspection générale a sélectionné trente-quatre produits, dont neuf avec « mention spéciale ». Les lauréats ont été récompensés par des cadeaux de logiciels offerts par les éditeurs, mais surtout par la reconnaissance publique par l'éducation nationale de la valeur de leur travail, qui devrait leur permettre de négocier en bonne position avec les éditeurs.

Leurs scénarios concernent la plupart des disciplinesde l'enseignement secondaire. L'un d'eux propose en histoire de *« créer un personnage fictif du dix-huitième siècle à travers la consultation d'une banque de données »*, un autre en sciences naturelles doit permettre *« l'étude du comportement d'une colonie d'abeilles »*, un troisième, destiné aux lycées professionnels, doit *« apprendre à gérer au mieux la vie quotidienne à l'aide d'un salaire mensuel fictif »*...

Licences mixtes

Ces trames présentées par les enseignants doivent encore être traduites en langage informatique. Le ministère estime qu'un peu moins de la moitié d'entre elles deviendront des produits finis commercialisés. Car l'administration interviendra pour rappeler ses choix pédagogiques en matière de logiciels, notamment ceux qui ont été définis et publiés, discipline par discipline, dans le règlement du concours.

Ultime appât pour les éditeurs, le ministère a annoncé qu'il pourrait négocier des *« licences mixtes »* pour certains de ces produits. Ce système consiste pour l'administration à acheter pour une somme forfaitaire un droit d'usage limité à deux années, permettant aux lycées et collèges d'acquérir certains logiciels à des prix très bas (130 F à 2 500 F au lieu de 1 000 à 5 000 F). Vingt et un produits ont ainsi été sélectionnés, principalement des logiciels outils (traitement de texte, systèmes de gestion de base de données) et des langages de programmation. Certains de ces produits fonctionnent uniquement sur des ordinateurs « compatibles PC » qui ne sont pas encore répandus dans les établissements. Collèges et lycées vont donc être incités à s'équiper de machines de ce standard. Sur les 100 millions de francs consacrés à l'achat de logiciels cette année, environ 35 millions ont permis l'acquisition de licences mixtes. Mais les écoles élémentaires ne sont pas touchées par cette opération : si le plan « Informatique pour tous » de 1985 avait simultanément distribué à ces établissements ordinateurs et logiciels, l'éducation nationale tient aujourd'hui à faire oublier ce précédent qu'elle juge fâcheux en rappelant, que les logiciels destinés aux écoles, comme les manuels scolaires, doivent être payés par les communes.

Un certain essoufflement

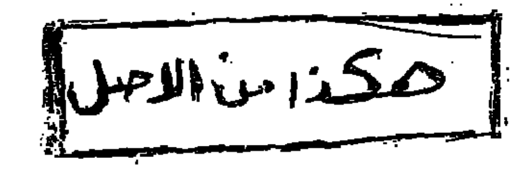
L'absence quasi totale d'instituteurs — trois sur trente-quatre — parmi les lauréats du concours de logiciels ne marque-t-elle pas un certain essoufflement de l'informatique à l'école ? Le ministère est prudent, et précise, dans une circulaire du 14 octobre, que, si la familiarisation avec l'informatique reste un objectif pour tous les élèves du primaire, son utilisation comme instrument d'enseignement au service de toutes les disciplines *« ne peut constituer une obligation »*, le choix des méthodes relevant de la responsabilité de chaque enseignant.

Les instituteurs éprouvent en effet des difficultés encore plus aiguës que leurs collègues du secondaire pour s'informer sur la qualité des logiciels proposés par les éditeurs. Les « licences mixtes » négociées par le ministère constituent un gage de qualité, mais elles sont réservées au second degré. L'éducation nationale souhaite aider les enseignants à choisir en publiant des critères précis de qualité et en développant des bibliothèques de logiciels dans chaque académie, permettant aux enseignants d'utiliser les produits avant toute commande.

Le réseau des centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) sera sollicité pour ce tavail d'information, mais certains, au centre national (CNDP), critiquent les orientations actuelles de M. Monory, qui a retiré à cet organisme public toute tâche de production de logiciels à grande diffusion. Le catalogue des anciens produits du CNDP, avalisé par l'inspection générale, n'a toujours pas été publié, alors que les établissements sont appelés, ces jours-ci, à commander leurs logiciels.

PHILIPPE BERNARD.

★ Lire aussi dans *le Monde de l'éducation* de novembre l'enquête « Informatique pour tous : l'élan brisé ».



مكرر من الاصل

Société

SCIENCES

A La Villette en nocturne

Le maigre butin du « Titanic »

Bijoux, billets de banques, pièces d'or : l'épave du *Titanic* a enfin livré ses premiers « trésors ». En faisant naufrage, le 14 avril 1912, le grand paquebot avait emporté par le fond les biens de ses riches passagers. On savait que parmi les quelque huit cents pièces repêchées, en juillet dernier, par l'expédition franco-américaine. Mais les coffres-forts dans lesquels on les avait déposés restaient clos. Ni l'Institut français de recherche pour l'exploration de la mer (IFREMER), qui avait conduit la mission, ni la société Taurus International, maître d'œuvre des opérations, ni les ingénieurs d'EDF, qui ont pris soin de la conservation des objets, ne voulaient révéler leur contenu sans fanfares.

Il a donc fallu attendre le grand show nocturne, organisé dans la nuit du 28 au 29 octobre, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Vilette à Paris, et retransmis en direct par une vingtaine de télévisions pour en savoir plus. Les producteurs américains n'avaient pas lésiné en engageant pour animer l'émission Teddy Salavas. A 3 h 45, le héros du feuilleton policier américain Kojak ouvrait les « chambres fortes » et exhibait une sacoche de cuir et le coffre personnel de l'un des passagers. Leur contenu n'avait pas fière allure. C'est du bout des doigts que M. Jacques Montluçon, ingénieur à EDF, sortit des liasses de billets de banque agglomérés que l'on aurait pu prendre pour des paquets d'algues noirâtres. Puis, il présenta des bijoux recouverts d'une gangue brune. Le tas de pièces de monnaies ne valait guère mieux.

Objets de pacotille ? Il n'en est rien. Les experts présents sur le plateau confirmaient après un bref examen qu'il s'agissait de souverains d'or britanniques dont la valeur pourrait être de 5 000 dollars. Les bijoux étaient en or massif. Ironie du sort, on put lire sur l'un des pendentifs ornés de diamants, après un léger grattage, l'inscription *« May this be you lucky star »* (Que cela vous porte chance).

Avant de montrer le « trésor », les organisateurs avaient projeté des extraits des films tournés lors de la plongée du *Nautile*, le petit sous-marin de l'IFREMER qui a permis la récupération. Du déjà vu, mais comment ne pas s'émouvoir encore devant cette vision irréelle, cette coque de métal vert-de-grisé et ce bastingage, par endroits intact, ce grand drame figé dans le silence de l'océan.

Le *Titanic* s'est-il heurté à un iceberg ? A en croire le fils d'un des survivants, présent au spectacle de La Villette, l'accident aurait été provoqué par *« un incendie, suivi d'une explosion, dans la soute à charbon »* que l'on aurait caché *« pour des problèmes d'assurance »*. Une version que ne rejette pas *a priori* le responsable de Taurus, M. Roger Chappez. *« Les plongées ont montré que le paquebot s'était ouvert en deux d'une manière qui ne colle pas avec l'hypothèse initiale de l'iceberg*, dit-il. *Peut-être y a-t-il eu d'abord un incendie, puis un choc contre le bloc de glace. »* Mais il faudra bien des études pour trancher et sans doute d'autres explorations du *Nautile*, qui pourrait plonger à nouveau en 1988 et profiter de l'occasion pour remonter à la surface d'autres objets.

Conçu pour vanter les prouesses techniques — évidentes — des explorateurs du *Titanic*, ce spectacle n'a évidemment rien laissé paraître des polémiques que suscite cette exposition dans un sanctuaire. Silence aussi sur les problèmes financiers et juridiques de l'affaire. Les cinq investisseurs américains et français qui ont fourni les 6 millions de dollars nécessaires à l'opération accusent l'un de leurs associés, le financier suisse Carlo Piaget, de vouloir les priver des profits de l'expédition, et ils réclament des dommages et intérêts. Que se passera-t-il encore si les droits reçus pour la retransmission de l'émission américaine ne permettent pas d'amortir les frais ? Que dire enfin de l'incroyable imbroglio juridique qui apparaîtrait si l'un des survivants ou l'un des héritiers des victimes venait à réclamer la restitution de certains objets ? Sur ce point, le droit international est muet.

ELISABETH GORDON.

● **L'URSS construit un réacteur nucléaire analogue à Superphénix.** — L'Union soviétique vient de mettre en chantier un nouveau type de *« réacteur nucléaire à neutrons rapides »*, dont la puissance doit atteindre 800 mégawatts. Il s'agirait du réacteur BN 800, de la même famille que les BN 600, actuellement en service, et BN 1600, qui pourrait voir le jour dans une dizaine d'années. Cette filière est analogue à celle des réacteurs français Phénix et Superphénix. Le président du Comité d'État soviétique pour l'énergie atomique, M. Andrei Petrossiants, a indiqué, lundi 26 octobre, que la part du nucléaire dans la production électrique soviétique va augmenter et que cela est dû en partie à l'utilisation croissante de l'énergie nucléaire pour le chauffage domestique. —

● **Un médicament contre la « cécité des rivières ».** — La multinationale pharmaceutique Merck and Co a annoncé, le 21 octobre, la mise au point d'un médicament contre la « cécité des rivières » (onchocercose). Quelques dizaines de millions de personnes souffrent de cette maladie, due à un parasite présent dans l'eau et attaquant la rétine, dans une trentaine de pays tropicaux, notamment en Afrique. Le médicament, Mectizan — ou ivermectine, — était utilisé jusqu'à présent sur les animaux. Il suffirait d'en absorber un seul cachet par an pour être protégé contre la maladie.

SPORTS

Dopage : le cas de Jean-François Lamour

Les carences de l'analyse

Jean-François Lamour avait-il ou non forcé sur la caféine pour décrocher son titre mondial du sabre lors des derniers championnats du monde à Lausanne ? Pour M. Pierre Abric, président de la Fédération française d'escrime (FFE), la réponse ne fait pas de doute : c'est une cascade de carences du laboratoire d'analyse suisse de Macolin qui est à l'origine de cette affaire. Il l'a dit avec force le mercredi 28 octobre, en présentant le programme de préparation olympique pour 1988.

Comment en est-on arrivé à suspecter le champion olympique de Los Angelès ? La première analyse des urines du sabreur a fait ressortir une concentration de caféine supérieure à 15 mg, qui est considérée dans les règlements en vigueur comme le seuil du dopage. Les résultats ont été communiqués par le président de la Fédération internationale (FFI), M. Roland Boitelle, au président de la Fédération française, qui a demandé aussitôt la contre-expertise en présence du président de la Commission médicale internationale et d'un expert français, le professeur Lafarge, ainsi que du médecin fédéral. A l'occasion de ces nouveaux examens, il est apparu que le protocole d'analyse n'avait pas été respecté lors du contrôle du premier échantillon. Le fonctionnement des appareils de mesure en chromatographie gazeuse et liquide paraissait également défectueux. Enfin, les analyses par deux procédés différents rendaient des résultats contradictoires : moins de 9 mg dans un cas, plus de 30 mg dans l'autre. Le directeur du laboratoire de Macolin est convenu alors qu'il était impossible de se prononcer. Officiellement, Jean-François Lamour ne peut donc pas être considéré comme dopé à la caféine.

« Les sportifs ne doivent pas être l'objet de suspicion enraison de la carence d'un laboratoire », dit M. Pierre Abric. Le président de la FFE a d'ailleurs dénoncé dans une lettre à la FFI toutes les fautes qui, depuis le prélèvement des urines jusqu'à la diffusion des résultats des premières analyses, ont conduit à mettre en cause le champion du monde. Celui-ci a été très affecté par cette affaire.

Le problème de la fiabilité des laboratoires agréés pour les contrôles se trouve ainsi posé. Reste que, selon M. Pierre Abric, *« Jean-François a bu trois ou quatre cafés et pris trois ou quatre Guronsan* (vitamine C + caféine) *avant de combattre »*. Pouvait-il dans ces conditions être déclaré positif ? *« On connaît des cas de garçons qui ont pris jusqu'à trente Guronsan et qui n'ont pas été déclarés dopés »*, précise le président de la FFE. Pourquoi alors avoir refusé la troisième analyse proposée par Macolin au laboratoire de Cologne ? Au regard des règlements fédéraux, elle n'aurait rien apporté. Mais n'aurait-elle pas permis de laver les doutes que la procédure officielle a laissé subsister ? Bien que les flacons aient été déjà ouverts, il y avait peut-être un risque à prendre...

ALAIN GIRAUDO.

Ari Vatanen remporte le Rallye des Pharaons

Le Finlandais Ari Vatanen (Peugeot 205 Grand Raid) a remporté le 9e Rallye des Pharaons, dont l'arrivée a été jugée, mercredi 28 octobre, devant la grande pyramide de Kheops. Lors de la onzième et dernière étape, disputée entre Salamut et Le Caire, Vatanen a devancé son coéquipier d'écurie Alain Ambrosino de quelques secondes. La nette domination des Peugeot — malgré l'accident de Shekhar Mehta — confirme le professionnalisme de la marque au Lion qui, après sa victoire sur le rallye Paris-Dakar, continue à engranger des succès (*le Monde* du 27 octobre).

Dans la catégorie moto, l'Italien Alessandro de Petri (Cagiva) s'est adjugé la première place devant son compatriote Luigi Medaro (Yamaha) et le Français Gilles Picard (Cagiva).

EN BREF

● **OMNISPORTS : création d'un Observatoire national des pratiques sportives et de leur économie.** — M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a confié à M. Jean Ginisty, chargé de mission à son cabinet, la mise en place d'un Observatoire national des pratiques sportives et de leur économie. Réunissant universitaires, chefs d'entreprise et représentants des institutions et collectivités publiques, cet organisme devra *« déterminer les stratégies à moyen et à long terme qui permettraient d'orienter la politique des entreprises concernées et apporteraient des éléments de réponse mieux adaptés aux besoins des pratiques sportives qui, selon l'OCDE, vont croître de façon considérable d'ici à l'an 2000 »*.

● **FOOTBALL : championnat d'Europe des nations.** — L'Union soviétique s'est qualifiée pour la finale du championnat d'Europe des nations en battant pour son dernier match du groupe 3, mercredi 28 octobre, l'Islande par 2 buts à 0. La RDA, qui rencontrera la France le 18 novembre, termine deuxième de ce groupe grâce à sa victoire sur la Norvège (3-1).

Dans le groupe 5, la rencontre qui opposait les Pays-Bas à Chypre, mercredi à Rotterdam, a été interrompue pendant cinquante minutes. Une bombe fumigène lancée par un spectateur a en effet blessé le gardien chypriote Andréas Charitou, qui n'a pu reprendre le match. La qualification des Pays-Bas malgré leur victoire 8 à 0 pourrait être remise en cause par les instances de l'UEFA.

● **TENNIS : tournoi d'Anvers.** — Le Français Yannick Noah et le Suédois Joachim Nyström, tous deux tête de série, ont été éliminés, mercredi 28 octobre, au deuxième tour du tournoi de la Communauté européenne, par des joueurs mal classés. Noah n'a pu résister au Polonais Wojtek Fibak (6-3, 6-0), alors que l'Américain Tim Mayotte a battu Nyström (3-6, 6-3, 6-4).

Le Monde DES LIVRES

Antonio Lobo Antunes le visionnaire

Fado Alexandrino
ou les rêves brisés du Portugal.

ECRIVAIN à succès et à très fort tirage, dans un pays où l'analphabétisme est encore une réalité massive, adulé, reconnu dans les rues de Lisbonne, traduit à l'étranger, Antonio Lobo Antunes est, à quarante ans, l'un des représentants les plus en vue de la jeune génération littéraire portugaise.

Ayant commencé à publier en 1979, c'est-à-dire cinq ans après la « *Révolution des œillets* », Lobo Antunes a contribué, grâce à ses romans, à réconcilier le public portugais avec ses écrivains, à sortir l'expression romanesque de quelques conventions et impasses. Avant lui, en effet, et avant quelques autres romanciers de sa génération comme Almeida Faria (1), la littérature restait marquée par l'interminable dictature salazariste. En quelque quarante années d'immobilisme, de censure et de répression, le combat politique pour la démocratie avait eu le temps d'engendrer ses propres lourdeurs et habitudes...

Contrastant avec le regard bleu, lointain, comme voilé de tristesse, un sourire d'une vivacité presque enfantine anime, parfois, la lassitude du visage de Lobo Antunes. Sa stature est forte, ramassée. « *Au Portugal, on pense que je suis un étranger*, précise l'écrivain. *C'est vrai que je n'ai presque pas de sang portugais ; je suis un mélange d'allemand et de brésilien ; ma famille vient du Brésil et mes noms sont brésiliens.* »

L'enfer angolais

Traduit en français, après l'avoir été en plusieurs autres langues, le deuxième roman de Lobo Antunes, *le Cul de Judas* (Ed. A.-M. Métailié, 1983), mettait en scène un médecin militaire de retour d'Angola racontant « *sa guerre* » à une interlocutrice muette : selon l'auteur, ce personnage « *est un exhibitionniste comme le sont un peu tous les hommes au Portugal. Il n'a pas grand-chose à exhiber ; alors il exhibe sa guerre* » (2). Militaire dans l'armée portugaise de 1968 à 1972, Lobo Antunes a passé vingt-sept mois dans le bourbier de la guerre coloniale angolaise : « *Quand la nuit tombait, on commençait à trembler... Je n'ai jamais parlé de ça* », dit-il, éludant par avance les questions sur ce sujet. Et c'est peut-être pour exorciser en lui le soudard, avec sa fragile et tout extérieure enveloppe de violence virile, qu'il assure : « *J'aime beaucoup les hommes qui n'ont pas besoin d'affirmer leur masculinité pour être des hommes, qui n'ont pas peur d'être des femmes sans cesser d'être des hommes.* »



Antonio Lobo Antunes vu par Luc Perenom.

De la même façon qu'il récuse l'influence décisive de son expérience africaine sur ses romans, Antonio Lobo Antunes estime que son métier de psychiatre « *n'a rien à voir avec* [son] *travail d'écrivain* » : « *Ça ne m'a rien apporté : c'est comme d'être maçon, ingénieur ou journaliste* », affirme-t-il. Appartenant à la grande bourgeoisie portugaise, fils aîné d'un neurologue, professeur à la faculté de médecine, il a pris, grâce à la littérature, « *une sorte de revanche* » sur son milieu : « *Il y a des gens de ma famille qui ne lisent pas mes bouquins parce qu'il y a des gros mots* », dit-il, visiblement satisfait. On aurait tort de prendre cette manière de se démarquer de tout ce qui n'est pas la littérature pour une simple coquetterie d'écrivain.

Plus encore que *le Cul de Judas*, *Fado Alexandrino*, paru au Portugal en 1983 et dont Pierre Léglise-Costa et Geneviève Leibrich viennent de restituer, en français, l'ampleur et la puissance narrative, répond à une ambition qui dépasse les limites autobiographiques. Le schéma général est simple : quatre militaires, représentant les différentes strates de la société portugaise, quatre anciens des guerres africaines, se retrouvent au cours d'un banquet à Lisbonne. Ils échangent et entremêlent leurs souvenirs de combats, de peurs... « *cette nébuleuse de douleur qui précède le vide tranquille et total de la mort* ». L'histoire, ils n'en sont pas les sujets, mais les témoins impuissants : *avant, pendant, après la révolution* selon la répartition en trois parties du roman ; dix ans de vie jetés hors de soi, une décennie au cours de laquelle, comme en accéléré, ont eu le temps de naître, de vivre et de mourir les espoirs que cette histoire a fait miroiter...

PATRICK KÉCHICHIAN.

(Lire la suite page 21.)

(1) *Chevalier errant*, d'Almeida Faria, dernier volet d'une *Tétralogie lusitanienne*, a été traduit par Anne-Marie Quint chez Belfond (voir « Le Monde des livres » du 16 octobre 1986). L'ensemble de la *Tétralogie* paraîtra chez le même éditeur.

(2) Propos recueillis par A.-M. Quint. Revue *les Langues néo-latines*, 1er trimestre 1984, nº 248.

Lire en pages 20 et 21 notre dossier sur les lettres portugaises : Maria Judite de Carvalho, Fernando Namora, Mario Sa-Carneiro et le Brésilien Moacyr Scliar.

Les cyniques reviennent

Y a-t-il encore des philosophes qui sachent aboyer et mordre ?

IL y a quatre ans, le livre de Peter Sloterdijk – qui paraît maintenant en français – fut un des plus grands et des plus surprenants succès de l'édition allemande. Publié d'emblée en livre de poche dans la prestigieuse collection Suhrkamp, efficacement soutenu par une habile publicité, cet ouvrage s'est vendu à près de cent mille exemplaires. Pas un journal, pas un magazine, pas un plateau de télévision qui ne se soit fait un devoir de présenter, quelquefois de critiquer, le plus souvent d'encenser Peter Sloterdijk.

La philosophie universitaire, prise de court et craignant de *manquer le coche de l'actualité* intellectuelle, succéda sans tarder aux médias, et Peter Sloterdijk put bientôt entamer une tournée des amphithéâtres, devant des milliers d'étudiants et de professeurs. Après avoir été au centre des *bavardages médiatiques*, la *Critique de la raison cynique* envahissait les séminaires.

Alors que la monumentale *Théorie de l'agir communicationnel* de Jürgen Habermas (1), à peu près aussi volumineuse que l'essai de Sloterdijk, avait, en 1981, suscité le désarroi des étudiants et des critiques par son *sérieux et par son austérité*, cette somme de cynisme se vendait et, en apparence du moins, se consommait comme des petits pains.

Peter Sloterdijk ne manquait pas d'aplomb : il présentait sa *Critique* comme un cadeau d'anniversaire offert au vieux maître de Königsberg, Emmanuel Kant, comme la continuation de la *Critique de la raison pure* parue deux siècles plus tôt. Cela frappait les imaginations. La *Critique de la raison cynique* aurait-elle une influence aussi durable ? Question sans doute anachronique à l'ère post-moderne où les œuvres de pensée sont faites pour exciter les nerfs comme l'*espresso* et pour passer comme le café. Quatre ans plus tard, il semble que le gros livre de Peter Sloterdijk ait, en effet, terminé son tour de piste en Allemagne. On parle toujours autant de celui de Habermas qu'il avait un instant relégué dans l'ombre, mais on a presque oublié le sensationnel événement que fut cette *Critique de la raison cynique*. Les hasards de la traduction et de l'édition françaises veulent que les deux pavés, celui de Habermas et celui de Sloterdijk, se trouvent une fois encore mis en balance, à Paris cette fois. Lequel pèsera le plus lourd ? (La question ne concerne que les chiffres de vente ; pour le reste, Sloterdijk conviendra volontiers, avec la cynique modestie qui est la sienne, que Habermas mérite cent fois plus sa place sur les rayons des bibliothèques universitaires.)

Les contestataires mandarins

Une bonne décennie après l'échec du mouvement révolutionnaire étudiant, Sloterdijk entendait fustiger le « cynisme » de ses petits camarades de 68 : les anciens contestataires étaient devenus professeurs d'université, mandarins de la « théorie critique » ou détenteurs du pouvoir culturel dans l'édition, la presse et les médias. *Leur élan de révolte* juvénile a laissé les anciens soixante-huitards entièrement désillusionnés sur leur société et sur leur culture. De l'échec du mouvement, ils ont tiré la leçon que tout espoir de changement est vain. Alors ils font preuve de réalisme, d'opportunisme, de résignation et gèrent, pour leur plus grand confort immédiat, ce système qui les écœure. Voilà, semble-t-il, les parfaits cyniques. Sloterdijk en est le roi, lui, le contestataire couronné par les médias. C'est donc à lui que revient le rôle de secouer ce nouveau conformisme.

JACQUES LE RIDER.

(Lire la suite page 20.)

(1) Ed. Fayard. Voir « Le Monde des livres » du 19 juin 1987.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

La Fille du shérif, de Marcel Aymé

C'est ça, être « anar de droite » ?

CE qui fait penser que notre production littéraire s'appauvrit, même s'il est vrai que l'époque n'est pas « porteuse » (comme on dit désormais d'un peu tout, mères, fusées) même s'il est vrai que notre curiosité s'est assoupie, qu'on nous en a dépossédés, menés que nous sommes, telle la chèvre au bouc, vers l'achat de produits précuits, même s'il est vrai qu'en matière culturelle, plus qu'ailleurs, le passé se pare de charmes exagérés, ce qui fait penser que notre actualité des livres, quand même, s'affadit, c'est que, il y a encore dix ans, on attendait chaque hiver le dernier-né d'une bonne demi-douzaine d'écrivains en renom, on l'annonçait, on le humait, on le gardait pour la bonne bouche, alors « le » Untel, c'est comment ? Mieux que son avant-dernier ? Différent ? ...Or aujourd'hui, voulez-vous me dire, de qui espère-t-on un signe de vie, de quel oncle, de quelle tante rêve-t-on d'avoir une lettre au courrier ?

Marcel Aymé faisait partie de ces auteurs que les lettrés et les autres guettaient avec gourmandise. On se faisait une fête de retrouver un petit monde aussi instable que familier. C'était toujours plus ou moins la même vie villageoise début de siècle, les mêmes commerçants attirés par les bonnes manières de la bourgeoisie des étages, et dont les envies de respectabilité étaient brutalement compromises par des métamorphoses ou des lubies aussi folles que l'instinct même. La vie sociale promettait de prendre l'évidence tranquille d'un fait de nature, et patatra, cette nature démantibulait toutes choses, laissant dans les arrière-boutiques, et dans nos mémoires réjouies, une galerie de délicieux toqués, forniquant à perdre l'âme au milieu des sacs à grains...

C'EST l'avantage des posthumes, qu'ils ressuscitent les attentes de naguère. Voici bel et bien un « nouveau » Marcel Aymé, vingt ans après que sa plume a fini par imiter le silence mémorable de sa voix. La plupart des vingt-cinq nouvelles réunies par Michel Lecureur sous le titre de l'une d'elles, *la Fille du shérif*, étaient connues des fervents, mais elles avaient paru dans des journaux ou des revues aujourd'hui introuvables, tel le *Candide* des années 30, ou *la Table ronde* de l'après-guerre : des raretés.

Qui a dit – un peu tout le monde – qu'Aymé se moquait de la politique comme d'une guigne ? Au sens large du mot, il n'y a que cela qui l'intéresse. Ce qui est vrai, c'est qu'il y voit moins une réflexion sur le possible qu'une malédiction sans remède. Rien n'y peut, rien n'y fera. Inutile de vouloir changer quoi que ce soit, même si ce n'est pas l'envie qui manque. Est-ce cela être « *anar de droite* » ? *Ça se pourrait bien.*

A condition de dissiper un vieux malentendu : cet anarchisme-là est le contraire d'un goût du désordre. Plutôt un acquiescement goguenard aux prédestinations de la naissance. Chacun doit rester à la place que lui assigne son origine. Un paysan naît taillé pour les travaux des champs, qu'il ne cherche pas à se faire notaire, ni le notaire pousseur de charrue ! « *Le monde ne gagne rien à être renversé* » *(Bergère)*. Même si l'on admet que la répartition des tâches d'une collectivité relève de la distribution des rôles dans un spectacle, gare aux figurants qui s'échangent leurs fonctions, fût-ce sur un plateau de cinéma ! *(Noblesse)*.

L'anarchisme, ici, est synonyme de nostalgie. Il vient souvent un moment où les personnages de Marcel Aymé regrettent *le bon vieux temps où « on n'obéissait qu'au roi, et encore »*. Si vous preniez un coup de pied dans les fesses, il n'y avait pas de police ni de tribunal qui tiennent, vous regardiez votre homme en face et vous lui disiez : « Morbleu, monsieur, vous m'avez insulté, voilà qui sera lavé dans le sang ! » On lavait ou pas, c'était secondaire ; l'important est qu'on se faisait justice soi-même, au lieu de bêler vers une autorité douteuse...

Y AURAIT-IL un « *instinct social* » ? C'est dit en toutes lettres page 92 *(Entre les pages)* : « *L'instinct social reprenait le dessus et lui inspirait de violentes injures.* » Pour échapper à la fatalité injuste de la naissance, seule vaut la chance, à condition qu'elle soit réellement partagée, sinon elle cesse d'être « naturelle ».

Marcel Aymé ne méprise pas, pour autant, les malchanceux. Comme son copain Céline, il parle de la misère avec plus de vraie tendresse que la plupart des sauveurs professionnels ; il y *met une espèce de gaieté lugubre. Il sait que le pauvre en vient* à revendiquer follement sa mouise, comme le petit Gustave de *Confidences*, qui s'invente un papa prisonnier de guerre. Comme Gustave, l'auteur sait quelle vigilance est nécessaire « *pour se cramponner à un palier de misère et ne pas descendre plus bas* » (p. 107).

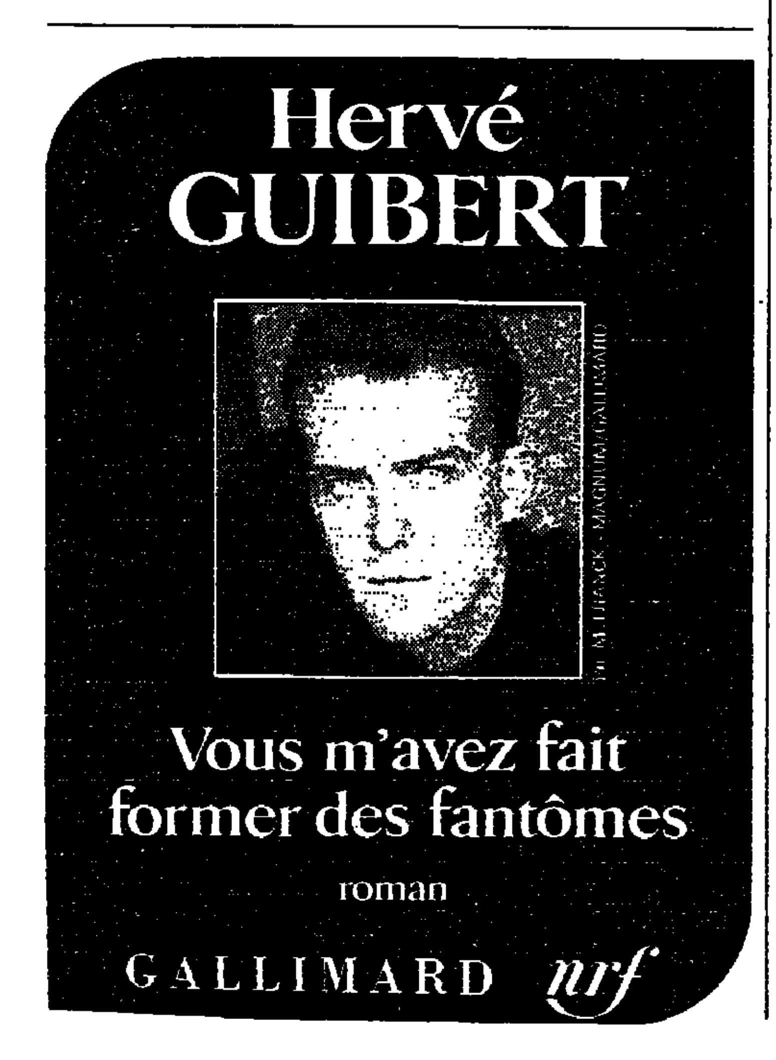
La « *vertu des maîtres* », l'employé d'*Augmentation*, Jules, y croit par « *naturelle disposition* » (p. 116) – encore une référence à la « *nature* », mais avec les guillemets de l'ironie, et bientôt corrigée en « *politesse due* » (p. 121). La femme du patron apportera d'ailleurs, à sa réputation de vertu, un démenti pulpeux.

S'élever dans la société ? C'est la hantise, dans *Monument*, d'un autre Jules (les prénoms, chez Aymé, sonnent volontiers Labiche). Il veut se glisser, lui simple fournisseur, dans un comité pour l'érection d'on ne sait quelle statue de général. A la rigueur, les notables passeraient sur sa naissance et son *métier, mais sur son mariage, pas question.* « *La bêtise qu'il avait faite en épousant une lavandière le suivrait jusqu'au bout de la vie... Les ouvriers n'ont pas d'idéal, et elle était bien du milieu où elle était née* » (p. 126).

(Lire la suite page 18.)

هكذا من الأصل





A LA VITRINE DU LIBRAIRE

POÉSIE

Le corps-à-corps de Franck Venaille

« J'ai laissé des arrhes à la vie », écrit Franck Venaille, qui vient de recevoir le prix Louise-Labé 1987. Mais, à le lire, on devine qu'il a renoncé, depuis longtemps, à venir prendre possession de sa commande. La vie demeure inimaginable pour ce poète qui, enfant, *« boitait de l'âme »*. *L'Apprenti foudroyé* reprend des recueils anciens (*Papiers d'identité ; Noire : Barricadenplein ; la Procession des pénitents*) et comporte un inédit : *Cavalier cheval*. Vingt ans de poèmes et, au bout du compte, un homme presque réconcilié avec son désespoir.

« Je voulais être noir, juif et pédéraste, mais je ne suis qu'un homme ordinaire. C'est cela, communiste et désespéré », notait Venaille, en 1966, à la fin d'un texte dans lequel il évoquait la rage et la révolte qui le consumaient pendant la guerre d'Algérie. Ce poète aime écouter Coltrane après que des visages féminins l'eurent presque convaincu de la nécessité de vivre.

PIERRE DRACHLINE.

★ **L'APPRENTI FOUDROYÉ (poèmes : 1966-1986), de Franck Venaille, Editions Ubacs, B.P. 741, 35010 Rennes Cedex, 153 p., 72 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ÉCOLOGIE

● JACQUES BROSSE : *les Arbres de France. Histoire et légendes.* Pour qui a contracté le « virus » écologique ou n'aime pas marcher « idiot » dans nos forêts, voici le guide idéal portant sur cinquante espèces répandues dans l'Hexagone, du charme au figuier, du platane au genévrier. Tous ces arbres ne peuvent plus ensuite rien nous cacher de leur passé et de leur présent. (Plon, coll. « Terres de France », 225 p., 100 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● TOUFIK EL-HAKIM : *l'Ane de sagesse.* Le plus court roman mais non le moins caustique du patriarche des lettres arabes, disparu cette année. Un aperçu cru et ironique de l'Egypte rurale d'hier. Traduction d'Anne-Marie Luginbuhl et Khaled Falah (L'Harmattan, Coll. « Ecritures arabes », 120 p., 70 F).

LITTÉRATURE

● ANATOLE FRANCE : *Œuvres,* tome 2. Ce deuxième des quatre volumes que comptera cette édition préparée par Marie-Claire Bancquart couvre la période allant de 1892 à 1897. De *la Rôtisserie de la reine Pédauque* au *Mannequin d'osier,* France *« est passé de la notoriété à la célébrité ».* Ces années ont également été *« capitales pour l'évolution intérieure et pour la vie publique »* de l'écrivain (Gallimard, « Pléiade », 1 504 p., 320 F jusqu'au 31 décembre, ensuite 360 F).

POLITIQUE

● GYORGY KONRAD : *l'Antipolitique.* Au-delà des clivages gauche et droite, Est et Ouest, ce livre, écrit en 1982 par l'écrivain et sociologue hongrois G. Konrak, se veut, selon le titre de l'édition allemande, une *« méditation d'Europe centrale »,* une réflexion libre sur le destin politique et moral de l'Europe. Traduit de l'anglais par Pierre Lespoir et révisé à partir de l'original hongrois par Monique Poucan. Préface de Daniel Cohn-Bendit et Bernard Dréano (La Découverte, 234 p., 98 F).

SOCIÉTÉ

● VIJAY SINGH : *La Nuit poignardée. Les Sikhs.* L'assassinat d'Indira Gandhi et la recrudescence sanglante du séparatisme sikh au début de 1986 ont remis à l'ordre du jour une question déjà ancienne. Originaire du Pendjab, historien, journaliste, Vijay Singh décrit « à chaud » la réalité du sikhisme, encore largement ignorée (Flammarion, 258 p., 95 F).

ROMANS

La fin de la course

Hallali : cri de chasse qui annonce que la bête poursuivie est aux abois, et par extension le dernier temps de la chasse où la bête est mise à mort. Dans la vie de Laurent Bruyer, la chasse fut ouverte le jour où, étudiant lyonnais menant une existence paisible sous le toit familial, il rencontra une femme avec laquelle il décida de s'installer. Alors *« commença cette course infernale qu'il ne devait pas interrompre de toute sa vie, et qui le laissait, trente ans plus tard, à bout de souffle, la course à l'argent ».* *L'Hallali* est le récit de l'ultime journée de ce quinquagénaire marié, père de famille sans travail. Laurent Bruyer achève, en vendant à un libraire spécialisé son édition originale de *Salammbô* dédiée à Sainte-Beuve, un processus de démolition qui va le conduire à une mort ridicule et pathétique dans le métro, où il n'était pas descendu depuis dix ans.

L'Hallali ressemble à ces romans d'initiation à l'envers, dans lesquels les personnages, d'expérience en expérience, ne parviennent jamais à se trouver. Bien au contraire, au fil des ans, ils perdent confiance, et font connaissance avec le néant. *« La vie active, ce nulle part »,* écrit Jean-Jacques Brochier. Son personnage, étudiant, devient maître auxiliaire puis « nègre » et enfin directeur littéraire d'une sorte de supermarché du livre par correspondance, avant de connaître le chômage. Son existence s'achève, il n'a rien appris. *L'Hallali,* ou comment la vie matérielle, le jeu social, deviennent une mise à mort.

YVES JAEGLE.

★ **L'HALLALI, de Jean-Jacques Brochier, Albin Michel, 191 p., 75 F.**

René Pons entre l'outrance et l'ironie

Dans *le Roi des chiens,* tout a déjà été accompli. Le Christ d'une cathédrale délabrée se détache de sa croix et part à la recherche d'un monde créé par le Père. Jésus est homme. Guéri de ses plaies, soulagé de sa couronne d'épines, il est voué au sort de ceux qu'il a créés à son image et va devoir, comme eux, *« gagner sa vie à la sueur de son front »...* ou voler. Il traverse des paysages de détritus, des contrées *d'« ordures incandescentes »,* des villes en ruine, une nature en friche envahie par les insectes et les rats.

Les hommes vivent désormais sans croyance. Il ne peut plus rien pour eux. Lui qui n'avait pas le droit à l'échec, *« même pas le droit de rater sa propre mort »,* commet les mêmes fautes que ses semblables et se sent *« seul et anonyme, en proie aux affres de l'inconnu, jouet de la convoitise, pantin inerte jeté au centre d'un cauchemar sans message, sans défense, sans avenir, sans au-delà... ».*

L'auteur, dans la profusion de l'écriture, a fait du *Roi des chiens* un roman baroque qui maintient l'équilibre entre blasphème, outrance et ironie. Le plaisir éprouvé à la lecture du livre de R. Pons est réel. Son accès — sorte de purgatoire — n'est pas aisé. Mais l'excès l'est rarement, et ce passage est sans doute nécessaire.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ.

★ **LE ROI DES CHIENS, de René Pons, le Castor astral, 236 p., 88 F.**

● BANDES DESSINÉES

A chacun son format

VOILA tout juste un an, la bande dessinée faisait son entrée dans l'édition de poche. C'était, proclamait fièrement J'ai lu, *la Révolution du 24 octobre.* Cet automne voit la fin d'un monopole : le Livre de poche accueille ses quatre premières bandes dessinées, et développera la collection au rythme — similaire à celui de J'ai lu — de quarante titres par an. Quelques humoristes, tels Wolinski et Claire Bretécher, figurent au catalogue de Presses Pocket, et Dargaud lancera « Multipoche » en janvier 1988 (la cadence annoncée est, là, de trente titres par an). Aucun doute n'est permis : le principal événement éditorial de l'année a bien été, pour la bande dessinée, son passage au format poche.

Cette transmutation est autrement délicate pour une bande dessinée que pour un roman ou pour quelque texte que ce soit. Les planches doivent être découpées et remontées, sans égard pour leur architecture interne, l'équilibre des masses et des couleurs, les effets d'écho ou de symétrie. J'ai lu et le Livre de poche ont pris le sage parti de ne pas réduire les dessins (ou le moins possible), fractionnant une planche en deux ou trois pages. Le procédé permet aux volumes d'avoir de la « main » (192 pages pour *Brouillard au pont de Tolbiac,* de Tardi et Malet, J'ai lu nº 36), mais il modifie sensiblement le rythme de la lecture. Libre aux puristes de s'en offusquer ; les autres ont déjà tranché en faveur du petit format, moins coûteux, plus maniable, et disponible partout (12 000 points de vente dans toute la France pour J'ai lu).

De Binet, Gotlib, Tardi, Franquin et Liberatore (J'ai lu) à Margerin, Moebius, Juillard, Varenne, Gillon (le Livre de poche) et bientôt Mézières, Loisel, Jacobs (« Multipoche » Dargaud), les plus grands dessinateurs — à quelques notables exceptions près (Uderzo, Hergé, Bourgeon) — sont présents au rendez-vous du poche. On aimerait qu'un large public saisisse cette occasion de s'initier à un langage plus complexe qu'on ne croit, et de visiter un pan essentiel du patrimoine culturel de notre siècle.

⁂

Paradoxalement, c'est dans un grand format (25,5 X 34,5 cm) que les éditions Hachette proposent une remarquable anthologie des *Peanuts,* reprise telle quelle à l'éditeur italien Mondadori. On aurait pu penser que Snoopy, Charlie Brown, Linus, Lucy et les autres protagonistes de ce microcosme enfantin étaient prédestinés à une exploitation en poche. Un strip, une page, et le tour eût été joué. En prenant le parti inverse, *Snoopy et compagnie* a l'avantage de rassembler une



Illustration de Romain Slocombe pour *Cauchemars climatisés.*

matière considérable, ici présentée chronologiquement (une trentaine de strips ont été sélectionnés par année, de 1965 à aujourd'hui). Il se distingue en outre par une mise en page que le prière d'insérer est fondé à qualifier d'*originale et très vivante.*

Si le merchandising a, ô combien, popularisé sous nos latitudes la silhouette du braque mythomane, on y lit peu *Peanuts.* Et l'on a tort : Schulz reste bien le maître incontesté dans cet art, très particulier — qui tient de l'épigramme et du haïku — des variations sur un motif anecdotique, à travers lesquelles perce une philosophie diffuse (plutôt amère et désabusée dans son cas). Merveille d'ironie et de subtilité, *Peanuts* est une œuvre qui provoque une jubilation croissante à mesure qu'on s'avance dans ce labyrinthe aux ramifications infinies. Pour y pénétrer, *Snoopy et compagnie* est le meilleur des fils d'Ariane proposés à ce jour. (*Snoopy et compagnie,* de Charles M. Schulz, Hachette, 160 pages coul., 165 F. Deux recueils de bandes récentes paraissent simultanément, sous les titres de *Bienvenue Snoopy* et *Bienvenue Charlie Brown ;* 48 pages coul. chacun, 50 F.)

⁂

Si la bande dessinée standard s'adapte finalement au livre de poche sans appauvrissement excessif, celui-ci ne pourra du moins jamais rivaliser avec ces livres-objets au concept original, où textes et images investissent différemment la page, et où le sens est produit par telle ou telle disposition spatiale spécifique. Est-ce un hasard si les ouvrages de ce type ont actuellement tendance à se multiplier ? J'en retiendrai trois, parmi les plus récents.

Illustrateur raffiné, Romain Slocombe a réinterprété à sa manière (faite de décadrages un peu pervers, de contrastes lumineux et de surfaces mouchetées à définition variable) vingt-quatre photographies issues des magazines américains spécialisés dans la relation de faits divers ; au départ de ces dessins, Marc Villard a imaginé autant de brefs récits écrits dans ce style efficace et toujours teinté d'humour qui est celui des polars *hard boiled.* Entre texte et illustration, une circulation s'établit qui restitue des bribes de cette Amérique mythique inscrite au plus profond de la mémoire occidentale. *Cauchemars climatisés* : un livre pour rêver d'autres livres, et aussi de cinéma, bien sûr.

Bingo Bongo et son combo congolais se présente comme un pastiche quelque peu décalé des séries familiales américaines, de *Blondie* à *Gasoline Alley* en passant par *la Famille Illico.* Mais les avatars domestiques d'un couple moderne dont le mâle, romancier du dimanche, connaît les affres de la création littéraire ne fournissent à Ted Benoit que de très minces prétextes narratifs. Il ne s'agit, en vérité, que d'exercices de style, parfois brillants, mais dont l'originalité n'est pas la vertu principale (Benoit n'a jamais flirté d'aussi près avec Joost Swarte). Ouvrage futile pour esthètes désœuvrés, *Bingo Bongo* s'inscrit bien dans le parcours d'un dessinateur dont la virtuosité a trop souvent tourné à vide.

Avec *la Sphère du Nécromant,* le jeune éditeur Guy Delcourt inaugure une collection d'albums de BD interactive. Le lecteur est invité à s'identifier à Turlogh le Rôdeur pour se lancer dans la quête d'une sphère magique. Le dessinateur, Lamoy, s'est imprégné des leçons de Loisel ; le scénariste, Cailleteau, ne s'est pas éloigné des sentiers les plus convenus de l'*Heroic Fantasy.* Mais la formule de la bande dessinée « dont vous êtes le héros » étant appelée à se développer, cet album (dont on peut prolonger la lecture en se procurant une disquette informatique éditée par Cobrasoft) a du moins valeur inaugurale.)

Cauchemars climatisés, de Romain Slocombe et Marc Villard, Futuropolis, coll. « Script », 48 pages NB, 160 F ; *Bingo Bongo et son combo congolais,* de Ted Benoit, les Humanoïdes associés, coll. « Les yeux de la tête », 48 pages coul., 90 F ; *la Sphère du Nécromant,* de Cailleteau et Lamoy, éd. Delcourt, 44 pages coul., 49,50 F.)

THIERRY GROENSTEEN.

LA VIE LITTÉRAIRE

La course au Succès

Bataille de colosses en vue : en créant Succès, un club du livre, Hachette s'attaque de front au géant France-Loisirs, filiale des Presses de la Cité.

CETTE fois, ce n'est plus une bataille, c'est la guerre. En lançant son club du livre, Succès, Jean-Claude Lattès, directeur du groupe Livre-Hachette, s'attaque de front au géant France-Loisirs – quatre millions d'adhérents, plus de trente millions de volumes vendus l'an dernier. Objectif de Jean-Claude Lattès : faire vendre d'ici à cinq ans 10 millions de volumes aux libraires Succès. De quoi déstabiliser France-Loisirs – filiale à parts égales des Presses de la Cité et de Bertelsmann – si l'on considère que le marché du livre-club est à peu près saturé.

Pour gagner son pari, Hachette a jeté dans la balance des armes de poids. Succès s'appuie sur un réseau de six cents points de vente : trois cents super et hypermarchés, trois cents grandes librairies, dont le réseau FNAC. Ces points de vente offriront, neuf mois après la sortie des livres sélectionnés en édition courante, des ouvrages reliés, sous jaquette, à des prix moyens inférieurs de 30 % à ceux de la première édition. De plus, aucune obligation d'achat ne sera exigée des adhérents. Dans la première liste proposée *ce mois-ci, par exemple*, on trouve, à côté de Paul-Loup Sulitzer *ou de* Jean d'Ormesson, un dictionnaire *Succès* vendu à *150 F*, alors que le dictionnaire Hachette, qui en est le sosie exact, est vendu 275 F.

Quels titres publiera Succès ? Sans aucun doute, des livres qui auront déjà connu une carrière commerciale brillante. Encore faut-il, que les éditeurs de ces best-sellers préfèrent les propositions de Succès à celles que ne manquera pas de faire France-Loisirs. Certains choix vont être déchirants et chacun va essayer d'entraîner dans son sillage le plus grand nombre d'éditeurs. D'ores et déjà, Jean-Claude Lattès peut s'appuyer sur l'ensemble des éditeurs du groupe Hachette, et l'on remarque aussi dans sa première liste des livres venus de chez Belfond, Albin-Michel et Laffont. Il est vrai que, pour séduire les auteurs, Succès leur propose des droits d'auteur de 10 % – le double des taux octroyés par les autres clubs du livre.

Reste maintenant à connaître les réactions des libraires qui ne bénéficieront pas du label Succès et qui risquent donc de ne plus vendre des ouvrages proposés ailleurs à des prix nettement plus bas. Il y a des livres qui continuent de se vendre neuf mois après leur parution. Certains libraires parlaient, au début de cette semaine, de boycotter les produits Hachette ; d'autres cherchent des parades juridiques et écrivent aux éditeurs pour leur demander de ne pas collaborer à l'opération *Succès*. Et il est probable que, de son côté, *France-Loisirs* ne restera pas les bras croisés.

Au-delà des dizaines de millions qui sont en jeu, au-delà d'un affrontement commercial qui met aux prises les deux colosses de l'édition française, la création de *Succès* va modifier encore profondément le paysage de l'industrie du livre. Dans quel sens ? En ramenant les lecteurs vers les librairies, comme l'annonce Jean-Claude Lattès ? Ou en ébranlant davantage encore un système fragile et mal portant, comme le craignent les adversaires de l'opération ? Réponse dans deux ou *trois ans*.

P. L.

L'Histoire à Poitiers

Les premières Journées de la communication historique de Poitiers, qui se sont tenues les 16-17 et 18 octobre auront été une réussite. Cette manifestation était organisée *par la jeune chambre économique* de la ville, en collaboration avec l'*association Histoire au présent*. Conférences, expositions et *Foire du livre étaient proposées au* public qui a répondu massivement présent. Les « tables rondes », qui ont réuni, pendant deux jours, de « grands noms » autour de thèmes aussi variés que « La biographie », « La Méditerranée » ou « La manipulation de l'histoire », ont attiré une foule importante ; des professionnels, mais aussi des jeunes, lycéens et étudiants.

Il aurait été souhaitable toutefois que les historiens d'Histoire au présent, qui cautionnaient en quelque sorte ces journées, soient davantage *moteurs* et *animateurs* des conférences, dont certaines péchaient *par manque de rigueur* et de tenue scientifique.

L'initiative devrait être renouvelée l'an prochain et les historiens y *trouver toute leur place*.

SANDRINE TREINER.

« Les Cahiers du Sud » à Carcassonne

Fondés en 1914 sur les brisées de *Fortunio*, « revue de potaches » créée par Marcel Pagnol, *les Cahiers du Sud* parurent, à raison de six livraisons par an, jusqu'en 1966. Leur directeur, Jean Ballard, qui exerçait la profession *de « peseur-juré » dans* le vieux *port* de Marseille, rencontrera le poète Joë Bousquet en 1930. De cette année datent la collaboration et l'influence du « groupe de Carcassonne ». Bousquet mais aussi Nelli, Alquié, Estève, Gaillard, Albert, les Sire, et leur propre revue, *Chantiers*... Certains « numéros spéciaux » des *Cahiers du Sud* comme *l'Islam et l'Occident*, présenté par Emile Dermenghem (1935) ou *le Romantisme allemand*, paru sous la direction d'Albert Béguin (1937) ont été récemment réimprimés par les éditions Rivages. Et, dans ce « grenier » *marseillais du 10 quai du* Canal (aujourd'hui, quai Jean-Ballard) où *s'est constituée, pendant plus* d'un demi-siècle, l'importante histoire de cette revue à la vocation « méditerranéenne », où se sont également cachés, tout au long de la guerre, de nombreux réfugiés en attente d'un paquebot pour l'étranger, sont installées depuis peu les éditions Ryôan-Ji, qui, outre leur propre activité littéraire, assurent la diffusion des numéros originaux des *Cahiers*.

Le Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique (GARAE, 91, *rue Jules-Sauzède à Carcassonne*) vient d'organiser un colloque consacré aux *Cahiers du Sud*. Le GARAE propose également une exposition sur « *Les Cahiers du Sud*, le Groupe de Carcassonne et Joe Bousquet » qui se tiendra au Centre *national* des lettres (53, rue de Verneuil à Paris) du *3* au 27 novembre. Enfin, le groupe audois édite deux livres : *René Nelli et les Cahiers du Sud*, présenté par Daniel Fabre et Jean-Pierre Piniès (259 pages, 90 F, éd. GARAE/Hésiode) et la réimpression de la revue *Chantiers 1928-1930* (532 pages, prix de lancement jusqu'au 15 décembre 1987 : 280 F, et après : 350 F, éd. J.M. Place/GARAE/Hésiode).

Passage en revues

Littérature, poésie.

NUL mieux que Victor Segalen *n'était indiqué* pour introduire le cahier double que *Traverses* consacre aux voyages (n°s 41-42). La dimension intérieure donne, chez Segalen, sa vraie mesure au regard porté sur les contrées lointaines et sur les hommes qui les habitent. Ces *Impressions de voyages en Chine* sont illustrées par de très belles photographies de l'expédition menée par Segalen et Gilbert de Voisins en 1909. De ce passionnant numéro, citons la méditation d'Alain Borer qui *démontre* à *sa manière* que le voyage sera littéraire, sera de mots et d'écriture, *ou ne sera pas*. Pierre Sansot, qui effectue un « *retour au pays natal* », Claude Reichler interrogeant le voyage ethnologique ou Jean-Louis Arnaud le voyage officiel, sont quelques-uns des auteurs parcourant en tous sens cette pertinente question de Michaux, un autre grand « voyageur » : « *Et ce voyage, mais où est-il, ce voyage ?* » (revue du CCI du Centre Georges-Pompidou, 256 p., 89 F).

∴

Paraissant deux fois l'an, la revue *Recueil*, dirigée par Richard Millet et Jean-Michel Maulpoix, constitue l'un de ces lieux où littérature et poésie s'harmonisent avec l'exercice de la pensée, où l'écriture ne répugne pas à se réfléchir. Les animateurs de *Recueil* ont également le mérite de sélectionner et de recevoir des auteurs dont les noms ne courent pas toutes les revues. Ainsi, dans ce septième numéro, de Daniel Klébaner et de Philippe Bosser qui cohabitent avec le poète chinois Mei Cheng, mort il *y a plus de deux mille ans*. La deuxième partie du cahier rassemble quelques contributions à ce que Gracq nommait le « *sentiment de la merveille* » et dont il savait la présence au fond de tout poète, « *si sombre, si désespéré qu'il soit* ». Thierry Cordelier, Michel Collot, Marc Le Bot, Robert Marteau et quelques autres témoignent de cette « *merveille* », qu'il s'agit de reconnaître, avant que de prétendre créer... (Ed. Champ Vallon, diff. PUF, 80 F).

∴

Corps écrit propose de mener une réflexion sur « *la critique aujourd'hui* ». Un colloque au Centre Georges-Pompidou, le 12 novembre, permettra de pousser cette réflexion plus avant. Pour l'heure, contentons-nous de citer, tirée de *Corps écrit*, cette pensée de Georges Poulet : « *La lecture, la critique doit peut-être se contenter de nous introduire dans le mystère de l'autre. Elle nous permet tout juste de porter le regard sur sa profondeur intérieure, partiellement éclairée, mais, pour une grande part, impénétrable.* » (PUF, 89 F).

∴

Pleine marge, dont nous avons déjà eu l'occasion de vanter les qualités, et qui constitue une heureuse alliance entre la rigueur intellectuelle et la liberté poétique telle que les surréalistes l'ont revendiquée, a articulé son cinquième cahier autour du deuil et des « *soleils bas* ». « *Soleil bas* » que Georges Limbour recherchait afin de porter un autre regard sur le monde et sur les modifications que cette lumière déclinante lui imprimait. Les belles lettres de *Limbour à Michel Leiris, datant* des années 1925-1940, sont l'expression de ce regard. Jacqueline Chénieux, qui dirige cette publication, a raison de rapprocher cette lumière de celle qui éclaire quelques superbes poèmes de Czeslaw Milosz publiés dans ce même numéro. (Ed. Le Temps qu'il fait, 20, rue du Clos, 16100 Cognac, distribution Distique, 90 F).

∴

Le monde des revues est soumis *à une hiérarchie impitoyable*. L'importance et la qualité de *celles qui occupent* le sommet de la pyramide relèguent, souvent injustement, des revues plus modestes dans l'ombre. De ce monde injustement ignoré, tirons vers un peu de lumière deux publications. *Friches*, « cahiers de poésie verte », publiés dans la Haute-Vienne ; au sommaire du numéro 19, quelques inédits de Michel Deguy (*Friches*, Le Gravier-de-Glandon, 87500 Saint-Yrieix). *Les Cahiers du Schibboleth en* sont à leur huitième livraison ; le texte et l'image se répondent ; les tendances *sont*, pour parler rapidement, primitivistes et modernistes... (*Les Cahiers du Schibboleth*, 59, rue M. Bouc, 33130 Bègles).

∴

Quelques numéros consacrant des dossiers à des auteurs ou à des sujets : dans les *Cahiers bleus*, un riche cahier Patrice de La Tour du Pin, avec des inédits et des témoignages sur ce poète chrétien dont l'œuvre demanderait à être mieux connue. (*Les Cahiers bleus*, Logis de la Folie, 2, rue Michelet, 10000 Troyes).

∴

Un dossier, avec un entretien inédit, consacré à Kenneth White dans le premier numéro de la revue *Area (Area*, BP n° 111, 94003 Créteil Cedex).

∴

« *Le Silence* » est le thème du treizième numéro de *Luvah*. Inscrivons nous en faux avec une affirmation d'André Comte-Sponville contenue dans ce numéro : « *Toute parole est fétichiste ; toute prière est idolâtre.* » *(Luvah*, 10, rue Gustave-Courbet, 25000 Besançon).

∴

« *New Writing in French* » : un très intéressant dossier préparé par David Applefield, directeur de la revue franco-américaine *Frank, dans une publication plus* ancienne, *Literary Review* (volume 30, Spring 1987 ; on peut obtenir ce numéro au 6, rue Monge, 75005 Paris).

∴

ASSOCIATIONS

● Une très heureuse initiative : une société des études bloyennes vient de se créer sous la présidence de Michel Malicet. Elle publiera annuellement, aux Editions Minard, les *Cahiers Léon-Bloy* (Yves Reulier, 12, jardins de Picpus, 35400 Saint-Malo).

● Les amis de Charles-Louis Philippe fêtent le cinquantenaire de leur association et publient un quarante-quatrième bulletin. (Association internationale des amis de Charles-Louis Philippe, 15, rue du Maréchal-Foch, 03200 Vichy).

● Les amis de Georges Ribemont-Dessaignes publient un bulletin ; *ils en sont au sixième* numéro (Jacques-Elie Moreau, *BP n° 11, 06701 Saint-Laurent*-du-Var Cedex).

P. Ké.

● EN BREF

● Le troisième Grand Prix de l'histoire, d'un montant de *100 000 F*, a été décerné à FRED KUPFERMAN pour son livre *Laval, 1883-1945*, paru aux éditions Belfond (voir « le Monde des livres », du 2 mai).

● Le prix Clio 1987 a été attribué à MARC FERRO *pour sa biographie de Pétain*, parue aux éditions Fayard (voir « le Monde des livres », du 2 mai) ; le prix Clio-Jeunesse a couronné Monique et François Davot pour leur livre *Une vieille histoire : le cheval et l'homme* (Epigones).

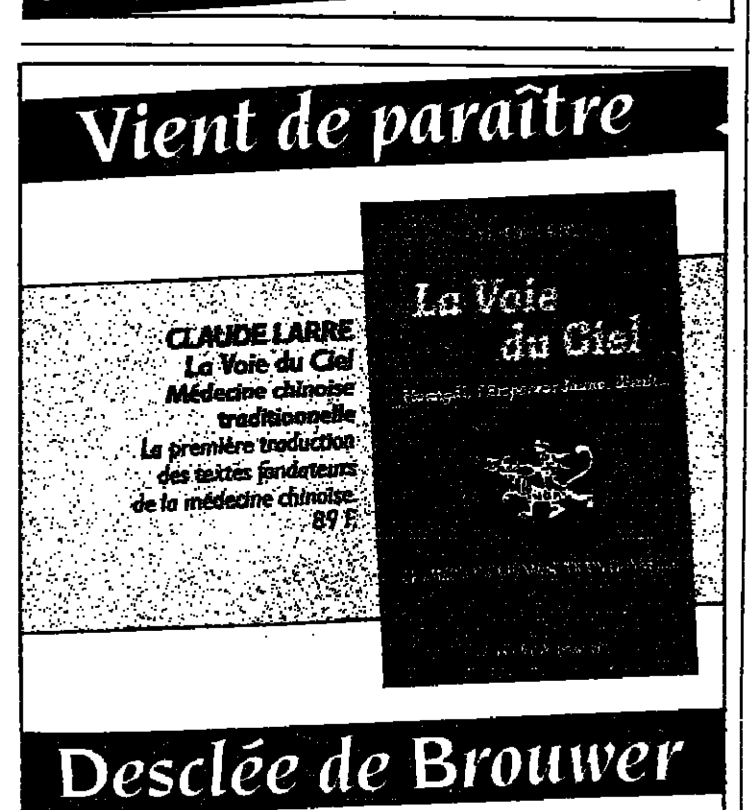
● Le Prix européen de l'essai, attribué par la fondation Charles-Veillon de Lausanne, a récompensé EDGAR MORIN pour l'ensemble de son œuvre, à l'occasion de la sortie de son dernier livre, *Penser l'Europe* (Gallimard).

● Un colloque international C. F. RAMUZ aura lieu à l'université François-Rabelais de Tours, les 5 et 7 novembre. Cette manifestation est organisée par le groupe de recherche « Littérature et nation », et les amis de Ramuz (université François-Rabelais, 37000 Tours).

● Deux *journées culturelles* ROGER MARTIN DU GARD sont organisées à Bellême (Orne) les 7 et 8 novembre, sous la présidence de B. Poirot-Delpech. Exposition, conférence, concert et pièces de théâtre salueront la mémoire du créateur des *Thibault*. (Hôtel de ville de Bellême, 61130. Tél. : 33-73-02-21.)







● ROMANS

Gilbert Lascault géographe de l'improbable

420 Minutes dans la cité des ombres *propose, avec humour et modestie, une esthétique du « peut-être »*.

LES romans sont impérialistes. Quoi qu'il écrive, le romancier cherche à envahir son lecteur, à lui imposer de nouvelles frontières intérieures qui tiennent compte de sa présence. Même s'il place le doute, l'incertitude ou le vertige du questionnement au centre de son œuvre, ses interrogations sont encore autant d'affirmations : ce qu'il écrit est.

Sans bruit, bien sûr, sans tapage, avec des livres tellement drôles, tellement modestes, tellement discrets qu'ils sont demeurés invisibles à la plupart des observateurs professionnels, Gilbert Lascault développe depuis une douzaine d'années — son premier livre de fiction, *Un monde miné*, est paru chez Christian Bourgois en 1975 — une stratégie douce qui ne vise pas moins qu'à saper le fondement même du pouvoir de l'écriture, de ce pouvoir qui est sans doute le dernier auquel le plus fieffé des anarchistes accepte de se soumettre.

La démarche est, évidemment, solitaire. Toute école, tout manifeste affirme, sépare la vérité du mensonge, dit le bien et le mal, l'illusion et la réalité. L'esthétique littéraire de Gilbert Lascault, elle, peut se résumer en deux mots : le « peut-être ». *420 Minutes dans la cité des ombres* est, peut-être, la parfaite réussite d'un art qui porte le doute à un degré si élevé que la possibilité du doute elle-même devient douteuse.



BERENICE CLEEVE.



Dangereusement libre

Au départ, il y a l'imagination, la folle du logis. Tout est possible puisque tout s'écrit. On peut donc inventer de toutes pièces une ville, un espace peuplé, en un temps indéterminé. Lui donner des limites, lui tracer des frontières, lui coller des noms. Donner un nom, pour un romancier, c'est, plus encore qu'un plaisir d'inventer, l'expression d'une puissance sans limite : là où il n'y avait rien que du papier blanc, voici que jaillit « *une grande muraille, garnie de tours : tour du Veneur-Vénal, tour de l'Apocalypse, tour des Festins-Burlesques, tour du Barbier-Pendu, tour des Sept-Baignoires...* ».

On peut allonger ainsi indéfiniment la liste, multiplier les tours, trouver les accolements de noms les plus pittoresques, les plus invraisemblables, les plus cocasses, les plus prompts à susciter chez les lecteurs des associations de toute sorte. Les bons romanciers font de ce pouvoir un usage stratégiquement parcimonieux : pour faire vrai, il convient d'inventer avec sagesse, d'user de ses sortilèges avec économie ; Gilbert Lascault, lui, sème à tous vents. Il en rajoute dans le piquant, en remet dans le folklorique, il outre, il amplifie, il brode jusqu'à ce que l'idée même d'une réalité chancelle. La cité des ombres qu'il nous décrit se situe en deçà de l'imaginaire : elle est virtuelle, elle est ce qui peut être mais qui ne sera probablement jamais.

S'étant ainsi dégagé sous nos yeux de tout pouvoir — et donc de toute responsabilité, — ayant discrètement suggéré que tout cela n'était que jeu, divertissement, manières de passer le temps en attendant la mort, l'auteur peut ensuite user de tous les charmes, raconter des histoires terribles ou drolatiques, peupler sa cité d'individus étranges, de tueurs artistes, d'ingénues très libertines, de gouverneurs sadiques et aveugles, d'amoureux forcenés, d'espions candides et de chauffeurs de taxi manchots ; il peut nous proposer des morceaux de série noire et des chiffons de série rose, parsemer ses récits d'allusions savantes et de décors en trompe-l'œil, jouer de la citation et du collage, titiller les fantasmes, caresser les stéréotypes, flirter avec les romans populaires, il laisse son lecteur libre, dangereusement libre.

Les virtualités d'une morale

Libre par exemple de s'interrompre dans sa lecture à n'importe quel moment : *420 Minutes dans la cité des ombres* n'est pas de ces romans réputés devoir être dévorés d'une seule traite et qu'on laisse choir, vidés, à son chevet, aux premières lueurs de l'aube. C'est un plaisir plus subtil et plus vague qui peut naître d'une seule phrase, de l'enjouement d'une image, du ton d'une évocation de la perversité d'un discours. C'est un livre qu'on promène, qu'on quitte, qu'on reprend, volatile, volage. Autant dire qu'il exige des lecteurs qui ressemblent un peu au romancier. Il convient qu'ils sachent sourire lorsqu'ils traversent un à un les cercles de l'Apocalypse, qu'ils préfèrent le simple plaisir à l'ivresse de la possession, qu'ils abordent les chienneries de l'existence avec politesse, qu'ils se méfient de leur raison tout autant que de l'imagination des autres, qu'ils portent sur le monde un regard à la fois sceptique et émerveillé et qu'ils détestent convaincre parce que toute victoire suppose un vaincu.

On l'aura compris : *420 Minutes dans la cité des ombres*, sous ses dehors de rêveuse plaisanterie, porte aussi les virtualités d'une morale. Cette fable multiple, fragmentée, bariolée de toutes les couleurs de notre spectre intellectuel et affectif ne renvoie évidemment pas à une réalité compacte et univoque dont le romancier nous livrerait le secret. Il n'y a pas une clef du livre dont la possession nous rendrait enfin détenteur du message ; mais du bout de la plume, sans y toucher, avec une retenue et une sobriété qui ne sont peut-être que les pudeurs de l'angoisse, Gilbert Lascault dessine, à mi-chemin de l'humour et du spleen, la géographie de cet improbable territoire qu'est notre vie. Peut-être.

PIERRE LEPAPE.

★ **420 MINUTES DANS LA CITÉ DES OMBRES, de Gilbert Lascault, Ramsay, 174 p., 89 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

C'est ça, être « anar de droite » ?

(Suite de la page 15.)

Ce n'est pas Marcel Aymé qui le dit, c'est Jules, c'est le préjugé tenace et suicidaire des Jules. Aussi vrai qu'à leurs yeux « *les hommes de condition possèdent un sexe de dimensions très réduites, tout en nuances* » (p. 128). Dessillé par une bagarre de rue entre son fils et un gosse de riche — oh, la jolie scène ! —, enfin convaincu qu'il « *n'a rien à faire avec ces gens-là* », avec cette « *clique de réactionnaires et de cléricaux* », Jules s'inscrira, ironie suprême, au... Parti radical (la nouvelle, pour information, date de 1948 !).

« L'*HOMME est toujours le même et le fond de sa nature* [c'est moi qui souligne] *ne change pas.* » Cette fois, c'est un arbitre des élégances qui l'affirme, le tailleur *Knate* (p. 151). En prenant les mesures des clients, il a pris les mesures du monde ; il s'est acquis un sens infaillible de ce qui perdure. Les manières s'empruntent, non le fond des gens. Sa supériorité, c'est de le savoir. Son neveu communiste, c'est pareil : ils ont l'œil !

Que reste-t-il pour modifier un brin les choses ? La violence ? Il est rare qu'elle ne s'achève pas en mesquinerie, ou qu'elle ne se retourne pas contre son auteur. Témoins le jaloux de *l'Œil*, le héros de *Caïn*, ou tel autre vengeur aux jambes coupées. Il y a toujours eu pas mal de châtrés chez Aymé. C'est sur une étude du complexe de castration (p. 17) qu'aurait dû s'achever le roman en projet de *la Fille du shérif*.

L'amour, on a vu qu'il brouillait plaisamment les cartes sans assurer de nouvelles donnes. C'est une loterie dans la loterie. Voyez *Manquer le train* : les partenaires peuvent être intervertis, l'usure conjugale demeure, qui uniformise tout. Alors, quoi ? Si la nature elle-même, la physiologique, était bousculée, qu'adviendrait-il ?

L'épreuve du fantastique n'a jamais fait peur à Marcel Aymé. Un petit employé passe-t-il les murailles ? Qu'à cela ne tienne ! Ici, on voit une paire d'amoureux *(le Couple)* ne plus former qu'une seule personne, au grand scandale des familles et des polices, pour lesquelles, bêtement, un et un font deux. On y rencontre même le nommé Martin, vieille connaissance, sous les traits d'une charmante *Héloïse*, en qui il se métamorphose chaque nuit, et qui lui donnera un bébé, avant de fondre comme fantasme au soleil.

RIEN à faire, décidément, pour échapper à l'« *engrenage de la mécanique sociale* », sinon de le voir, cet engrenage, tel qu'il est et nous broie. Pour ce faire, rien de tel que d'épouser le regard mi-clos de Marcel Aymé, as de l'ingénuité perverse, plus inconsolable qu'il ne s'en donne l'air, et tonique, le bougre, comme le copain de classe qui n'en pense pas moins, là-bas, avec ses pantalons de golf, qui colle du chewing-gum dans le cou des zélés, et qui sait si bien, avec ses airs de Buster Keaton dormant debout, paupières soudées, bouger les oreilles...

★ **LA FILLE DU SHÉRIF, de Marcel Aymé, Gallimard, 226 p., 88 F.**

• DÉBAT

A propos de « Heidegger et le nazisme »

L'article consacré au livre de Victor Farias *Heidegger et le nazisme* (Ed. Verdier) paru dans *le Monde* du 14 octobre, nous a valu une abondante correspondance, dont on lira ci-dessous des extraits significatifs.

Après avoir rendu compte de cette enquête sur les liens multiples du philosophe avec le Parti national-socialiste allemand, l'article esquissait des conclusions qui peuvent se résumer ainsi :

1. — Si l'on admet que ce livre n'invente rien, il apporte des éléments nouveaux sur les relations entre Heidegger et les dirigeants nazis, avant et après la guerre. Certains de ces éléments contredisent les affirmations de Heidegger lui-même en 1945 et 1976.

2. — Ces faits ne peuvent, en eux-mêmes, servir d'arguments ni même de prétexte pour attaquer sa pensée, contrairement à ce que croit Victor Farias, dont c'est le point faible.

3. — A moins de disjoindre radicalement l'homme et l'œuvre, un travail philosophique devrait désormais tenter de prendre en compte, comme *problème*, l'articulation de l'action politique de Heidegger et de sa pensée, dans son ensemble ou en partie.

Comme on va le voir, ces trois points sont rejetés par certains de nos lecteurs, acceptés par d'autres ou bien dissociés. Le nombre des réactions témoigne du fait que le livre de V. Farias, quel que soit le jugement qu'on porte sur ses intentions ou ses conséquences, ouvre une crise.

La publication du livre de Jacques Derrida *De l'esprit* (éd. Galilée), qui suit dans l'œuvre de Heidegger les emplois des termes *Geist* et *geistig*, nous donnera prochainement l'occasion de revenir sur ces problèmes sous un angle plus philosophique.

ROGER-POL DROIT.


DIGNE MELLER MARCOVICZ

Martin Heidegger, juin 1968.

Une inepte perfidie

M. Henri Crétella, professeur agrégé de philosophie (Montauban), ne voit dans cette affaire qu'une malhonnête calomnie :

Calomnie en effet l'antisémitisme attribué à Heidegger ; calomnie tout autant le totalitarisme de militant borné qui lui est imputé. L'ensemble des faits et des propos qui attestent l'opposition sans concession de Heidegger au délire politique et racial du nazisme est connu depuis assez longtemps maintenant. Chacun peut en étudier le dossier, que Heidegger lui-même a résumé en deux textes dont il existe la traduction en français. On m'objectera que ce dossier vient d'être enrichi par les découvertes d'un chercheur dont votre chroniqueur a rendu compte dans son article.

A quoi je réponds, sur la foi même du comportement de Roger-Pol Droit, qu'on doit comme à l'accoutumée se tromper de dossier. S'il semble bien en effet qu'on ait allongé la liste des faits controuvés et des propos sollicités, rien en revanche n'apparaît devoir être ajouté au registre des actes et paroles dont tout le monde peut vérifier l'authenticité.

La meilleure preuve en est sans doute l'argument « accablant » sur lequel on prétend fonder à nouveaux frais l'accusation d'antisémitisme portée contre Heidegger : parce que celui-ci a par deux fois célébré l'œuvre d'un prédicateur de la fin du dix-huitième siècle sans rien dire de sa diatribe antijuive, il serait lui-même, nous est-il suggéré, quelque chose comme un fourrier et un avocat de l'Holocauste. Il faut se frotter les yeux afin de s'assurer que *le Monde* a publié sans ironie une aussi inepte perfidie.

Un jeu simplificateur

Trouvant « approximatif » *le livre de Victor Farias, M. Alain Boutot, docteur en philosophie, auteur de* Heidegger et Platon (PUF, 1987), *poursuit :*

Sans entrer dans le détail, il est clair que la plupart des documents invoqués par V. Farias à l'appui de sa démonstration ne sont pas aussi originaux qu'on pourrait le penser et n'emportent pas vraiment la conviction. V. Farias cite généralement des sources de seconde main, ce qui relativise considérablement l'originalité de son travail, et surtout, curieuse méthode, procède à l'amalgame quasi systématique pour les interpréter. Les prises de position, les déclarations, la correspondance de Heidegger, sont souvent noyées au milieu d'autres interventions dues à des dignitaires ou à des idéologues du régime nazi, celles-ci étant censées venir éclairer celles-là. Pour le reste, les supputations ou le témoignage indirect se substituent, faute de documentation, au constat objectif. En ce qui concerne l'œuvre elle-même, l'auteur n'hésite pas à rapprocher *Sein und Zeit* de *Mein Kampf* et à voir dans l'essai de Heidegger sur la *Doctrine platonicienne de la vérité* un pamphlet écrit par un national-socialiste. (...)

Plutôt que de chercher à comprendre de l'intérieur la pensée hiedeggerienne afin d'en sonder les limites, V. Farias la disqualifie par avance en arguant des faiblesses de l'homme, ce qui est évidemment beaucoup plus expédient. Mais n'en déplaise à l'auteur, il n'y a rien dans son livre qui non seulement atteigne, mais même évoque tant soit peu cette pensée, comme si celle-ci refusait obstinément de se prêter à son jeu réducteur et simplificateur. Cette absence est doublement significative. Elle montre d'abord que la déformation systématique a des limites. Elle révèle ensuite que le problème de l'engagement politique ne se joue pas, et *a fortiori*, ne se règle pas, pour Heidegger, sur le terrain de la philosophie. Au rebours de ce que voudrait nous faire croire l'auteur, la pensée heideggerienne ne s'enracine pas dans l'idéologie de la barbarie nazie, mais cherche à se dégager, et à nous dégager, de tous les présupposés practico-idéologiques, pour nous replacer devant l'évidence énigmatique, ce qui est demeuré impensé dans toute la tradition : l'être lui-même.

Etre un bon Européen

M. Jacques Marlaud, maître de conférences associé à l'université Lyon-III, écrit d'autre part :

[...] On a envie de répondre : et alors ? Qu'est-ce que cette interrogation cherche à prouver ? Que le nazisme n'était peut-être pas aussi immonde qu'on le dit si des intellectuels de cette stature ont pu lui apporter leur caution ?.

Le questionnement tragique de Heidegger s'adresse à des sources éminemment aristocratiques et profondément européennes. Il est un pont tendu entre la plus lointaine mémoire et l'avenir le plus long. Au-dessous de ce pont, l'abysse du nihilisme, cette ère du vide habitée par les fugaces fantômes de la modernité. Les petits hommes qui grouillent dans les bas-fonds de la sordide micropolitique ne l'intéressent pas plus qu'ils n'ont capté l'attention de Montherlant, Nietzsche, Mishima ou Spengler. Comme Michel-Ange dans sa *Sixtine*, il travaille sur des modèles d'une autre envergure et à l'épreuve des siècles. [...]

Mais encore et surtout (et là je pense aux jeunes gens qui suivent avec un intérêt passionné les hautes sentes tracées par la nouvelle droite), est-il permis d'être un bon Européen pénétré de son plus lointain héritage (au-delà de celui que revendique le judéo-christianisme) et de croire en un avenir illuminé par le souriant regard d'Apollon ?

L'exemple de Jankélévitch et Levinas

M. Guy Suarès, écrivain, fait notamment remarquer :

Que celui qui a porté à son plein épanouissement dans *Sein und Zeit* l'analyse d'intention de Husserl ait non seulement adhéré au Parti nazi, mais qu'il ait participé dès 1919 à une revue ouvertement antisémite, qu'il élabore un projet d'« *Académie des professeurs du Reich* » devrait nous *contraindre à reconsidérer* sous cet angle toute l'œuvre que toute l'existence du philosophe dénonce. (...).

On jugerait alors le philosophe non pas tant par le développement *plus ou moins rigoureux ou séduisant* de sa pensée que par la vérité d'un engagement d'homme susceptible de se traduire concrètement dans la réalité immédiate.

Doit-on par ailleurs considérer que l'élucidation de Heidegger à travers l'énorme travail de Farias marque le vrai début d'une épuration des *idéologies* de *la* pensée contemporaine ? Les responsables *politiques* de la *terreur* nazie ont été jugés. Cherchera-t-on maintenant à juger ceux qui ont soutenu et justifié ces responsables ? Question à double fond, qui instaurerait un tribunal idéologique, et, parallèlement, déresponsabiliserait les exécutants. Ce qui reviendrait à remettre en question les intellectuels tant par leur présence que par leur absence. Deux philosophes nous indiquent une issue possible : Vladimir Jankélévitch, *qui ne fit jamais partie du* troupeau, qui n'a pas rompu avec la philosophie allemande, qui a fait pis : il l'a oubliée. Et c'est ce qu'on ne lui pardonna jamais, le troupeau n'ayant de cesse de l'isoler, de l'ignorer : Emmanuel Levinas qui, imprégné de cette philosophie, sut la *dépasser* en nous ouvrant les chemins d'une difficile liberté.

Transcender le désaveu

M. Gérard Huber, psychanalyste (Paris), auteur d'une interprétation du nom de Heidegger (Confrontations, *n° 14) écrit aussi :*

Heidegger joue un rôle fondamental dans la condition post-nazie qui est la nôtre. Il a, en effet, lié l'activité libre de penser à la destruction — ce que j'appelle son blasphème — de la signification ; il a ancré le travail du sens sur la pulsion de mort. Ce rôle a commencé de son vivant, lorsqu'il est devenu membre du Parti nazi, mais il s'est poursuivi après la guerre, lorsqu'il a fait silence sur les camps d'extermination mis en place par les nazis. Lorsque la raison nécessaire qui lie l'activité du penser heideggerien et le silence sur les camps de la mort sera mise au jour, ce rôle cessera.

Mais cela ne suffira pas. Il faudra aux sectateurs de Heidegger la force psychique nécessaire pour transcender le désaveu auquel ils seront ainsi parvenus

Mister Hyde philosophe

M. Olivier Revault d'Allonnes, directeur du Centre de documentation et de recherches sur la théorie critique de la société (université Paris-I), écrit pour sa part :

Il faut se garder de conclure trop rapidement des positions politiques d'un penseur à la validité ou à l'invalidité de ses propositions philosophiques. Que l'auteur de l'*Emile* n'ait pas pris soin de ses propres enfants ne disqualifie pas ses idées pédagogiques. Il est donc nécessaire de procéder à un examen critique du contenu de la philosophie de Heidegger. Cela n'a été fait, en France où l'on fait tant de cas de lui, que de façon épisodique.

Je signale cependant que Theodor W. Adorno a publié en 1964 un texte intitulé *Jargon der Eigentlichkeit* (Jargon de l'authenticité), qui malheureusement n'a pas encore été édité en français. Il se trouve dans le tome VI des *Œuvres complètes* d'Adorno, publiées chez Suhrkamp, à Francfort. Ce texte entreprend précisément l'examen critique et proprement philosophique dont vous avez si justement signalé la nécessité. Il en ressort que Heidegger philosophe est, là aussi, Mister Hyde...

TÉMOIGNAGES

« Le cas le plus difficile »

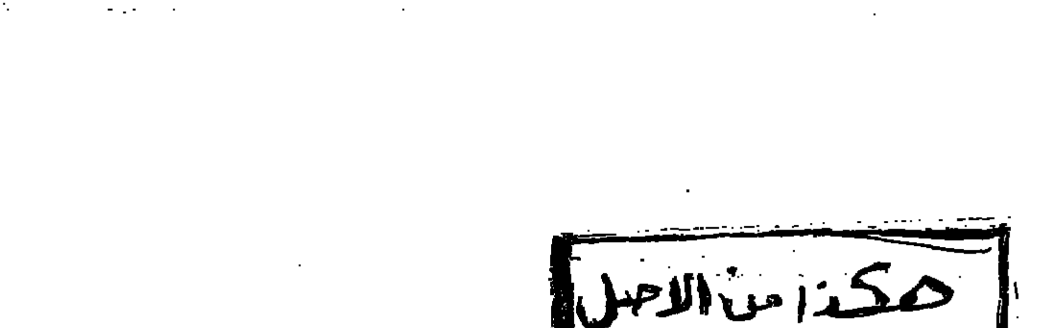
Nous avons reçu de Monsieur Jacques Lacant, professeur émérite à l'université de Paris-X Nanterre, les précisions suivantes :

En tant que germaniste, élève d'Edmond Vermeil, j'ai été chargé, dans le cadre du gouvernement militaire français de Bade, de l'épuration avec le titre de « curateur de l'université de Fribourg ». Le cas Heidegger fut à coup sûr le plus difficile à résoudre : le débat sur le dossier, et avec l'intéressé lui-même — non sans interventions de philosophes français, admirateurs de Heidegger, — a duré largement plus d'une année. Nous avons finalement accepté la proposition du Sénat universitaire, alors composé de professeurs victimes du nazisme ou non compromis : mise à la retraite anticipée, sans autorisation de faire des cours (l'éméritat, en Allemagne, permettait d'enseigner à la demande).

Soulignant que Victor Farias a négligé d'interroger « des témoins privilégiés comme mon adjoint de l'époque, Paul Falkenburger, et *moi-même* », *notre correspondant conclut :* Mon avis ne diffère guère de celui de l'écrivain : l'opportunisme, le *désir de jouer un rôle concret n'expliquent* pas tout. (...) La responsabilité de Heidegger vis-à-vis de la jeunesse fut à la mesure de l'autorité intellectuelle dont il disposait.

D'autre part, M. le professeur Jean Lassner (Paris) nous écrit notamment :

Après une correspondance avec Edmund Husserl, celui-ci *m'avait invité, et je me suis rendu à Fribourg à Noël 1934.* (...) Dans les discussions, la situation de Husserl, alors âgé de soixante-quinze ans, a été souvent évoquée, et celui-ci a mentionné à plusieurs reprises la conduite de Heidegger à son égard. Mme Husserl a été encore plus explicite en rappelant que Heidegger (alors assistant de Husserl) avait vécu dans l'intimité de la famille, venant se faire soigner et habitant chez eux quand il était malade, etc., alors qu'il avait fait retirer le portrait de Husserl à l'université, ne le saluait plus et changeait de trottoir dans la rue pour l'éviter. Faut-il rappeler que la dédicace à Husserl du « Sein und Zeit » a disparu des éditions parues entre 1933 et 1945 ? [...].



● ESSAIS

Le Diogène moderne

Une conversation (imaginaire) sur les mots d'esprit qui viennent du froid.

A L'OPPOSÉ du romantique, toujours pénétré du sentiment que le monde est rempli de sens cachés, de symboles profonds et d'indicibles mystères, le cynique, lui, considère que la vie est courte, brutale et insipide. Il se gausse volontiers de ces esprits exaltés — en quête de fins dernières ou, pis encore, de « nouvelles valeurs » — qui n'ont pas le sens du grotesque, du mépris, de la raillerie et de la dérision. Le cynique se place sous la protection de l'ironie. Après Oscar Wilde, il confie, blasé : *« Je ne suis pas du tout cynique, j'ai seulement de l'expérience — c'est à peu près la même chose. »* Et pour se prémunir contre le jugement d'autrui, il a toute la distance qui le sépare de lui-même.

Le cynique moderne préférera les grands hôtels au tonneau de Diogène : c'est dans les salons des palaces qu'il observera l'étrange bestiaire des « caractères » et l'incessant manège des homuncules courant après leurs vices et leurs affaires, qui ne font qu'un.

Qu'en penserait un psychanalyste ?

Pour faire diversion, il se plongera dans son journal où, bien sûr, il ne trouvera rien qui puisse le satisfaire. Assez, cependant, pour que l'agitation du siècle le rende aveugle, sourd et insensible. Alors, il regardera à nouveau la ronde du Grand Hôtel et songera : *« Mais ces gens n'ont pas de visage, ce ne sont que des simulacres, tous autant qu'ils sont ! Ils sont tous morts et le ne savent même pas. Grand hôtel, Bella Vita ? Quoi, enfin, l'essentiel est d'avoir ses malles faites... »*

Ses malles étant faites, comme il faut bien que même le cynique feigne de s'intéresser à quelque chose, ne serait-ce que pour tuer le temps, il jettera un coup d'œil distrait sur *la Critique de la raison cynique* de Peter Sloterdijk. Il sera sensible à la politesse de l'auteur, s'excusant d'avoir écrit un gros livre à une époque où, déjà, *« des essais plus minces sont ressentis comme une impudence »*. Il l'approuvera de décrire le cynique des temps présents comme un *« cas limite de mélancolie »* et, plus encore, comme *« quelqu'un qui ose se montrer avec des vérités toutes nues qui, par la manière dont elles sont mises en avant, gardent quelque chose de non vrai »*. Rien n'est plus faux que la vérité toute nue... Rire de la pensée sérieuse ne suffit pas, peut-être faut-il rire plus encore de celle qui prétend se rire de tout...


CAGNAT.

Qu'en penserait un psychanalyste ? Voici justement Edmund Bergler, l'auteur de *la Névrose de base* (1), qui s'installe au bar du Grand Hôtel. Ecoutons-le nous parler du cynique : *« Le cynique, mon cher ami, attaque le monde extérieur en tentant de liquider un conflit intérieur. Il frappe les autres, mais il vise sa conscience. Par son côté spirituel agressif, le cynisme est en même temps une méthode de gain de plaisir, et cela pour cinq raisons : parce que, par une remarque juste, le cynique se libère temporairement de tout sentiment de culpabilité ; parce que la colère d'autrui lui fait plaisir ; parce qu'il peut jouir de sa propre tendance exhibitionniste ; parce que le cynisme est une méthode de distanciation ; parce qu'un plaisir narcissique peut naître de remarques insolentes et de mots d'esprit dévastateurs. »*

Peter Sloterdijk, qui s'est joint à nous et que l'argumentation du bon docteur Bergler n'a pas laissé insensible, lui fait observer que le psychanalyste et le cynique (ou plutôt le *kunique*, terme qu'il préfère employer) sont, pour ainsi dire, les derniers vrais moralistes. Ne serait-ce que parce qu'ils ont encore conscience d'un *« conflit intérieur »*. Et d'ajouter ceci qui flatterait trop un véritable cynique pour qu'il y accorde un réel crédit : *« Quand les cyniques plaisantent méchamment, quand ils font étalage d'une froideur glaciale, ils cherchent à dénoncer, en la surpassant, la glaciation sociale générale. Le mot d'esprit qui vient du froid rappelle au moins dans son agressivité une vie plus vivante. Les « chiens de glace » ont encore la force d'aboyer et possèdent assez de mordant pour vouloir clarifier les choses. »*

Assis sur une poubelle

Avant de nous quitter, je demande à Peter Sloterdijk des nouvelles de notre ami le professeur Diogène. Sa lanterne a-t-elle trouvé un homme ? Il en doute. Il paraîtrait que Diogène a déjà démissionné de sa chaire de professeur, et le bruit court qu'on l'a aperçu à l'American shop, où il se serait acheté un sac de couchage. Pour la dernière fois, selon la rumeur, on l'aurait vu, assis sur une poubelle, assez ivre et ricanant comme quelqu'un qui a l'esprit dérangé.

Mais je sais bien, moi, que tout cela fait encore partie de cette exécrable mythologie qui enflamme les cervelles fragiles. En réalité, le professeur Diogène s'est installé au Grand Hôtel où il refuse de quitter sa chambre. Le dernier billet qu'il ait transmis à ses amis était ainsi libellé : *« Il louait ceux qui devaient se marier et ne se mariaient point, ceux qui devaient aller sur mer et n'y allaient point, ceux qui devaient gouverner et ne gouvernaient point, ceux qui devaient élever des enfants et n'en élevaient point, ceux qui se préparaient à fréquenter les puissants et ne les fréquentaient point. »*

ROLAND JACCARD.

(1) Payot, 1976.

Les cyniques reviennent

(Suite de la page 15.)

Il propose de distinguer cynisme et « kunisme ». Les cyniques sont les toutous qui râlent et montrent les dents : ils ne savent plus aboyer ni mordre. Les kuniques sont les vrais chiens de race qui ne font de vous qu'une bouchée si vous leur marchez sur la queue. Diogène le Kunique rabrouait Alexandre le Grand et ce dernier s'empressait, avec crainte et respect, de se retirer du soleil du philosophe. Aujourd'hui, le maître-penseur cynique se fait offrir une place de conseiller technique au cabinet du roi dont il fut l'impitoyable détracteur et constate, avec délectation et amertume, la déchéance qui est la sienne. Le propre du cynique est toujours, dirait-on, de pactiser avec ce qui le détruit ou le rend insignifiant.

Sloterdijk nous montre Diogène en exemple. Restez ou redevenez kuniques pour ne pas céder au cynisme. Nietzsche aurait été le dernier kunique de notre (post)-modernité lorsqu'il philosophait à coups de marteau contre les bismarckiens et les positivistes. Retrouver la salubre insolence de Diogène face aux puissants de l'esprit et face à l'Etat. Joindre le geste à la parole. Sloterdijk exalte le courage provocateur de Diogène qui se masturbait ostensiblement lorsqu'on lui parlait des valeurs morales. Cet exemple a le don d'irriter Jürgen Habermas, qui s'inquiète de voir l'agir communicationnel réduit à si peu de chose. Car le kunique refuse de s'enliser dans les patientes argumentations, il aime les grands gestes expressifs et ne s'incline avec respect que devant la folie ou le suicide.

L'espièglerie de Sloterdijk consiste à laisser dans le vague les critères qui permettraient de distinguer, sans risque d'erreur, le kunisme du cynisme. C'est peut-être dans ce flou que se cache la vérité de notre fin de siècle : l'intellectuel tient à la fois de l'excellent Dr Jekyll et de l'affreux Mr Hyde : kunique dans ses rêves révolutionnaires, mais cynique lorsque, au réveil, il se regarde dans la glace. Nous laisser dans un doute aussi torturant après nous avoir infligé une très longue lecture, n'est-ce pas le comble du cynisme ?

JACQUES LE RIDER.

★ **CRITIQUE DE LA RAISON CYNIQUE, de Peter Sloterdijk, traduit de l'allemand par Hans Hildenbrand, éd. Christian Bourgois, 663 p., 180 F.**

Les anathèmes d'Anne Garréta

LE sphinx se livre. Du moins le croyait-on, car on oublie que le sphinx est un virtuose du camouflage. Après nous avoir intrigués avec son roman (1) et les devinettes sur le sexe des protagonistes, Anne Garréta, la sibylline, jette l'anathème sur ce bon vieux vingtième siècle. Nous voilà engagés dans une nouvelle partie de cache-cache. *Pour en finir avec le genre humain* est un brillant pamphlet qui fait le décompte de nos tares héréditaires et de nos défauts de fabrication. Deux personnages, dont on ignore l'identité et le sexe (ils se donnent, à l'envi, du *« mon ange »* et du *« mon amour »)*, flânent dans les rues de Paris, entre Montmartre et le Panthéon, en devisant sur le cloaque millénaire dans lequel pataugent leurs semblables.

Dignes neveux de Diderot, ils croient que leurs pensées sont leurs catins : ils papillonnent d'un sujet à l'autre, mais ne s'attachent à aucun. Ce libertinage de l'esprit commence par une visite du côté des péripatéticiennes et se termine par une oraison funèbre et un testament du genre humain qui lègue à Dame Nature sa charogne. Entre-temps, nos deux promeneurs ont visité le lit conjugal, dénoncé la frénésie de la copulation, vanté les mérites du commerce galant, jeté un regard compatissant sur ces pauvres bougres que tyrannise le besoin de *« s'essorer le bas-ventre »*, et, pour clore ce chapitre réjouissant, ils ont déniché dans son trou le *« philosophe-taupe »* qui *« fore, fore le sous-sol de nos civilisations avec un acharnement inouï »*.

Ces sages désabusés se targuent même de jouer les insolents, faisant la nique aux œuvres de charité, dédaignant la pomme d'Adam et Eve *(« c'est pas la golden insipide qui nous ferait commettre le péché originel »)*, mesurant Tchernobyl à l'aune de l'Apocalypse, ponctuant — hélas ! — leur « foudroyant » réquisitoire de jeux de mots de khâgneux, tel ce *« certificat d'aptitude à la parturition élémentaire et synchrone »* pour désigner le CAPES.

Ces ratés enrayent de temps à autre le fusil qu'Anne Garréta pointe en direction de ses contemporains. Mais, qu'ils se rassurent, la jeune pamphlétaire sait jongler avec les fléaux de son siècle, manier les paradoxes et mener un dialogue sceptique à souhait. Dans son langage un peu précieux, elle taquine le jargon des journalistes, pastiche le gazouillis bariolé des freluquets. Il y a du Céline dans ses imprécations et, dans sa manière de tempêter, de déclamer ou de fulminer, elle ne manque pas de souffle ni d'effronterie.

R. J.

★ **POUR EN FINIR AVEC LE GENRE HUMAIN, d'Anne Garréta, éd. François Bourin, 158 p., 55 F.**

(1) *Sphinx*, Grasset, 1986.

● LETTRES PORTUGAISES

Le désespoir placide de Maria Judite de Carvalho

Tous ces gens, Mariana... *et* Ces mots que l'on retient *: deux courts récits, d'une minutieuse cruauté, sur les désastres du quotidien.*

« *NOUS ne faisons aux autres l'aumône de notre souvenir que s'ils nous en remercient »* : ce n'est ni un exergue ni une phrase symbole, juste quelques mots de nature à donner le ton, la saveur placidement désespérée des deux récits de Maria Judite de Carvalho — *Tous ces gens, Mariana...* et *Ces mots que l'on retient* — que publient les éditions La Différence.

Tous ces gens, Mariana..., paru au Portugal en 1959, est le premier livre de Maria Judite de Carvalho, aujourd'hui âgée de soixante-six ans. Les éditions La Différence entreprennent la publication de la totalité de son œuvre — une dizaine d'ouvrages dont aucun n'avait jusqu'alors été traduit en français. En dépit de son succès, Maria Judite de Carvalho demeure, selon son éditeur, *« l'écrivain portugais contemporain le plus secret »*. On ne saurait s'en étonner en lisant ses récits singuliers, économes et acérés, où la lucidité ne laisse pas la moindre chance au bonheur, où la perspicacité n'offre pas le moindre passage à la plus petite des illusions.

Un irrémédiable échec

Dans le Lisbonne de la fin des années 50, Mariana va mourir. Seule. Déjà elle est ailleurs et voit devant elle, comme un puzzle dont les morceaux ne trouveront jamais leur place, des fragments épars de sa vie. Elle livre, à la première personne, des éclats de cette courte existence — *« Moi qui ai trente-six ans et qui suis une vieille femme,* dit-elle, *une vieille toute ridée et aux cheveux blancs, qui — depuis combien de temps ? — a cessé d'être une femme. »*

Ces allusions à un bonheur qui aurait pu être, aux accidents d'un destin radicalement raté, puis résolument, presque méthodiquement, ancré dans le désastre, pourraient n'être que banales si elles ne constituaient ces quatre-vingt-quinze pages d'angoisse sourde, le miroir d'une femme qui n'a plus besoin de se dissimuler la vérité, sur rien ni personne, puisqu'elle peut dire : *« Je sais que je vais mourir, et cette certitude me suffit, c'est comme un calmant. »* Un miroir en pleine lumière, qui renvoie une image terrible. Un miroir qui peut servir à tout le monde.

Ces mots que l'on retient, récit à la troisième personne, mettant en scène plus de personnages que les fragiles souvenirs de Mariana agonisante, est pourtant de la même veine, de la même cruauté minutieuse, maniée avec encore plus de maîtrise et de talent. Il a d'ailleurs, à sa sortie, en 1961, reçu le prix Camilo-Castelo-Branco (l'équivalent portugais du Goncourt français). Une femme de trente-quatre ans, Graça, revient à Lisbonne après quelque douze ans d'absence. Veuve, elle retourne dans la maison de son enfance, désertée. Son père est mort, de chagrin peut-être, après qu'elle l'eut quitté pour se marier sans son consentement. Sa mère, elle, était morte depuis longtemps. Quant à sa belle-mère, elle a été « répudiée », à cause d'elle, Graça, qui en partant a révélé au père une prétendue liaison.

Le malheur d'être une enfant sans mère, la maladie, l'amour et le désamour, la perfidie, la trahison... tout revient à la surface par bribes, tandis que Graça se réinstalle — du moins le croit-elle — chez elle. Les détails, peu à peu, se précisent, les images sont plus nettes, les sentations réapparaissent. Graça se souvient de l'arbre


DR
« L'écrivain portugais contemporain le plus secret ».

d'en face. *« Le vent fouettait les feuilles avec l'acharnement d'une haine douce, sereine, implacable et (...) elles cédaient mollement, sans lutte, voletaient un instant dans l'air comme de petites mains transies, venaient parfois frapper à la fenêtre pour demander asile, puis disparaissaient dans la rue. »*

Elle garde plus intacte encore la mémoire des après-midi de sa belle-mère, Leda, avec ses amies Clotilde et Emilia, de leurs potins, de leurs rires étouffés de vieilles petites filles, de leurs *« Chut ! la petite pourrait entendre »*... Si Graça savait vaincre et survivre, on se dirait que cette peinture de bourgeoises oisives, de leurs commérages insipides, est un petit chef-d'œuvre de cruauté tonique. Mais *Ces mots que l'on retient* est plutôt, comme *Tous ces gens, Mariana...*, le douloureux récit d'un irrémédiable échec, d'une courte vie gâchée, et une nouvelle preuve que Maria Judite de Carvalho excelle dans cette brève écriture du désastre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **TOUS CES GENS, MARIANA..., de Maria Judite de Carvalho, traduit du portugais par Simone Biberfeld, éditions La Différence, 96 p., 49 F.**

★ **CES MOTS QUE L'ON RETIENT, de Maria Judite de Carvalho, traduit du portugais par Simone Biberfeld, éditions La Différence, 114 p., 59 F.**

« Portugal, mon remords mon remords de nous tous... »

Lusitanien d'adoption, un romancier italien nous donne ses clés pour lire* Fleuve triste, *le roman d'un grand écrivain contemporain, Fernando Namora.

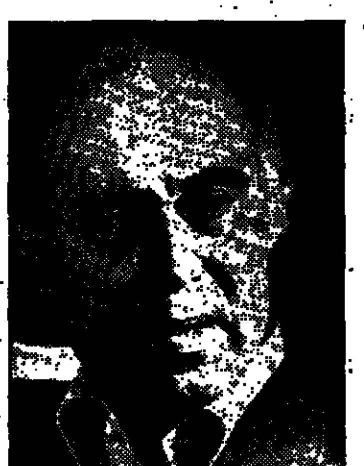
par Antonio TABUCCHI (*)

IL me semble que la meilleure littérature portugaise de ces dernières années a choisi, pour s'exprimer, les modèles du roman « policier », c'est-à-dire un récit comportant un mystère ou une énigme. Dans l'inoubliable roman de José Cardoso Pires, *le Dauphin* et dans son plus récent livre, *la Ballade de la plage des chiens* (1), comme d'ailleurs dans le surprenant roman de Fernando Namora – écrivain désormais consacré internationalement, – le noyau central est une énigme : la disparition d'un homme. Mais, alors que le mystère se dévoile progressivement dans le roman policier traditionnel, ici *tout se complique.*

L'idée de « complexité », qui appartient probablement à une conception baroque digne de la meilleure tradition ibérique, revêt toutefois, dans le monde romanesque des deux auteurs, une physionomie profondément différente. Dans *le Dauphin*, de Cardoso Pires, la « complication » naît de la mise en abîme du mystère proposé. Le romancier dévie l'énigme et la transpose, dirais-je, sur le plan ontologique. Tandis que, dans le roman de Fernando Namora, le mystère s'intensifie par la stratification, par l'agglutination d'autres événements ; le flux narratif, la vie que le texte invente se chargent de porter au loin l'énigme, comme un fleuve portant un détritus, et la placent au long des événements, sur le plan existentiel.

Le souffle profond de *Fleuve triste* appartient donc au roman traditionnel, au grand roman du dix-neuvième siècle ; mais la variante du mystère-sans-solution assume ici une fonction surprenante, car l'absence de solution porte Namora à la *dissolution* de ce qu'il est en train d'écrire. Et le livre, construit avec des matériaux narratifs hétérogènes (le policier, l'épique, le roman épistolaire, le journal intime), se transforme en réflexion sur soi-même ; il devient un manuel sur le thème : « *Comment écrit-on un roman ?* ». En somme, l'apparente adhésion au roman traditionnel produit de façon inespérée un roman très moderne, dans lequel, et par lequel, l'auteur entre et sort à son gré – auteur à la fois créateur et créature, metteur en scène et personnage de lui-même, tout comme le personnage de *8 1/2* de Fellini qui, tout en essayant de réaliser son propre film dans la station thermale, fait le film de Fellini.

Selon une définition de Paul Gadenne, un roman ne peut jamais être résumé. *Fleuve triste*, de Fernando Namora, ne peut l'être de façon pertinente, parce qu'il renferme un ensemble de quasi-romans qui constituent une narration sans périmètre et sans contours. L'élément définissant le mieux ce livre est probablement l'eau qui, par métaphore, lui fournit le titre. Comme celle-ci, il change de forme selon le récipient qui l'abrite sans pour autant altérer sa nature. Dans ce fleuve qu'est la Vie avec majuscule, il y a également une vie quotidienne qui est la vie portugaise des années 60, tout aussi digne de notre réflexion que la première. Parce que cette vie nous parle de la guerre coloniale, de l'émigration, de la résistance au salazarisme, du désespoir, de la souffrance, de l'orgueil et de la peur.


Fernando Namora : courage et tristesse.

« *Portugal mon remords, mon remords de nous tous* », disent les derniers vers d'une poésie de Alexandre O'Neill, grand poète portugais qui, durant les années 60, a su regarder dans l'inconscient de son pays, avec beaucoup de lucidité. Peut-être que le Portugal peut aujourd'hui se pencher, avec une plus grande sérénité, sur ses remords et ses fantasmes. Mais, de par leur nature, les créatures de Namora ne sont pas allègres, et les fantasmes qui peuplent *Fleuve triste* sont blêmes et perfides. Très bien traduit par Catherine Meunier, qui maintient fidèlement le timbre de sa voix, Fernando Namora les visite avec peine et avec peur, ce qui démontre un grand courage. Et une grande tristesse. Mais qui a dit que, hormis le plaisir du texte, la littérature doive être allègre ?

★ FLEUVE TRISTE, de Fernando Namora, traduit du portugais par Catherine Meunier, éd. de la Différence, 265 p., 98 F.

(*) Auteur notamment de *Petits Malentendus sans importance* (éd. Christian Bourgois).

(1) Les deux livres chez Gallimard.

Sa-Carneiro le moderniste

MARIO DE SA-CARNEIRO est surtout connu, du moins en France, comme le compagnon littéraire de Fernando Pessoa ; plus précisément, c'est de l'un des hétéronymes de Pessoa, Alvaro de Campos, le futuriste, l'auteur de l'*Ode triomphale*, que Sa-Carneiro est le plus proche.

Lorsqu'il se donne la mort, à Paris en 1916, il a vingt-six ans. Avec Almada Negreiros, autre poète à découvrir, et Pessoa, il a eu le temps d'être l'un des promoteurs du modernisme portugais, dont les deux numéros de la célèbre revue *Orpheu* furent le support.

Les éditions La Différence publient une première traduction française de ses *Poésies complètes*. « *Je me suis perdu en moi/Parce que j'étais labyrinthe* », écrit Sa-Carneiro, dont la poésie fébrile, rapide, est une exploration de ces « *labyrinthes* ». Le même éditeur publie également un court roman « homosexuel » de l'écrivain, *la Confession de Lucio*, traduit et préfacé par Dominique Touati.

P. Ke.

★ POÉSIES COMPLÈTES de Mario de Sa-Carneiro, traduit du portugais par Dominique Touati et Michel Chandeigne, préface de Teresa Rita Lopes, éd. La Différence, 298 p., 98 F.

★ LA CONFESSION DE LUCIO, de Mario de Sa-Carneiro, traduit du portugais et préfacé par Dominique Touati, éd. La Différence, 144 p., 79 F.

Antonio Lobo Antunes, le visionnaire

(Suite de la page 15.)

Se réclamant de Céline (si l'inspiration peut être rapprochée, la phrase et le rythme sont nettement distincts), appréciant Faulkner et les grands Russes – Tolstoï surtout et Gogol, – Lobo Antunes met l'accent sur son projet formel : « *J'ai voulu faire éclater le langage traditionnel du roman portugais.* » Roman portugais que, soit dit en passant, il juge fort sévèrement. Travailleur acharné, il récrit, corrige sans cesse, jusqu'à en éprouver du « *vertige* ». « *On sent les choses, on sent que c'est prêt, que ça va finir...* »

A l'intérieur d'une structure romanesque « *très élaborée, très pensée* », l'auteur du *Fado Alexandrino* a laissé, la voie totalement libre au flot d'une imagination sans frein. Son ambition ? « *Ecrire sans concession avec ce que je sens plus qu'avec ce que je pense. J'ai une vocation animale, je crois ; je ne raisonne pas beaucoup ; je ne suis pas français !* »

Roman démesuré, excessif, inégal sans doute, dans lequel l'observation et la description sont sans cesse subverties par l'instinct visionnaire, souvent fulgurant, et le souffle poétique, *Fado Alexandrino* est également un constat, amer et douloureux. Celui que symbolisent ces quatre personnages, « *hommes obliques et usés* ». « *J'ai voulu raconter l'histoire de ces militaires par derrière, la révolution et la désillusion de l'après-révolution par derrière, nos rêves fracassés par derrière* », explique l'écrivain. Il poursuit : « *Le Portugal a une mémoire très stratifiée. Il y a des gens qui vivent dans quelque chose qui n'existe plus ; comme ces types qui sont revenus des colonies et qui vivent dans un temps et un espace devenus imaginaires, pendant très longtemps.* »

Cette mémoire d'un Portugal perdu, ces rêves dont on ne se réveille pas, cet « *orgueil d'une insupportable humilité* », dont parle un poète, sont ceux aussi de Lobo Antunes. Il n'est pas surprenant qu'à Fernando Pessoa – « *Je ne l'aime pas ; il est trop intellectuel, avec sa formation anglaise* », – il préfère Camoes (3), le poète-soldat, l'auteur de l'épopée du Portugal, *les Lusiades*. Et que le jour choisi pour la fête nationale portugaise soit celui de Camoes lui semble le plus beau des signes.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ FADO ALEXANDRINO, d'Antonio Lobo Antunes, traduit du portugais par Pierre Léglise-Costa et Geneviève Leibrich, A.-M. Métailié-Albin Michel, 604 p., 160 F.

(3) Un monument à la mémoire du poète a été inauguré par MM. Jacques Chirac et Mario Soares, président de la République portugaise, le 19 octobre, avenue Camoes, dans le seizième arrondissement de Paris.

Un cousin du vieux La Fontaine

OUTRE qu'il est brésilien, Moacyr Scliar a la particularité d'être un juif ashkénaze issu d'une communauté de l'Est. Aussi chevauche-t-il en écrivain-centaure deux traditions culturelles et littéraires, et son appartenance, sa fidélité à deux ethnies si différentes insufflent à son œuvre une vigueur singulière, la chargent d'une étrangeté à multiples résonances.

Après *le Centaure dans le jardin* et *l'Etrange naissance de Rafael Mendes*, romans déjà traduits et publiés en France, Moacyr Scliar s'exerce avec talent à l'art difficile de la nouvelle dans ce *Carnaval des animaux* que nous proposent aujourd'hui les Presses de la Renaissance.

Vingt-cinq textes courts composent ce recueil qui tantôt fait la part belle à la nouvelle moderne, laquelle s'enracine dans le merveilleux naturel, ne dédaigne pas le fantastique mais n'impose pas de solution définitive, tantôt lui préfère le conte où le fantastique se présente comme tel, rehaussé de tout l'éclat de l'impossible, et aboutit à une conclusion moralisatrice ou édifiante. Comme en témoignent les textes intitulés « Les lions », « Les ourses », « La vache » ou « Les lapins », Scliar excelle dans ce registre où, en lointain cousin de notre vieux La Fontaine, il permute les rôles, soit qu'il affuble la gent animale des caractéristiques humaines, soit qu'au contraire il signale l'élément bestial dans le comportement de l'homme.

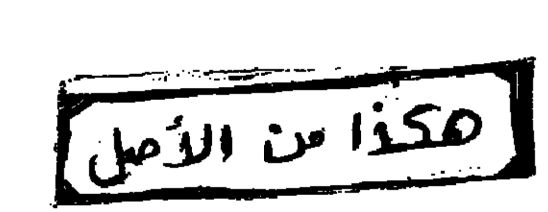
Mais, qu'il opte pour la manière de la nouvelle ou pour celle du conte, l'auteur brésilien restitue chaque fois une sorte d'écoute noire de ce monde contemporain qui se déshumanise et entame l'intégrité physique et morale de l'individu.

Dans le tissu d'une société urbaine tramé de violence, de cruauté et de misère, Scliar procède à coups d'incisions rapides, usant parfois de l'ironie, se servant souvent du levier de l'imagination pour mettre au jour les tumeurs, les plaies, les chancres masqués par toutes les résignations et les médiocrités du quotidien.

Chacun des personnages que son stylo-scalpel va extirper d'une existence anonyme et absurde nous est montré dans un moment paroxystique, dans l'urgence de sauver sa raison ou sa peau qu'un environnement hostile et prédateur menace. Car le corps, omniprésent ici, n'est plus qu'une enveloppe charnelle corvéable à merci, une chair que l'autre veut dominer et peut violer, violenter, amputer en toute impunité. Lorsque, au spectacle de ces tranches de vie saignantes, juxtaposées comme sur l'étal d'un boucher, le lecteur s'avisera qu'il s'agit bel et bien de viande humaine, il pourra s'inquiéter, frémir, craindre pour lui-même. Qu'il soit cependant rassuré : cette incursion dans la jungle urbaine, ce voyage ponctué de vingt-cinq stations à travers l'immense abattoir de la vie, n'étaient qu'un divertissement littéraire...

ANNE BRAGANCE.

★ LE CARNAVAL DES ANIMAUX, de Moacyr Scliar, traduit du brésilien par Rachel Uziel et Salvator Rotolo, Presses de la Renaissance, 120 p., 65 F.

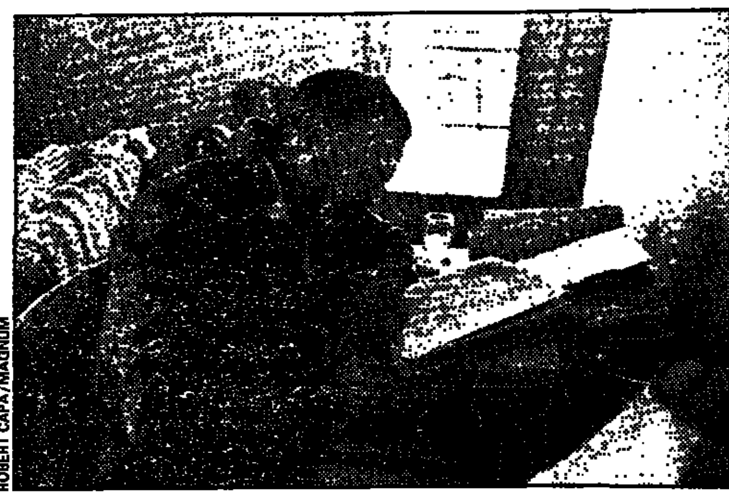


● BIOGRAPHIE

Hemingway le bouffeur d'horizons

Les facettes d'une existence déconcertante dans une grosse biographie de Jeffrey Meyers.

LE dimanche 2 juillet 1961, au petit jour, Ernest Hemingway se suicidait, à soixante-deux ans, en se tirant une décharge de fusil dans la bouche. Une mort de héros, comme au cinéma. Une mort semblable à celle de son père, en décembre 1928. A l'époque, Hemingway avait parlé d'un « *geste de lâche* », traitant au passage sa mère de « *garce* » parce qu'elle n'avait rien fait pour éviter le drame. Hem', lui, ne voulait connaître que la vie. C'était un bouffeur d'horizons, le compagnon de route d'une génération qui jouait à être « perdue ».


ROBERT CAPA/MAGNUM

Eté 1940, à Sun Valley, Idaho.

D'Ernest Hemingway, la légende n'a retenu qu'un portrait grossier : celui d'un monstre de foire pesant ses 200 livres ou celui encore d'un mannequin tout droit sorti du catalogue d'une manufacture de cycles et armes, empêtré dans ses cannes à pêche, ses fusils de chasse, ses gants de boxe et ses muletas. Une image, il est vrai, que le romancier américain s'est lui-même plu à cultiver de Paris à La Havane, de Key-West à Madrid. Ses compatriotes, il ne l'ignorait pas, ne pouvaient qu'apprécier ce nouveau trappeur des temps modernes, émanation sauvage d'une mémoire collective hantée par le mythe de l'aventurier et du bâtisseur.

Les célèbres coups de gueule

Dans la biographie qu'il a consacrée à l'auteur de *l'Adieu aux armes*, et dont les éditions Belfond viennent de publier la traduction française, Jeffrey Meyers met en évidence cette facette : « *Comme Mark Twain au dix-neuvième siècle, Hemingway, le plus célèbre exemple de grand écrivain ayant connu de son vivant le succès commercial, devint un héros en tant qu'homme de lettres. Le personnage mythique qu'il aida à créer favorisa la vente de ses livres, éveilla l'intérêt de Hollywood et jeta sa vie privée en pâture au public. (...) Le public voulait croire à l'existence d'un être phénoménal qui se battait, chassait, aimait et écrivait parfaitement. Cette image héroïque répondait aux besoins du public, mais elle n'avait rien à voir avec le véritable Hemingway.* » C'est ce personnage que nous propose de découvrir Meyers.

Evidemment, comme toutes les biographies, la sienne n'échappe pas à une certaine lourdeur. A trop accumuler les détails, l'auteur nous donne parfois l'impression de livrer à l'état brut le contenu de ses fiches de recherches savamment répertoriées. Que nous importe de savoir que lorsqu'il était gamin, le jeune Ernest tapait ses petits camarades de classe ? Ou bien qu'un jour « *il s'enfonça un hameçon dans le dos en pêchant sur un lac* » ? Cela dit, hormis ces banalités, l'ouvrage de Meyers présente des aspects très intéressants.

Hemingway, on le sait, accordait une importance extrême à l'écriture, un acte qui relevait à ses yeux de la volonté consciente et du travail. Il réécrivit par exemple trente-deux fois la fin de *l'Adieu aux armes*. Ce souci de la perfection, Hemingway l'a hérité de deux influences : le journalisme et Ezra Pound. Au début des années 20, Hemingway commence à rédiger des chroniques pour des journaux de Chicago et de Toronto. Il a tout juste vingt ans et déjà un titre de gloire puisqu'il a été blessé aux jambes alors qu'il était ambulancier sur le front italien, en 1918. Le journalisme, pour Hemingway, c'est surtout un gagne-pain. Il écrit sur l'élevage des renards, les cadeaux de mariage ou encore sur le moyen de se faire raser gratis. Les sujets ne sont pas passionnants, mais ils permettent à ce fils de médecin de se faire la main et surtout de mettre en œuvre un style dont la concision apparaît déjà comme l'une des caractéristiques essentielles.

Et puis, en 1921, Hemingway part pour l'Europe. Première destination : Paris. « *Contrairement à Henry James et à T.S. Eliot, ce n'est pas le vide culturel de l'Amérique qui poussa Hemingway à s'expatrier,* note Jeffrey Meyers. *Ce qui l'attira, ce fut la civilisation latine : l'Italie, l'Espagne et la France. Il voulait retrouver l'exaltation de ses aventures pendant la guerre et s'enrichir de nouvelles expériences.* » Une étape capitale pour lui. A Paris, il rencontre Gertrude Stein, James Joyce, Wyndham Lewis, et surtout Ezra Pound, qui devint son mentor. Pound restera d'ailleurs le seul écrivain avec lequel Hemingway ne se querella pas. Tous les autres (Dos Passos, Fitzgerald, Stein, Faulkner) firent les frais des célèbres coups de gueule d'un romancier qui ne supportait ni ses éventuels rivaux ni la critique (« *La critique, c'est de la merde !* », s'écria-t-il un jour.)

Entouré de la foule de ses amis du moment, toujours en quête de la femme idéale (il se mariera quatre fois), Hemingway apparaît cependant seul. C'est un spectateur du monde, fasciné par la violence, fût-elle celle de la tauromachie ou de la guerre d'Espagne. Une fascination que des romans comme *l'Adieu aux armes* (qui a pour toile de fond la première guerre mondiale) ou *Pour qui sonne le glas* restituent pleinement. Aventurier de la vie, Hemingway est aussi un combattant de la mort, un archange du désespoir torturé par l'idée (empruntée à Joseph Conrad) de l'échec. Meyers met très bien en évidence cette dualité qui oppose le personnage de façade (le fier-à-bras, le costaud de ces dames) à celui de l'intérieur, être fissuré, lézardé. Malgré ses rodomontades, ses récits d'exploits imaginaires ayant pour cadre les lieux où il a vécu (l'Espagne, Cuba, l'Afrique, la France, l'Italie), Hemingway finit presque par devenir sympathique.

Victime de son succès

Bien entendu, la biographie de Meyers examine les aspects littéraires de l'œuvre d'Hemingway (une œuvre dont il « sauve » seulement trois romans : *l'Adieu aux armes, Pour qui sonne le glas* et, paradoxalement, *Au-delà du fleuve*) ; mais là, nous entrons devantage en terrain connu. D'autant qu'en ce domaine les récits de Hemingway se suffisent à eux-mêmes, qui nous livrent quantité d'aperçus de sa propre vie. La qualité de cette biographie dense réside ailleurs : elle nous montre à voir les facettes d'une existence déconcertante. Romancier génial à ses débuts, Hemingway n'a pas su tenir le coup. Victime de son succès, laisse entendre Meyers, ou peut-être plus simplement victime de sa propre destinée qui a fini par le rattraper. C'est à ce moment-là qu'il devient touchant, petit bonhomme fauché par la vie.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **HEMINGWAY, de Jeffrey Meyers, traduit de l'anglais par Geneviève Hili Mane et Sylvie Besse, Belfond, 612 p., 149 F.**

● SOCIÉTÉ

Vers une histoire libérée

par Théodore ZELDIN (*)

OU vont les historiens ? Hantés par l'ambition profonde de rester toujours jeunes, ils cherchent constamment des perspectives et des sujets inattendus. Quoique leurs débats méthodologiques puissent donner l'impression qu'ils possèdent un but ultime plus défini, plus grandiose, jamais leur métier n'a été aussi hétérogène. Les vedettes doivent leur réussite au fait qu'elles vont au-delà des règles scolaires et qu'elles sont autant hommes de lettres que chercheurs. La raison en est simple : l'homme sophistiqué, de nos jours, est épris d'originalité, et en a besoin insatiablement ; la maladie qui le tourmente le plus est l'ennui ; aucune explication ne peut le convaincre longtemps. Le premier devoir des historiens qui écrivent pour lui est de le surprendre. Aujourd'hui, la vérité, aussitôt captée, s'échappe.

Cependant, même l'avant-garde des historiens reste conservatrice dans certains domaines. On persiste à présenter ses découvertes dans un style littéraire plus ou moins classique ; les historiens n'ont pas encore osé faire ce que les peintres ont accompli : bouleverser l'académisme. Les principes scientifiques qui forment la base des méthodes historiques actuelles viennent de la science du dix-neuvième siècle : on n'a pas absorbé la physique quantique. Tandis que les romanciers et les cinéastes ont su se libérer de la chronologie traditionnelle, les historiens y restent encore soumis. Car il y a plus d'un demi-siècle l'histoire a épousé les sciences sociales ; le mariage s'est révélé plutôt inégalitaire : l'histoire se contente d'emprunter les idées de la psychologie, de la sociologie, de l'économie, sans réussir à vraiment influencer ces disciplines plus arrogantes ou confiantes en elles-mêmes. Rarement s'efforce-t-on de tirer des leçons générales de l'histoire : ce qu'on appelait autrefois l'histoire philosophique est jugé trop vulnérable, voire dangereux.

A propos des livres de Michel Winock et de Jean-Noël Jeanneney parus en feuilleton dans « le Monde » en 1986 et 1987

Par conséquent, en dépit de la gloire littéraire de certains, les historiens ne sont plus les maîtres à penser les plus influents de la génération actuelle ; ce n'est plus à eux qu'on adresse la question la plus difficile : que faut-il faire ? Ayant jadis inventé le nationalisme, et ensuite raconté ses déboires, peut-être sont-ils particulièrement conscients du danger qu'engendrent les prétentions prophétiques. Aujourd'hui, plus prudents que leurs prédécesseurs, ils se limitent généralement à expliquer ce qu'ils considèrent comme inéluctable, les forces qui gouvernent les événements, ou qui empêchent le changement, qui déterminent les longues et les moyennes durées. Jadis ils essayaient de mettre à nu les grands desseins inébranlables de Dieu. Maintenant, c'est l'environnement, l'hérédité, les conjonctures économiques, la mentalité collective qui décident. Tout est enchaîné par causes et effets, tout est plus ou moins inévitable.

CAGNAT.

Je me demande si le temps n'est pas venu où l'histoire va commencer à s'aventurer dans une direction différente, dans des expériences plus hardies, qui pourraient révolutionner ses relations aussi bien avec ses lecteurs qu'avec ses matériaux. Peut-on passer outre la présomption qu'on doit toujours trouver, quelque part, un ordre caché, préétabli ? Je pressens une histoire qui serait une peinture véritablement moderne, dans laquelle l'imagination jouerait un rôle beaucoup plus important, une histoire libérée de la notion d'évolution linéaire, qui mettrait en valeur, plus artistiquement, les discontinuités de la vie.

Voici deux publications dans lesquelles je discerne les débuts d'un tournant. Au lieu de passer en revue, superficiellement, les quatre-vingt-neuf chapitres qu'on y trouvera, riches d'idées, mais chacun sur un sujet différent, je voudrais chercher leur signification plus profonde et plus générale.

Jean-Noël Jeanneney, coruscant, amusant, subtil, met divers sujets d'actualité (comme le SIDA, les prisons privées, les émeutes estudiantines, etc.) côte à côte avec des événements tirés d'un passé oublié. La surprise, c'est qu'il le fait non pour dire : rien n'est nouveau, mais pour révéler l'ambiguïté des enjeux contemporains. Par ce moyen, il transforme leur sens. Comment nos ancêtres pouvaient-ils être si ridicules, tandis que nous nous prenons tellement au sérieux quand nous répétons leurs gaffes et leurs confusions ? Jeanneney démontre que nous ne sommes pas gouvernés par nos traditions et notre mémoire autant que nous l'imaginons ; au contraire, nous oublions notre passé, et nous l'inventons de nouveau, différemment, pour nos propres besoins. Au lieu de mettre l'actualité dans son contexte historique, il révèle les disjonctions. Il présente les gens les plus respectables comme ne sachant pas ce qu'ils font, ou ce qu'il veulent dire, habitant un monde de fantaisie de leur propre création, chérissant des espoirs qu'ils jugeraient absurdes chez d'autres. Jeanneney insiste, avec raison, qu'« *aucune occurrence ne se reproduit jamais à l'identique* ». Chaque moment est unique. Ce sont donc les concordances et les différences inattendues qui lui paraissent les plus importantes. Il découvre que les continuités apparentes sont faites de discontinuités.

La certitude, dit Jeanneney, est morte. Que peut-on mettre à sa place ? Michel Winock a choisi de ficeler ses quarante chroniques avec une sorte d'autobiographie intellectuelle, aussi fine, aussi passionnante que celles-ci. Les historiens ne sont plus obligés de s'effacer au nom de l'impartialité : au contraire, ils se rendent compte qu'ils sont des cuisiniers créatifs, qui décident eux-mêmes des ingrédients et des recettes ; leur vie est une partie de l'histoire qu'ils racontent, qu'ils concoctent.

Mais, au lieu de prouver que tout se tient, qu'on est obligatoirement enfant de son époque, Winock se présente comme ayant vécu les années 60 sans en subir l'influence, ou à peine. Le structuralisme, qui se voulait la philosophie dominante, ne lui a jamais plu ; il n'était pas seul d'ailleurs ; on cite des étudiants traitant les CRS de structuralistes pour les insulter. La religion la plus suivie dans les années 60 paraissait être celle de la consommation, mais Winock est plutôt du côté de Georges Perec, le grand dénonciateur des *Choses*. L'ombre du général de Gaulle est partout : Winock la trouve trop froide. Il refuse de résumer cette décennie dans une formule. Pour lui, l'important est « *ce qui n'a eu lieu qu'un fois... l'enchaînement des coïncidences, le fait ignoble, qui laisse pressentir la part maudite de l'humanité, impénétrable à la raison* ». Mais évidemment on doit créer une nouvelle réalité à partir de ces éléments.

Alors, comment écrire une histoire en quelque sorte atomique ? On a besoin de méthodes qui pourraient rappeler celles des autres arts, de la peinture, du roman, de la poésie, pour qui la métaphore est un instrument et non simplement une décoration, et des autres sciences aussi, notamment la science des matériaux, pour qui deux objets apparemment dissemblables sont faits des mêmes constituants. Je ne propose pas qu'on emprunte les idées des autres ; celles-ci ne servent que comme des analogies. On aboutira ainsi à une histoire plus universelle, car on découvre l'universel non en parlant de tout, mais en devenant plus sélectif, et en trouvant ce qui est universel dans un détail. La comparaison de ce qui se passe dans tous les pays du monde ne suffit pas pour construire une histoire totale, cet idéal si attachant, et si difficile à réaliser.

Prenons une des conclusions de Winock : « *Si un drapeau méritait de flotter sur la marmite des années 60, nul doute que ce devrait être l'Union Jack.* » On pourrait, comme il l'a fait, juxtaposer des éléments apparemment contradictoires : la France a battu tous les records de la croissance économique et en même temps a accepté le culte des Beatles, venus d'un pays en pleine décadence économique. Mais on pourrait aller plus loin.

Car c'est trop simpliste de considérer les Beatles comme des Anglais. Ils étaient aussi des intermédiaires, qui ont édulcoré la musique noire pour la consommation des Blancs, tandis que l'innovateur américain qui les a inspirés, Chuck Berry, languissait en prison, accusé d'immoralité ; leur fameuse coiffure était fabriquée en Allemagne, par Astrid Kirchherr, une « exis » vêtue de noir d'après Juliette Gréco ; c'est à Hambourg aussi qu'elle a conçu les habits des Beatles, inspirés par une mode de Cardin qui n'a pas pris racine en France. Voilà trois continents et quatre pays impliqués. C'est un univers, parmi beaucoup d'autres, dans lesquels les Français (mais pas tous) ont participé. L'histoire atomique se présente naturellement comme globale si on ne s'arrête pas aux frontières coutumières. Chaque histoire doit créer ses propres frontières.

Dans une courte chronique, on ne peut pas être exhaustif ; on évoque ; on n'essaie pas de vaincre avec des preuves définitives. Cette forme d'écriture, quoique ancienne, me semble être très moderne. Le but n'est pas de dire au lecteur ce qu'il doit penser ; on réussit si on stimule l'imagination, si on pousse le lecteur à réfléchir indépendamment. A présent, le défi est d'inventer d'autres formes encore. La grande thèse d'État française est une des merveilles du monde, mais elle a été perfectionnée au début de ce siècle, et l'explosion des informations et des publications a rendu le souhait de tout dire un rêve impossible. Jeanneney, en utilisant, avec des résultats saisissants, des articles perdus dans des revues spécialisées, révèle combien de trésors y restent cachés, seulement à demi exploités, leur signification générale, leurs possibilités artistiques négligées.

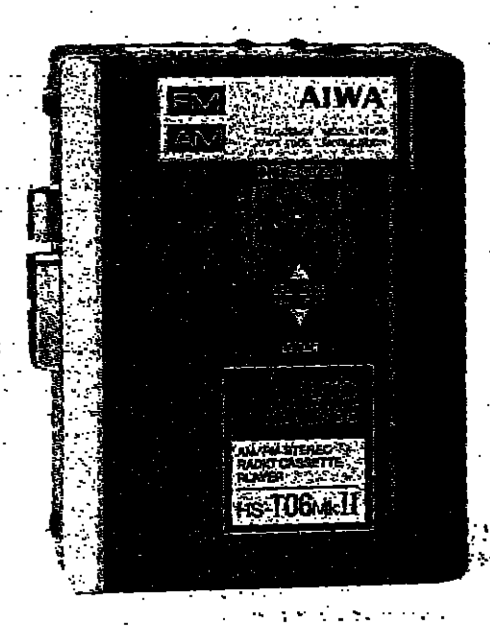
Ces deux livres sont merveilleusement rafraîchissants. Bienheureux ces Français qui ont la chance d'avoir un quotidien qui, en publiant de telles longues séries de chroniques, donne de nouvelles dimensions à l'actualité !

★ **CHRONIQUES DES ANNÉES 60, de Michel Winock, Le Seuil, 368 p., 120 F.**

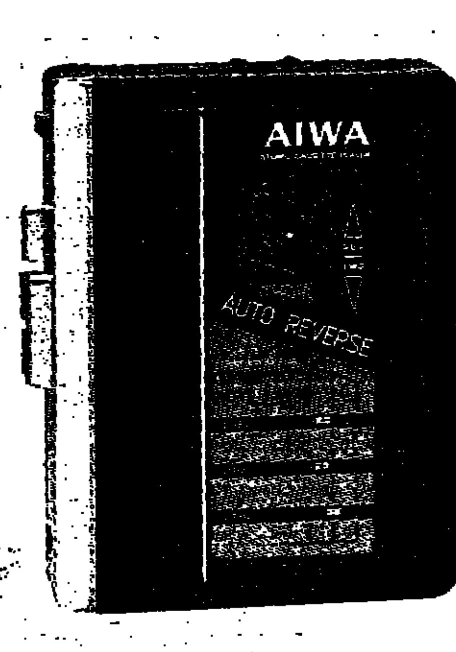
★ **CONCORDANCES DES TEMPS, de Jean-Noël Jeanneney, Le Seuil, 344 p., 110 F.**

(*) Historien anglais, auteur notamment de *Histoire des passions françaises* (éd. Recherches, réédité en « Points-Histoire »).

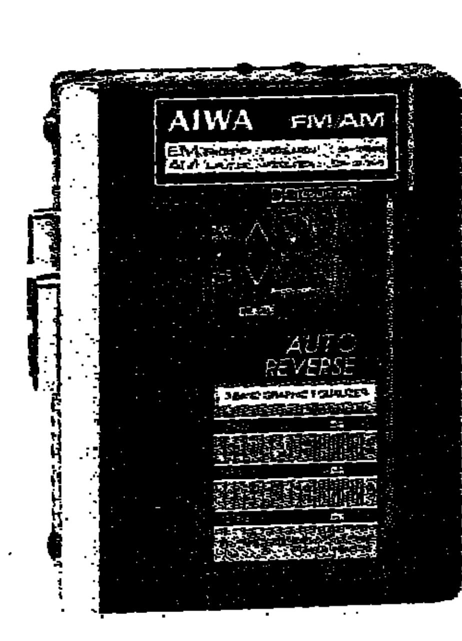
LES NOUVEAUX AIWA...



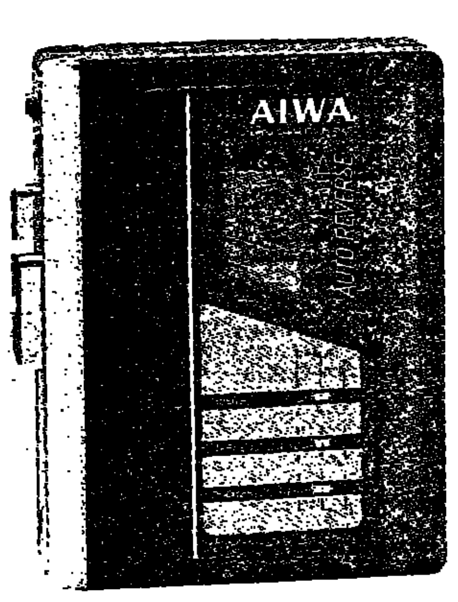
HS - TO6 MK II
Lecteur/Radio AM-FM. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
899 F*



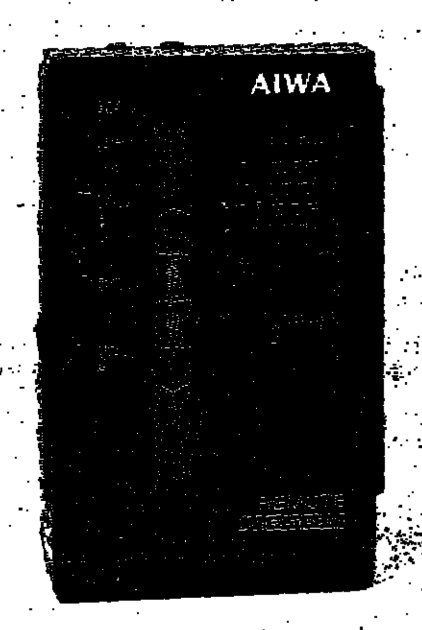
HS - G36
Lecteur avec égaliseur graphique 3 bandes. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
499 F*



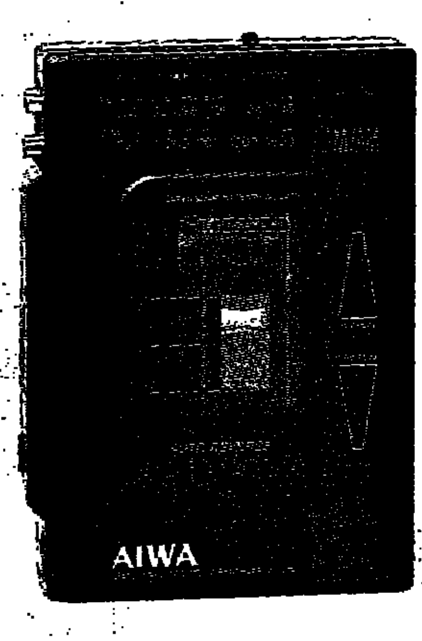
HS - T 36
Lecteur/Radio AM-FM. Egaliseur graphique 3 bandes. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
999 F*



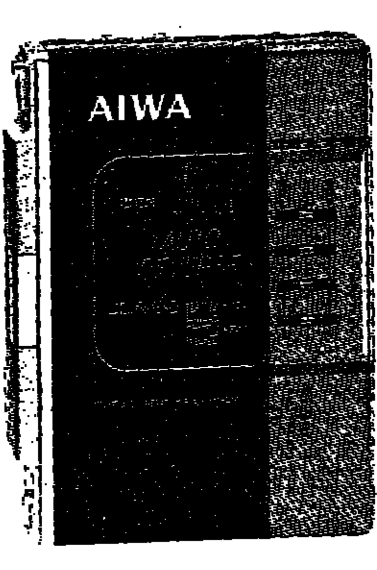
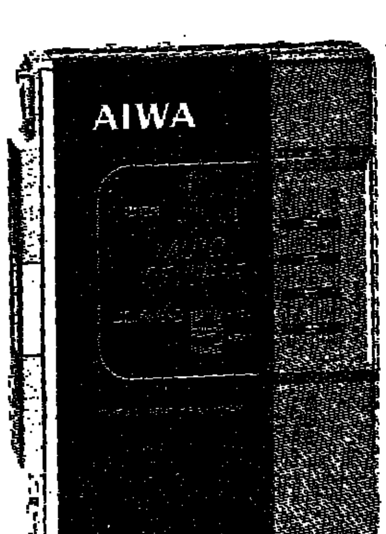
HS - G35 MK II
Lecteur avec égaliseur graphique 3 bandes: Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
399 F*



HS - PX 101
Lecteur ultra-compact. "Le plus petit système Hi-Fi au monde." Dolby B/C. Variateur d'égalisation DSL-EX avec réglages graves/aigus séparés. Commande à distance. Métal/CrO². Noir.
1890 F*

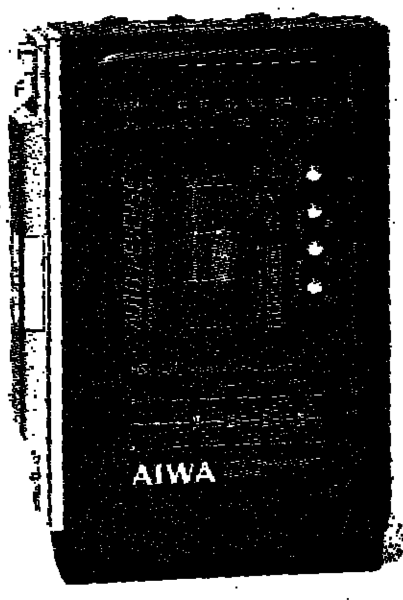


HS - J 36
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM. Stéréo à l'enregistrement. Enregistrement mono par micro incorporé. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
1290 F*

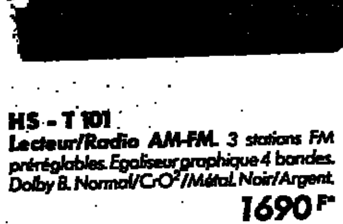




HS - G 101
Lecteur avec égaliseur graphique 4 bandes. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
1090 F*

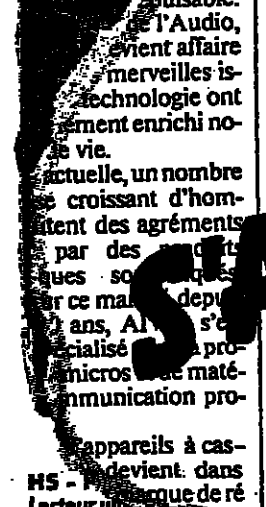




HS - J 101
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM. Stéréo/Auto-Reverse à l'enregistrement. 3 stations FM préréglables. Egaliseur graphique 4 bandes. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent.
1990 F*



HS - T 101
Lecteur/Radio AM-FM. 3 stations FM préréglables. Egaliseur graphique 4 bandes. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent.
1690 F*



HS - ...
Lecteur ul... système Hi-Fi au... teur d'égalisation D... graves/aigus séparés. Comman... ce. Métal/CrO². Noir.

... élec- ...tiel de ...uisable. ...e l'Audio, ...vient affaire ...merveilles is- ...technologie ont ...ément enrichi no- ...e vie. ...ctuelle, un nombre ...e croissant d'hom- ...tent des agréments ... par des ... ...ues so... ...r ce ma... depu... ans, AI... s'e... ...cialisé ... pro- ...micros ... maté- ...mmunication pro- ...appareils à cas- ...devient dans ...que de ré-

... pro- ...maté- ...n pro- ..., dans ...e de ré- ...pareils ...A lan- ...phone ... puis, 4 ...mière pla- ... stéréo. Pendant ...ns qui suivent, ...se des magnétophones à cassettes mono aux combinés radio-cassettes stéréo et aux chaînes Hi-Fi de haut de gamme, concevant quantité d'éléments audio sophistiqués et d'appar... portables haute... ...es. En 1980, AI... ...ne les habitud... chaînes Hi-... ...t Mini. Tous ces ap... ...ls, parallèlement ... l'accroissement de... exigences ... té ... ... son ... conditions ... ...sation simplifiées ... maximum".

Et ceci, dans un seul et unique but : la satisfaction de l'utilisateur. Tous les paramètres imaginables sont pris en compte : le genre de musique écouté, les formes et les couleurs les plus appropriées, les fonctions susceptibles de simplifier le maniement de l'ap-

... nouvelle ... ...mie, les ingénieurs d'AIWA s'attachent ensuite à intégrer les tout derniers développements technologiques compatibles avec les notions de coût et de performances.

Tant au plan du design que de la maniabilité, tous les moindres détails sont étudiés avec attention afin de marier harmonieusement l'esthétique et la fonctionnalité de chaque appareil.

Désormais, la cassette est universellement reconnue comme partie intégrante du monde du Son Hi-Fi.

Prenant en compte cette réalité, AIWA propose des appareils capables d'offrir de hautes performances à des prix abordables.

C'est un des points fondamentaux de sa politique industrielle.

Grâce à sa confiance inébranlable dans l'avenir de la cassette Audio depuis sa conception, AIWA se retrouve aujourd'hui dans la position de leader incontesté de la technologie des appareils à cassettes, tant au niveau de l'électronique que du mécanisme.

AIWA est ... consta... ...ustriel... ...s le monde ... ...e sans ... utilisateurs. ...répondre à leurs nouvelles attentes, AIWA s'oriente vers la très haute technologie.

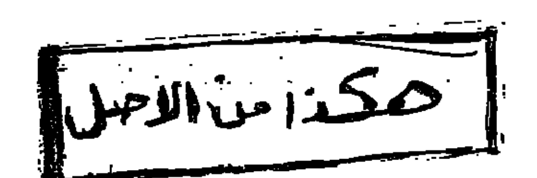
La nouvelle ère des systèmes audiovisuels intégrés arrive.

AIWA, d'ores et déjà prêt pour ce nouveau challenge, propose dès maintenant une gamme complète de matériel audio et audio/vidéo numérique. Ainsi, AIWA acquiert la réputation de faire immédiatement profiter les amateurs des tout derniers progrès technologiques.

ÇA S'ARRACHE !

Tous les nouveaux Aiwa sont AUTO REVERSE et munis d'un dispositif anti-roulis.

**Prix généralement pratiqué, casque inclus.*



AIWA FRANCE S.A. : 117, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE. Tél. (1) 46.04.81.90.

Edifrance

PRODUCTIVITÉ ET MÉCÉNAT

Des économies bien placées

POURQUOI les entreprises ne feraient-elles pas d'une pierre deux coups : aider une association et utiliser cette action comme moyen de communication interne ? Depuis plusieurs mois, le groupe Drouot (assurances) et une soixantaine de ses employés mènent une expérience dans ce sens.

A l'origine de l'initiative, un comptable. Se heurtant quotidiennement à une série d'opérations aussi inutiles qu'inefficaces, il propose de moderniser et rationaliser les méthodes de travail. L'idée naît alors de créer des cercles de qualité, directement inspirés des entreprises japonaises. Des employés, au maximum huit, se regroupent pour travailler ensemble, réfléchissent sur leurs méthodes et cherchent à être plus efficaces. Résultat : l'entreprise est plus productive.

Au groupe Drouot, la question de la destination des fonds ainsi économisés s'est posée aussitôt. Après une réunion avec la direction, il fut convenu que la somme récoltée, évaluée à 1 million de francs par an, serait versée à une œuvre humanitaire.

Contactée, la Fondation pour le mécénat humanitaire a proposé d'aider l'association Les Tout-petits, parrainée par le professeur Minkowski. Celle-ci cherchait un peu plus de 2 millions de francs pour construire une crèche destinée à des enfants lourdement handicapés. Une nouvelle proposition a été formulée ; pourquoi ne pas offrir à la crèche une part du 1 % que l'entreprise doit consacrer à la construction de logements sociaux ? Cinq cent mille francs ont ainsi été débloqués, après accord avec le comité d'entreprise.

Depuis le début de l'opération, des liens se sont tissés entre les employés de Drouot, la directrice de l'association et les responsables de la pouponnière. Certains salariés sont allés sur place et ont proposé leur aide pour réunir les fonds manquants.

L'intérêt manifesté par une partie du personnel — composé esentiellement de femmes — amène le directeur de Drouot à envisager d'autres actions en faveur des enfants handicapés. Une cause que l'on dit pourtant peu mobilisatrice...

CH. CH.

(1) Association Les Tout-petits : 9, rue Gometz, 91470 Les Molières. Tél. : 60-12-12-10.

A la conquête des médias

Les associations découvrent la nécessité de la communication. Comment faire parler de soi sans perdre son âme ?

COMMUNIQUER ! Le virus de la communication touche désormais les associations, qui courent de colloque en colloque, de séminaire en séminaire, à la recherche d'une recette miracle qui fera reconnaître leurs vertus, les propulsera à la « une » des journaux, sans bien sûr leur faire perdre une once de leur âme...

Il y a trois semaines, la FONDA (Fondation pour la vie associative) (1) animait, avec *Télérama*, un colloque à Béthune sur le thème : Associations et médias. Quelques jours plus tard, d'autres associations étaient invitées, elles aussi, à réfléchir sur ce thème, lors du Forum international de la coopération volontaire organisé pour la cinquième année à Agen par la Guilde européenne du raid et la Fondation pour le mécénat humanitaire (2).

Phénomène de mode ? Dans une certaine mesure. Mais au-delà de la mode se cache *« une véritable nécessité économique »*, explique Mme Jacqueline Mengin, la vice-présidente de la FONDA. L'Etat se désengage, lentement, mais régulièrement, vis-à-vis des associations, qui, de leur côté, se sont incroyablement multipliées (environ 600 000) et ont pris parfois la taille de moyennes entreprises. Il y a eu aussi la régionalisation, avec l'apparition de nouveaux interlocuteurs et l'obligation de défendre ses dossiers au milieu d'une forte concurrence.

Le réflexe a été de se retourner vers les médias. Les associations pensaient y trouver des avocats. La désillusion a été cruelle pour certaines, qui ont alors compris que le paysage audiovisuel avait changé lui aussi : développement de nouveaux médias mais aussi attrait pour tout ce qui est spectaculaire.

Aujourd'hui, elles découvrent qu'il ne suffit plus d'exister pour être entendues. Longtemps habituées à la manne publique, convaincues de leur juste combat, des associations se retrouvent parfois pantouflardes et ronronnantes, ayant bien souvent négligé leur réseau de fidèles. Beaucoup se donnaient bonne conscience avec des publications internes, en organisant de temps à autre un congrès ou en rédigeant un dossier de presse aussi indigeste que confus.

Le succès médiatique de quelques associations humanitaires a fait l'effet d'un électrochoc. Il a prouvé au moins que les Français — entreprises comme individus — sont capables de donner pour peu qu'on prenne la peine de les solliciter.

Selon M. Antoine Vaccaro, directeur du développement à Médecins du monde : *« En 1975, l'aide privée était estimée à 300 millions de francs. Aujourd'hui, on parle de 6 milliards de francs... »* Mais ce qui frappe le plus, c'est qu'*« à peine une soixantaine d'associations se partagent la moitié de ce financement »*. Selon le secrétaire d'État aux droits de l'homme, M. Malhuret, le potentiel de l'aide privée en France serait loin d'être épuisé : *« L'effort américain par habitant est actuellement cinq fois supérieur à l'effort français. »* Si les associations françaises ne le comprennent pas, leurs consœurs étrangères risquent fort d'en profiter lors de l'ouverture des frontières européennes en 1992...

Selon leurs moyens et leur dynamisme, les associations se mettent à apprendre des notions qui pourraient paraître évidentes. Que pour bien communiquer. Il faut avant tout bien se connaître. Qu'il est indispensable de définir avec précision ses projets. De déterminer le public intéressé pour adapter son message et trouver le média adéquat.

Réécrire chaque année ses objectifs

Une recette que M. Pierre-Bernard Le Bas, directeur d'Aide et action, résume ainsi : *« Ecrire et réécrire chaque année ses objectifs, redéfinir son public et se demander : est-ce que je parle le même langage que lui ? »* A cette recette, certaines associations ajoutent un ingrédient : l'événement.

Voilà enfin le mot lâché ! Aux yeux de quelques-uns, il résonne de façon redoutable. Ils y voient l'art et la manière de perdre son âme, son identité, de se vendre. En réalité, cet événement, destiné à susciter l'intérêt, recouvre ce que chacun veut bien y mettre. Par exemple, pour Martin Barbien, président de la course croisière de l'école de commerce EDHEC, l'événement, c'est d'organiser une rencontre sportive grâce à laquelle l'esprit d'entreprise des élèves et l'école seront mis en valeur.

Il y a bien sûr les spécialistes de l'événement, comme Médecins sans frontières. *« Il nous arrive de créer des événements,* explique son président Rony Brayman, *mais nous essayons surtout, grâce à notre connaissance des médias, de coller à eux pour pouvoir les exploiter. »*

Le monde associatif hésite entre la prise en charge de sa communication et l'appel à l'extérieur. Quelques fiascos démontrent que des spécialistes peuvent conduire à des aventures catastrophiques. Le CFCF (Comité français contre la faim) l'a appris à ses dépens. Se fiant à son conseil supérieur, l'association s'est lancée en 1986 dans un publipostage tous azimuts. Coût de l'opération : 19 millions de francs. Rapport : *13 millions seulement.* Le CFCF vient d'accueillir un nouveau président, transfuge d'Havas, M. Gonzague Hutin, qui, après avoir changé le logo, réorganise la maison et en reconsidère la politique de communication.

M. Antoine Vaccaro souligne les dangers des appels irréfléchis au public. *« Des prestataeurs proposent à de petites associations des opérations qui rapportent à celles-ci quelques centaines de milliers de francs. Pour l'association dont les recettes sont modestes c'est une aubaine. Mais elles ne voient pas que le public sollicité a versé 4 millions de centimes qui ont servi à financer l'opération. »*

La multiplicité des sollicitations, à la limite de l'honnêteté, a amené l'UNIOPSS (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) à solliciter auprès du BVP (Bureau de vérifications de la publicité) un code de bonne conduite qui réglementera la publicité pour les organisations à vocation humanitaire faisant appel à la générosité publique.

D'autres associations, réunies au sein de l'AFDRF (Association française pour le développement de la recherche de fonds), s'orientent plutôt vers la création d'un syndicat de donateurs fonctionnant comme les groupements de consommateurs.

Mais ces deux propositions ne font pas l'unanimité. Parmi les opposants, M. Guy Courtois, directeur de la Fondation de France : *« Cela équivaudrait,* dit-il, *à créer une censure. C'est aux associations de veiller à faire respecter leur éthique. »* Reste à savoir *« quelle sera l'association qui jettera la première pierre sur l'auteur d'une publicité mensongère... »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) FONDA, 18, rue de Varenne, 75007 Paris.
(2) Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris.
Fondation pour le mécénat humanitaire, 21-23, avenue Matignon, 75008 Paris.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Patrick et Isabelle FRUCTUS-SIMONOT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Anthony,

le *19 octobre 1987.*

36, avenue de Strasbourg,
93110 Rosny.

Décès

– Les familles Chavassieux, Lapalud et Robin
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul CHAVASSIEUX,

survenu le 26 octobre 1987, à l'âge de cinquante-sept ans.

– Mme Louise Coulaud,
son épouse,
Les familles Coulaud, Lacheze, Celey et Duvaleix,
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Joseph COULAUD,

survenu le 21 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Saint-Geyrac (Dordogne), le vendredi 23 octobre, à 15 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Geyrac.

– On nous prie de rappeler le décès de

Marie Henriette DELÈGUE de SAINT-EXUPÉRY.

La messe d'adieu a été célébrée à Cadouin (Dordogne), ce jeudi 29 octobre, suivie de l'inhumation à Beaumont (Dordogne).

– Mme Jacqueline Hélion,
son épouse,
Jean-Jacques Bichier-Hélion,
Louis Hélion-Blair,
Fabrice Hélion,
David Hélion,
Nicolas Hélion,
ses enfants,
Ansi que Clovis Vail et Mark Vail,
leurs enfants et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean HÉLION,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, paisiblement, dans sa quatre-vingt-quatrième année dans la nuit du 27 octobre 1987.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse le lundi 2 novembre *1987, à 15 h 30.*

4, rue Michelet,
75006 Paris.

(Lire page 26.)

– Le 22 octobre 1987

Jacqueline JAVION-SCHNOERING

est décédée, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Selon son vœu, elle a été incinérée dans l'intimité, ses cendres dispersées là où *furent* dispersées, le 6 janvier *1986*, celles de sa sœur

Danièle CAUQUIL-SCHNOERING,

décédée dans sa quarante-huitième année.

Frappées du même mal, ayant montré le même immense courage, que leur souvenir demeure inséparable dans les pen*sées douloureuses* de tous ceux qui les ont aimées, connues ou rencontrées.

De la part de
Maurice Javion,
son époux,
Des membres des familles Javion, Cauquil, Chassagnieux, Heilman, Schnoering, Palanque.

9, Le Mont-Aurélien,
Chemin des Hermentaires,
83910 Pourrières.

– M. et Mme Jean-Jacques Legrain
et leur fils,
M. et Mme Philippe Legrain
et leurs enfants,
font part du décès de leur mère et grand-mère

Mme Marcel LEGRAIN,
née Simone Picot.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 27 octobre 1987.

20, boulevard Flandrin,
75016 Paris.
Ambassade de France en *Albanie*,
Tirana.

– Ses fidèles amis,
Son propre entourage,
font part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, de

Jeanne *LIBERMAN*,
ancienne présidente-fondatrice
de la Santé par la respiration,
professeur de yoga et de self-défense,
ceinture noire de judo,
écrivain,

inhumée le 9 octobre 1987, au cimetière parisien de Saint-Ouen (93400) dans la sépulture de famille.

Christiane *Quentin*,
45, rue Saint-Lambert,
75015 Paris.

Philippe Bailly,
45, allée du Jardin-Anglais,
93340 Le Raincy.

– On nous prie d'annoncer le décès de

***Marie-Rose MAMELET*,**
sous-directeur honoraire
au ministère de la santé,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 octobre 1987, à l'âge de soixante-cinq ans.

La levée de corps aura lieu le vendredi 30 octobre 1987, à 7 h 15 précises, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, 12, rue *Méchain*, *Paris-14e* (métro Saint-Jacques).

Les obsèques auront lieu le même jour à 14 heures, en l'église de Suriauville, par Contrexéville (Vosges).

– Grenoble. Paris. Florac-Montvaillant.

Accompagné depuis un mois par tant d'amis

***Laurent* MILLION,**

a quitté les siens.

Le partage de l'Eucharistie aura lieu le vendredi 30 octobre, à 14 h 15, en l'église Saint-Jean de Grenoble.

Claude Million
et Claire Million-Sandoz,
ses parents,
Bénédicte, Etienne, Agnès, *Fabienne*, Matthieu.

– Mme André Quebre,
son épouse,
Claudine,
Brigitte et Jean-Paul Renner,
ses enfants,
Caroline, Nicolas et Benjamin,
ses petits-enfants,
Mathilde Quebre,
sa sœur,
André et Bernadette Plissoneau
et leurs enfants,
Mme Gustave Menager
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André QUEBRE,
ancien directeur du travail,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 octobre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le samedi 24 octobre 1987, dans le Lot.

22, rue des Taillandiers,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

– *La direction*
Et le personnel de la société Laurent Porte & Cie,
Le président,
Le conseil d'administration,
La direction
Et le personnel de la Compagnie d'assurances maritimes, aériennes et terrestres,
L'administrateur suppléant,
Les contrôleurs de gestion,
La direction
Et le personnel d'Aérofrancassur,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Jacques THOMAS,

survenu le 27 octobre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 octobre 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Charles-de-Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, Paris-17e.

– *Mme Georges Van Minden,*
Ses enfants,
Petits-enfants
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Georges VAN MINDEN,

survenu à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le mercredi 28 octobre 1987, au cimetière de Chatou (Yvelines).

64, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Mme A.-M. Pecker
M. J.-C. Pecker,
Mme N. Wormser,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Simonne veuve VORMSER,
née Franck,

survenu le 24 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-onzième année.

177 *bis*, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

Remerciements

– *Dans l'impossibilité de répondre* aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. Jean BÉREAUX,

survenu le 19 octobre 1987,

Mme Jean Béreaux,
Ses enfants
Et sa famille,
profondément émus, adressent à tous leurs sincères remerciements.

– Anna VERDOLIN
a été émue par la grande preuve d'estime et d'affection rendue à son cher

Riccardo

et remercie vivement tous ceux qui ont partagé son chagrin.

Recueillement le 23 novembre, à 8 heures, en la paroisse Sainte-Rita.

Anniversaires

– Une messe à la mémoire de

Guy MADIOT

sera célébrée *le mardi 17 novembre* 1987, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 36, rue Guilleminot, Paris-14e.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le vendredi 30 octobre, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Mustapha Hogga : « Politique, éthique et religion chez Gazali ».

– Université Paris-I, le vendredi 30 octobre, à 14 h, salle Picard, galerie Raulin, escalier C, 3e étage, M. Ali Al Jboori : « Les relations franco-irakiennes (1921-1974) ».

– Université de Créteil, le vendredi 30 octobre, à *14 h 30, salle des thèses*, M. Charles Koumah : « La tension créatrice entre les cultures britanniques et Akan : J.-B. Danquah et M. Dei-Anang en quête de l'Africanité ».

– Université Paris-IV, le vendredi 30 octobre, à 15 heures, salle 203, escalier E, 2e étage, M. Jean-Marie Vaysse : « *L'intemporel kantien, essai sur la singularité* historiale de la pensée kantienne ».

– Université Paris-I, le samedi 31 octobre, à 9 h 30, bibliothèque Histoire moderne, escalier C, 3e étage, Mme Ana Maria Atondo : « La prostitution et la condition féminine à Mexico *(1521-1821)* ».

– Université Paris-IV, le samedi 31 octobre, à 9 h 30, amphithéâtre ouest, Grand Palais, perron Alexandre-III, Cours de la Reine, M. Antoine Nivière : « Le mouvement onomatodoxe. Une querelle théologique parmi les moines russes du Mont-Athos (1907-*1914*) ».

– Université Paris-III, le samedi 31 octobre, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Bassirou Dieng : « L'épopée du Kajoor (Sénégal). Poétique et réception ».

– Université Paris-I, le samedi 31 octobre, à 14 h, salle L.-Liard, M. Bernard Lepetit : « *Armature* urbaine et organisation de l'espace dans la France préindustrielle (1740-1840) ».

MANIFESTATIONS

Parution du calendrier des foires et des salons de Paris

Publié par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, le calendrier des foires et des salons à *Paris présente plus de deux cents* manifestations prévues jusqu'au 1er septembre 1988 dans les divers lieux affectés à cet effet dans la capitale.

Un classement par secteurs d'activités est complété par une liste chronologique *et* un index alphabétique. On y trouve notamment des renseignements sur les organisateurs, les dates, lieux, horaires, surfaces et nombres de stands. Un document qui *s'adresse* à la fois aux visiteurs des salons professionnels et au grand public ainsi qu'aux exposants potentiels, qui peuvent s'informer au 7, rue Beaujon, 75008 Paris (tél. : (1) 42-89-77-30).

★ Pour obtenir ce calendrier, on peut s'adresser au CEDIP (2, place de la Bourse, 75002 Paris) en joignant à sa demande un chèque de 65 F à l'ordre de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Le programme 1987-1988 du Centre Sèvres

Le Centre de Sèvres, centre jésuite de formation, signale les *enseignements suivants* extraits de son programme 1987-1988.

– Parcours du Nouveau et de l'Ancien Testament, par les PP Guillet et Trublet, le mercredi soir, depuis le *14 octobre 1987* jusqu'au 8 juin 1988 ;

– « Trois Messagers pour un seul dieu ». Etudes de mystique comparée, par M. Arnaldez, le lundi, du *4 janvier au 1er février 1988* ;

– Evangélisation et inculturation, par le Père Azevedo, lundi et mercredi, du 4 janvier au 3 février *1988* ;

– Violence et politique. Le terrorisme, par le Père Maïla, le lundi, du 29 février au 25 avril 1988 ;

– Développement et sous-développement, par *M.* Capron, le jeudi, du 3 mars au 28 avril 1988 ;

– *Sécularisation et « retour du religieux »*. Figures du christianisme dans la modernité, par Mme Hervieu-Léger, le mardi, de 20 h à 22 h.

★ Renseignements, inscriptions au secrétariat du Centre, 35, rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél. 45-44-58-91, de 14 h à 18 h, sauf le samedi.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 octobre 1987 :

UN DÉCRET :

● Portant publication de l'échange de lettres en date du 29 juillet 1987, entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif au règlement d'arbitrage pris en application du traité *entre la République française et le* Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, concernant une liaison fixe transmanche, fait à Cantorbery le 12 février 1986 (ensemble une annexe), signé à Paris le 29 juillet 1987.

DES ARRÊTÉS :

● *Du 17 août 1987 relatif* au transport des matières dangereuses (gaz comprimés, matières liquides inflammables, matières comburantes, matières toxiques, etc.).

● Du 23 octobre 1987 fixant le taux de la contribution au Fonds de garantie contre les actes de terrorisme (contrats d'assurance).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **637722** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille			
037722	537722		
137722	737722	gagnent	
237722	837722	40 000,00 F	
337722	937722		
437722			

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
607722	630722	637022	637702	637720	
617722	631722	637122	637712	637721	
627722	632722	637222	637732	637723	
647722	633722	637322	637742	637724	
657722	634722	637422	637752	637725	10 000,00 F
667722	635722	637522	637762	637726	
677722	636722	637622	637772	637727	
687722	638722	637822	637782	637728	
697722	639722	637922	637792	637729	

Tous les billets se terminant par		gagnent	
	7722		4 000,00 F
	722		400,00 F
	22		200,00 F
	2		100,00 F

LOTO N° 43 TIRAGE DU MERCREDI 28 OCTOBRE 1987

15 20 22 34 38 44 — 1 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 4 ET SAMEDI 7 NOVEMBRE 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 28 OCTOBRE 1987 106e

loterie nationale

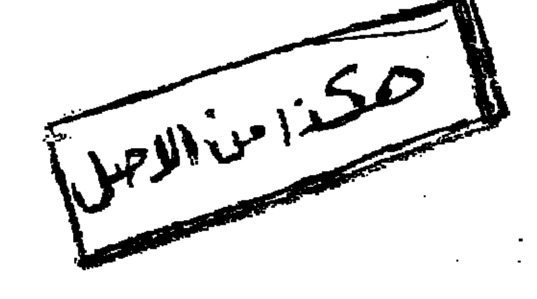
LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	5 341	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	5 721	balance	10 000
		autres signes	1 000
	0 631	vierge	12 000
		autres signes	1 200
2	62	tous signes	200
	042	tous signes	400
	912	tous signes	400
	7 732	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	1 822	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	2 022	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	2 062	taureau	12 200
		autres signes	1400
	4 452	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
3	33	tous signes	200
	603	tous signes	400
	6 063	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	22 733	lion	50 200
		autres signes	5 200
4	2 504	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9 764	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	9 904	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	16 634	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
5	365	tous signes	400
	3 395	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	19 475	bélier	50 000
		autres signes	5 000
6	26	tous signes	200
	25 966	balance	50 000
		autres signes	5 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
7	0 647	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	1 677	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	03 337	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	12 367	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	12 387	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	29 417	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
8	228	tous signes	400
	328	tous signes	400
	4 518	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	7 698	balance	12 000
		autres signes	1 200
	7 988	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	18 238	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	26 278	poissons	50 000
		autres signes	5 000
9	7 739	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 319	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	0 829	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	1 489	lion	12 000
		autres signes	1 200
	08 359	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	07 749	poissons	4 000 000
		autres signes	120 000
0	5 230	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	9 830	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	22 040	capricorne	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VIERGE LION CAPRICORNE GAGNENT 100,00 F

87 *TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE* TIRAGE DU MERCREDI 28 OCTOBRE 1987 105e



Culture

La mort de deux grands peintres

« Un projet vous vient à l'esprit, clair, cohérent, qu'on sait exécuter. On commence et voilà qu'il titube devant un obstacle inconnu : c'est qu'avec ce projet connu, conscient, il s'agit d'exprimer l'inconnu, l'inconscient que l'on porte. On a beau se méfier, et dénoncer le baratin pseudo-psychanalytique... il n'en est pas moins vrai que peindre c'est attraper de l'obscur avec du clair. » (23-8-73).



Jean Hélion : *« Portrait de l'artiste en vieil homme »* (1980)

« Un artiste, qu'est-ce ?
Un homme, une femme ayant découvert d'une part la joie d'un langage – qu'il ou elle s'emploie à développer, perfectionner – et de l'autre une aptitude à se brancher sur le « monde » : à entendre dans le vacarme un chant diffus, qui émane de ce monde avec lequel l'un ou l'autre garde un contact heureux. A sa façon. A travers l'amour, l'amitié, la baguenaude. Malgré la laideur stridente des nouvelles qui soi-disant le représentent, le monde émet des chants impérieux pour l'être sensible, et qui animent sa démarche. » (16-8-73).

Hélion, défroqué de l'abstraction

Un grand bonhomme de la peinture vient de mourir. Il s'appelait Jean Hélion. Il avait quatre-vingt-trois ans et ne peignait plus beaucoup ces dernières années, car cet artiste si attentif au spectacle de la vie quotidienne, si passionné des choses de la rue, son atelier préféré, n'y voyait plus et ne pouvait plus guère « déclarer », c'est son expression « *en bleu, noir, vert et rouge la parenté des légumes, des passants et des robes* ». Cet infatigable chasseur d'images, qui aimait fort les places de marché, qui naviguait beaucoup entre les halles et les puces pour y brosser ici les hommes portant sur le dos des quartiers de viande, et là des théories de chapeaux, était un peintre du réel qui, dans ses pérégrinations figuratives, n'oubliait pas la réalité de la peinture, pas plus que dans sa traversée de l'abstraction, dans les années 30, il n'avait oublié longtemps la réalité de la vie.

C'est dans ce balancement, dans cette recherche d'équilibre entre les formes de vie et les signes d'écriture que s'est déroulée toute l'aventure artistique d'Hélion, riche en péripéties et en retournements qui n'ont pas souvent été bien compris ni admis, d'autant qu'obéissant à la seule logique interne de l'œuvre l'évolution du peintre s'est faite à contre-courant. Abstrait d'avant-garde quand le réalisme commençait à faire rage, il partait à la conquête du réel au moment où d'autres commençaient tout juste à découvrir l'abstraction.

Casser les rythmes

On ne lui pardonna pas toujours cette « trahison », et, sans trop chercher à voir au-delà des apparences, d'aucuns auraient même volontiers, jusqu'à une date récente, balancé les trois quarts de son œuvre au panier, renvoyé nus, pains, fruits, légumes, écrevisses et autres gourmandises picturales à la foire aux croûtes de Montmartre, où le jeune Hélion, peintre autodidacte, à vingt ans avait exposé ses premiers tableaux.

Né en 1904 à Couterne, en Normandie, d'origine modeste, il était alors apprenti dessinateur chez un architecte et commençait tout juste à découvrir la peinture de Cézanne, Matisse et Derain, qui l'aida, avec celle des cubistes, à devenir abstrait entre 1928 et 1929. « *A une cuiller réelle, je savais faire correspondre sur la toile une touche « cuiller », à un verre, des touches « verre » résumant l'objet au profit de la vitesse de la vision, de l'éclaircissement du rythme et de la couleur* », expliqua-t-il dans un de ses nombreux carnets de notes de travail qui doublent tout son œuvre peint et dessiné, et qui mériteraient d'être publiés *in extenso* tant ils fourmillent d'intelligence, tant ils recèlent de remarques passionnantes sur sa peinture, la peinture et le monde.

Peu de temps après Hélion allait rencontrer Van Doesburg, Carlsund et Tutundjian et avec eux, en 1930, créer le groupe Art concret, qui prendra le nom d'Abstraction-création l'année suivante. C'est à ce moment-là qu'il fit la connaissance de Mondrian, de Pevsner et de beaucoup d'autres artistes adeptes de la discipline formaliste dure et pure dans laquelle Hélion excellait mais ne devait pas se sentir à l'aise très longtemps. Dès 1934 il décidait en effet de « *conduire son abstraction le plus près possible de la structure de la vie* ». Et de casser les rythmes orthogonaux et les plans, et de pousser sur les formes douces, les couleurs naturelles et les rondeurs impures, agencées comme des personnages. Et de ne plus intituler ses tableaux « compositions » mais « figures », jusqu'à la « figure tombée » de 1939, où l'on voit, sur un fond géométrique, un personnage allongé contre une colonne : un tableau-charnière dans lequel en quelque sorte le peintre retrouve le poids des choses, un tableau-clef que l'on retrouvera cité plus tard ; comme d'ailleurs certaines œuvres abstraites, dans les peintures récapitulatives de son travail qu'Hélion éprouve périodiquement le besoin de faire.

Emile au chapeau melon, Edouard au canotier et Charles au chapeau mou, campés de face ou de profil comme des portraits d'identité, allaient la même année 1939 entériner la reprise de contact du peintre avec « *la réalité vivante et multiple* ». D'abord raides et proches des mannequins de bois articulés qui traînent dans les ateliers d'artistes, ils allaient peu à peu se libérer de leur carcan et revêtir toutes les apparences de l'homme de la rue. Après cette naissance superbe à laquelle on assiste de dessin en dessin, de tableau en tableau, un peu comme ça se passe dans le monde de Queneau – un ami d'Hélion, – il y eut la guerre.

Hélion était mobilisé, fait prisonnier, s'évadait et enfin de retour à la peinture, prenant la rue comme lieu d'échanges, d'espace de relations, de croisements d'images et de carrefours de sens, il mettait en place tous les acteurs de son théâtre : hommes chapeautés, parapluie en main qui sortent des maisons, femmes aux fenêtres, mannequins en vitrines, lecteurs de journaux... Et ce monde de distribuer volontiers des coups de chapeau à qui mieux mieux. Ce qui ne veut pas dire que les personnages d'Hélion se font la conversation, car pour être figurative, sa peinture n'est pas anecdotique pour autant. C'est une peinture de signes, d'emblèmes, d'images, où les personnages sont là pour « assister le tableau » et les échanges de formes et de couleurs ; et les objets comme objets de culte de la peinture. Tout au plaisir de la liberté retrouvée et de retrouver le pinceau, le Hélion de l'après-guerre est un rien fleur bleue, qui joue néanmoins de la couleur comme d'une menace sur l'intégrité des formes.

Après quoi sa peinture allait connaître des heures sombres. Entraîné dans une manière de technique passéiste, l'artiste se laissait prendre par le réalisme aussi fortement qu'il s'était pris à l'abstraction, se mettait au plus près de l'objet, en direct sur le motif, sans support géométrique et, replié dans son atelier de la rue de l'Observatoire, peignait vêtements, chemises, pantalons traînant sur des chaises, des restes de repas, ou son atelier rempli des tableaux du moment (1953), dont d'ailleurs personne ne voulait. Faut-il rappeler qu'à Paris triomphait alors l'abstraction lyrique.

Vers la fin des années 50, Hélion risquait une nouvelle sortie, par les toits, peints depuis sa terrasse, poussait jusqu'au Luxembourg et finalement retrouvait le chemin de la rue, allait aux Halles, y attrapait de nouveaux motifs, de nouvelles « allégories journalières » (titres des tableaux antérieurs des hommes en train de lire le journal) avec « *les gars portant d'énormes charges de bœufs. Corps sur corps. Le mort nourrit le vif* ». La part de la mort dans la vie, la part de la vie dans la mort était sa découverte des années 50 dans l'observation minutieuse des choses de ses « natures mortes » avec nu, pain, crâne ou citrouille ; la citrouille emblème sexuel quand elle est ouverte, figure astrale quand elle est en quartier, étant pour Hélion, « *avec le hareng saur, ce qui entre de plus resplendissant dans les cuisines* ».

Radicelle, racine, tige

Assurément, Hélion n'a jamais été en mal de sujets. Le quoi figurer, *pour lui*, n'est pas un problème. Son problème, c'est beaucoup plus jusqu'où figurer (1). Jusqu'au bout, telle a été la réponse des années 50, point d'aboutissement et de libération de l'abstraction. Hélion, aux années 60 et 70, en reviendra autrement libéré. En peignant choux, potirons, poireaux et carottes, dont il cherche à comprendre la « *continuité, radicelle, racine, tige, feuille* », en ses *Suites maraîchères*, il travaillait à faire vivre les objets plus vraisemblables que ressemblants, faisait jouer le vu et le perçu laissant un espace indécis pour y dire, au-delà de la lisibilité des choses du dehors, de ce qui est manifeste, la nature du dedans, un espace intime d'évasion ouvert au songe et à la rêverie.

Au fil des années, sa vue baissait, mais cela n'a pas ralenti l'ardeur du peintre jusqu'au début des années 80, où il donnait une moisson de peintures fraîches traversée par de nouvelle réflexions sur son œuvre, bouclant la boucle de son parcours en reprenant le thème de la *Figure tombée* et, pour la première fois, en traitant celui du peintre et son modèle, où c'est le peintre qui est tombé et se fait piétiner par une sorte de harpie descendant du chevalet.

Pour Hélion, qui reste toujours à l'écoute du monde, celui-ci est tombé sur la tête. « *La rumeur de la ville est atroce. La face des journaux, décourageante... Le ciel est par-dessus les toits, pollué, obscur. La vie est là, complexe, repoussante. La voix des poètes me touche infiniment. L'aventure de vivre, malgré tout, me charme. Deconné-je ou bien est-ce enfin toute la vérité ?* » (11-4-1983.)

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Voir notamment l'étude d'Anne Moeglin-Delcroix, dans le catalogue de la rétrospective du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, en 1984.



Masson, entre érotisme et cruauté

Promoteur d'un art de violence et de mouvement, surréaliste de choc, et aussi peintre quasi officiel du plafond du théâtre de l'Odéon, André Masson est mort dans la nuit du 26 au 27 octobre.

Les péripéties d'une existence tourmentée, parfois tumultueuse, expliquent, justifient l'orientation et les méandres de son œuvre, volontiers provocatrice. André Masson était né le 4 janvier 1896 à Balagny, dans l'Oise. Il avait huit ans quand ses parents, d'ascendance paysanne, émigrèrent à Bruxelles, après un court passage à Lille. C'est là qu'il fréquente, au sortir de l'école primaire, les Beaux-Arts, tout en travaillant comme dessinateur dans un atelier de broderie. C'est là qu'il s'initie à la peinture moderne et fait la connaissance d'Emile Verhaeren.

En 1912, il vient à Paris, entre à l'École nationale des beaux-arts. Deux ans plus tard, il obtient une bourse de voyage pour étudier les fresques en Toscane. A son retour, il se trouve en Suisse lorsque la guerre éclate. En décembre 1914 il est mobilisé, jeté dans la tuerie.



André Masson en 1962

Sa terrible expérience de combattant sera décisive. Il l'a consignée dans des souvenirs et des dessins qui, insérés dans *Mémoire du monde*, (Skira, « les Sentiers de la création », 1974) préfigurent les « Massacres » de 1932. En fallait-il davantage pour motiver la cruauté et l'érotisme qui l'ont embrasé jusqu'à la fin ?

Il est plongé dans l'horreur. Après l'offensive de la Somme, c'est celle du Chemin des Dames, du 17 avril 1917 : elle marque pour lui la fin des hostilités et a failli marquer sa propre fin. Très gravement blessé au cours d'une mission absurde, il lui faudra encore subir de longs mois d'hôpital, puis d'asile psychiatrique (il a osé faire front aux brutes de la commission de réforme) avant d'être libéré.

On le retrouve dans le Midi, sans un sou : le sculpteur Manolo le recueille. A Paris, où il se réinstalle en 1922, il exerce divers métiers : livreur de verrerie, décorateur de céramique, correcteur au *Journal officiel*... Grâce à Henri Kahnweiler, chez qui l'ont amené Max Jacob et Elie Lascaux, il peut enfin se mettre à peindre.

C'est encore le règne du post-cubisme. Masson en recueille l'héritage, mais déjà les éléments mythiques se mêlent aux joueurs de cartes. Il faut dire qu'il ne fréquente pas seulement des peintres comme Miro, mais des écrivains, des poètes : Hemingway, Michel Leiris, Georges Limbour, Antonin Artaud... Il lit lui-même énormément et emmagasine une forte culture qui va des présocratiques grecs à Nietzsche, des romantiques allemands à Rimbaud et à Mallarmé. On n'insistera jamais trop sur ce côté « littéraire » de la pensée d'André Masson (on ne veut pas dire son art), car il le dévoile dans ses préférences. Ne consacre-t-il pas une part importante, sinon la plus grande, de son effort à illustrer des livres ? Et, à notre avis du moins, la partie graphique reste la moins contestable de son œuvre. Au moins cent vingt ouvrages – dont ceux de Masson lui-même – sont enrichis de dessins, d'eaux-fortes, de lithographies etc. Activité multiforme qui expérimente toutes les techniques, avec un grand respect de la « matière », y compris la mise en page et la typographie, et un non moins grand souci de s'identifier au texte.

Le surréalisme même

En lui achetant un tableau, *les Quatre Éléments* en 1923, André Breton introduit André Masson dans le groupe surréaliste, qui se définira l'année suivante. Dès l'origine du mouvement, écrit Breton, « *André Masson, tout au début de sa route, rencontre l'automatisme. La main du peintre s'aile véritablement avec lui : elle n'est plus celle qui calque les formes des objets, mais celle qui, éprise de son mouvement propre et de lui seul, décrit des figures involontaires...* ». Il exécute les portraits « surréalistes » de ses camarades : Aragon (qui lui dédie *le Paysan de Paris*), Breton, Eluard, Benjamin Péret... Sa peinture, de plus en plus convulsive, incorpore des oiseaux, d'autres animaux aux soulèvements des forces telluriques, à l'envahissement du monde végétal. Bientôt (en 1927) il mêle l'emploi des matériaux bruts, sable, plumes, à l'orgie des couleurs très liquides (*Chevaux dévorant des oiseaux, les Villageois, le Sang des oiseaux...*). En 1929, il rompt avec les surréalistes, mais il continuera à se manifester à leurs côtés, en franc-tireur. Irréductible à tout embrigadement, ne s'est-il pas défini un « pessimiste gai » ? Et cruel ? Le tableau *Jeunes filles étranglant des oiseaux* est de 1931. Il commence alors la série des *Massacres* que la revue *Minotaure* (nouveau rendez-vous surréaliste) publie en 1934, celle des *Sacrifices*. L'Espagne, où, pour son premier voyage, il s'est rendu à pied, le transporte par son goût du sang (corridas) et de la mort. De cette époque datent notamment *Tableaux d'insectes*.

C'est d'Espagne encore, mais cette fois en pleine guerre civile, qu'il envoie à ses amis d'*Acéphale*, – la revue parasurréaliste animée par Georges Bataille – le dessin du frontispice, le « *dieu viscéral, dieu labyrinthique, au sexe masqué par une tête de mort* ».

De l'Amérique à la Chine

Oui, sa « rupture » ne l'empêche pas de participer à l'*Exposition* internationale du surréalisme (Londres, 1936) ; ni en 1939, année de son grand tableau, *Métamorphoses*, de se voir consacrer un livre collectif auquel a collaboré Breton. Et fuyant l'occupation allemande après maintes tribulations, de le retrouver en Amérique et d'écrire (et d'illustrer) avec lui *Martinique charmeuse de serpents*.

La période américaine (1941-1945) n'est pas moins féconde que les précédentes, plus équilibrée peut-être pour ne pas dire assagie. Il peint *l'Œuf cosmique* et la série qui en procède, crée des sculptures, multiplie dessins et gravures. « *Des taches de couleur au hasard jetées sur une toile donnent fatalement un sens à l'espace ainsi spontanément créé* », dit-il de lui-même. Il glisse tout doucement vers la substitution des signes aux formes.

Il se ressaisit, après son retour en France, en octobre 1945, très dérouté, tenté de tout remettre en question. Il interroge les maîtres du passé : les impressionnistes surtout. Cézanne, bien sûr, et Claude Monet. La fascination du mouvement aboutit souvent à un éparpillement de fragments multicolores. Cette période prend fin vers 1950, année de la grande rétrospective de Bâle.

Déjà, à Boston, dès 1941, André Masson avait eu la révélation de la peinture chinoise. Il approfondit cette connaissance. « *Après tant de tableaux dramatiques*, écrit-il, *je cherchai un peu de calme et vins le trouver dans les années 1950-1955 par une approche plus profonde de la doctrine tchen ou zen. Sa conquête : abolir toute séparation, comprendre que c'est le vent qui donne leurs formes aux branches de l'arbre, dire : vent-arbre, arbre-vent (...) J'y gagnai une paix et un bonheur d'être qui me semblaient impossible dans un Occident abîmé dans la matière.* »

C'est alors la « période asiatique », la dilution de l'être dans un cosmos de plus en plus impalpable, le vide assimilé à la plénitude. « *Il n'y a plus ni formes ni objets. Il n'y a que des événements – des surgissements – des apparitions* ».

L'extase, traversée tout de même par les événements plus « contingents », tels le grand prix national des arts de 1954, prend fin vers 1959. « *Cette embellie ne pouvait durer et je fus à nouveau précipité dans le tumulte de notre temps : « l'âge classaique de la guerre »*.

Après, on assiste à une série d'éternels retours où les anciennes métamorphoses resurgissent, se chevauchent, se désintègrent. Ces dernières années, Masson fixé à son fauteuil mais toujours alerte dans ses jeux d'esprit et de mémoire (1) dessinait encore un peu, mais ne peignait plus guère. Cependant que partout à travers le monde, on le célébrait.

L'avenir sera-t-il plus sévère que ses contemporains pour une œuvre colossale, toute bruissante de messages philosophiques, mythologiques, érotiques, sadiques ? Le fait qu'elle ait été étroitement mêlée aux mouvements littéraires de notre époque, qu'André Masson ait été en rapports suivis avec l'élite des écrivains, des poètes surtout – il y eut entre eux des influences réciproques – nous convainc en tout cas de son importance historique. Et l'émouvante sincérité d'un artiste qui, fondamentalement nietzschéen, a peint avec son sang, s'est toujours livré à une réflexion intense et engagée sur sa peinture et ses graphismes, en même temps qu'il les créait, doit être inscrite à son actif. On ne traverse pas, fût-ce comme un éblouissant météore, plus d'un demi-siècle particulièrement riche en activités culturelles (ou anticulturelles) de toute espèce où la condition humaine est impliquée, sans y laisser une trace durable.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Voir *le Monde* du 1er août 1985, son entretien avec Geneviève Breerette.



Culture

THÉATRE

Trois pièces au Théâtre de Poche

Le pacte secret des jumeaux

Un exercice de style de David Mamet : Le pugilat feutré d'une mère et d'un fils, c'est la Reine mère *de Santanelli. Et les jumeaux de* Ma chère Rose. *Trois pièces proposées au Théâtre de Poche.*

Deux femmes qui ne se connaissaient pas, qui n'avaient en commun que leur prénom, Rose, épousent deux frères jumeaux. Tel est le propos de la belle pièce de Josette Boulva et Marie Gatard : *Ma chère Rose.*

Les jumeaux retiennent, retiendront toujours l'attention des femmes comme des hommes « différents », qui gardent, quelque part en eux, l'imagination imprécise d'un double de soi-même et aussi d'un lien très fort et très solide avec « l'autre ».

Eux-mêmes, jumelles comme jumeaux, souffrent souvent d'être *vus ensemble, parce qu'ils se sentent* alors perçus comme des bêtes curieuses. Lorsqu'ils sortent séparément, ils respirent. Mais aussi, leur « ressemblance » mise à part, comment ne nous toucheraient-ils pas ?

N'est-elle pas attachante, par exemple, la fréquence des jumeaux *appelés « en miroir »* : si l'un est droitier, l'autre est gaucher ?

N'est-il pas fascinant, aussi, ce « langage secret » que pratiquent, entre eux, deux jumeaux, dans leur enfance, alors qu'ils s'expriment en langage commun avec parents ou amis ? Dans son remarquable livre *les Jumeaux, le Couple et la Personne*, René Zazzo cite un exemple. Agnès et Louis, jumeaux, parlent « français » avec père et mère, mais, entre eux, Agnès dit à Louis : « *Canipall to mama tapou, manira crasso* », et Louis lui répond : « *Crafouillo perette amarado.* »

Mais la pièce *Ma chère Rose* envisage deux frères jumeaux plus loin dans leur vie : ils se sont mariés.

Ce qui ne va pas de soi. René Zazzo raconte qu'un frère jumeau, calme d'habitude, vint le trouver un jour dans un désarroi total : son frère parlait de se marier. *« Un homme comme vous,* dit-il à Zazzo, *cherche sans doute dans l'amour un autre soi-même et il lui arrive peut-être de le trouver. Mais nous, jumeaux, cet alter ego, nous l'avons déjà et depuis toujours. »*

Ce qui arrive parfois, c'est que deux sœurs jumelles continuent ou même affermissent leur vie commune en partageant le même homme. Il arrive aussi que deux jumelles épousent deux jumeaux.

Les deux frères jumeaux de *Ma chère Rose* ont épousé, au contraire, deux femmes « distinctes ». Après la mort de leurs maris, ces deux femmes découvrent, dans les papiers de la maison, que les deux jumeaux avaient continué de mener une vie à deux, une vie secrète. Et ce « mensonge par omission » fait poindre le *fantôme d'un autre mensonge* : n'arrivait-il pas aux deux frères de se faire passer l'un pour l'autre, dans la couche de l'une et l'autre des épouses ?

En effet, la « substitution » des jumeaux est un aspect anecdotique qui a plus d'une fois retenu les scénaristes, les dramaturges, alors qu'une enquête approfondie dont fait état René Zazzo montre que les jumeaux, parfois, se substituent, mais rarement, et pas dans l'intention bien préméditée de duper ou bafouer autrui.

C'est d'ailleurs l'un des *mérites* de la pièce *Ma chère Rose* que de ne pas insister sottement sur le comique *ou le grivois de cet « échange », qui,* aussi bien, n'a peut-être pas eu lieu.

Les deux femmes-auteurs se maintiennent plutôt sur la ligne de ce qu'ont écrit un Thomas Mann, un Robert Musil, sur ce même thème des jumeaux. Et l'apport singulier de *Ma chère Rose* est que ce mystère irrémédiable des jumeaux est approché ici par des êtres qui les ont aimés et qui les ont embrassés, tous les jours, durant des années.

Josette Boulva et Frédérique Ruchaud ont réalisé, avec un tou*cher très sûr, la mise en scène.* Et les deux Rose sont jouées par deux actrices d'exception, Emmanuelle Riva et Suzel Goffre, ce qui d'ailleurs rend plus intense encore l'envoûtement de la pièce, car ces deux actrices, sans être du tout des jumelles, ont néanmoins quelque chose de très proche, une même distinction d'allure et de jeu, un art d'une même ferveur, d'une même *fièvre retenue.* Tout cela est rare et beau.

Notons que dans ce même petit (mais célèbre) théâtre Poche Montparnasse, sont données, en même temps que *Ma chère Rose*, dans d'autres salles, deux pièces excellentes. L'une, *Variations sur le canard*, de l'Américain David Mamet, traduite d'une plume ultrafine par Pierre Laville, et jouée sur la pointe des pieds par Etienne Bierry et Jacques Seiler, est tout simplement le dialogue au petit bonheur, à la va-te-faire-fiche, de deux bonshommes. C'est d'une intelligence bizarre, et irrésistible de gaieté. L'autre pièce, *Reine mère*, de l'Italien Manlio Santanelli, traduite par José Quaglio, quelques moments d'un pugilat feutré d'une mère et de son fils, est l'occasion d'un phénoménal numéro d'actrice de la grande Tsilla Chelton, à qui Claude Nicot, moins volcanique, donne la réplique. Tsilla Chelton, c'est unique, c'est tous les délires du théâtre sur une seule tête, c'est les tragiques grecs, le guignol, la *bataille d'Hernani, les hurluberlus* de Labiche, le boulevard du Crime, dans la pantomime et la diction d'une comédienne incomparable, puisqu'elle sait être, avec tout cela, d'une infinie subtilité.

Juste un petit mot pour finir. Il y a, à Paris et en France, pas mal de théâtres *qui* donnent souvent n'importe quoi, en tout cas, pas de quoi crier au miracle. Pendant ce temps, ce théâtre Poche Montparnasse, où l'on vit débuter Vilar, et qui créa Ionesco, Audiberti, bien d'autres, et qui continue de lancer des auteurs et de nous faire passer *des soirées merveilleuses*, est pratiquement boudé par les grands commis de l'Etat auxquels incombe le maintien de l'art du théâtre en France. Sans commentaire.

MICHEL COURNOT.

★ Poche Montparnasse : *Ma chère Rose*, 21 heures ; *Variations sur le canard*, 19 heures ; *Reine mère*, 20 h 45.



MUSIQUES

Un récital de Dominique Merlet

La liberté conquise

Les récents « Mardis de la musique de chambre » de Radio-France étaient placés sous le patronage de *Lili et Nadia Boulanger*. Aux pièces pour orgue de la grande pédagogue, par Frédéric Désenclos, répondaient quatre chœurs exquis et limpides écrits par sa sœur Lili avant l'âge de vingt ans, en un langage très personnel, parfumé d'harmonies tantôt debyssystes tantôt fauréennes ; ils mettaient en valeur maints excellents solistes se répondant d'un point à l'autre des beaux chœurs de Radio-France.

Disciple de Nadia Boulanger et professeur de piano au Conservatoire, Dominique Merlet est aujourd'hui dans la plénitude de sa maturité. Sa maîtrise du clavier atteint à ce contrôle absolu qui donne la liberté de l'interprétation. Ainsi de la *Sonate « facile » en si bémol* K 520 de Mozart, jouée à l'intérieur d'une sonorité de velours, avec une souplesse dans l'articulation des phrases, un frémissement *léger dans les épisodes* brillants, qui ne cèdent jamais aux folies d'une vaine vitesse.

A l'opposé, il déchaînait l'ouragan dans la *Fantaisie et fugue sur Bach* de Liszt, avec des majestés d'organiste, des récitatifs brasillants, une grande fugue lumineuse tournant à la chevauchée fantastique, magnifiquement dominée par-delà les somptuosités pianistiques.

Les *Episodes* (1968) de son ami Bruno Gillet, autre élève de Nadia Boulanger, montraient un aspect moins connu de son talent, comme interprète de la musique contemporaine : à travers cette écriture cursive et rigoureuse, il faisait ressortir le côté ludique, la fraîcheur, la poésie de ces pages d'une « blancheur » pianistique où l'on saisit un souvenir lointain de Scarlatti.

Enfin, dans les *Miroirs* de Ravel, le jeu de Dominique Merlet alliait le dessin, l'épure, la mélancolie allusive des *Oiseaux tristes* ou des *Noctuelles*, aux exubérantes pointes sèches d'*Alborada del gracioso*, et aux grandes résonances éternisées d'*Une barque sur l'Océan* et de *la Vallée des cloches*.

JACQUES LONCHAMPT.

PIL à la Mutualité

Des chants guerriers à destination des foyers

Exactement dix ans après avoir lancé le *No Future* de la tourmente punk avec les Sex Pistols, Johnny Rotten, redevenu depuis longtemps John Lydon, leader de PIL (Public Image Limited), titre son nouvel album *Happy ?* A en juger par les textes qui le composent, la réponse est négative. D'entrée, avec *Seattle*, la chanson qui ouvre le disque, il ferme la porte : *Get out of my World* (Casse-toi de mon monde) sert de leitmotiv. Après sept ans passés aux Etats-Unis, John Lydon est rentré en Angleterre : « *Le monde est ma planète*, a-t-il déclaré à la presse. *Ici ou ailleurs, c'est partout la même merde.* »

Lydon n'a pas choisi la différence, il est différent : *sa gueule*, sa voix, sa musique, son trajet, son comportement. Ce qu'il fait ne peut souffrir de comparaisons avec le reste, puisqu'il est seul à le faire et que, de toute façon, le reste lui est égal. *Happy ?* est un album au vitriol, comme il en a l'habitude, une bourrasque. Son moteur, évidemment, c'est cette voix perçante, éraillée, gouailleuse et brutale qui roule des « r » et qui joue des airs. Le chant de Lydon est une longue incantation qui avance, obsédante, toujours plus fort, toujours plus loin. Derrière lui, les mélodies grincent, les thèmes se répètent, hypnotiques, sur des tempos ravageurs. Il y a comme un rituel urbain dans le mélange des rythmes tribaux, des sonorités métalliques, des guitares en boucle qui vrillent les harmonies. Lydon écrit des chants guerriers à destination des foyers. Il est seul contre tous, et ça n'est jamais aussi patent (et épatant) que lorsqu'il est sur scène : *ébouriffé, illuminé, vindicatif* et à la fois absent. La différence, aujourd'hui, c'est qu'il n'aspire plus au chaos. Seulement au KO.

ALAIN WAIS.

★ Jeudi 29 octobre, à 20 heures, à la Mutualité. Disques chez Virgin.



DANSE

L'hommage à Lifar du Ballet de Nancy

Les jarrets sont là

Manquant un peu de confiance en lui, le Ballet de Nancy a invité des étoiles pour son hommage à Lifar. La première d'entre elles va bientôt le diriger : c'est Patrick Dupond.

De mauvaises langues vous diront que le Ballet de Nancy n'a pas les jarrets nécessaires pour danser *Suite en blanc*. Ne les croyez pas. De très honnêtes jarrets sont là, mais ce n'est pas une question de jarrets. C'est une question de chic, d'élégance, de brio, et, de ce côté-là, c'est vrai, c'est un peu timide. Ça pèche aussi du côté de la sensualité que réclament les chorégraphies de Lifar ; il faut dire que la ravissante musique de Lalo (*Namouna*), massacrée par l'orchestre Pasdeloup, fournissait le voluptueux support attendu. C'est tout de même un plaisir de revoir *Suite en blanc* (en attendant que l'Opéra rende à son tour hommage à Lifar, en janvier prochain), et il faut savoir gré au Ballet de Nancy de se faire ainsi le *musée du vingtième siècle*, rôle où il a peu de concurrents.

Ce manque d'assurance de la compagnie fait aussi qu'elle n'a pas confiance en ses solistes, et préfère se barder, surtout pour affronter Paris, d'étoiles invitées. On n'ira pas s'en plaindre, mais le principe est un peu bizarre. La première de ces étoiles va devenir le directeur artistique de la troupe, la confirmation officielle en est imminente : c'est l'ébouriffant Patrick Dupond, dont la fougue animale donne une « mazurka » de *Suite en blanc*, peut-être pas très orthodoxe mais furieusement efficace. Il danse ensuite le pas-de-deux de *Roméo et Juliette*, qui compte parmi les chef-d'œuvre de Lifar. Françoise Legrée, étoile prêtée par l'Opéra, y est aussi expressive qu'une sorbetière. Yvette Chauviré a remonté le solo d'*Istar*, qu'elle créa en 1941, spécialement pour Isabelle Guérin, autre crack de l'écurie Opéra : son beau corps musculeux, sa technique et son autorité en font le grand moment de la soirée. C'est son *habilleuse qui mérite le* piquet, les voiles et bijoux dont Istar doit tour à tour se dépouiller devant les Sept Portes ayant chu bien avant l'heure sur le plateau ; et toujours l'orchestre Pasdeloup, pas plus clément pour Vincent d'Indy que pour Lalo.

Tout autant que de l'esthétique lifarienne, la « tragédie chorégraphique » *Phèdre* relève d'une esthétique Jean Cocteau qui ne vieillit pas si mal, avec son petit théâtre grec sur ciel grec et ses costumes aux couleurs qui agacent les dents. La fille de Minos et de Pasiphaé est Marcia Haydée, le monstre sacré du Ballet de Stuttgart. Soit elle était en deçà de son *influx dramatique* habituel, soit nous commencions à être fatigués : les intervalles entre les ballets sont démesurément longs, on devrait pouvoir y remédier.

SYLVIE DE NUSSAC.

Communication

Deux colloques sur l'Europe

A l'occasion de la parution, le 29 octobre, de son supplément « La renaissance dans l'économie italienne », *le Monde* avait organisé les 27 et 28 octobre, deux débats en collaboration avec des quotidiens italiens. Avec *la Repubblica*, professionnels de la presse et responsables politiques étaient invités, villa Médicis, à Rome, à se pencher sur le rôle des médias dans la construction de l'identité européenne. Avec *Il Sole 24 ore*, industriels et étudiants examinaient à l'université Bocconi de Milan la stratégie des entreprises face au grand marché européen.

● Le rôle des médias

« Les médias, et particulièrement la presse écrite, contribuent-ils au développement d'une conscience européenne ? » Telle est la pressante et complexe question à laquelle devait répondre André Fontaine, directeur du *Monde*, et M. Eugenio Scalfari, directeur de *la Repubblica*, le 27 octobre à la villa Médicis. Des deux côtés des Alpes, le constat est le même : l'internationalisation de l'audiovisuel, par le biais des échanges de programmes ou des satellites, renforce d'abord la position dominante des Etats-Unis, réalisant la prophétie d'Upton Sinclair en 1917 : *« Le cinéma unifie le monde, c'est-à-dire qu'il l'américanise. »* La presse écrite, ancrée pour *sa part économiquement* et culturellement dans une réalité nationale, éprouve quelque peine à passionner ses lecteurs pour les enjeux européens, trop souvent ramenés aux complexes débats des institutions de Bruxelles ou de Strasbourg.

Pourtant, comme devait le souligner M. Scalfari, *« l'Europe et ses institutions n'existeront que si les journaux parviennent à faire émerger une opinion publique européenne sur des sujets aussi fondamentaux que la défense ou la sécurité nucléaire »*. Les représentants du gouvernement italien, venus nombreux au débat, n'ont pas hésité à placer les médias devant leur responsabilité. M. Giorgio Ruffolo, ministre de l'environnement, a invité la presse à s'intéresser davantage aux mouvements profonds de la société qu'aux scandales éphémères de la vie politique. Mais pour Mme Marie Antonietta Macciocchi, journaliste qui fut député au Parlement européen, *« la presse n'a pas à faire la propagande d'une Europe des vaches heureuses »* et ne doit rien abdiquer de son rôle critique *« tant envers les institutions européennes que sur les gouvernements qui cherchent à contourner les réglementations communautaires »*.

Préférer le débat, la confrontation des identités nationales plutôt que la célébration de consensus approximatifs : c'est dans cette perspective que *la Repubblica* et *le Monde* veulent intensifier leur collaboration. *« Il s'agit de lutter contre le déclin de l'Europe,* a souligné André Fontaine, *comme la presse écrite a su démentir tous ceux qui voyaient l'audiovisuel enterrer la galaxie Gutenberg. »* Et M. Scalfari a proposé d'organiser à Paris pour 1989 une grande rencontre des quotidiens européens sur *« l'apport de la révolution française à la construction de l'identité européenne »*.

J.-F. L.

● A la recherche d'un poids économique

La perspective du *« grand marché européen »* de 1992 modifiera-t-elle les stratégies des entreprises ? Tel était le thème auquel *le Monde* et son confrère *Il sole 24 Ore* avaient convié un public d'hommes d'affaires et d'étudiants à méditer à la Bocconi, l'université commerciale de Milan, le mercredi 28 octobre.

« 1992, un mythe fondateur », selon M. Alain Minc, patron de la CERUS, la société financière créée en France par M. Carlo De Benedetti ; mais aussi selon plusieurs intervenants *« une réalité déjà présente aujourd'hui »*. *« En matière de biens de consommation, d'automobiles, d'électronique grand public, d'informatique, l'unification est faite »*, expliqua l'un d'eux, indiquant que dans telle grande entreprise italienne on ne parle déjà plus pour désigner l'Europe des Douze que de *« marché national élargi »*.

On put aussi percevoir chez divers orateurs la préoccupation que les PME à la base du *« deuxième miracle économique italien »* ne sont plus nécessairement adaptées à la dimension d'un marché de trois cents millions d'habitants. *« Beaucoup risquent d'être balayées »*, nota ainsi M. Gianni Locatelli, directeur du *Sole 24 Ore*. Cette observation, tout le monde en convient, vaut aussi bien pour la plupart des pays européens, au premier rang desquels la France — ce qui permet, soit dit en passant, un impressionnant remue-ménage dans le panorama économique et social pour les quelques années à venir.

Autre remue-ménage beaucoup plus actuel : celui qui a saisi les grandes places financières du monde industrialisé capitaliste. Le président de la Bourse de Milan — à peine moins épargnée que d'autres en Europe, — M. Ettore Fumagalli, constata qu'en ce domaine, l'unité reste à faire. Certains ajouta-t-il sont mieux partis que d'autres pour la réaliser à leur profit — et Londres au premier chef.

Mais l'économie n'est pas tout et surtout, on le voit en ces jours de tempête, ne s'autogouverne pas, même en système libéral. L'absence d'une Europe unie susceptible de prendre des décisions de politique économique face aux Etats-Unis fut évidemment regrettée par tous les interlocuteurs. Pour les uns cependant, le caractère insoluble du problème allemand rend improbable son avènement. Pour d'autres au contraire, le caractère véritablement suicidaire de la poursuite de la situation actuelle devrait nécessairement conduire les Européens à un sursaut en somme organique : *« Pour peser il faut avoir du poids. Pour avoir du poids, il faut créer l'Europe »*, avertit en conclusion André Fontaine, directeur du *Monde*.

J.-P. C.

● **Fin de la grève du doublage pour le cinéma.** — Les professionnels du doublage, en grève depuis une semaine, ont décidé, au cours d'une assemblée générale tenue le 27 octobre, de suspendre leur mouvement pour permettre la sortie des films étrangers dans les salles de cinéma. Cette décision fait suite à l'engagement du ministère de la culture et de la communication de ne pas modifier le décret de 1961 interdisant la diffusion de tout film doublé en dehors des pays de la Communauté européenne. En revanche, la grève du doublage des séries de télévision est maintenue jusqu'à la signature par toutes les chaînes d'un accord limitant les prestations effectuées hors de la Communauté européenne pour les deux ans à venir.

● **Le ministre des P et T veut poursuivre les « pornographes » du « minitel rose ».** — M. Gérard Longuet, ministre des P et T, a transmis, le mardi 27 octobre, au garde des sceaux des relevés d'écrans télématiques afin de *« permettre au ministère de la justice d'engager les poursuites nécessaires »* contre *« l'émergence de réseaux de prostitution et de trafic d'enfants sur les serveurs minitel »*. A partir du 15 novembre seront étendues au 3615 les dispositions permettant à la Direction générale des télécommunications (DGT) de suspendre unilatéralement l'accès au service en cas de plainte déposée par le parquet. *« Contre les excès du « minitel rose », la meilleure arme,* rappelle le ministre, *consiste en la mobilisation, avec la DGT, de tous les partenaires concernés : la CNCL, la presse, les maires et le ministère public, qui peut poursuivre systématiquement les débordements relevant de sanctions pénales. »*

هكذا من الاصل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX, Cirque d'Hiver (47-00-12-25), 20 h 30 (28).
LE CHEF-D'ŒUVRE SANS QUEUE NI TETE, Essaïon (42-78-46-42), 18 h 30 (28).
LES PETITS RIENS DE LA VIE, Ivry (42-64-20-31), 20 h 30 (29 au 3/11).

Les salles subventionnées

OPÉRA (42-42-57-50), 19 h 30 : le Lac des cygnes.
SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 (dern.) : le Triptyque, de Puccini.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : au **Théâtre de la Porte-Saint-Martin** (46-07-37-53) : 20 h : Dialogues des carmélites ; au **Théâtre Montparnasse** (43-22-77-74) **Grande salle** : 21 h : Autres horizons ; **Petit-Montparnasse** 21 h : C'était hier.
CHAILLOT (47-27-81-15). **Grand Foyer** 20 h 30 : Ruggero dell'Aquila bianca (spectacle de marionnettes italiennes) : **Théâtre Gémier** : relâche jusqu'au 18 novembre.
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) : relâche jusqu'au 31 octobre.
PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : le Pyromane, de J.-M. Pélaprat.
TEP (43-64-80-80) 19 h : Entre passions et prairie.
BEAUBOURG (42-77-12-33) **Cinéma-vidéo : Vidéo-information** : 16 h, 10 ans, réalisateur, de G. Bellanger. D. Serre ; 19 h : Commentaires par Giono et R. Planchon ; **Vidéo-musique** : 16 h : le Baiser de Tosca, de D. Schmid ; 19h : Idomeneo, de Mozart : **Cinéma du musée** : 15 h : Happenings, de Claes Oldenburg ; 18 h, Jeune cinéma lettriste ; **Concerts-spectacles** : 20 h 30 : Triptyque, de Dido Likoukys : **Salle Garance** (42-78-37-29) : voir rubrique Cinémathèque, cycle Pierre Braunberger.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS, 20 h : Kabuki : 4 siècles de tradition populaire au Japon (traduction simultanée).
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h 45 : Baal ; à 18 h 30 : Mint Juleps.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 3 la Piscine Deligny, 25, quai Anatole-France (75007 Paris) ; 15 h + 20 h 30 : Marionnettes sur eau du Vietnam.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : Derniers Chagrins.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 45 : la Taupe.
ARTISTIC ATHEVAINS (48-06-36-02), 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Une chambre sur la Dordogne.
ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : le Prince et le Marchand.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Récit de la servante Zerline (Fest. d'automne).
ATHÉNÉE (47-42-67-27) I. 21 h : les Acteurs de bonne foi. La méprise. 18 h 30 : Elvire Jouvet 40. II. 18 h 30 : Fragments de théâtre I et II.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Clytemnestre (Fest. d'automne).
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 45 : l'Excès contraire.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35) 20 h : La Colonie ; 22 h : Atlanta 25-30 (dern.).
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.
CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 20 h 30 : On achève bien les chevaux.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Grand Théâtre 20 h 30 : Il Candelaio ou le Philosophe fessé. Galerie 20 h 30 : Barouf à Chioggia. La Resserre, 20 h 30 : Bérénice.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : les Dindons de la farce tranquille.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Casanova.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Monsieur Masure.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 15 : Maman.
EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Péripatéticiens ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
ÉDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49), 20 h 30 : les Jeux de l'amour et du hasard.
ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Normal Heart.
ESSAÏON (42-78-46-42), 19 h : Illuminations ; 21 h : Poésie et absolu. ; 18 h 30 : le Chef-d'œuvre sans queue ni tête.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien/les Inconnus.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : l'Eloignement.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Bretayal (en anglais).
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : *Bien dégagé autour des oreilles* ; 22 h : Carmen Cru.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Société Barzouk.
GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h 30 : le Lutin aux rubans.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : Madame Sans-Gêne.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Lettre d'une inconnue.
KIRON (43-73-50-25), 22 h : Caméléon.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Première Jeunesse.
LIERRE THÉATRE (45-86-55-83) 20 h 30 : Hommage aux jeunes hommes chics.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 20 h 30 : Parlons-en comme d'un créateur à l'autre. II. 20 h : le Petit Prince : 21 h : Un riche... Trois pauvres.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : les Pieds dans l'eau.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), 20 h 30 : l'Empereur s'appelle Dromadaire.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.
MARIE-STUART (45-80-17-80), 22 h : Sexfari.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74), 21 h : la Menteuse.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44) 21 h 15 : R. Furieux.
MÉNILMONTANT (42-45-89-57), 20 h 30 : La Java des paumés.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 45 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
MODERNE (48-74-16-82), 18 h 30 : Hamlet ; 21 h : J. Mailhot.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : *Cabaret*.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle 20 h 45 : Autres Horizons. Petite salle 21 h : C'était hier.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Hello and good-bye.
ŒUVRE (48-74-47-36), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 30. l'Hurluberlu.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Y'a bon bamboula.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : la Chasse aux corbeaux.
POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97), I. 19 h : Variations sur le canard ; 21 h : Ma chère Rose. 20 h 45 : Reine mère.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Crimes de cœur.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Buffo ; 19 h : la Dispute.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : Un jardin en désordre.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h : Jango Edwards.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Baiser de la femme-araignée.
STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01), 20 h 45 : la Faim.
TAI THÉATRE (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Etranger ; 18 h : Voix off ; 20 h 30 : La métamorphose.
THÉATRE DE PARIS-CENTRE (45-20-44-21), 21 h 15 : Fantasmes d'une femme abandonnée ; 20 h 30 : Matou d'Pantruche.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : l'Étonnante Famille Brontë.

Jeudi 29 octobre

THÉATRE J.-L. BARRAULT-M. RENAUD (42-56-60-70), I. 21 h : J.-J. Rousseau ; II. 20 h 30 : Dom Juan ; 18 h 30 : Les Sept Miracles de Jésus.
THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : Comme on regarde tomber les feuilles.
T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50), 21 h : la Descente d'Orphée (jusqu'au 29).
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 19 h : Violons dingues ; 21 h : S. Joly.
TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h et 22 h 30 : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : le Sous-sol.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les concerts

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, Z. Mehta (dir.) (Messiaen, Xenakis, Mahler).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, R. Barshaï (dir.) (Beethoven).
Église Saint-Médard, 20 h 45 : Les Arts Florissants.
Gaveau, 20 h 30 : E. Kremski (Liszt, Schubert, Wagner, chants tibétains).
Sainte-Chapelle, 20 h : Orchestre d'Archets Français, D. N'Kaoua (piano) (Mozart).
Maison d'Amérique latine, 20 h 30 : M. Raskin, O. Milani (clavecin) (Couperin, Bach, Piazzolla).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(42-96-12-27)

ATELIER 21 h, Dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.
CENTRE POMPIDOU 20 h 30 : Triptyque.
CHAILLOT 20 h 30 : Ruggero dell'Aquila bianca (dern. le 1er).
NANTERRE, Théâtre des Amandiers ; 20 h 30 : Platonov.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la commune 20 h 30 : la Locandiera.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

L'Ecole des cocottes, de Pierre Colombier, 16 h ; Cochons et Cuirasses, de Shohei Imamura, 19 h ; Jeanne d'Arc, de Cecil Blount de Mille, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-35-57)

Deux Bons Copains, de Gordon Douglas, 15 h ; Rio Lobo, de Howard Hawks, 17 h ; Spirale, de Christopher Frank, 19 h 15.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Dans Arles où sont les Alyscamps, de Lucien Clergue, 14 h 30 ; la Grande Maguet, de Roger Richebé, 14 h 30 ; Au bon coin, de Jean Kerchbron, 17 h 30 ; Comme un pot de fraises, de Jean Aurel, 17 h 30 ; la Meilleure Bobonne, de Marc Allégret, 20 h 30 ; Salto mortale, d'E.A. Dupont, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
L'ARME FATALE (*) (A., v.o.) : U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16).
BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).
LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE CHANT DES SIRÈNES (Can., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
COMÉDIE ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).
LES DEUX CROCODILES (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
ENVOUTÉS (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
ET LA FEMME CRÉA L'HOMME... PARFAIT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).
EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FLAG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FUCKING FERNAND (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LA MORT D'EMPÉDOCLE (Fr.-All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA RIVIÈRE SAUVAGE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRI DU HIBOU. Film franco-italien de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DÉMONS DANS LE JARDIN. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE. Film franco-autrichien de Franz Antel : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
PÊCHEURS DE REQUINS. Film mexicain de Luis Alcoriza, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).
LA PHOTO. Film grec de Nico Papatakis, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE RECORD. Film allemand-suisse de Daniel Helfer, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE SICILIEN. Film américain de Michael Cimino, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SUPERMAN IV. Film américain de Sidney J. Furie, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79).

Les grandes reprises

ALIEN (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
L'AMOUR A LA VILLE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
BAMBI (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
HANTISE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES INCONNUS DANS LA MAISON (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LETTRE D'UNE INCONNUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
MAD MAX 2 (Austr., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MÉDÉE (It.-All., v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
MITRAILLETTE KELLY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40).
PETER PAN (A., v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LA POISON (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
QUINZE JOURS AILLEURS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
SALVADOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE TEMPS DU GHETTO (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
WHAT A FLASH ! (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

Les séances spéciales

AMARCORD (It., v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., ven., mar. 18 h, dim. 13 h 50.
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.), Studio Galande, 5e (43-74-72-71), t.l.j. 18 h 25.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim. 11 h 50.
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), ven. 0 h 30.
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu. 18 h 30, lun. 16 h 30.
GILDA (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam. 19 h 45, lun. 20 h ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44), h. sp.
JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), sam. 15 h 30.
LILI MARLEEN (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 35.
LOLITA (A., v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09), jeu., sam., lun., 19 h 50.
LOULOU (All., v.o.), République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer. ven. 20 h, dim., 18 h.
LA MOUCHE (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 10.
POLTERGEIST (A., v.o.), Cluny-Palace, 5e (43-54-51-60), lun., mar. 12 h.
LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 18 h 20, dim. 20 h 30.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 29 octobre

TF 1

20.30 Magazine : Le monde en face. Emission de Christine Ockrent. L'inquiétude SIDA : faut-il être tous testés ?



Invitée : Michèle Barzach, ministre délégué à la santé et à la famille. **22.00 Variétés : Bedos fait son cirque d'hiver.** Extraits du spectacle de Guy Bedos au Cirque d'hiver d'octobre à décembre 1986. **23.15 Journal. 23.30 La Bourse. 23.33 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

20.30 Cinéma : La moutarde me monte au nez ■ Film français de Claude Zidi (1974). Avec Pierre Richard, Jane Birkin, Danièle Minazzoli, Claude Piéplu, Henri Guybet. **22.10 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder et François Debré, présenté par Bernard Rapp. Sommaire : Les dessous des prix littéraires. **23.30 Informations : 24 h sur l'A2. 0.00 Série : Brigade criminelle** (rediff.).

FR 3

20.35 Cinéma : l'Exorciste II : l'Hérétique ■■ Film américain de John Boorman (1977). Avec Richard Burton, Linda Blair, Louise Fletcher, Max von Sydow. **22.25 Dessin animé : Tom et Jerry. 22.30 Journal. 22.55 Magazine : Océaniques.** Québec, une ville, de Gilles Carles. **23.40 Musiques, musique.** Une semaine dans les jardins d'Esther Lamandier.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Money Movers ■ Film australien de Bruce Beresford (1978). Avec Terence Donovan, Ed Devereaux, Tony Bonner, Lucky Grills, Alan Cassell. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : la Vallée de la mort** ■ Film américain de Dick Richards (1981). Avec Paul Le Mat, Catherine Hicks, Stephen McHattie, Wilford Brimley, Peter Billingsley. **23.30 Cinéma : Carrie** ■■ Film américain de Brian De Palma (1976). Avec Sissy Spacek, Piper Laurie, Amy Irving, William Katt, John Travolta, Nancy Allen (v.o.). **1.05 Téléfilm : L'engrenage.** De Peter Werner, avec James Coburn, Ted Wass, Glynnis O'Connor. **2.35 Boxe.** Championnat du monde des poids moyens : Thomas Hearns (E.-U.)-Juan Domingo Roldan (Arg.).

LA 5

20.30 Téléfilm : La flétrissure. De Warris Hussein. Avec Daniel Hassey, Claire Bloom, Christine Lahti (dernière partie). **22.20 Série : Capitaine Furillo.** Adieu M. Scripps. **23.10 Série : Lou Grant** (rediff.). **0.05 Série : Max la menace** (rediff.). **0.30 Série : Les chevaliers du ciel. 1.00 Feuilleton : Le temps des copains. 1.30 Les cinq dernières minutes.** Histoire pas naturelle (rediff.).

M 6

De 20.30 à 0.30 M6 aime le cinéma. **20.35 Série : Les têtes brûlées.** Candidat au suicide (rediff.). **21.30 M6 M Magazine.** Entretien avec Claude Chabrol. **22.10 Journal et météo.** ▶ **22.30 Cinéma : Dans la ville blanche** ■■ Film suisse d'Alain Tanner (1982). Avec Bruno Ganz, Teresa Madruga, José Carvalho, Julia Vonderlinn. **0.20 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.05 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles des lieux insolites. La chambre au papier jaune, de Charlotte Perkins-Gilman. **21.30 Profils perdus.** Marie Bonaparte. **22.40 Nuits magnétiques.** Les cimetières. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre en ut majeur, op. 56 ; et Symphonie nº 5 en ut mineur, op. 67, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Rudolf Barchaï ; sol. : Jeremy Menuhin (piano), Jean-Jacques Kantorow (violon), Misha Maisky (violoncelle). **23.07 Club de la musique contemporaine.** IRCAM : portrait en coupe ; Manoury ; Stroppa ; Barraqué, Cage. **0.30 Mélodies.** Schubert, Mendelssohn, Wolff, Brahms, Mozart, Schumann.

Vendredi 30 octobre

TF 1

17.00 Magazine : Panique sur le 16. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Max Valentin et François Julien. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Variétés : Lahaye d'honneur.** Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Avec Chantal Goya, Antoine, Gérard Lenorman, Corinne Charby, la Compagnie créole, Donna Summer, Alain Chamfort, Pierre Perret. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** De Christopher Morahan et Jim O'Brien, d'après Le quatuor indien, de Paul Scott (2ᵉ épisode). **23.35 Journal et Bourse. 23.53 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes.

A 2

17.15 Récré A2. Barbapapa ; Bouquin copain ; Galaxy Rangers. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres. 18.50 Variétés : Un DB de plus.** Avec Alice Dona, Laurent Voulzy, Johnny Clegg et Savuka, Bill Baxter et Tipae Irie. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Jeu : Le bon mot d'A 2. 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Feuilleton : Bonjour maître.** De Denys de La Patellière. Avec Danielle Darrieux, Georges Wilson, Gérard Klein, Gabrielle Forest (1ᵉʳ épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « La contagion », sont invités : P. Bourdelais (*Une peur bleue : Histoire du choléra en France*, avec pour coauteur J.-Y. Raulot, et *Visages du choléra*, avec pour coauteur A. Dodin) ; J. Delumeau et Y. Lequin (*les Malheurs des temps : Histoire des fléaux et des calamités en France*) ; A.-E. Dreuilhe (*Corps à corps, journal du SIDA*) ; W. Rozenbaum (*le SIDA en question*, avec pour coauteurs les docteurs Fr. Barré-Sinoussi et J.-C. Chermann). **23.00 Journal. 23.10 Ciné-club : la Fin du jour** ■■ Film français de Julien Duvivier (1938). Avec Victor Francen, Louis Jouvet, Michel Simon, Madeleine Ozeray, Gabrielle Dorziat.

FR 3

17.05 Feuilleton : Ne mangez pas les marguerites. 14ᵉ épisode : Quelle fête ! **17.30 Dessin animé : Croc-note show.** La mandoline. **17.35 Magazine : Astr3naute.** De Jacques Degray et Anne Ray. Les applications de la fonction des satellites dans la vie quotidienne. **17.50 Dessin animé : L'homme qui a vu l'homme.** 4ᵉ épisode : L'énergie et l'argent. **18.00 Dessin animé : Mister T.** 14ᵉ épisode : Mystère au paradis. **18.30 Feuilleton : La liberté Stéphanie.** 15ᵉ épisode. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La respiration. **20.05 Jeux : La classe.** Animé par Fabrice. **20.35 Feuilleton : Guillaume Tell.** 9ᵉ épisode : Le tournoi, de Paul Stanley. **20.57 Jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** 10ᵉ épisode : L'étalon blanc, de Chris King. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Mestre Augusto, de William Garit et Philippe Viellescases. **22.20 Journal. 22.40 Série : Histoire et passion.** De Georgette Elgey et Jean-Michel Barjol. 3. L'immigration polonaise : Joseph Tournel. **23.35 Musiques, musique.** Une semaine dans les jardins d'Esther Lamandier.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : SOS fantômes ■ Film américain d'Ivan Reitman (1984). Avec Bill Murray, Dan Aykroyd, Sigourney Weaver. **15.40 Cinéma : la Banquière** ■■ Film français de Francis Girod (1980). Avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant, Jean-Claude Brialy, Claude Brasseur. **17.45 Série : Batman. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Mytho-Folies.** Avec Michel Galabru. **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Invités : Marc Lavoine, Sophie Garrel, Jean-Claude Brialy. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.05 Football, les coulisses. 20.30 Football-OGC Nice-AS Monaco** (17ᵉ journée du championnat de France). **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Rue du départ** ■ Film français de Tony Gatlif (1986). Avec François Cluzet, Christine Boisson, Ann-Gisel Glass. **0.05 Cinéma : le Maître du jeu** □ Film américain de Rosemarie Turko (1984). Avec Joe Buechler, David Allen, Stephen Ford. **1.10 Cinéma : la Femme de ma vie** ■■ Film français de Régis Warnier (1986). Avec Jane Birkin, Christophe Malavoy, Jean-Louis Trintignant. **2.50 Cinéma : Carrie** ■■ Film américain de Brian de Palma (1976). Avec Sissy Spacek, Piper Laurie, Amy Irving, William Katt, John Travolta, Nancy Allen (v.o.). **4.25 Série : Rawhide. 5.15 Téléfilm : Poursuite mortelle.**

LA 5

16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. 17.45 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.05 Série : Riptide. Vision floue. **19.00 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 5, rue du Théâtre.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Il était une fois...** Emission de Patrick Sabatier, en direct de Toulouse. Avec Annie Cordy, Douchka, Dorothée, Gold, Indochine, Images. **22.00 Loto sportif : Foot vos jeux.** Présenté par Michel Hidalgo. **22.40 Série : L'inspecteur Derrick.** Les indésirables. **23.45 Magazine : Bains de minuit.** Emission de Thierry Ardisson. **1.15 Série : Max la menace.** On l'appelle Max (3ᵉ partie, rediff.). **1.45 Les cinq dernières minutes.** Tableau de chasse (rediff.).

M 6

17.05 Série : Hawaï police d'Etat. Demain ne naîtra jamais. **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Espoir. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** L'épreuve. **19.30 Série : Daktari.** La réconciliation. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint.** Annette. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 9ᵉ épisode. **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn ; Mr Lucky. **23.45 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips. Souris.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. 21.30 Musique : Black and Blue. Jazz et littérature. **22.40 Nuits magnétiques.** Les cimetières. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 janvier) : Symphonie nº 71 en si bémol majeur, de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, de Stravinski ; Symphonie nº 1, en ut mineur, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Hiroshi Wakasugi ; sol. : Peter Zazofsky, violon. **22.20 Premières loges.** Marie-Thérèse Gauley, soprano, interprète des airs de Gounod (*Mireille*, acte II) ; Verdi (*Rigoletto*, actes I et II) ; Delibes (*Lakmé*, acte I) ; Lalo (*Le roi d'Ys*, acte I). **23.07 Club de la musique ancienne.** Œuvres de Schütz, Schein, Johann-Christoph Bach, Hume. **0.30 Archives.** L'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Dimitri Mitropoulos, Robert Casadesus, pianiste (enregistrements de 1949-1950) : La procession nocturne, de Rabaud ; Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur, op. 73, de Beethoven.

Audience TV du 28 octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.5	Santa Barbara 20.2	Actual. région. 4.6	Actual. région. 6.6	Nulle part 3.0	Porte magique 7.6	Oncle Bill 4.6
19 h 45	50.5	Roue fortune 25.3	Bon mot A2 3.5	Actual. région. 5.6	Nulle part 3.0	5, rue Théâtre 8.6	Daktari 4.5
20 h 16	63.1	Journal 31.3	Journal 13.6	La classe 8.1	Nulle part 1.5	Journal 4.0	Daktari 4.5
20 h 55	67.2	Sacrée soirée 20.7	Grand échiquier 15.2	Dom Juan 5.6	Ciné seBes 5.1	Collaricocoshow 13.1	Dynastie 7.5
22 h 08	59.6	Sacrée soirée 21.7	Grand échiquier 14.1	Dom Juan 6.6	Homme femmes 3.5	Loi Los Ang. 9.1	Falcon Crest 5.1
22 h 44	37.4	Sirocco 11.1	Grand échiquier 11.6	Journal 3.5	Homme femmes 1.0	Arabesque 9.1	Les espions 1.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 octobre à 0 h TU et le vendredi 30 octobre à 24 h TU.

Evolution générale jusqu'à la fin de la semaine : le temps couvert et pluvieux que connaît actuellement l'est du pays disparaîtra progressivement. Mais, avec la hausse du champ de pression, les brouillards matinaux deviendront plus nombreux. Sur l'Ouest, les passages nuageux ne laisseront que peu de place au soleil.

Vendredi, sur la Provence et les Alpes, quelques ondées orageuses tomberont encore çà et là en début de journée, puis le temps s'améliorera. Sur la Corse, la vallée du Rhône, la Bourgogne-Franche-Comté et le Nord-Est, les nuages gris du début de journée laisseront progressivement la place au soleil. Des Pyrénées au Centre et au Nord, la journée sera, après dissipation des brouillards matinaux, bien ensoleillée. Toutefois, en fin de journée, le ciel se couvrira sur l'ouest de ces régions.

Sur la Bretagne, les Pays de la Loire, Poitou-Charentes et l'Aquitaine, le ciel se couvrira dès le matin et il tombera une petite pluie.

Les températures minimales s'abaisseront jusqu'à 2 °C ou 3 °C sur le Centre et le Nord, où des gelées blanches seront possibles. Ailleurs, elles seront un peu moins basses, généralement entre 5 °C et 8 °C et même 10 °C à 14 °C sur le littoral méditerranéen.

Les températures maximales seront de 12 °C à 15 °C sur les régions côtières de la Manche et sur le Nord, 14 °C à 17 °C sur la plupart des autres régions ; le Midi méditerranéen bénéficiera encore de températures clémentes : 19 °C à 21 °C.

Le vent sera de sud à sud-est sur l'ensemble du pays, assez fort sur la pointe de Bretagne, faible à modéré partout ailleurs.

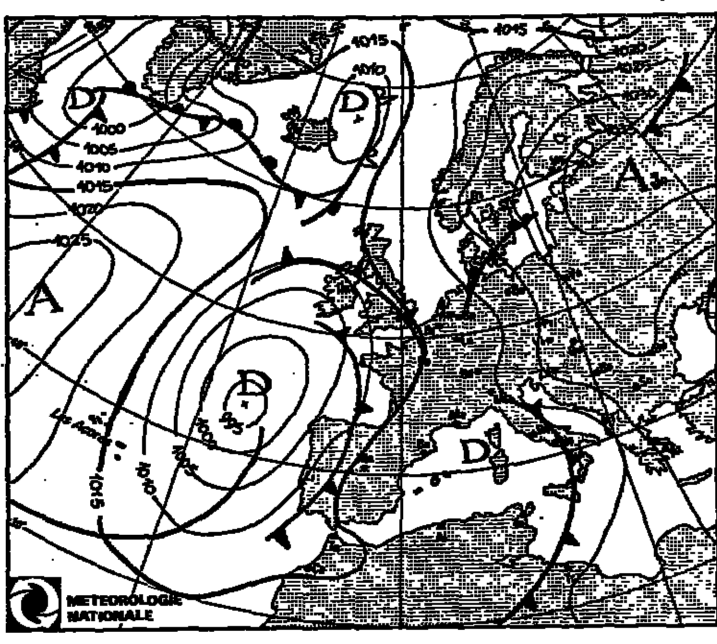
Samedi 31 octobre et dimanche 1ᵉʳ novembre : beau sur l'Est, nuageux sur l'Ouest avec des ondées sur le Sud-Ouest.

Sur l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées, le ciel sera nuageux à très nuageux. Des ondées orageuses se produiront. Les températures varieront de 6 °C à 8 °C le matin à 17 °C à 20 °C l'après-midi.

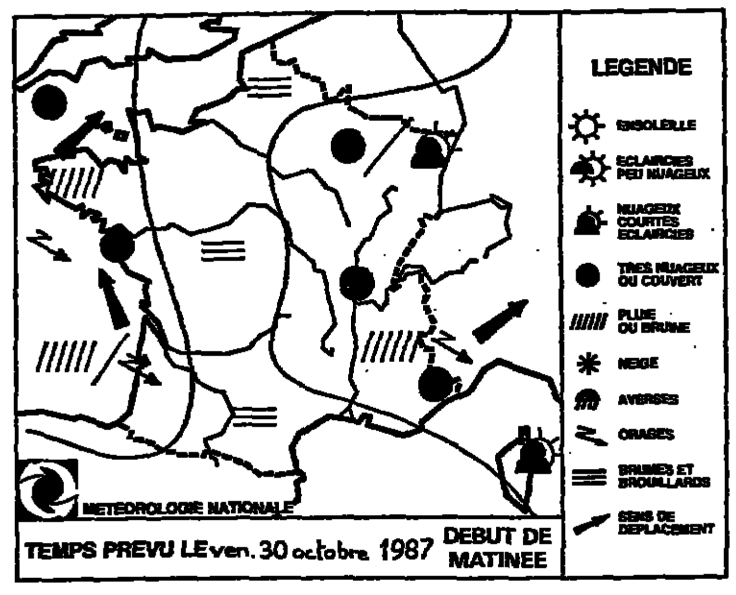
De la Vendée à la Bretagne, à la Normandie et jusqu'au Nord, les passages nuageux seront nombreux. Ils occasionneront des pluies faibles passagères en Bretagne et le long des côtes de la Manche. Les températures, de l'ordre de 7 °C à 9 °C au lever du jour, atteindront 13 °C à 16 °C en cours de journée.

Partout ailleurs, d'épais brouillards se développeront en fin de nuit. Ils seront lents à se dissiper dans le nord-est du pays. Mais, après leur disparition, le soleil fera de belles apparitions. Les températures minimales seront comprises entre 5 °C et 10 °C du nord au sud, les températures maximales entre 13 °C et 20 °C, toujours du nord au sud.

Situation le 29/10/87 à 0h GMT



Prévisions pour le sam. 31 oct. 1987 à 0h GMT



LEGENDE : ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE ven. 30 octobre 1987 DEBUT DE MATINEE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4603

HORIZONTALEMENT

I. La crise la rend mauvaise. Abréviation. – II. Homme travaillant à un poste de direction. – III. Porte-clefs. Contribue à donner davantage de voix à un ténor. – IV. Fait ébranler le train. Préposition. – V. Un qui connaît les méthodes de dressage. – VI. A l'habitude de dormir comme un loir. – VII. Mettre la nappe. – VIII. Est exploitée du fait de la richesse de son sol. Armée ou légion. – IX. Grâce à elle, on peut monter avec l'échelle. – X. Tête de série. Espèce de poule. – XI. Multiplient les contacts avec les clubs. Entraîne des complications.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui a souvent son mot à dire. – 2. Agent de la circulation. Peut appartenir à un « veau ». – 3. Conjonction. Permet à des femmes d'avoir de l'étoffe. Support de colonnes. – 4. Prise par le bras. – 5. Adverbe. C'est nous qui sommes gênés quand il est embarrassé. – 6. Privée de tout. Sa vie fut remplie d'épreuves. – 7. N'est pas sans intérêt pour celui qui veut monter un bateau. Ce qu'elle a laissé peut être mis sur nos tablettes. – 8. Elément d'une chaîne. Visible sur plus d'un titre. L'amour la rendit bête. – 9. Avaient l'air vache. Empêchent bien des malheurs.

Solution du problème nº 4602

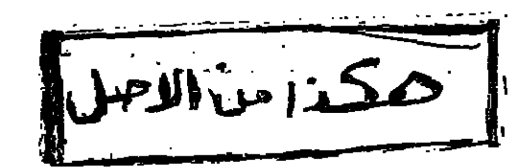
Horizontalement

I. Glaneuses. – II. Ionone. Nu. – III. Gîte. Let. – IV. Uri. Célés. – V. Clé. Ite. – VI. Chicorée. – VII. Fragile. – VIII. Rime. – IX. Ebène. – X. Irrita. – XI. Sue. Ancre.

Verticalement

1. Gigue. Frais. – 2. Loir. Cri. Ru. – 3. Antichambre. – 4. Noé. Lige. – 5. En. Ceci. Eta. – 6. Uélé. Oliban. – 7. Elire. – 8. Entêté. Unir. – 9. Su. Sées.

GUY BROUTY.



Economie

La baisse du dollar et

La sanction

■ Dans un marché aussi actif que nerveux, la chute du dollar s'est accélérée, aggravée par l'hypothèse, évoquée par le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, selon laquelle Washington laissait filer le billet vert jusqu'à 1,60 deutschemark. Le gouvernement américain a immédiatement démenti une telle éventualité.

■ Les interventions concertées des banques centrales n'empêchaient pas le dollar d'enfoncer les planchers de 1,80 DM et de 140 yens. Le billet vert clôturait à 137,55 yens après avoir atteint son niveau le plus bas depuis six mois, 137,40 yens durant quelques temps.

■ A Paris, le dollar s'échangeait, dans la matinée du jeudi 29 octobre à 1,7350 DM et 5,8150 F.

■ Persuadés que les sept principales puissances industrielles seront contraintes d'entériner la dépréciation de la devise américaine, les cambistes se déclaraient encore peu impressionnés par les interventions de la Banque du Japon, de la Réserve fédérale comme par les déclarations du ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg, selon lequel les opérations de soutien du dollar par les instituts d'émission pourraient *« être encore accrues »*.

C'était à prévoir : après la tourmente boursière, la tourmente monétaire. Le dollar baisse, et il va baisser encore, pour retrouver ses *plus bas cours de 1979-1980 vis-à-vis* du mark, et ceux de 1982 vis-à-vis du franc. Pourquoi cette nouvelle glissade ? Pour trois raisons.

La première est l'annonce d'un excédent record de la balance commerciale allemande pour le mois de septembre (l'équivalent de 38 milliards de francs, soit davantage que le déficit commercial français prévu pour l'année en cours) et, sans doute, pour cette même année 1987, probablement plus de 12 milliards de marks (370 milliards de francs). La seconde raison a été une déclaration faite par des officiels de Tokyo, selon laquelle le Japon pourrait supporter un recul supplémentaire du dollar, après avoir victorieusement digéré celui de 50 % intervenu depuis l'accord du Plazza en septembre 1985. Ces deux nouvelles font l'objet d'un rapprochement tout à fait fâcheux avec le déficit commercial américain pour le mois d'août, rendu public il y a quinze jours, et qui s'était montré beaucoup plus important que prévu.

Enfin, mardi soir, le président Reagan avait réitéré son refus d'augmenter les impôts aux Etats-Unis, à l'immense déception des milieux financiers internationaux, qui voyaient s'évanouir l'espoir fugace d'une diminution sensible et rapide de l'énorme déficit budgétaire du pays.

Sur le plan technique, ajoutons que la détente des taux d'intérêt américains notée au lendemain de la *chute de Wall Street* et provoquée à la fois par les transferts de capitaux sur les obligations et les injections de liquidités par les banques centrales a contribué à affaiblir le billet vert. Ce dernier avait été artificiellement soutenu par la montée progressive de ces taux d'intérêt depuis le printemps dernier, époque à laquelle les banques centrales avaient pratiquement cessé leurs interventions massives des premiers mois de 1987 (environ 80 milliards de francs). Des taux élevés correspondent, on le sait, à la prime de risque exigée par tout détenteur de dollars, ou par tout prêteur au Trésor américain, ce qui revient au même.

A vrai dire, cette nouvelle baisse du dollar constitue une sanction infligée par les marchés financiers internationaux aux Etats-Unis pour *n'avoir pas rempli* les engagements virtuellement contractés en février dernier, lors de la signature des accords du Louvre sur la stabilisation des parités monétaires. Ces engagements, tout à fait théoriques il est vrai, mais que les signataires de l'accord durent faire semblant d'accepter, portaient sur les réductions des déficits. Pour le déficit commercial, on a vu ce qu'il en était pour le mois d'août, et on appréhende déjà celui du mois de septembre, qui sera rendu public au milieu du mois prochain. Pour le déficit budgétaire, les marchés considèrent la promesse d'une réduction de 23 milliards de dollars comme ridiculement insuffisante. Voilà pour la toile de fond.

Avantages d'un réajustement

Dans l'immédiat, les milieux financiers internationaux estiment que le billet vert doit baisser encore et doit baisser vite, pour s'établir à un niveau inférieur aux bandes de variation définies implicitement par les accords du Louvre, à supposer que ceux-ci soient encore valables, ce dont beaucoup d'observateurs doutent de plus en plus. Ces bandes pourraient s'étaler entre 1,60 DM et 1,70 DM contre 1,80 DM et 1,90 DM précédemment, entre 120 et 140 yens contre 140 et 155 yens et entre 5,60 F et 5,90 F contre 6 F à 6,30 F.

Un tel réajustement aurait deux avantages. Le premier serait de permettre aux banques centrales de ne plus avoir à intervenir massivement en achetant des dollars, ce qu'elles répugnent de plus en plus à faire car les liquidités ainsi créées ou bien gonflent dangereusement leurs masses monétaires, ou bien vont s'investir en bons du Trésor américain, et financer indirectement le déficit budgétaire des Etats-Unis.

Le second avantage serait d'éviter une remontée des taux d'intérêt américains nécessaire au soutien du billet vert, remontée suicidaire qui a grandement contribué à la chute de Wall Street.

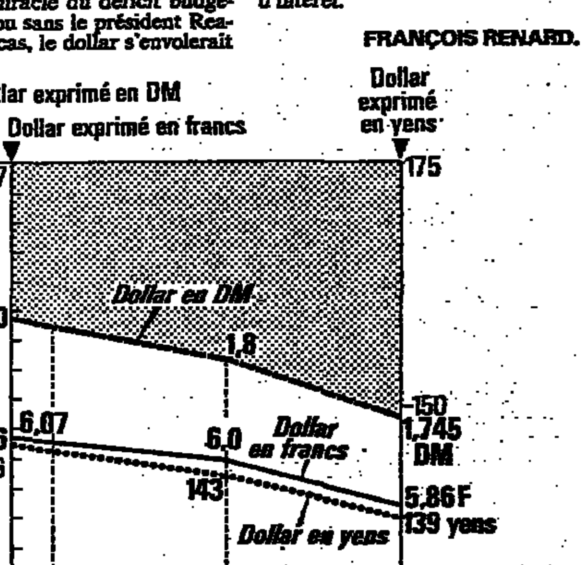
Ce réajustement serait, également, de nature à favoriser une réduction plus rapide du déficit commercial américain en favorisant les exportations. Sans doute, en renchérissant les importations, risquerait-il de renchérir aussi les prix intérieurs et, ainsi, de relancer l'inflation. Mais la forte déflation provoquée par l'amputation de 500 milliards de dollars sur la richesse américaine après la chute de Wall Street réduit ce risque de relance, comme en témoigne le repli des cours des matières premières, qui montaient depuis le printemps dernier.

Un tel réajustement, véritable dévaluation, va pénaliser, à terme, les partenaires commerciaux des Etats-Unis. Déjà à la Bourse de Francfort les valeurs exportatrices se sont mises à plonger derechef. Mais pour l'instant ces partenaires se portent bien : que ce soit en Allemagne, comme on l'a vu, ou au Japon, en pleine reprise économique après le choc de la hausse vertigineuse du yen et qui, selon l'institut de conjoncture Nomura, pourrait supporter de voir le dollar tomber de 140 à 120 yens dès l'an prochain.

De toute façon, personne n'a plus le choix, et la rapidité du glissement du dollar montre que les banques centrales, par la modicité de leur intervention, se préoccupent davantage de freiner le mouvement que de le contrarier vraiment, à commencer par la Réserve fédérale des Etats-Unis. On voit donc se profiler la nouvelle tactique américaine, selon laquelle il est préférable de laisser filer la monnaie plutôt que de relever les impôts. A terme, ce calcul est exécrable puisqu'il conduit immanquablement à la récession suivant le cycle bien connu : chute du dollar égale remontée des taux d'intérêt si aucune mesure d'austérité n'est prise, le tout débouchant sur un coup de frein à l'activité économique, sans compter une rechute probable de Wall Street. C'est bien ce qu'on pense à la Bourse de New-York, où les opérateurs, de plus en plus nombreux, ne se gênent plus pour qualifier le président Reagan de *« vieillard paresseux entouré de crétins inconscients »*. En privé ils avouent : depuis trop d'années nous buvons et dansons à crédit, il va falloir passer à la caisse.

Ajoutons tout de même une dernière possibilité, celle d'un redressement de la balance commerciale américaine l'an prochain et d'une *réduction miracle du déficit* budgétaire, avec ou sans le président Reagan. En ce cas, le dollar s'envolerait mais il serait plus facile alors de freiner sa montée en revendant ce qui avait été précédemment acheté et au moins cela ferait baisser les taux d'intérêt.

FRANÇOIS RENARD.



Lors des accords du Louvre du 22 février, les ministres des finances étaient tombés d'accord sur l'idée que le dollar avait assez baissé. Ils étaient allé jusqu'à fixer des chiffres — tenus secrets — de fluctuation extrême du dollar par rapport aux principales monnaies : deutschemark, yen, franc... Ces bandes de fluctuation devaient être respectées à tout prix, y compris par des interventions des banques centrales. Ce qui fut fait massivement jusqu'au mois de mai, beaucoup moins par la suite, les marchés des changes se stabilisant. Les parités du dollar, ces derniers jours, montrent que les accords du Louvre sont peut-être maintenant dépassés, les limites extrêmes fixées en février dernier étant — semble-t-il — 137 yens, 1,76 DM et 5,90 F pour 1 dollar. Dépassés sauf si les gouvernements des grands pays industrialisés — ceux de la RFA et des Etats-Unis surtout — avaient enfin la sagesse d'appliquer la seconde partie des accords du Louvre seconde partie, aussi essentielle que la première : des politiques nationales cohérentes, coordonnées, complémentaires. Mais celle-ci impliquerait des engagements publics et précis de M. Reagan pour une réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis et un engagement — non moins public — de la RFA de faire baisser ses taux d'intérêt

RFA : la faiblesse des forts

BONN

de notre correspondant

Le vocabulaire est wagnérien : crépuscule de la Bourse, ambiance de fin du monde, on ne recule devant aucune hyperbole en République fédérale d'Allemagne pour décrire la bourrasque qui frappe les places financière mondiales et qui s'est traduite, le mercredi 28 octobre,à Francfort, par une baisse de 5 % de l'indice des valeurs boursières et une nouvelle chute du dollar par rapport au deutschemark, le cours s'établissant en fin de journée mercredi à 1,75 DM, le plus bas niveau depuis 1980.

Les valeurs les plus touchées sont des valeurs phares du marché boursier ouest-allemand comme Daimler qui perd 88 DM à 795 DM, ou Porsche, qui perd 160 DM, à 610 DM. Le signal est clair : les entreprises qui sont les plus dépendantes de l'exportation, notamment vers les Etats-Unis, font les frais de la chute du dollar. La médecine douce prônée par M. Gehrard Stoltenberg, la semaine dernière, à la suite de sa rencontre avec M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain au Trésor, n'a pas suffi à enrayer le processus de dégradation en cours. De plus, les dirigeants politiques et économiques ouest-allemands font aujourd'hui l'expérience nietzschéenne de la *« faiblesse des forts »* en voyant d'un seul coup les chiffres vertueux exprimant leur gestion se retourner contre eux. Il aura suffi, *en effet d'annoncer* un chiffre record d'excédent du commerce extérieur ce mois-ci pour que les doigts accusateurs se tournent vers l'Allemagne, et plus précisement vers Francfort, siège de la Bundesbank, soupçonnée de torpiller insidieusement les accords du Louvre en relevant ses taux d'intérêts, ou vers Bonn et le refus du gouvernement de prendre des mesures de relances économiques. M. Martin Bangemann,le ministre de l'économie, était pathétique , mercredi matin, en répondant depuis Abou-Dhabi à ces critiques : *« Notre politique économique est un succès, les turbulences auxquelles nous assistons ont pour cause principale le refus américain de réduire le déficit budgétaire. »* De son côté, un membre du directoire de la Bundesbank, le professeur Köhler, faisait valoir que les taux d'intérêt allemands avaient baissé relativement à ceux pratiqués aux Etats-Unis.

La RFA fait donc l'amère expérience de la difficulté de pratiquer seule la vertu dans un monde ou les « vicieux » tiennent le haut du *pavé.On prend conscience* cependant que la situation ne peut pas se perpetuer et que d'une manière ou une autre, il faut agir. La chute du dollar provoque des effets secondaires déstabilisateurs. Un exemple parmi d'autres signalé par le ministre de l'économie de Rhénanie-Westphalie, le Land le plus peuplé de la RFA : les subventions accordées à l'industrie de l'extraction du charbon pour compenser le bas prix du marché mondial de cette matière première mettent en danger le budget de cette région si le dollar continue à baisser.C'est pourquoi il n'est pas étonnant que les sociaux-démoccrates, qui sont au pouvoir dans ces régions minières, demandent une intervention immédiate des autorités fédérales. M. Wolfgang Roth, porte-parole du SPD pour les questions économique, est revenu des Etats-Unis avec la conviction que le gouvernement fédéral portait une part de responsabilité dans la situation actuelle en augmentant ses *taux d'intérets*.

De son côté, dans l'hebdomadaire *Die Zeit*, dont il est le directeur, l'ancien chancelier Helmut Schmidt lance un appel comminatoire au ministre des finances Gehrard Stoltenberg : *« S'il vous plait, M. Stoltenberg, engagez un programme d'investissement limité dans le temps. Laissez tomber votre chère réforme fiscale (qui ne me plait pas particulièrement). La réalisation d'investissements productifs à l'instigation de l'Etat doit être à vos yeux plus importante. Cessez de vouloir « financer » votre réforme fiscale et laissez plutôt stagner quelques années le prélèvement fiscal pour le plus grand bénéfice de l'économie mondiale et à notre avantage. »* L'ancien chancelier ne demande rien de moins à M. Stoltenberg que de renoncer, devant les périls actuels, à l'un des piliers de sa doctrine économique. Sera-t-il entendu, et, surtout, M. Stoltenberg pourra-t-il se faire entendre de la Bundesbank s'il lui demande de baisser ses taux d'intérêts ? la sourcilleuse indépendance de cette institution dirigée par M. Karl Otto Poehl est l'un des dogmes fondateurs du consensus ouest-allemand.

Chaque jour l'Allemagne prend conscience un peu plus du rôle mondial joué par son économie et en est chaque jour un peu plus effrayée.

LUC ROSENZWEIG.

Le processus infernal du déficit budgétaire américain

Funeste enchaînement des événements boursiers et monétaires. Au comble de la nervosité, les marchés attendent du « groupe des sept » — les principales puissances industrielles — un signe de reprise en main concertée de la situation. Ces dernières attendent pour se prononcer de connaître l'issue des négociations engagées entre des représentants de la Maison Blanche et du Congrès sur les moyens de réduire le déficit budgétaire qui, avec le déficit du commerce extérieur américain, est une des causes des dérèglements économiques des dernières années.

M. Reagan attend des parlementaires des économies et ces derniers un relèvement des impôts, sujet tabou pour le président jusqu'à ce que se déchaîne la tourmente des derniers jours...

Un jeu extrêmement dangereux qui alimente chaque jour anticipations et surréactions des marchés. Les premiers à être appelés à se déclarer, les dirigeants américains parviendront-ils à surmonter des dissensions rendues aiguës par la campagne présidentielle comme par le flottement du chef de l'exécutif, sujet de critiques virulentes aujourd'hui ?

Pour être en mesure d'apprécier la portée du compromis auquel finiront par parvenir les membres du groupe de travail sur le budget mis en place par le président Reagan depuis le lundi 26 octobre, il convient de prendre la mesure du problème posé par le déficit budgétaire et des limites de la marge de manœuvre dont disposent les Américains pour y remédier. Un problème intimement lié à la période reaganienne de l'histoire des Etats-Unis.

Lorsque Ronald Reagan accède à la Maison Blanche, en janvier 1981, le déficit du budget fédéral représente 59 milliards de dollars. En 1983, il atteint 195 milliards de dollars, soit 3 % du produit national brut. En 1986, 220 milliards de dollars, ou 6 % du PNB. Trois chiffres qui marquent l'échec d'un pari : celui d'un cercle espéré vertueux d'une baisse de la fiscalité, permettant de stimuler l'« offre », donc l'investissement et la productivité, et par là même la croissance et au bout du compte de saines recettes fiscales.

« Mauvaise idée au bon moment »

Dans cette optique, le budget devait retrouver un équilibre dès 1984. Contrairement à l'attente de la nouvelle équipe au pouvoir, les Américains n'augmentent pas leur épargne en fonction du cadeau fiscal qui leur est fait en 1981 et en 1982 mais consomment plus ; les parlementaires acceptent sans difficulté d'accroître les dépenses militaires mais rechignent à limiter les crédits civils ; enfin, le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker entame, de son côté — en resserrant la politique du crédit et en relevant les taux d'intérêt — une lutte contre l'inflation qui débouche sur une récession et... de moindres recettes fiscales pour l'Etat. Tous les éléments d'un déficit structurel sont désormais en place. Ils ne feront que s'aggraver avec l'escalade des taux d'intérêt qui renchériront année après année le poids des remboursements du gouvernement fédéral sur un endettement devenu difficilement contrôlable : le cap des 2 000 milliards de dollars est dépassé à la fin de 1986, représentant près de 136 milliards de dollars d'intérêts à payer.

Une situation jugée intenable par les dirigeants américains comme par leurs partenaires. Les besoins du financement du déficit budgétaire et du déficit des paiements extérieurs des Etats-Unis prennent des proportions telles qu'elles obligent Washington à maintenir à un niveau élevé les taux d'intérêt pour attirer les investisseurs étrangers, seul relais existant à une épargne interne insuffisante.

La loi Gramm-Rudman, votée en 1985, tente de limiter les dégâts. *« Une mauvaise idée au bon moment »*, selon l'un de ses pères, le sénateur Warren Rudman. Pour en finir avec les polémiques interminables qui opposent chaque année le Congrès à la Maison Blanche et tracer un cadre légal — adieu déréglementation... — à la boulimie de dépenses de l'un ou de l'autre, cette législation prévoit de plafonner chaque année le déficit pour le ramener à l'équilibre à l'horizon de 1990, tout dépassement entraînant des coupes automatiques dans les crédits.

Une faiblesse constitutionnelle, la reprise de laborieux débats, ont abouti le mois dernier à une nouvelle mouture de cette loi remettant à 1993 l'espoir d'un équilibre mais prévoyant, en cas de dépassement des plafonds fixés pour les années à venir, des coupes automatiques réparties par moitié dans les dépenses civiles et militaires. Ainsi, les parlementaires et le président Reagan sont renvoyés dos à dos, nul ne pouvant espérer s'en tirer à bon compte en réduisant les crédits attribués par l'autre. Enfin, la loi Gramm-Rudman rénovée exclut qu'une réduction des déficits puisse être obtenue par des ventes d'actifs : *« Plus question de brader l'argenterie »*, ironise un spécialiste.

Cet épisode à rebondissement a permis de ramener la croissance annuelle des dépenses fédérales de 10 % durant la période 1980-1985 à 3,4 % depuis. Et le président Reagan a pu clore l'année budgétaire, le 1er octobre, sur une amélioration apparemment spectaculaire. L'impasse budgétaire, de 220 milliards en 1986, était réduite à 148 milliards. Les analystes jetaient vite un froid sur le soulagement initial des Américains en soulignant le caractère partiellement exceptionnel de ce redressement.

La révolution fiscale introduite par Ronald Reagan avec une profonde réforme, au 1er janvier dernier, a fortement gonflé les recettes du gouvernement fédéral. On estime à quelque 20 milliards de dollars ces rentrées non renouvelables en 1987. Mais on évalue à 12 milliards, l'an prochain la diminution des recettes plus permanentes entraînées par la panoplie d'allégements d'impôts introduite par la réforme. Sans retourner vraiment à la case départ, les dirigeants américains se retrouvent aujourd'hui condamnés par la loi Gramm-Rudman à trouver 23 milliards de dollars d'économies s'ils veulent limiter à 144 milliards le déficit 1988.

Récession contagieuse

A cette obligation s'en ajoute une autre, autrement urgente : s'entendre suffisamment vite pour éviter le déclenchement d'un mécanisme automatique le 20 novembre prochain qui prouverait, une fois de plus, la paralysie de l'appareil dirigeant de la première puissance économique mondiale au moment où les marchés cèdent à la panique. Le poids même des dépenses incompressibles limite dangereusement l'exercice auquel se livrent actuellement les représentants du Congrès de la Maison Blanche. Si l'on tient compte du service de la dette — évalué à 200 milliards de dollars en 1988 — et des programmes ou des crédits sociaux ou militaires décrétés intouchables, la commission de travail ne peut jouer que sur un peu plus de 317 milliards de dollars. Une telle enveloppe ne représente que 30 % des 1 066 milliards de dépenses prévues au budget 1988.

Pour sortir de l'impasse, la conjonction de moindres dépenses et de recettes supplémentaires sont à l'étude. Un meilleur recouvrement de l'impôt, le maintien ou l'extension de taxes sur l'héritage et le téléphone ou la supression de quelques abris fiscaux pourraient accroître de quelques 12 milliards de dollars les rentrées fiscales et permettre au président Reagan de sauver la face en ne touchant pas à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés. Mais il est sans doute trop tard pour se contenter d'un tel replâtrage.

La crise boursière et monétaire des dix derniers jours aura au moins eu cet effet : *obliger les Etats-Unis*, à un an de l'élection présidentielle, à prendre des mesures impopulaires. Si elles paraissent insuffisantes pour être crédibles, la catastrophe peut être au bout du chemin et avec elle une récession contagieuse pour les partenaires des Etats-Unis. Le fait que le gouvernement fédéral devra revoir toutes les bases de ses calculs budgétaires et compter avec un amoindrissement de ses recettes fiscales paraîtra alors si ce n'est dérisoire, tout au moins épisodique.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

La politique des taux d'intérêt de la RFA n'est pas raisonnable estime M. Delors

La Commission de Bruxelles a transmis le 28 octobre aux Douze son projet de libération complète des mouvements de capitaux dans la CEE. En présentant ses propositions, qui seront examinées le 16 novembre prochain par les ministres des finances, M. Jacques Delors, le président de l'exécutif communautaire, a estimé que *« malgré le séisme boursier, les avantages que procure l'espace financier commun permettront à l'Europe de mieux se garantir contre les secousses venues de l'extérieur »*.

Dans l'après-midi de mercredi, à la tribune de l'Assemblée de Strasbourg, M. Delors a déclaré que *« la RFA n'était pas raisonnable avec sa politique de taux d'intérêts élevés. »*

M. Delors a confirmé à ce propos qu'il avait demandé *« discrètement »* la réunion, d'une part, du groupe des Sept et, d'autre part, celle des ministres des finances des Douze mais qu'il n'avait pas été *« entendu »*.

Après la première étape franchie il y un an (libération des crédits commerciaux à long terme, des transactions sur les titres négociés en Bourse et de l'admission des titres sur le marché des capitaux), la Commission propose maintenant, de passer à la phase finale qui concerne essentiellement les prêts et les crédits financiers, les opérations en comptes courants et de dépôt et les placements en titres à court terme. Afin d'éviter les mouvements spéculatifs, elle prévoit une série de garde-fous : clause de sauvegarde, mise en place d'un instrument unique de soutien (dénommé SFMT) regroupant les mécanismes actuels des emprunts communautaires et du concours financier à moyen terme, délais d'adaptation de deux à quatre ans pour l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande, etc.

M. S.

Economie

les remous sur les marchés financiers

Paris enregistre la plus forte chute depuis le début de l'année

	Début année 1987	Plus haut de l'année	Premier «lundi noir» 19-10-87	Variations par rapport au 02-01-87	Indices au 28-10-87	Variations par rapport au «lundi noir»	Variations par rapport au début de l'année
TOKYO (Nikkei)	18 828,50	26 646,43 (14 octobre)	25 746,56	+ 37 %	22 577,53	– 12 %	+ 20 %
NEW-YORK (Dow Jones)	1 927,31	2 722,42 (25 août)	1 738,41	– 9,8 %	1 846,82	+ 6,2 %	– 4,2 %
LONDRES (FT)	1 320,20	1 926,20 (16 juillet)	1 629,2	+ 23 %	1 288,5	– 21 %	– 2,4 %
PARIS (CAC)	392	460,4 (26 mars)	352,40	– 10 %	298,7	– 15 %	– 24 %
FRANCFORT (Commerzbank)	1 913,5	2 061,1 (17 août)	1 744,10	– 8 %	1 496,9	– 14 %	– 21 %

Après la tourmente du mercredi 28 octobre qui a affecté principalement les Bourses européennes, Londres, Paris et Francfort sont tombés à leur plus bas niveau de l'année. Cependant, le repli par rapport aux premiers jours de janvier est moins *important en Grande-Bretagne (– 2,4 %) qu'en Allemagne et surtout en France.* L'indice CAC est revenu à son niveau de février 1986. Seule la Bourse de Tokyo, malgré ses replis, reste nettement au-dessus de ses premiers indices de l'année.

Les déclarations des autorités politiques

Optimisme et crédibilité

Interrogé pour la première fois depuis le début de la crise boursière, M. Jacques Chirac se déclare, le mardi 27 octobre sur Europe 1 *« raisonnablement optimiste »*. Le lendemain, les cours s'effondrent une nouvelle fois à la Bourse de Paris, perdant 9,2 % de leur valeur ; les autres places européennes sont aussi en chute libre.

Il n'y a aucun rapport entre les deux événements. Mais les propos du premier ministre français – très commentés mercredi au palais Brongniart – amènent à s'interroger une nouvelle fois sur la responsabilité des hommes politiques en matière économique. S'adressant aux dirigeants américains, allemands et japonais, M. Edouard Balladur, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a exprimé, le mercredi 28 octobre sur France-Inter, le souhait *« qu'ils se rendent compte de leurs responsabilités »* afin qu'ils contribuent à *« ramener la confiance et la stabilité »* sur les marchés. On serait tenté d'espérer que les ministres français, et en particulier le premier d'entre eux, répondent également à ce souhait du ministre d'Etat.

Tout au long de son intervention radiodiffusée, M. Jacques Chirac a cherché à minimiser la crise boursière. *« Sérieuse »*, certes, elle n'est à ses yeux, *« qu'américaine »*. Il ne s'agit pas, pour le premier ministre, *« d'un problème en France ou en Asie, mais un problème qui intéresse essentiellement les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale.* L'effondrement des marchés financiers est *« un événement accidentel et conjoncturel »*, celui de la Bourse de Paris *« ne trouve aucune justification dans la situation économique française »*. Pour mieux encore en réduire l'importance, M. Jacques Chirac oppose à *« ce coup de vent qui vient de l'extérieur »* une autre nouvelle *« capitale »*, selon lui, *« l'amélioration de la situation de l'emploi »* révélée par les statistiques du chômage du mois de septembre.

Les experts pourront s'interroger sur le poids respectif de ces deux événements. On n'avait pas connu *« depuis plus de dix ans »* une telle évolution en matière d'emplois en France, estime le premier ministre. Il faut remonter cinquante-huit ans en arrière pour retrouver une chute aussi dramatique des marchés financiers. Mais là n'est pas la question. En tenant de tels propos, et alors que l'effondrement de la Bourse a *provoqué une réelle inquiétude* parmi la population et chez la plupart *des acteurs économiques*, le premier ministre perd de sa crédibilité et contribue ainsi à aggraver, d'une certaine manière, la crise.

Petites phrases...

Depuis une dizaine d'années, et à la suite d'auteurs américains comme William Fellner, Fynn Kydland et Edward Prescott, toute une réflexion s'est développée aux Etats-Unis d'abord, en Europe *aujourd'hui, autour du rôle de la* crédibilité dans l'efficacité des politiques économiques. Grossièrement résumées, ces théories soutiennent qu'une politique économique (qu'elle soit libérale, social-*démocrate ou socialiste) ne peut* atteindre ses objectifs que si elle est *crédible pour les acteurs du jeu économique.* Si l'Etat est crédible dans *sa politique de désinflation, celle-ci* sera d'autant plus rapide. Il faut que *les agents économiques y croient* pour qu'elle réussisse. C'est sans *doute ce qui explique en partie le* succès de la désinflation en France depuis 1983. Selon cette théorie, les responsables de la politique économique doivent agir par menaces et contre-menaces. En tout état de cause enfin, ils peuvent « bluffer » une fois, mais pas deux.

Ces réflexions permettent d'expliquer en partie la crise financière actuelle. M. Ronald Reagan a perdu une grande partie de sa crédibilité auprès de l'ensemble des agents économiques mondiaux, auprès de la population américaine aussi. Un sondage publié par *Times Magazine* (2 novembre), indique que 50 % des *Américains estiment* que M. Reagan n'est pas capable d'affronter les dif*ficultés actuelles. Pendant plusieurs* années, et encore à la suite des accords du Louvre du 22 février dernier, les opérateurs sur les marchés ont voulu croire à sa détermination de réduire le déficit budgétaire américain. Aujourd'hui, ils n'y croient plus. Il faudrait qu'il propose un redressement *« spectaculaire »* – selon le terme utilisé par M. Balladur sur France-Inter – des comptes publics américains pour ramener la confiance.

Pour revenir à la France, on peut craindre que l'optimisme affiché par *M. Chirac ne lui fasse perdre une* partie de sa crédibilité en matière économique. Si le gouvernement croit vraiment que la crise financière actuelle est un simple accident de parcours, les agents économiques risquent de paniquer à l'idée que les pouvoirs publics ne réagiront d'aucune façon à la situation. Si le pouvoir affiche un optimisme de façade, ces mêmes agents craignent que le pire ne leur soit caché.

Le ministre de l'économie, *M. Edouard Balladur, a bien cherché*, une nouvelle fois, mercredi soir sur France-Inter, à rectifier le tir. Comprenant la *« préoccupation »* des petits épargnants, il s'est voulu rassurant en indiquant, par exemple, qu'il était en contact téléphonique presque permanent avec ses collègues allemand (M. Stoltenberg) et américain (M. Baker). Mais à son tour, il a nié que la crise boursière actuelle puisse avoir des conséquences sur l'économie française (sur le budget, la consommation ou les investissements). Est-il crédible ?

En parlant, à propos de la crise boursière, d'un événement *« accidentel et conjoncturel »*, M. Jacques Chirac est en tout cas venu alimenter le florilège des expressions que l'histoire retient : *« le bout du tunnel »* qu'il percevait lui-même déjà au début de la crise pétrolière, le « partez en vacances tranquille » de M. Valéry Giscard d'Estaing en pleine crise, ou *« les clignotants sont au vert »* de M. Pierre Mauroy *en 1983... Des formules qui ont fait* perdre à leurs auteurs beaucoup de *leur crédibilité dans les milieux économiques.*

ERIK IZRAELEWICZ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 10,60 % (ex-6,25 %) novembre 1967

Les intérêts courus du 10 novembre 1986 au 9 novembre 1987 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 10,60 % (ex-6,25 %) novembre 1967 seront payables, à partir du 10 novembre 1987, à raison de 38,16 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon nº 20 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,24 F (montant global : 42,40 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,35 F, auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 0,42 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 0,42 F, faisant ressortir un net de 30,97 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les obligations appartenant aux séries désignées par les lettres « A » et « F », restant en circulation cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 500 F (démunies de coupons).

Ci-après, sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :

Amortissement 1972 – série « D » – Amortissement 1982 – séries « B » et « E » – Amortissement 1977 – série « C ».

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 8 % octobre 1972

Les intérêts courus du 10 novembre 1986 au 9 novembre 1987 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 8 % octobre 1972 seront payables, à partir du 10 novembre 1987, à raison de 72 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8 F (montant global : 80 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 11,99 F, auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 0,80 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 0,80 F, faisant ressortir un net de 58,41 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A partir de la même date, ces obligations cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F (démunies de coupons).

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 11,30 % novembre 1974

Les intérêts courus du 24 novembre 1986 au 23 novembre 1987 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 11,30 % novembre 1974 seront payables, à partir du 24 novembre 1987, à raison de 101,70 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,30 F (montant global : 113 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,94 F, auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 1,13 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 1,13 F, faisant ressortir un net de 82,50 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE – Obligations 12,50 % octobre 1984

Les intérêts courus du 5 novembre 1986 au 4 novembre 1987 sur les obligations CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE 12,50 % octobre 1984 seront payables, à partir du 5 novembre 1987, à raison de 562,50 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 62,50 F (montant global : 625 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 93,71 F auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 6,25 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 6,25 F, faisant ressortir un net de 456,29 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Taux variable, soit 8,31975 % pour 1987

Les intérêts courus du 5 novembre 1986 au 4 novembre 1987 sur les obligations CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE à taux variable octobre 1984 seront payables, à partir du 5 novembre 1987, à raison de 374,39 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 41,60 F (montant global : 415,99 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 62,37 F, auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 4,15 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 4,15 F, faisant ressortir un net de 303,72 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 14,20 % octobre 1983

Les intérêts courus du 16 novembre 1986 au 15 novembre 1987 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 14,20 % octobre 1983 seront payables, à partir du 16 novembre 1987, à raison de 639 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 71 F (montant global : 710 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 106,45 F, auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 7,10 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 7,10 F, faisant ressortir un net de 518,35 F. Ces retenues ne concernent par les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Taux révisable, soit 8,50 % pour 1987 (application du taux minimum prévu au contrat)

Les intérêts courus du 16 novembre 1986 au 15 novembre 1987 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE à taux révisable octobre 1983 seront payables, à partir du 16 novembre 1987, à raison de 382,50 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 42,50 F (montant global : 425 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 63,72 F, auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 4,25 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 4,25 F, faisant ressortir un net de 310,28 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé qu'en application de l'article 94-2 de la loi nº 81-1160 du 30 décembre 1981 et du décret nº 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les quatre emprunts ci-dessus mentionnés ne sont pas matérialisés par la création de titres ; en conséquence le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 16,50 % octobre 1982

Les intérêts courus du 8 novembre 1986 au 7 novembre 1987 sur les obligations ELECTRICITE DE FRANCE 16,50 % Octobre 1982 seront payables, à partir du 8 novembre 1987 à raison de 742,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 82,50 F (montant global : 825 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 123,70 F, auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 8,25 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 8,25 F, faisant ressortir un net de 602,30 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – *Obligations 16,30 % octobre 1982*

Les intérêts courus du 8 novembre 1986 au 7 novembre 1987 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 16,30 % octobre 1982 seront payables, à partir du 8 novembre 1987, à raison de 733,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 81,50 F (montant global : 815 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 122,20 F, auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 8,15 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 8,15 F, faisant ressortir un net de 595 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.



Économie

La pause des privatisations

● France : M. Balladur retarde la cotation de Suez

Après la nouvelle chute des valeurs à la Bourse de Paris, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a annoncé, mercredi 28 octobre sur France-Inter, le report de la première cotation des actions de la Compagnie financière de Suez. Au début de la semaine encore, le ministre d'Etat avait déclaré que, malgré la tourmente boursière, le titre Suez serait introduit à la Bourse, comme prévu initialement, le jeudi 29 octobre. *« J'ai décidé de retarder la cotation de Suez »*, a indiqué le ministre de l'économie, qui a ajouté que *« compte tenu de la situation du marché, elle pourra avoir lieu dans le courant de la semaine prochaine. »*

M. Edouard Balladur a indiqué qu'il avait demandé à ses services, aux banques et à la Compagnie syndicale des agents de change d'étudier la possibilité de recourir au paiement fractionné pour les particuliers qui ont souscrit à la privatisation de Suez.

A propos de la mise sur le marché de l'UAP, prévue en décembre prochain, le ministre d'Etat a estimé qu'il serait *« irresponsable »* s'il la privatisait dans les circonstances actuelles du marché. *« Je ne suis pas habité par le désir d'un échec »* a-t-il ajouté. *« Le programme de privatisation ne sera pas ralenti pour des raisons politiques, son rythme sera fonction de l'état des marchés »* a à nouveau répété M. Balladur.

A propos de la crise actuelle, le ministre français de l'économie a lancé un appel ferme en direction des dirigeants américains et allemands. *« Je souhaite que tous les gouvernements du monde se rendent compte de leur responsabilité »*, a déclaré M. Balladur. Au gouvernement américain, le ministre français demande qu'*« il réduise de façon tout à fait spectaculaire son déficit »*, aux autorités allemandes qu'*« elles fassent davantage pour leur croissance »*.

Ce ne sera que si les uns et les autres s'engagent dans cette voie qu'une nouvelle réunion du groupe des Sept pourra avoir lieu, a indiqué M. Balladur. En contact permanent avec ses collègues, le ministre d'Etat a en outre affirmé qu'une baisse de 23 milliards de dollars du déficit budgétaire américain ne serait pas suffisant pour calmer les esprits.

M. Jospin regrette le flottement des socialistes

La *« guerre du ton »* est-elle rouverte au PS, comme en juge l'un des membres du bureau exécutif ? Ou bien s'agit-il d'un débat de fond qui n'a pas encore été mené à son terme, comme l'estime un autre dirigeant socialiste ? La discussion sur la position à adopter face aux privatisations a, une nouvelle fois, rebondi, lors de la réunion de l'instance dirigeante du PS, le mercredi 28 octobre.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a évoqué le flottement constaté ces derniers jours pour regretter un manque de cohérence dans l'expression publique du PS. M. Pierre Joxe, président du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, a, alors, mis en cause les rocardiens. M. Joxe a notamment cité des déclarations dans la presse où MM. Alain Richard et Gérard Fuchs se démarquaient de la position exprimée par M. Jospin sur d'éventuelles renationalisations (*le Monde* du 29 octobre). M. Fuchs lui a répondu en reconnaissant une certaine incohérence mais en déplorant la dénonciation *« sélective »* de cette incohérence.

Le débat a continué entre M. Michel Charzat (Socialisme et République) et M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre de l'économie et des finances. M. Charzat a fait observer à M. Bérégovoy qu'en dénonçant comme il l'a fait l'*« ultra-libéralisme »* il *« fait le lit »* du libéralisme modéré (qu'incarne M. Raymond Barre).

J.-L. A.

● Grande-Bretagne : les Américains et les Canadiens demandent le report pour BP

LONDRES
de notre correspondant

Les nerfs des professionnels de la City sont à rude épreuve. Non seulement la Bourse de Londres a encore baissé mercredi 28 octobre, l'indice perdant quarante-quatre points, ce qui représente une glissade supplémentaire de près de 3 %, mais encore, rien ne va plus avec l'allié jusque-là le plus sûr, le gouvernement conservateur lui-même...

Mme Thatcher n'apprécie pas outre mesure qu'on fasse pression sur elle. Les démarches entreprises par les banques et les maisons de courtage empêtrées dans l'affaire BP l'ont agacée au plus haut point. Elle partage le point de vue de son chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, qui est en effet décidé à ne pas céder au concert de lamentations montant de la City, qui a été spectaculairement relayé, mercredi soir, par les banquiers américains et canadiens engagés, eux aussi, dans cette opération désastreuse.

Les uns et les autres plaident pour l'annulation de la privatisation de BP. Le piquant dans l'affaire est que les financiers américains et canadiens ont le soutien, discret à Washington, plus voyant à Ottawa, de leur gouvernement respectif, alors que les banquiers britanniques se font sermonner d'importance par un chancelier de l'Echiquier visiblement excédé.

M. Michaël Wilson, ministre canadien des finances, a révélé qu'il avait demandé au gouvernement britannique d'arrêter l'opération BP et téléphoné personnellement à M. Lawson. Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, semble avoir fait de même, mais a adopté un profil plus bas. On ne sait si le gouvernement japonais est lui aussi intervenu. Les quatre institutions têtes de file de la privatisation de BP sont, en effet, respectivement britannique (Rothschild), américaine (Salomon Brothers), canadienne (Wood Gundy) et japonaise (Daiwa).

Au nom du libéralisme pur et dur, M. Lawson estime que les banquiers et les agents de change, ceux de la City comme ceux du reste du monde, n'ont pas à pleurer dans le giron du gouvernement britannique. Ils ont gagné des sommes considérables lors des privatisations précédentes, à eux de tenir leur engagement et de payer l'ardoise cette fois-ci. Ils ont, en effet, souscrit l'intégralité des actions offertes, à charge évidemment pour eux de les placer dans le public.

Flegme du public

Une voix supplémentaire s'est élevée pour demander l'arrêt de l'offre publique de vente. Le leader travailliste, M. Neil Kinnock, s'est, en effet, prononcé mercredi en ce sens, à la fois par hostilité au principe même du désengagement de l'Etat et pour éviter que BP ne tombe, partiellement ou totalement, entre des mains étrangères.

L'argument entendu dans la City est le suivant : pour faire face à leurs engagements et payer le Trésor britannique, les banques têtes de file de la privatisation de BP vont devoir vendre rapidement des pans entiers de leur portefeuille et accentuer ainsi la dégringolade des bourses occidentales, principalement celle de Londres... Plusieurs maisons de courtage, petites ou moyennes, sont assurées de disparaître de toute façon dans la tourmente.

Dans cette situation de crise, le plus étonnant est peut-être l'attitude flegmatique du public. Il s'est trouvé encore des dizaines de milliers de Britanniques pour acheter avant la clôture de l'offre publique de vente, mercredi à 10 heures du matin, de l'action BP à 33 francs alors que celle-ci valait au même moment 25 francs sur le marché. Il n'y a pas eu de repli massif des millions de petits actionnaires qui avaient acquis des « privatisés » ces dernières années. Mais on ne verra sans doute plus avant longtemps des files d'attente interminable devant les guichets des banques lors d'une privatisation... Le rush des petits épargnants sur British Telecom en 1984, ou encore, plus récemment, sur British Gas en décembre 1986, appartient désormais à l'histoire. BP a été un tournant. Le formidable essor du « capitalisme populaire » en Grande-Bretagne, fleuron de la politique thatchérienne, semble connaître, pour le moins, un palier.

Faible consolation, la livre était, d'autre part, mercredi, à son plus haut niveau depuis cinq ans face au dollar. La Banque d'Angleterre, conformément aux accords du Louvre, achète des dollars pour empêcher la monnaie américaine de tomber encore davantage. Mais elle le fait sans passion excessive.

DOMINIQUE DHOMBRES.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

AFFAIRES

Hachette sollicité pour reprendre la Chapelle-Darblay

Le cinquième cavalier

Le *ministre de l'industrie*, M. Alain Madelin, devrait choisir cette semaine une solution de reprise de la Chapelle-Darblay, menacée de dépôt de bilan. Hachette a été sollicité pour proposer une solution de sauvetage du groupe papetier français. Le groupe de M. Lagardère avait manifesté des inquiétudes sur l'indépendance de la France à l'égard de l'industrie allemande du papier dans l'hypothèse où la Chapelle-Darblay passerait sous le contrôle de la firme Feldmuhle. Le PDG du groupe papetier, M. Kila, a, par ailleurs, été reçu par M. Madelin le 28 octobre.

Hachette s'intéresse à la Chapelle-Darblay. Avec prudence et réserve. Mais suffisamment pour faire figure de repreneur potentiel au même titre que les candidats officiellement déclarés. A côté des quatre tandems Beghin Say-Feldmuhle, Cellulose du Pin (filiale de Saint-Gobain)-SCA, Alicel-Modo et Pinault-Cascades, le groupe présidé par M. Jean-Luc Lagardère apparaît comme le cinquième cavalier. Il pourrait participer à une opération de sauvetage qui associerait le finlandais Kymmene et la Compagnie financière de Suez. Cette entrée en lice, encore très discrète, d'Hachette, est l'aboutissement d'une série de démarches entreprises ces dernières semaines tant du côté des pouvoirs publics que du groupe de la rue François-Ier.

A la mi-octobre, au moment où le PDG de la Chapelle-Darblay, M. John Kila, agitait la menace d'un dépôt de bilan, Hachette s'est ouvertement inquiété auprès du ministre de l'industrie, M. Madelin, du sort du premier outil papetier français. Pour les professionnels de la presse, les imprimeurs, voire les éditeurs, l'enjeu se calcule en degré d'indépendance. Actuellement, tous redoutent la montée en puissance des intérêts ouest-allemands aux stades *stratégiques de la filière*. Le groupe Feldmuhle, premier producteur de papier d'outre-Rhin, a aussi acquis en 1986 une participation de 51 % dans la plus grande usine des Papeteries de Belgique (il détient 25 % du capital global de cette société). *Le 20 octobre*, il a pris le contrôle de Corbehem, filiale de Beghin-Say et leader français du papier couché (utilisé pour les magazines) avec une production annuelle de 320 000 tonnes.

Cette forte position allemande en amont est accentuée par l'ascension en Europe du groupe de communication Bertelsmann (1 milliard de francs de bénéfices en 1986), dont la percée dans la presse magazine est particulièrement sensible en France avec *Géo*, *Ça m'intéresse* ou *Prima*. La perspective de dépendre *pour l'essentiel de leur approvisionnement* d'une industrie allemande qui est aussi éditeur et imprimeur en France ne sourit guère aux secteurs concernés de l'Hexagone. La concurrence pourrait être faussée par un coût d'accès au papier discriminatoire.

Dans un communiqué publié le 28 octobre, la Fédération nationale de la presse française (FNPF) a aussi souhaité que, « *à l'occasion de la restructuration du capital de la Chapelle-Darblay, toute solution industrielle favorise une présence française prépondérante* ». La FNPF a ajouté que « *l'intervention d'un opérateur étranger dans la Chapelle-Darblay* » ne devait pas obérer « *la liberté d'approvisionnement du marché français à l'importation* ». Mais avant même la publication de ce texte, le ministre de l'industrie — et sans doute les *finances — ont demandé à Hachette* de proposer une solution qui neutraliserait le risque allemand. Certains candidats nordiques à la reprise de *la* Chapelle-Darblay ont aussi fait un appel du pied à M. Lagardère.

Malgré sa part croissante dans la consommation nationale de papier journal (participations dans *le Provençal, les Dernières Nouvelles d'Alsace, l'Echo républicain* de Chartres et publication du *Journal du dimanche*), Hachette ne se reconnaît pas une vocation à l'intégration verticale. Mais ses ambitions affichées dans la presse, en particulier dans les magazines, l'amènent à surveiller la source nationale d'approvisionnement en papier. Pour mettre en échec l'expansion ouest-allemande, le scénario proposé suggère une alliance avec un partenaire fort.

En France, aucun groupe papetier ne paraît de taille à assumer seul la reprise de la Chapelle-Darblay. Avec le finlandais Kymmene, véritable monstre de papier qui contrôlait il y a encore deux ans le cartel des producteurs nordiques, la partie serait en revanche plus équilibrée. Encore faut-il se montrer prudent : Kymmene n'imprime pas de journaux, mais ses énormes capacités d'intervention sur le marché mondial du papier pourraient empêcher *l'industrie française de mener une* politique d'approvisionnement autonome.

Dépôt de bilan ?

Au stade actuel du dossier, les pouvoirs publics paraissent enclins à favoriser une combinaison qui associerait pour 40 % un industriel du papier, pour 20 à 30 % Paribas, le reste se partageant entre Hachette et un groupe financier comme Suez (qui, le cas échéant, se substituerait à Paribas). Mais cette hypothèse demeure théorique à l'instar de toutes les autres. En réalité, les candidats éventuels au rachat se soucient des conditions que leur présentera M. Madelin.

A l'exception de l'actuel *PDG*, M. Kila, qui propose une poursuite de l'activité avec le hollandais KNP sans modifier le montage juridico-financier de la Chapelle-Darblay, les autres repreneurs « possibles » penchent plutôt pour le dépôt de bilan. La direction du groupe papetier estime qu'il lui manque 640 millions de francs (dont 350 millions de francs de subventions gelées par l'Etat). *Mais d'aucuns redoutent* que le besoin de financement soit beaucoup plus élevé, de l'ordre du milliard de francs.

Le salut de la Chapelle-Darblay passe-t-il par un dépôt de bilan préalable ? Les adversaires d'une telle solution avancent des arguments sérieux : soixante à quatre-vingts entreprises rouennaises seraient menacées de faillite immédiate et 1 500 salariés risqueraient le chômage. L'Etat perdrait en outre les *900 millions de francs d'avances* remboursables qu'il a consenties au groupe. Les banques — Paribas en l'occurrence — seraient amenées à passer leur participation *dans la* Chapelle-Darblay par pertes et profits. Les fournisseurs refuseraient enfin de livrer les pièces nécessaires à l'activité.

Mais les partisans du dépôt de bilan retiennent que cette issue éviterait aux repreneurs d'endosser un passif dont ils ignorent le montant réel. L'élaboration d'un concordat favorable aux créanciers pourrait, selon eux, permettre aux *machines* de ne pas s'interrompre. La décision appartient à M. Madelin. Le choix est délicat. Ses conséquences seront lourdes pour l'avenir de la Chapelle-Darblay, mais aussi pour la réputation du libéral ministre de l'industrie.

ERIC FOTTORINO.

Le groupe se renforce dans l'impression en continu

Le groupe Hachette a acquis, mercredi 28 octobre, la société Financière Danel, le numéro deux français de l'impression en *continu. Il s'agit d'une restructuration* à finalité financière et industrielle. L'opération a été initiée et réalisée par la Banque Arjil.

Avec un chiffre d'affaires de 650 millions de francs et un *bénéfice avant impôt de* 22 millions de francs en 1986, la Financière Danel (environ mille salariés dans huit centres de production) occupe 13 % du marché de l'impression en continu. Hachette (*pour* 82,5 %) et la *Compagnie financière de* Presbourg (pour 15 %) ont donc racheté, mercredi 28, l'essentiel du capital de Danel, détenues par Gaz et Eaux. A l'issue de cette *opération*, Hachette déjà présent par Formeurop notamment, *devient leader sur ce marché* (avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs). La transaction a été réalisée à un cours de 335,7 F. Une procédure de maintien des cours devrait être engagée afin de permettre aux petits *actionnaires de bénéficier de ce* cours.

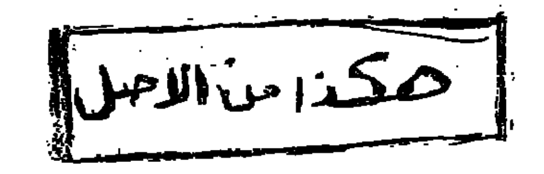
E. I.

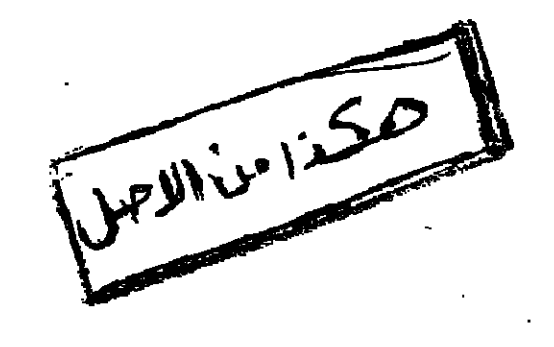
REPÈRE

Inflation

Hausse des prix de 0,2 % en RFA

La lente remontée de l'inflation se confirme en Allemagne fédérale avec l'annonce, le 28 octobre, d'une hausse des prix de 0,2 % en octobre après des baisses de 0,2 % en septembre et de 0,1 % en août. Cette estimation de l'Office fédéral des statistiques, généralement confirmée dans les dix jours, porte à 0,7 % en glissement la hausse des prix sur un an, *le rythme le plus élevé enregistré* depuis février 1986. C'est à cette époque que la RFA est entrée dans une période de baisse des prix. Les estimations gouvernementales portent toujours sur une inflation de 1 % maximum cette année et de 1,5 % en 1988.





Marchés financiers

Au palais Brongniart

Les trois sanglantes

« Ce n'est plus la rue Vivienne mais le chemin des Dames », lançait le mercredi 28 octobre sous les lambris à qui voulait l'entendre un ancien qui *« avait fait 14 »*. La curée aurait-elle commencé ? Pas encore. Mais une chose est certaine : les proverbes ne sont pas seulement faits pour remplir les dictionnaires et deux ne va pas sans trois. La Bourse se serait bien passée d'en administrer la preuve. Les deux journées terribles des 19 et 26 octobre n'auront donc pas suffi à purger le marché avec, à leur actif, respectivement 9,3 % et 8 % de baisse. Le mercredi 28 octobre est venu les rejoindre pour former ce que les annales retiendront peut-être sous le nom des « trois sanglantes ». Cette séance n'eut pas à rougir de ses deux aînées avec une chute verticale des cours de 9,3 %. Meurtrier des valeurs françaises, le sinistre trio a amputé à lui seul d'un bon quart le patrimoine boursier de la France. Avec les baisses intermédiaires, relativement mineures en comparaison, la coupe claire excède largement 30 %. En neuf jours, c'est un record absolu. Au cours de ce laps de temps, la Bourse a non seulement fini de perdre ses derniers gains de l'année, mais pratiquement tout ceux de 1986. La crise de 1929 n'avait pas fait « mieux ».

Mais faut-il vraiment s'étonner de cette déconfiture boursière, désormais capable, à tout instant, de tourner à la catastrophe financière au cas où les petits porteurs viendraient à perdre leur sang-froid ?

Boule de neige

On a assez répété que les marchés corrigeaient à leur manière ce que les hommes politiques n'avaient pas eu le courage de faire pour satisfaire, ou seulement ne pas mécontenter, leur clientèle électorale. Rien ne sert plus de disserter. Le mal est fait. Porteur du terrible virus de la défiance, il se propage à la vitesse de l'éclair et les tentatives désespérées de réanimation faites par les institutionnels de tous les grands pays sont inopérantes. Pour une bonne raison. Elles interviennent au plus mauvais moment.

Sur toutes les places, avec la fin du mois, arrive l'heure tant redoutée des règlements. Des opérateurs, qui avaient cru avoir du flair en rachetant du « papier » au creux de la vague, se sont fait littéralement piéger. A Londres, Hongkong, New-York, Paris, les ardoises deviennent astronomiques et leurs montants n'arrêtent pas d'augmenter. C'est le fameux « effet boule de neige », alimenté par des besoins toujours accrus en argent frais à mesure que les cours baissent. Résultat : ceux qui ont attendu la dernière minute dans l'espoir d'une reprise salvatrice vont être obligés de brader des lignes complètes de valeurs, voire des portefeuilles entiers. Le carnage n'est peut-être pas terminé et les « trois sanglantes » peuvent être suivies d'autres. A Paris, les pertes sèches subies par les acheteurs à découvert pour la seule liquidation d'octobre dépassent 1,6 milliard de francs. Elles sont quatre à six fois plus lourdes à Londres, au moins douze fois à New-York. Et il faut encore compter avec les téméraires, qui se sont fait reporter fin septembre, parfois même dès fin août.

Des fortunes ont été ainsi englouties. Des particuliers sont ruinés, des organismes au bord de la faillite. Le drame est que le cyclone a rendu inutilisables tous les instruments de mesure. Les PER *(Price Earning Ratio* = bénéfice par action rapporté au cours) n'ont plus aucun sens, les courbes élancées dessinées par les *chartists* non plus, et les analyses financières ne mènent maintenant à rien. Les prédicateurs de tout poil, eux, se terrent. La navigation est sans visibilité. Si, par dessus le marché, la panique venait à s'installer, rendant les appareils boursiers incontrôlables, les collisions risqueraient d'être effroyables. Il faut laisser passer les deux dernières séances du mois pour faire un premier bilan de la tornade avant de décider des mesures d'urgence à prendre.

La Bourse sera fermée lundi 2 novembre pour la fête des morts, le temps d'enterrer les siens et de recouvrer ses esprits.

ANDRÉ DESSOT.

RECTIFICATIF : la situation de CdF-Chimie. — Plusieurs erreurs dues à une mauvaise transmission se sont glissées dans l'article sur CdF-Chimie paru dans *le Monde* du 29 octobre. A la fin de l'avant-dernier paragraphe, il fallait lire : *« en moins d'un an, CdF-Chimie a vendu des actifs industriels pour l'équivalent, en chiffre d'affaires, de 1 milliard de francs et en a racheté pour 1,5 milliard ».* Plus loin, s'agissant du groupe belge Beaulieu, qui doit construire une unité de polypropylène à Dunkerque, ce dernier est un fabricant mondial de fibres et de fils synthétiques et non de résines. En fin d'article, il fallait également lire : *« les dernières chances du vapocraqueur nº 1 de Carling s'évanouissent »* et non pas les dernières chances de Carling, cette plate-forme étant réorientée vers la chimie fine.

Ferruzzi prend 6,29 % de Saint-Louis

Le groupe agro-alimentaire Ferruzzi a annoncé, le 28 octobre, qu'il détenait 6,29 % du capital de Saint-Louis, Générale sucrière, Lesieur) par l'intermédiaire de sa filiale European Sugar.

M. Dumon, PDG de Saint-Louis, a estimé que cette participation pourrait faciliter une collaboration sur l'amidon, le sucre et les corps gras. Il a cependant précisé que si Ferruzzi venait à accroître de façon significative sa participation, un problème de concurrence ne manquerait pas de se poser (les deux groupes détiendraient 70 % des parts du marché français du sucre). Ferruzzi, premier producteur de sucre en Italie, contrôle aussi en France Béghin-Say. Saint-Louis pourrait tenter de racheter la partie de son capital actuellement dans le public (50 % du total).

NEW-YORK, 28 oct. ⬆

Heurté

Les cours ont évolué de façon très heurtée, mercredi, à Wall Street. D'abord en baisse sur les nouvelles frayeurs causées par la glissade du dollar, le marché s'est ensuite redressé en apprenant les interventions des banques centrales, puis s'est derechef alourdi. Enfin, une reprise très sélective, car ne concernant que les seules « Blues Chips », a permis au marché de se remettre à flot. En clôture, l'indice des industrielles s'est établi à 1 846,82 (+ 0,34). Au plus bas de la journée, il était tombé à 1 767,74, pour culminer ensuite à 1 904,51. Le bilan général donne une idée des tiraillements dont la Bourse américaine a été le siège. Sur 2 016 valeurs traitées, 585 seulement ont monté, alors que 1 154 ont baissé. Enfin, 277 n'ont pas varié. De l'avis général, le marché reste traumatisé par l'idée d'une rupture des relations économiques avec la RFA et le Japon, ce qui correspond à une situation dont rend compte l'expression française : *« Chacun pour soi, Dieu pour tous. »* Cependant, en démentant qu'il n'était pas question de lâcher le dollar, le Trésor américain a un peu calmé le jeu.

D'après un « broker », quelques achats timides commencent à être enregistrés. Mais *« une hirondelle ne fait pas le printemps »*, disait un professionnel.

L'activité a augmenté, passant de 260 millions à 280,72 millions de titres.

VALEURS	Cours du 29 oct.	Cours du 30 oct.
Alcoa	35 3/8	37 1/4
Allegis (ex-UAL)	71	73
A.T.T.	27 1/2	28 5/8
Boeing	36	37
Chase Manhattan Bank	27 1/2	26 3/8
Du Pont de Nemours	85	85 1/2
Eastman Kodak	51 1/4	52 7/8
Exxon	43	40 3/4
Ford	70	72
General Electric	43 3/4	43 7/8
General Motors	59 1/2	57 7/8
Goodyear	42	41 5/8
I.B.M.	118 1/2	118
I.T.T.	50 1/4	49 5/8
Mobil Oil	37 3/8	36 3/8
Pfizer	46 3/8	49 1/4
Schlumberger	31 3/8	29 7/8
Texaco	28 7/8	29 1/2
Union Carbide	19 3/4	18 3/4
U.S.X.	25 1/4	24 1/4
Westinghouse	42 3/4	42 3/4
Xerox Corp.	52 1/2	50 1/8

PARIS, 28 octobre ⬇

Nouveau sinistre

La Bourse de Paris est une troisième fois sinistrée en moins de quinze jours. La session matinale n'avait déjà pas été très gaie (– 3,7 %). Mais la séance officielle a tourné au désastre. A la clôture, l'indicateur instantané accusait une nouvelle et brutale chute de 7,7 %.

L'indice CAC, lui, retombait en dessous de la barre des 300 points pour la première fois depuis février 1986.

Il n'y eut, pour ainsi dire, pas une hausse. A l'inverse, toutes les grandes vedettes ont écopé : BSN, Carrefour, Peugeot, CSF, Compagnie Bancaire, Midi, Paribas, Printemps, Lafarge, DMC, L'Oréal et... les autres. *« Ce n'est plus la rue Vivienne, mais le Chemin des Dames »,* murmurait un ancien, qui avait fait la guerre de 1914.

Les investisseurs étrangers ont encore beaucoup vendu. Sur toutes les places internationales, les règlements arrivent en fin de mois. Plus les cours baissent, plus les portefeuilles se déprécient et plus les ventes s'accélèrent. Le président Reagan se borne, lui, à reconnaître la gravité de la situation. Incroyable, non ?

Pendant ce temps, le dollar n'en finit pas de se déprécier entraînant dans sa chute l'ensemble des places internationales. A Paris, il perdait encore 1,40 % par rapport à son niveau de la veille.

La désolation régnait également sur le MATIF, où le contrat de décembre reculait de 1,53 % à 93,35. Comment se passera la première cotation de Suez jeudi ? La question est sur toutes les lèvres.

LONDRES, 29 oct. =

Indécise

La Bourse de Londres était indécise, orientée légèrement à la hausse, lors des premières transactions. Ce mouvement arrive après la baisse que le Stock Exchange a enregistré, mercredi, dans un marché peu actif et incertain. L'indice FT des trente vedettes industrielles a perdu 2,5 % à 1 288,5. Déjà éprouvée par le repli des places asiatiques à l'ouverture, la City était également déprimée par la chute du dollar et par le sentiment que le Trésor ne renoncerait pas à la privatisation, vendredi, de la dernière tranche de British Petroleum. De même, l'inquiétude sur l'ampleur du déficit budgétaire américain persistait, les investisseurs s'interrogeant sur la capacité des Etats-Unis à réduire ce déficit. Le volume des transactions a été peu élevé, et ce sont surtout les investisseurs institutionnels qui sont intervenus sur les actions. Exception à ce tableau, les fonds d'Etat ont progressé, en raison de la possibilité d'une nouvelle réduction des taux d'intérêt.

La capitalisation boursière a perdu plus de 130 milliards de livres depuis le « lundi noir » du 19 octobre.

TOKYO, 29 octobre ⬇

La baisse s'accélère

Rendu lui aussi très inquiet par la rechute du dollar, le marché de Tokyo a poursuivi son repli, cette fois en forçant l'allure. A la clôture de la séance de jeudi, l'indice Nikkeï accusait une perte de 543,64 (– 2,4 %), à 22 033,89, double de celle de la veille (– 257,43 points). Par rapport à son plus haut niveau de toujours atteint le 14 octobre dernier, le marché a glissé de 17 %.

« C'est la faute au dollar », répondaient inlassablement tous les courtiers interrogés. M. Miyazawa, ministre des finances, se disait persuadé qu'un reflux de la devise américaine pouvait être évité, à condition que tous les pays riches fassent en sorte que celle-ci ne dérive pas. Ce qui est loin d'être le cas. En attendant, au Kabuto-Cho, le patriotisme boursier a atteint ses limites. Les grands investisseurs ont cessé de soutenir le marché pour se cantonner dans un prudent attentisme.

VALEURS	Cours du 28 oct.	Cours du 29 oct.
Akaï	460	435
Bridgestone	1 170	1 110
Canon	930	890
Fuji Bank	3 100	3 050
Honda Motors	1 240	1 210
Matsushita Electric	1 910	1 830
Mitsubishi Heavy	615	610
Sony Corp.	3 960	3 850
Toyota Motors	1 800	1 690

FAITS ET RÉSULTATS

● **Crise boursière : Telefonica suspend une augmentation de capital.** — La compagnie espagnole de téléphones Telefonica a décidé de suspendre une augmentation de capital qui devait se dérouler entre le 7 novembre et le 7 décembre, en raison de l'instabilité des marchés boursiers. L'augmentation de capital portait sur 66 milliards de pesetas (3,3 milliards de francs). Par ailleurs, l'entreprise a suspendu le paiement d'un dividende de 25 pesetas, prévu pour le 7 décembre.

● **Dow Chemical avance son programme de rachat d'actions.** — La Dow Chemical Compagny a annoncé qu'elle avançait à cette année son programme de rachat de ses propres actions prévu pour 1988, « en considération des possibilités actuelles sur le marché ». Ce programme prévoyait la reprise de 2 millions d'actions. Ces titres seront rachetés en plusieurs étapes en Bourse ou par des achats négociés. La firme a déjà fait sept opération similaires depuis août 1983 portant sur près de 16,3 millions de titres. Il y a environ 192 millions d'actions Dow en circulation.

● **Le MATIF envisage des transactions à terme en ECU.** — Le marché à terme des instruments financiers (MATIF) de Paris envisage de lancer l'année prochaine des transactions à terme en ECU et un marché d'options qui sera parmi les plus importants du monde pour les contrats en devise européenne. A l'heure actuelle, le marché du coton à New-York est le seul marché à terme qui procède à des transactions en ECU, bien que d'autres marchés, celui des options européennes d'Amsterdam et les marché à terme de Londres, offrent des facilités considérables pour les transactions à terme en ECU. (*Reuter.*)

● **Aéronautique : plan de sauvetage de Fokker.** — Le ministre néerlandais des affaires économiques Rudolf de Korte a rendu publiques, le 28 octobre, les grandes lignes du plan de sauvetage de Fokker, mis sur pied en commun par le constructeur aéronautique, un consortium bancaire et le gouvernement. Outre l'injection supplémentaire cette année de 212 millions de florins (600 millions de francs) dans l'entreprise et un crédit de 225 millions de florins accordé par les banques, les trois parties se sont mises d'accord sur les trois points suivants : Fokker va renforcer sa coopération avec d'autres firmes aéronautiques, embaucher un spécialiste des finances et engager un programme drastique de réduction de ses frais. — (*AFP.*)

● **Merlin Gerin : baisse du résultat semestriel.** — Le groupe Merlin Gerin (équipement électrique) affiche, pour le premier semestre, un résultat avant impôt et intéressement en baisse à 230 millions, contre 251 millions pour les six premiers mois de 1986. Pour l'ensemble de l'année, Merlin Gerin (groupe Empain-Schneider) table sur un résultat avant impôt et intéressement du même ordre qu'en 1986.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	....	Marlin Immobilier	292	280
Alain Manoukian	298	285 o	Metallurg. Minière	124	130
Arnault & Associés	479	455	Métrologie Internat.	325	297 o
Asystel	385	340	Mécaservice	190	183 o
B.A.C.	425	401	M.M.B.M.	517	486
B. Demachy & Assoc.	545	513	Molex	235	210
B.I.C.M.	702	705	Navale-Delmas	650	610
B.I.P.	395	380 o	Olivetti-Logabax	348	334 o
Bolloré Technologies	783	736	Om. Gest.Fin.	411	390 50 o
Buitoni	600	570 o	Parz Babeau	188	185
Câbles de Lyon	911	856	Petrofigaz	400	399
Calberson	675	616 o	Pier Import	280	255 o
Cardif	1530	....	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
C.D.M.E.	799	751	Rezel	1115	988 o
C. Equip. Elect.	302	301	St-Gobain Emballage	1137	1080 o
C.E.G.I.D.	802	770	St-Honoré Matignon	182	167 40 o
C.E.G.E.P.	159 50	151 50 o	S.C.G.P.M.	215 10	....
C.E.P.-Communication	1090	1025	Sema-Metra	546	498 o
C.G.I. Informatique	610	580 o	S.E.P.	1400	1276 o
Ciments d'Origny	507	481 o	S.E.P.R.	1059	1006 o
C.N.I.M.	285	271 o	Sigos	931	885 o
Concept	200	200	S.M.T.Goupil	305	232 o
Conforama	640	640	Sodinforg	831	800 o
Dafsa	211	200	Sofibus	380	355
Dauphin O.T.A.	3189	....	Sopra	706	631
Devanlay	1701	1550 o	TF 1	168	158
Deville	706	658 o	Union Financ. de Fr.	570	530 o
Drouot-Ob. convert.	....	....	Valeurs de France	330	324 50
Editions Belfond	162	158 o			
Elect. S. Dassault	470	447 o			
Elysées Investiss.	24	23 o			
Expand	647	602 o			
Filipacchi	390	380			
Guintoli	686	655			
Guy Degrenne	860	....			
I.C.C.	220	206 80			
IDIA	170	155 o			
I.G.F.	160	149 o			
IN2	167	149			
Int. Metal Service	163	161			
La Commande Electro.	397	352 o			
Le gd livre du mois	305	270 o			
Loca Investissement	265	265			
Locamic	211 50	203 o			
Manutan	359	324 o			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 28-10-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT				OPTIONS DE VENTE			
		Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
		dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier
Lafarge Cop.	1700	4,5	41	60	–	650	–	–	–
Paribas	440	3,5	10	19	–	95	90	–	–
Peugeot	1550	15	50	75	–	475	–	–	–
Thomson-CSF	1200	7	–	–	–	550	–	–	–
Elf-Aquitaine	320	7	–	–	–	70	68	–	–
Midi	1100	10	40	–	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 28 oct. 1987

Nombre de contrats : 99 915

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	93,40	92,80	92,70	–
Précédent	97,30	96,70	96,30	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,81 F ⬇

La baisse du dollar s'est poursuivie, jeudi, à cadence rapide sur toutes les places. La devise américaine a coté 1,7350 DM (contre 1,7491 DM la veille) et 5,8150 F (contre 5,8650 F). Partout, une forte activité a régné.

FRANCFORT	28 oct.	29 oct.
Dollar (en DM)	1,7491	1,7350

TOKYO	28 oct.	29 oct.
Dollar (en yens)	140,75	137,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 oct.)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (28 oct.)	6 1/2-6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	27 oct.	28 oct.
Valeurs françaises	77,8	
Valeurs étrangères	103,6	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	317,4	298,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	27 oct.	28 oct.
Industrielles	1 846,49	1 846,82

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	27 oct.	28 oct.
Industrielles	1 322	1 298,5
Mines d'or	330,2	323,8
Fonds d'Etat	88,92	90,14

TOKYO

	28 oct.	29 oct.
Nikkeï Dow Jones	22 577,53	22 033,89
Indice général	1 841,38	1 802,77

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,8100	5,8120	+ 22	+ 48		+ 30	+ 238	+ 320
$ can.	4,4049	4,4137	– 20	+ 7	– 77	– 37	– 66	+ 25
Yen (100)	4,2224	4,2269	+ 124	+ 149	+ 231	+ 269	+ 853	+ 949
DM	3,3512	3,3537	+ 106	+ 126	+ 200	+ 228	+ 675	+ 748
Florin	2,9786	2,9805	+ 62	+ 77	+ 123	+ 146	+ 462	+ 522
F.B. (100)	16,0453	16,0552	+ 94	+ 177	+ 211	+ 372	+ 992	+ 1443
F.S.	4,8635	4,8677	+ 149	+ 177	+ 240	+ 285	+ 857	+ 997
L (1 000)	4,6221	4,6274	– 220	– 161	– 419	– 342	– 899	– 760
£	10,0310	10,0402	– 125	– 76	– 203	– 123	– 151	+ 56

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	7 1/16	7 3/16	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16
DM	3 7/8	4 1/8	3 5/8	3 3/4	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	6 11/16	7	6 13/16	7 1/8	7 1/8	7 7/16
F.S.	12	15	3	6	3 1/8	4	4 1/8	4	4 1/8
L (1 000)	10	12 1/8	12 5/8	13 3/8	12 1/4	12 3/4	12 1/8	12 5/8
£	9 1/8	9 3/8	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4
F. franç.	7 5/8	7 7/8	8	8 1/4	8 3/4	8 15/16	9 1/4	9 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 28 OCTOBRE

Cours relevés à 18 h 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1813	4,5 % 1973	1877	1888	1880	+ 0 16
4005	C.N.E. 3%	4006	4005	4000	− 0 12
1130	B.N.P. T.P.	1121	1109	1100	− 1 86
1107	C.C.F. T.P.	1069	1070	1075	+ 0 56
1115	Créd. Lyon. T.P.	1118	1100	1100	− 1 61
1845	Renault T.P.	1700	1650	1650	− 2 93
1850	Rhone-Poul. T.P.	1810	1809	1809	− 0 05
1190	St-Gobain T.P.	1210	1210	1210	....
1135	Thomson T.P.	1165	1128	1128	− 3 17
390	Accor	360 10	336	336	− 6 69
490	Agence Havas	460	420	420	− 8 70
605	Air Liquide	536	503	504	− 5 97
1660	Alcatel	1450	1400	1393	− 3 93
1810	Als. Superm.	1640	1500	1500	− 8 54
370	A.L.S.P.I.	320	299	294	− 8 13
295	Alsthom ★	270 20	260	250	− 7 48
1600	Arjom. Prioux	1419	1255	1255	− 11 56
430	Aussedat-Rey	375	324	324	− 13 60
1030	Aux. Entrepr. ★	909	899	850	− 6 49
920	Avions Dassault	865	830	830	− 4 05
370	BAFIP	307	280	280	− 8 79
325	Bail-Equipem. ★	315	300	280	− 11 11
795	Bail Investiss.	773	752	710	− 8 15
340	B.N.P. C.I.	338	315	315	− 6 80
545	Cie Bancaire	520	485	478	− 8 08
380	Bazar H.-V.	346	354 50	300	− 13 29
430	Béghin-Say ★	385	370	375	− 2 60
825	Berger (Ma)	720	640	640	− 11 11
680	Bic ★	560	528	503	− 10 18
1040	B.I.S.	890	880	763	− 14 27
2500	Bongrain S.A.	2310	1960	1960	− 15 15
945	Bouygues	891	835	818	− 8 42
75	B.P. France	73	71	68	− 6 85
4230	B.S.N.	3890	3760	3790	− 2 57
2100	Cap Gem. S. ★	1800	1745	1640	− 8 89
1100	Carnaud	1000	880	880	− 12
2800	Carrefour ★	2529	2410	2203	− 12 89
143	Casino	124	124	122 90	− 0 89
117	Casino A.D.P.	103 10	104	99	− 3 98
....	C.C.M.C.	1020	880	880	− 13 73
770	Cetelem	602	600	565	− 6 15
660	Cerus	595	520	520	− 12 61
1650	C.F.A.O.	1533	1400	1405	− 8 35
275	C.G.E.	241	210	210	− 12 86
1000	C.G.I.P. ★	785	785	700	− 10 83
830	Chargeurs S.A.	735	720	710	− 3 40
58	Chiers-Châtill.	52 80	48	48	− 9 09
885	Ciments franç. ★	871	810	794	− 8 84
475	Club Méditerr.	423	350	350	− 17 26
155	Codetel ★	150 50	150	154	+ 2 33
300	Cofimeg	300	308 50	295	− 1 67
1550	Colas	1430	1368	1370	− 4 20
225	Compt. Entrepr.	204	184	184	− 9 80
660	Compt. Mod.	549	439 50	439 50	− 19 95
985	Créd. Foncier	911	740	740	− 18 77
435	Crédit F. Imm.	409	382	370	− 9 54
115	C.C.F.	111	107 50	107 50	− 3 15
680	Créd. Lyon. (CI)	660	640	635	− 3 79

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
920	Crédit Nat. ★	794	786	651	− 18 01
160	Crouzet ★	137	133	134	− 2 19
2650	Damart S.A.	2450	2300	2250	− 8 16
375	Darty ★	337 90	318 10	295	− 12 70
306	Darty (DP)	289	286	235	− 18 68
1800	De Dietrich	1820	....	....	....
256	Dév. P.d.C. (Li)	256	255	255	− 0 39
470	D.M.C.	433	400	378	− 12 70
400	Drouot Assur.	350	315	315	− 10
2130	Docks France ★	1700	1520	1500	− 11 76
820	Dumez ★	710	670	600	− 15 49
1100	Eaux (Gén.)	984	960	890	− 9 55
1140	Ecco ★	1015	943	879	− 13 40
290	Elf-Aquitaine	273	280 10	271	− 0 72
280	– (certific.)	243	238	238	− 2 06
780	Epeda-B-Faure	658	638	640	− 2 74
3100	Essilor	2740	2400	2400	− 12 41
2200	Essilor Int. (DP)	1750	1700	1695	− 3 14
376	Esso S.A.F. ★	365	365	365	....
1970	Eurafrance	1620	1620	1400	− 13 58
1980	Eurocom ★	1115	1090	960	− 13 90
3460	Euromarché	3050	2930	2500	− 18 03
560	Europe n° 1 ★	505	525	470	− 6 93
1130	Exor ★	1010	985	864	− 14 46
650	Facom	566	550	518	− 8 48
1050	Fichet-bauche	1050	....	....	....
200	Finextel ★	195	191 50	196	+ 0 51
124	Fives-Lille	125	108	108	− 13 60
1100	Fromageries Bel	1055	1030	1025	− 2 84
1280	Gal. Lafayette ★	1100	1060	1040	− 5 45
380	Gascogne	315	290	296	− 6 03
1450	Gaz et Eaux	1470	1390	1300	− 11 56
500	Géophysique ★	431	426	350	− 18 79
1950	Gerland	1555	1250	1250	− 19 61
595	GTM-Entrepose	479	470	385	− 19 62
520	Guyenne-Gas. ★	412	412	386	− 6 31
2570	Hachette ★	2260	2270	2110	− 6 64
590	Hénin (La)	529	518	450	− 14 93
1170	Hutchinson	1100	1010	1010	− 8 18
153	Imétal	131	115	115	− 12 21
380	Imm. Plaine-M.	320	318	285	− 10 94
1050	Ingénico	910	818	800	− 12 09
4500	Inst. Mérieux	3890	3799	3770	− 3 08
520	Interbail ★	471	470	454	− 3 61
1000	Intertechnique	852	845	750	− 11 97
630	J. Lefebvre	580	575	532	− 8 28
1220	Lab. Bellon	1123	1070	1060	− 5 61
1440	Lafarge-Coppée	1235	1187	1035	− 16 18
1340	Lebon ★	1359	1301	1275	− 6 18
2850	Legrand ★	2350	2155	1995	− 15 11
2450	Legrand (DP) ★	2050	2000	1760	− 14 15
720	Leroy-Somer ★	623	600	540	− 13 32
1780	Lesieur	1560	1445	1400	− 10 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
680	Locabail Immob.	650	650	630	− 3 08
575	Locafrance ★	403	403	361	− 10 42
865	Locindus	835	835	803	− 3 83
445	Lucheire	330	348	279	− 15 45
1940	L.V.M.H.	1630	1304	1304	− 20
1320	Lyonn. Eaux ★	1100	1095	1050	− 4 55
76	Mais. Phénix	69 80	66 50	66 45	− 4 80
875	Majorette (Ly)	630	630	630	....
330	Mar. Wendel ★	280	259	250	− 10 71
1660	Martell	1610	1595	1595	− 0 93
....	Matra	2060	....	....	....
2500	Merlin-Gerin ★	2110	2100	1895	− 10 19
265	Michelin	240	220	205	− 14 58
1050	Midi (Cie)	900	850	790	− 12 21
240	Midland Bk SA ★	222	230	203	− 8 56
1280	Min. Salsig. (Ma)	1085	930	930	− 14 36
44	M.M. Penarroya	43	43	38	− 11 63
70	Moulinex	59 70	57 50	57	− 4 52
775	Navig. Mixtes	715	572	572	− 20
119	Nord-Est	107	100	95	− 11 21
440	Nordon (Ny)	389	388	388	− 0 26
460	Nouvelles Gal.	430	385	386	− 10 23
850	Occident. (Gén.)	735	699	690	− 6 12
1270	Omn.F.Paris	1280	1180	1180	− 7 81
225	Olida-Caby	215	208	198	− 7 91
320	Opfi-Paribas	291	282	269	− 7 56
3300	Oréal (L')	2950	2800	2605	− 11 69
395	Paribas	368	356	346	− 5 97
520	Paris-Réesc. ★	469	460	440	− 6 18
1020	Pechelbronn ★	930	891	887	− 4 62
1010	Penhoet	945	915	890	− 5 88
815	Pernod-Ricard	718	688	671	− 6 55
1370	Peugeot S.A.	1158	1112	1035	− 10 61
17	Poclain	15 80	14 30	14 30	− 9 49
1780	Poliet	1595	1450	1450	− 9 09
680	P.M. Labinal	550	440	440	− 20
3190	Presses Cité	2910	2848	2840	− 2 41
1200	Précabail Sic.	1150	1100	1100	− 4 35
640	Primagaz	625	625	625	....
600	Printemps ★	505	490	440	− 12 87
1800	Promodès	1829	1720	1790	− 2 13
1450	Radiotechn.	1195	1030	1030	− 13 81
79	Raff. Dist. Total	74	70 10	70 10	− 5 27
3180	Redoute (La) ★	2865	2820	2700	− 5 76
360	Rober financière	325	260	260	− 20
1230	Roussel-Uclaf	1155	....	....	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4570	R. Impériale (Ly)	4300	4000	4000	− 6 98
205	Sade	200	190	190	− 5
1600	Sagem ★	1410	1434	1395	− 1 06
455	Saint-Gobain	424	400 10	408	− 3 77
1100	St-Louis B.	1100	1100	1101	+ 0 09
1590	Salomon	1370	1300	1300	− 5 11
1500	Salvepar	1440	1340	1340	− 6 94
630	Sanofi	600	580	560	− 6 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
520	S.A.T. ★	484	470	475	− 1 86
1270	Saupiquet (Na)	1100	990	990	− 10
330	Schneider ★	273	275	244	− 10 62
96	S.C.O.A.	82 80	70 50	70 50	− 14 86
680	S.C.R.E.G.	570	....	....	....
830	Seb ★	710	680	649	− 8 59
400	Sefimeg ★	406	396	390	− 3 94
1110	S.F.I.M.	1160	1165	1190	+ 2 59
51	S.G.E.	45 95	44	40	− 12 95
450	Signaux ★	341	347	290	− 14 96
945	Silic	831	825	775	− 6 74
500	Simco-U.P.H. ★	520	530	503	− 3 27
330	Simnor (Li)	330	330	330	....
1100	Skis Rossignol	1070	1010	968	− 9 53
650	Slminco	635	645	635	....
380	Société Générale	380	370	373	− 1 84
167	Sodecco	169	165	165	− 2 37
220	Sodero (Na)	200	186	186	− 7
2300	Sodexho	2110	1960	1890	− 10 43
128	Sogenal (Ny)	125	118	118	− 5 60
370	Sogerap	340	332 10	335	− 1 47
2780	Somm-Allib. ★	2515	2341	2270	− 9 74
670	Source Perrier	650	580	580	− 10 77
800	Sovac ★	720	706	650	− 9 72
470	Spie-Batignol.	360	324	324	− 10
480	Strafor ★	479	466	386	− 19 42
280	Synthelabo ★	278	283	240	− 13 67
615	Talcs Luzenac	590	566	566	− 4 07
3360	Tél. Elect.	2855	2789	2680	− 6 13
1040	Thomson-C.S.F.	799	749	700	− 12 38
380	Total (CFP) ★	349	342	324	− 7 16
89	– (certific.)	81	78 50	76	− 6 17
1290	T.R.T. ★	1139	1100	1040	− 8 69
380	U.F.B.	374	368	321	− 14 17
850	U.I.C. ★	860	850	841	− 2 21
520	U.I.F. ★	521	530	516	− 0 96
825	U.I.S.	810	800	760	− 6 17
215	U.C.B. ★	198	190	180	− 9 09
685	Unibail	705	697	696	− 1 28
545	Valéo	451	430	420	− 6 87
68 80	Vallourec	68 80	68 80	68 80	....
345	Vie Banque	330	310	305 10	− 7 55
800	Elf-Gabon	735	700	735	....
117	Amax Inc.	90	80	80	− 11 11
145	Amer. Express	142 80	126	130	− 8 96
172	Amer. Teleph.	168	160	165	− 2 52
144	Anglo Amer. C.	117 60	111	111	− 5 61
685	Amgold	610	582	570	− 6 56
970	BASF (Akt)	931	877	877	− 5 80
1020	Bayer	970	917	900	− 7 22
123	Buffelsfont.	108 50	105	105 50	− 2 76
169	Chase Manh.	177	157	157	− 11 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
76	De Beers	63 90	57	55	− 13 93
1850	Deutsche Bank	1768	1621	1630	− 7 81
985	Dresdner Bank	943	875	841	− 10 82
145	Driefontein Cld	125 50	123	123	− 1 99
525	Du Pont-Nem.	500	490	481	− 3 80
510	Eastman Kodak	470	440	437	− 7 02
78	East Rand	70 15	65	64	− 8 77
265	Electrolux	243	228	231	− 4 94
186	Ericsson	168	154	160	− 4 76
265	Exxon Corp.	255	234	235	− 7 84
450	Ford Motors	429	373	391	− 8 86
93	Freegold	81	80	76 20	− 5 93
121	Gencor	97 30	98 40	92	− 5 45
280	Gén. Electr.	261 50	240	250	− 4 40
520	Gén. Belgique	440	383	383 50	− 12 84
380	Gen. Motors	341	327	308	− 9 68
106	Goldfields	86	76	76	− 11 63
45	GdMetropolitain	41 50	37	37 10	− 10 60
91	Harmony	80	75	72	− 10
46	Hitachi	48 50	41 15	42	− 13 40
910	Hoechst Akt.	866	820	815	− 5 89
111	Imp. Chemical	112 50	103	103	− 8 44
720	IBM	699	654	665	− 4 86
325	ITT	309 50	280	281	− 9 21
145	Ito-Yokado	128 10	129 50	129 50	+ 1 09
82	Matsushita	82	72 80	73 50	− 10 37
980	Merck	926	874	868	− 6 28
385	Minnesota M.	346	313	313	− 9 54
245	Mobil Corp.	238	209	209	− 12 18
230	Morgan J.P.	215	200	200	− 6 98
38800	Nestlé	36330	34500	34500	− 5 04
182	Norsk Hydro	157	154 50	157	....
220	Olsli	193	187 50	187 50	− 2 85
1790	Petrofina	1680	1558	1558	− 7 26
575	Philip Morris	512	470	460	− 10 16
113	Philips	112	100 50	100 50	− 10 27
95	Placer Dome	81	75 50	73 80	− 8 89
360	Quilmès	381	281	290	− 23 88
700	Randfontein	590	585	590	....
640	Royal Dutch	632	605	612	− 3 16
....	Rio Tinto Zinc	31 20	28 90	29 50	− 5 45
99	St Helena Co	78	75	70 10	− 10 13
220	Schlumberger	195 50	180	182	− 6 91
103	Shell transp.	105	105	108	+ 2 86
1890	Siemens A.G.	1705	1585	1510	− 11 44
180	Sony	174 80	156 30	153	− 12 47
184	T.D.K.	169	153 50	151 50	− 10 36
28	Toshiba Corp.	27 90	25 70	25 50	− 8 60
330	Unilever	313	285 50	290	− 7 35
235	Unit. Techn.	204	190	190	− 6 86
715	Vaal Reefs	640	640	610	− 4 69
340	Volvo	305 50	282 50	282 50	− 7 53
330	West Deep	275	260 50	260	− 5 45
360	Xerox Corp.	315	300	295	− 6 35
2 09	Zambia Corp.	1 45	1 46	1 44	− 0 69

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8100	..
Emp. 8,80 % 77	122 05	3 823
9,80 % 78/93	99 20	2 919
10,80 % 79/94	100 75	1 623
13,25 % 80/90	104 30	5 358
13,80 % 81/89	105 70	10 851
16,20 % 82/90	111 95	12 827
16 % juin 82	112 90	6 208
14,60 % fév. 83	111 50	10
13,40 % déc. 83	111 65	11 454
12,20 % oct. 84	107	0 700
11 % fév. 85	102 80	7 534
10,26 % mars 86	96 05	6 476
OAT 12,75 % 83	1771	..
OAT 10 % 2000	94 95	4 235
OAT 9,80 % 1997	100 90	8 678
OAT 9,80 % 1996	95 25	7 303
Ch. France 3 %	140	..
CNB Bques janv. 82	102 05	2 866
CNB Paribas	102 45	2 866
CNB Suez	102 10	2 866
CNI janv. 82	102 05	2 866
PTT 11,20% 85	101 10	9 334
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	102 90	4 185
CNT 9% 88	87 80	4 537
CRH 10,90% déc. 85	96 70	8 144
Métrologie I. 6% 6/7	88 30	6 915

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	785	760 o
Agache (Sté Fin.)	1980	....
A.G.F. (St Cent.)	758	700
Applic. Hydraul.	679	700
Arbel	338	....
Astorg	305	....
Avenir Publicité	470	447 o
Bain C. Monaco	280	250
Banque Hypoth. Eur.	329	322
Béghin-Say (C.I.)	263	233 o
B.G.I.	437	....
Blanzy-Ouest	640	640
B.N.P. Intercontin.	221	251 d
Bénédictine	4950	4700
Bon-Marché	794	745
B.T.P.	135	133
Calif	610	600
Cambodge	602	586
C.A.M.E.	322	294 o
Campenon Bern.	315	....
Carbone-Lorraine	550	528 o
C.E.G.Frig.	522	491
Centen. Blanzy	2050	1947 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	207	200
Cerabati	120	....
Chambourcy (M.)	801	801
Champex (Ny)	140	142
C.I.C. (Financ. de)	248	236
C.I. Maritime	562	562
Cimen-Sintra	370	....
Citram (B)	460	....
Clause	432 40	450
Cofradel (Ly)	1648	1614 o
Cogifi	335	314 90
Comiphos	444	430
Cie Industrielle	3055	2900 o
Comp. Lyon-Alem.	520	479
Concorde (La)	820	....
C.M.P.	28	24 70 o
Créd. Gén. Ind.	600	600
Cr. Universel (Cie)	582	580
Créditel	138	134
Darblay S.A.	445	418
Delalande S.A.	1075	980 o
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1350	1340
Didot-Bottin	788	710 o
Eaux Bass. Vichy	1170	1220
Eaux Vittel	2337	2020 o
Economats Centre	544	496 o
Electro-Banque	313	301
Elf-Antargaz	578	....
E.L.M. Leblanc	755	725 o
Enelli-Bretagne	215	202
Entrepôts Paris	500	442 o
Epargne (B)	2850	2738
Europ. Accumul.	48 80	45 70
Eternit	2152	2060
Finalens	196	198
FIPP	406	296 o
Fnac	600	....
Foncière (Cie)	450	435
Fonc. Lyonnaise	5670	4700 o
Foncina	486	470
Forinter	1080	1080
Fougerolle	350	262 o
France I.A.R.D.	275	300
France (La)	5900	5550
From. Paul Renard	470	450 o
GAN	936	930
Gaumont	445	430
Gévelot	705	644 o
Gr. Fin. Constr.	412	410
Gds Moul. Paris	326 50	325
Groupe Victoire	3280	2645 o
G. Transp. Ind.	530	510
H.E.F.	117 50	110
Immindo S.A.	430	410
Imminvest	253	251
Immobail	362	370
Immobanque	850	811
Immob. Marseille	7440	7070 o
Immofice	479	462
Invest. (Sté Cent.)	3002	3010
Jaeger	172	163 50 o
Lafitte-Bail	447	435
Lambert Frères	199	189 o
Lille-Bonnières	800	752
Loca-Expansion	260	250
Locafinancière	340	340
Locatel	702	701

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1189	1117
Lucia	902	798 o
Machines Bull	39 50	37
Magasins Uniprix	224	194 o
Magnant S.A.	120	105 o
Maritimes Part.	270	256 o
Métal Déployé	400	....
Mors	104 10	99
Navig. (Nat. de)	54	52
OPB Paribas	194	184 o
Optorg	174	167 o
Oréal (L') C.I.	1833	....
Origny-Desvroise	984	924 o
Palais Nouveauté	719	683 o
Paribas-CIP	359	359
Paris France	240	225
Paris-Orléans	269 50	253
Partenhea	268	255
Patern. Risq. Div.	1399	....
Pathé-Cinéma	727	547 o
Pechiney (cert. inv.)	261 70	248 50 o
Piles Wonder	950	....
Piper-Heidsieck	740	706
P.L.M.	135	119 40 o
Porcher	600	478
Promodès	1100	....
Providence S.A.	1388	....
Publicis	2585	2285 o
Raff. Souf. R.	115 50	110 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	338	321
Ricqlès-Zan	200	182 o
Rochefortaise S.A.	630	650
Rochette-Cenpa	55	40 20 o
Rosario (Fin.)	860	792 o
Roudière	245	192 o
Rougier et Fils	81	74 o
Sacer	477	368 o
SAFAA	300	....
Safic-Alcan	840	713 o
SAFT	1300	1222
Saga	211	200 o
St-Gobain C.I.	394 80	390
Salins du Midi	449	430
Santa-Fé	144	145
Satam	117	112 o
Saulnes	46	43 30
Savoisienne (M)	239 20	....
SCAC	495	467
Senelle Maubeuge	350	335 o
S.E.P. (M)	148	....
Serv. Equip. Véh.	70 10	66
Sicli	288	276 50 o
Sicotel	306 10	305
Silvain	200	199
Siph (Plant. Hévéas)	339	337
Sté Générale-CIP	335	334
Sofal financière	1732	1720
Soficel	638	600
Sofio	450	430
Soficomi	700	....
S.O.F.I.P. (M)	160	147 o
Sofragi	1040	....
Soudure Autog.	399	380 o
Sovabail	669	642 o
S.P.I.	537	515

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Stemi	1020	1020
Taittinger	1400	1316
Testut-Aequitas	580	539 o
Tour Eiffel	480	....
Ulliser S.M.D.	610	595
U.A.P.	300	282
U.T.A.	972	913
Veuve Clicquot	3400	3400
Vicat	1340	....
Viniprix	1490	1415 o
Virax	145	138 o
Waterman S.A.	621	621
Brass. du Maroc	120	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	930	....
Akzo	400	....
Alcan Alum	145	....
Algemeine Bank	107	102
American Brands	243	218 70
Am. Petrofina	410	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	185	128 o
Banco de Santander	255	230
Bco Pop Espanol	390 10	350 o
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3500	2600 o
B. Régl. Internat.	54000	50000
Br. Lambert	485	461
Canadian-Pacific	109 90	89 o
CIR	21 70	19 50
Commerzbank	790	760
Dart. and Kraft	267	253 50
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	396	....
Gén. Belgique	440	383 50
Gevaert	1200	....
Glaxo	110	105
Goodyear	281	270
Grace and Co	255	267
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	339 30	350
I. C. Industries	155	150
Johannesburg	1360	....
Kubota	24	22 50
Latonia	289	289
Midland Bank Plc	39 50	36 50
Mineral-Ressourc.	91 50	85 o
Nixdorf	2200	2090
Noranda	110 10	99 o
Olivetti	27 90	26 o
Pakhoed Holding	185	175
Pfizer Inc.	301	290
Procter Gamble	528	475 o
Ricoh Cy Ltd	41	39
Rolinco	238	216 70
Robeco	251	233 50
Rodamco	412	406
Saipem	18 05	15 o
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	270	....
Steel Cy of Can.	117	100 o
Tenneco	250	245 50
Thorn EMI	47	42 30
Toray indust. inc	29 50	29
Vieille Montagne	900	....
Wagons-Lits	650	....
West Rand	23 60	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Calciplast	....	....
C.E.M.	....	....
Cochery	....	....
Cogenhor	....	....
C. Occid. Forestière	....	....
Coparex	....	....
Dubois Inv. (Casto.)	....	....
Gechot	....	....
Hydro-Energie	....	....
Hoogovens	....	....
Metroservice	....	....
Nicolas	....	....
Paternelle-R.D.	....	....
Révillon	....	....
Rorento N.V.	....	....
S.P.R.	....	....
Ufinex	....	....
Union Brasseries	....	....

SICAV (sélection) 28/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	702 52	685 39
Actilion	184 91	179 95
Actions France	415 08	400 06
Action Invest.	334 50	319 33
Actions sélectives	512 05	493 54
Aedificandi	587 74	566 50
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1033 90	1008 68
A.G.F. 5000	525 20	512 39
A.G.F. ECU	1035 98	1025 72
A.G.F. Interfonds	429 86	419 39
A.G.F. Invest	91 62	89 39
A.G.F. OBLIG.	1081 36	1056 07
A.G.F. Sécurité	10316 45	10316 45
Agimo	587 83	573 49
Altefi	208 91	201 36
A.L.T.O.	183 46	176 83
Amei-Gan	4750 18	4634 78
Amérique-Valor	645 41	616 14
Amplitude	468 39	454 75
Arbitrages court terme	5528 81	5517 78 ♦
Argonautes	358 03	344 82
Associa Première	23574 67	23574 67
Associc	1165 43	1165 43 ♦
Aurecic	1390	1349 51 ♦
Axa Europe	112 29	107 20
Axa Investissements	104 59	99 85
Bourse-Investiss.	402 54	384 29
Bred Associations	2686 91	2678 87
Bred International	82 14	80 53
Capital Plus	1672 86	1672 86
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	347 56	334 19
Cortal court terme	1270	1270
Corral intérêt trim.	1039 73	1018 86
Conseca	813 65	776 75
Credinter	449 76	438 66 ♦
Croissance France	247 14	236 50
Croissance Immobilière	579 34	553 07
Croissance Mercure	2578 02	2502 93
Croissance Prestige	324	309 31
Drouot-France	610 64	582 85
Drouot-Investiss.	969 25	925 30
Drouot-Sécurité	241 99	231 02
Drouot-Sélection	132 11	126 12
Ecuric	1171 04	1153 73 ♦
Ecureuil Privatisations	308 52	300 50
Elicoop Sicav	11330 27	11330 27
Elf-Valeurs	7863 71	7682 18
Energia	247 93	236 69
Epancic	2812 98	2810 17 ♦
Epacourt Sicav	4076 82	4065 66
Epargne Associations	24330 93	24294 45
Epargne-Capital	7817 84	7740 44
Epargne-Croiss.	1374 26	1337 47
Epargne-Industr.	689 42	658 16
Epargne-Inter	595 56	579 61
Epargne J	53592 62	53592 62
Epargne-Long-Terme	1644 28	1600 25
Epargne-Oblig.	184 72	179 78
Epargne-Oustre	1016 38	1016 36
Epargne-Unie	1068 42	1019 97
Epargne-Valeur	382 66	372 42
Eparobig	1265 34	1262 81
Epsilon	994 97	985 12
Eurocic	9581 54	9449 79 ♦
Euro-Croissance	514 29	499 31 ♦
Eurodyn	971 43	939 49
Euro-Gan	4394 09	4194 78
Extrême Orient Sicav	507 66	482 97
Fixord Placement	80536 88	80355 81
Fixord Valorisation	13209 67	12950 88
Fonsicav (div. par 10)	10889 78	10889 78
Fonciel	244 14	233 07
France-Gan	5233 63	4996 31
France-Garantie	273 78	273 23
France-Investiss.	424 59	405 34
France-Net	120 02	118 83
France-Obligations	428 07	421 85
Francic	355 33	344 98 ♦
Francic Pierre	92 25	89 56 ♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1030 61	1000 59 ♦
Fructi-Associations	1348 17	1348 17
Fructicapi	303 95	299 46
Fructicourt	106470 88	106470 88
Fructidor	242 61	239 02
Fructifrance	689 99	667 31
Fructimmo	231 31	225 67
Fructivalor	454 82	443 73
Fructiver	82803 20	82698 71
Fructi ECU	562 24	553 93
Fructi-Première	11009 74	10847 03
Futuroblig	982 67	961 71
Gestilion	57009 37	56887 20
Gestion Amérique	280 07	267 37
Gest. France Europe	88 57	84 55
Gestion Orient	161 41	154 09
Gestion Sécuricourt	10698 40	10692 48
Gestion Sicavimmo	677 85	647 11
Gestion Uni-Japon	1382 54	1319 85
Gestion Associations	139 64	136 57
Gestion Mobilière	630 09	601 52 ♦
Gest. Rendement	453 83	433 25
Gest. Sél. France	640 72	611 67
Haussmann Associat.	1176 19	1176 19
Haussmann court terme	1208 49	1208 49
Haussmann Epargne	1369 68	1369 68
Haussmann Europe	2062 36	1987 82
Haussmann France	859 43	829 37
Haussmann Obliconx.	1285 34	1285 34
Haussmann Obligation	1429 54	1377 87
Horizon	1031 03	1001
I.M.S.I.	548 18	523 32
Indo-Suez Valeurs	654 01	624 35
Interoblig.	11547 05	11102 93
Intersélect France	412 60	393 89
Intervaleurs Indust.	572 78	546 81
Invest. net	14360 09	14331 42
Invest. Obligataire	17767 66	17732 40
Japacic	161 67	156 96 ♦
Jeune épargne	231 13	227 71
Laffitte-Amérique	237 60	226 83
Laffitte-crt-terme	58936 33	58935 23
Laffitte-Expansion	753 51	719 34 ♦
Laffitte-France	277 63	265 04 ♦
Laffitte-Immobilière	225 29	215 07
Laffitte-Japon	312 34	298 18
Laffitte-Oblig.	145 10	138 52
Laffitte-Placements	64374 27	64374 27
Laffitte-Rend.	208 06	198 63
Laffitte-Tokyo	1233 27	1177 35
Lion-Associations	11382 34	11382 34
Lion court terme	115757 85	115757 85
Lion-Institutionnels	22911 70	22894 36
Liosplus	700 17	693 24
Livret portefeuille	574 45	557 72
Méditerranée	171 74	163 95
Minimax	25849 13	25849 13 ♦
Mondiale Investissem.	407 65	389 07
Monecic	5541 89	5541 89 ♦
Moneden	51625 09	51625 09
Moné J.	55335 52	55335 52
Monelaffitte	269780 98	269780 98
Monevalor	63073 33	63073 33
Multi-Obligations	422 16	403 02
Mutuelle Unie Sél.	149 07	142 31
Natio.-Assoc.	6137 98	6125 63
Natio.-Epargne	13476 31	13342 88
Natio.-Court terme	201353	201353
Natio.-Immobilier	928 05	903 21
Natio.-Inter.	1119 35	1089 39
Natio.-Obligations	527 33	513 22
Natio.-Patrimoine	1284 35	1249 98
Natio.-Placements	64700 54	64700 54
Natio.-Revenus	1007 57	997 59
Natio.-Sécurité	10877 05	10877 05
Natio.-Valeurs	617 73	601 20
Nippon-Gan	4785 46	4568 46
Nord-Sud Développ.	1196 04	1193 65 ♦
Normat IF	13547 48	13281 84
Oblicic Régions	1014 07	999 08 ♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicoop Sicav	1326 76	1300 74
Obligations Convert.	415 46	396 62
Oblilion	1084 85	1074 11
Optimavalor	552 61	527 74
Paramérique	514 71	491 37
Parasope	762 53	727 95
Paribas Croissance	537 17	515 27
Paribas Epargne	15540 29	15509 27
Paribas France	86 55	85 97
Paribas Opportunités	98 44	95 57
Paribas Patrimoine	486 74	486 90
Paribas Revenus	91 23	90 33
Parnasse-Valor	1091 04	1089 95
Patrimoine-Retraite	1632 68	1600 67
Phenix Placements	246 98	245 75
Pierre Investiss.	668 52	638 21
Placement A	926 33	926 33
Placement crt-terme	71456 46	71456 46
Placement J	55742 25	55742 25
Placement Premier	53342 43	53342 43
Placements Rendement	10747 71	10747 71
Placements Sécurité	106047 37	106047 37
Plénintar	860 02	839 04
Premières Obligations	10583 33	10562 21
Priv'Association	21800 25	21800 25
Province Investiss.	486 80	464 73
Quartz	100 70	98 22
Rentacic	161 64	159 25 ♦
Revenus Trimestriels	5434 08	5380 28
Revenu Vert	1089 83	1088 74
Rivoli Plus	1079 32	1030 38c
St-Honoré Assoc.	14093 23	14023 11
St-Honoré Bio-aliment.	715 47	683 03
St-Honoré Pacifique	509 69	486 58
St-Honoré P.M.E.	427 21	407 84
St-Honoré Real	11461 70	11416 04
St-Honoré Rendement	11315 79	11259 49
St-Honoré Services	426 50	410 10
St-Honoré Technol.	668 54	638 22
St-Honoré Valor	12108 18	12012 08
Sécuricic	11058 49	11047 44 ♦
Sécur. Mobilière	399 37	381 26
Sécuri Taux	10607 33	10607 33
Sélection Croissance	486 95	453 35
Sicaden (Credan SP)	728 83	718 16
Sicav-Associations	1416 34	1414 22
S.F.I. fr. et étr.	566 07	549 58
Sicav 5000	308 70	300 44
S.I. Est	1152 74	1100 47
Silvafrance	495 18	472 19
Sivam	385 82	375 49
Silvarente	202 31	200 31
Silvinter	395 36	394 77
S.N.I.	1148 77	1115 31 ♦
Sogepargne	337 57	325 37
Sogepremière	63441 02	61593 22
Sogesec	50389 30	48921 65
Sogevalor	77946 15	77097 23
Sogevar	952 98	909 65
Soginter	1166 04	1113 16
Soleil Investiss.	445 19	425
Stratégie Actions	1000 41	961 93
Stratégie Rendem.	1049 87	1016 63
Technocic	1019 15	989 47 ♦
Techno-Gan	5532 14	5281 28
Trilion	5138 87	5087 99
U.A.P. Investiss.	353 19	340 42
Uni-Associations	112 60	112 60
Unifrance	395 47	377 54
Unifoncier	1074 23	1025 52
Uni-Garantie	1285 98	1241 13
Unigestion	789 17	753 38
Uni-Régions	2714 64	2591 54
Unirente	2023 72	1957 18
Univar	181 85	181 85
Univers-Actions	892 95	863 59
Univers-Obligations	1481 49	1432 78
Valcroan	463 45	452 15
Valoblig	59863 96	58390 06
Valorg	1535 70	1534 17
Valrail	80658 59	80618 28

c : coupon détaché – o : offert – • : droit détaché – d : demandé ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/10	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 946	5 863	5 620	6 120
ECU	6 944	6 948	....	....
Allemagne (100 DM)	334 860	335 170	325	343
Belgique (100 F)	16 056	16 084	15 400	16 300
Pays Bas (100 fl.)	297 550	297 710	288 500	306 500
Danemark (100 krd)	87 230	87 300	83	90
Norvège (100 k)	90 260	90 130	86	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 029	10 041	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 348	4 340	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 633	4 624	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	405 720	407 110	394	414
Suède (100 krs)	94 590	94 340	90	96
Autriche (100 sch)	47 570	47 590	46	48 700
Espagne (100 pes.)	5 150	5 115	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 215	4 200	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 518	4 462	4 270	4 670
Japon (100 yens)	4 179	4 210	4 070	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/10
Or fin (kilo en barre)	90600	90500
Or fin (en lingot)	91460	91350
Pièce française (20 fr)	566	569
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	595	588
Pièce latine (20 fr)	533	528
Souverain	676	678
Pièce de 20 dollars	3195	3260
Pièce de 10 dollars	1600	1585
Pièce de 5 dollars	890	.....
Pièce de 50 pesos	3595	3595
Pièce de 10 florins	566	563
Or Londres	473 45	479 65
Or Zurich	473 50	477 50
Or Hongkong	473 25	475 55
Argent Londres	....	....

Le Monde

L'affaire Chaumet

Deux plaintes de M. Chalandon contre « le Monde »

M. Albin Chalandon a décidé de poursuivre *le Monde* en justice par une double procédure. Mercredi 28 octobre, ses avocats ont déposé une plainte contre X..., avec constitution de partie civile, pour diffamation envers un particulier, qui a conduit le parquet de Paris à ouvrir immédiatement une information judiciaire. Le même jour, le garde des sceaux a demandé au parquet d'ouvrir une seconde information judiciaire pour diffamation envers un membre du ministère, en l'occurrence lui-même.

Ces deux plaintes ont pour base nos articles du 13 octobre mentionnant l'existence du compte courant rémunéré que possédait, à la joaillerie Chaumet, M. Chalandon. Elles devraient conduire à l'inculpation de M. André Fontaine, directeur du *Monde*, et des journalistes Bertrand Le Gendre, Georges Marion et Edwy Plenel, signataires de l'un des articles incriminés.

Déposée par Me Philippe Lafarge, bâtonnier désigné, en exercice à partir du 1er janvier prochain, et Me François Sarda, la plainte avec constitution de partie civile a conduit à l'ouverture d'une information judiciaire confiée à M. Jacques Clavière-Schiele. Ce juge d'instruction spécialisé dans les affaires économiques et de droit du travail traite rarement des affaires de presse. Dans le cadre d'une telle procédure, l'inculpation des personnes visées par la partie civile est automatique.

A cette plainte en tant que particulier s'ajoute la procédure engagée en tant que ministre de la justice. A ce titre, le garde des sceaux — comme tout autre ministre — ne peut directement mettre en mouvement l'action publique. Il a donc dû s'adresser au parquet, qui dépend hiérarchiquement de la chancellerie, pour lui demander de poursuivre *le Monde* pour diffamation envers un membre du ministère. A ce stade, le parquet a le choix entre la citation directe — qui aboutit à une fixation d'audience devant la XVIIe chambre correctionnelle — ou l'ouverture d'une inforamation judiciaire — procédure plus longue mais qui implique l'inculpation des journalistes visés.

M. Chalandon et le parquet de Paris ont opté pour cette seconde solution, l'information étant confiée au même juge d'instruction, M. Clavière-Schiele. Le choix inverse avait été fait lors de la procédure engagée, en décembre 1986, par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, contre *le Monde* à propos du « vrai-faux » passeport de M. Yves Chalier. Aucune information judiciaire n'avait été ouverte.

La chancellerie semble avoir longuement hésité sur l'attitude à adopter après que M. Chalandon a annoncé son intention de poursuivre *le Monde*. Une partie de l'entourage du garde des sceaux a, dans un premier temps, penché vers un abandon des poursuites, notamment après que M. Chalandon eut reconnu, dans plusieurs interviews, la réalité des faits rapportés par *le Monde* à propos de ses liens avec la joaillerie Chaumet. La décision de s'engager sur deux fronts — en tant que particulier et en tant que ministre — a été prise à la fin de la semaine dernière.

Après l'inculpation de M. Michel Droit

Le parquet ouvre une information judiciaire sur un fonctionnaire de la CNCL

Les démêlés de la CNCL avec la justice ont connu, mercredi 28 octobre, de nouveaux rebondissements. Au lendemain de l'inculpation pour *« forfaiture »* de M. Michel Droit, c'était au tour de l'un de ses chargés de mission, M. Pascal Vallery-Radot, d'être mis sur la sellette. Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire le concernant, pour *« trafic d'influence »*. Le 22 octobre dernier, M. Vallery-Radot avait été suspendu de ses fonctions par la Commission nationale *« en raison (...) d'un fait précis qui lui était reproché »*.

La justice semble reprocher à M. Vallery-Radot un voyage au Maroc. Voyage qui aurait été offert au chargé de mission à des conditions avantageuses par Radio-Orient, une radio locale privée autorisée par la CNCL. Le président de cette station, M. Raghid El Chammah, a toujours démenti, et a porté plainte contre X à la mi-octobre pour se défendre de ces accusations de corruption. M. El Chammah affirme n'avoir *« jamais payé de billet d'avion ni de voyage à quiconque »*, et avoir seulement *« proposé amicalement les services d'une agence de voyages avec laquelle il entretenait des relations commerciales »*, à des professionnels de radios locales.

Dans un communiqué rendu public mercredi soir, le patron de Radio-Orient indique qu'il a *« décidé de saisir le bâtonnier de Paris pour demander la radiation du barreau de Me Jean-Louis Bessis pour manquement à la réserve professionnelle »*. Me Bessis est l'avocat de Larsen FM, la radio dont la plainte pour *« corruption, forfaiture ou trafic d'influence »*, déposée en juillet dernier, est à l'origine de toute l'affaire. M. El Chammah annonce également son intention de porter plainte contre Antenne 2 et deux journalistes de la chaîne, Mme Pascale Deschamps et M. Hervé Brusini, pour atteint au secret de l'instruction.

Par ailleurs, le juge d'instruction M. Claude Grellier a, le même jour, entendu M. Jean Ferré comme témoin. M. Ferré est le président de Radio-Courtoisie, radio dont l'autorisation par la CNCL est à l'origine de la plainte de Larsen FM. A sa sortie du cabinet du magistrat instructeur, M. Ferré a affirmé avoir *« simplement appris qu'il existe dans le dossier un témoignage mensonger d'un monsieur qui prétend que je lui aurais garanti que M. Michel Droit nous obtiendrait une autorisation d'émettre. Je confirme que cela est totalement faux »*.

Comme les jours précédents, ces nouveaux rebondissements ont suscité de nombreux commentaires dans la classe politique. Reçu à l'occasion d'une visite prévue de longue date par la CNCL, le nouveau ministre délégué à la communication, M. André Santini notamment, a affirmé que la Commission nationale est *« une institution qui marche très bien »*, à laquelle il avait voulu *« apporter un témoignage d'amitié »*, M. Santini a demandé aux treize « sages » d'être *« eux-mêmes »*. *« L'institution nouvelle de notre démocratie, que vous représentez, a besoin, pour son équilibre, du temps sans lequel rien ne se fait, du courage sans lequel tout est remis en cause et de la volonté qui, seule, donne du temps au temps. »*

La crise financière et monétaire

La déclaration au « Monde » de M. Balladur

Dans une déclaration au *Monde*, M. Balladur avance deux propositions nouvelles : *« Coordination permanente des décisions des autorités de marché et harmonisation des règles de sécurité sur l'ensemble des places financières ; création d'un secrétariat permanent des accords du Louvre, afin d'éviter tout retour au protectionnisme économique et financier. »* Le ministre français propose donc *« que soient complétés et renforcés les accords du Louvre »*, ceux-ci devant couvrir *« tous les volets de la politique économique et financière »*.

M. Balladur demandera, lors d'une éventuelle réunion du groupe des Sept, *« une diminution très substantielle du déficit budgétaire américain, une diminution des taux d'intérêt en RFA et au Japonn ainsi que l'activation de la demande interne dans ces deux pays »*. Enfin, en ce qui la concerne, la France tiendra tous ses engagements internationaux et maintiendra sa politique de libératin de l'économie.

L'hypothèse évoquée par le président de la commission européenne, M. Jacques Delors, d'une volonté délibérée de Washington de laisser filer le dollar amplifiait la chute du billet vert sur les places asiatiques, ce jeudi matin, entraînant un mouvement similaire en Europe. Malgré les interventions des banques centrales, les planchers de 1,80 DM et 140 yens étaient enfoncés et le dollar clôturait à Tokyo à 137,55 yens, une baisse de 3,2 yens sur le mercredi 28 octobre. Le billet vert s'échangeait dans la matinée, à 1,7350 DM (à Francfort) à 5,8150 FF (à Paris) et à 1,43 francs suisses (à Zurich) son niveau le plus bas depuis sept ans.

Sur le vif

Gratte

Non, mais où on va, là, les enfants ? De quel droit on inculpe Droit ? Et l'autre, là, Vallery-Radot, chargé, à la CNCL, de recevoir, de conseiller, d'encourager les candidats à la FM ? Peut-être pas tous, ils étaient plus de trois cents, mais bon, certains. Elle s'est d'ailleurs empressée de le larguer la semaine dernière, la CNCL. Elle devait savoir qu'il avait le juge Grellier aux fesses.

Pourquoi ? Pour rien. Ce matin, ils parlaient, à la télé, d'une invitation au voyage : venez donc vous dorer avec votre famille au chaud soleil du Maroc. Ça va vous remettre les idées en place, vous permettre d'étudier vos dossiers en toute impartialité. Simple geste de courtoisie de la part d'une radio libre. Libre, vraiment libre, j'insiste, d'offrir ce qu'elle veut à qui elle veut dans l'espoir, rarement déçu, de voir son obligé lui renvoyer l'ascenseur.

C'est ça, les relations publiques, c'est des bouffes, des coquetèles, des parties de chasse en Sologne, des week-ends, des petits Noël pas trop petits quand même. Tiens, l'autre jour encore, il y a un ministre, je ne sais plus de quoi, qui m'a invitée, enfin pas lui personnellement, son attachée de presse, à venir me balader avec lui dans son département. En avion. Plateau-repas à bord. Et gueuleton sur place. J'ai dit non, ça me cassait les pieds. J'aurais pu dire oui. Et me fendre, au retour, d'un billet en forme de lettre de château : merci m'sieur, c'était super !

Vous me direz : arrête ! Quel rapport entre la pipelette de la rue des Italiens et un fonctionnaire chargé de défendre l'intérêt public au sein d'une magistrature indépendante; d'une institution de la République ? Ouais, d'accord, aucun. Mais s'il fallait interdire la gratte à tous les serviteurs, de l'Etat ou d'ailleurs, croyez-moi, à la Bourse du trafic d'influence, quel krach ! Wall Street, c'est rien à côté !

CLAUDE SARRAUTE.

Le général Schmitt nouveau chef d'état-major des armées

M. François Mitterrand a reçu, mercredi soir 28 octobre, à l'Élysée, le général Maurice Schmitt, actuel chef d'état-major de l'armée de terre, pour lui signifier qu'un prochain conseil des ministres le nommerait aux fonctions de chef d'état-major des armées, en remplacement du général Jean Saulnier qui doit quitter ses fonctions à la mi-novembre (*le Monde* du 29 octobre).

D'autre part, le chef de l'État a choisi le général Gilbert Forray pour succéder au général Schmitt comme chef d'état-major de l'armée de terre. Le général Forray était, depuis juillet dernier, secrétaire général de la défense nationale.

Le numéro du « Monde » daté 29 octobre 1987 a été tiré à 563 907 exemplaires

● **Grève à Renault-Cléon.** — Les salariés de l'usine Renault de Cléon (moteurs) se sont mis en grève jeudi 29 octobre au matin. Un comité d'établissement extraordinaire devait se réunir pour examiner la suppression de deux cent vingt emplois par congés de conversion et *« allocations temporaires dégressives »* (pour les salariés de moins de cinquante-cinq ans, en attendant un départ en préretraite) pour ramener l'effectif à 6 500 personnes au 31 décembre prochain, les délégués CGT et CFDT ont boycotté la réunion, qui n'a pu avoir lieu, des groupes de salariés ayant envahi la salle (*Corresp.*).

● **ECHECS : Kasparov fait reporter la septième partie.** — Le champion du monde a pris son premier temps de repos et fait reporter la septième partie du championnat du monde d'échecs, qui devait se dérouler mercredi, au vendredi 30 octobre. Le score actuel est de 3,5 à 2,5 en faveur de Karpov.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 octobre : ↑

Reprise

Après le krach de mercredi, la Bourse de Paris est repartie à la hausse dès les premières transactions du matin. Parmi les plus fortes progressions figuraient Navigation Mixte (+ 13,6 %), LVMH (+ 9,6 %), Immeubles Monceau (+ 8,7 %), Lyonnaise des Eaux (+ 8,5 %), Michelin (+ 8,2 %), Casino (+ 8 %), Guyenne Gascogne (+ 7,5 %), SGE (+ 7,5 %) et Club Méditerranée (+ 7,4 %). A la baisse on notait Intertechnique (− 6 %), Locafrance (− 5,8 %), Parisienne de réescompte (− 5,4 %), Promodès (− 4,9 %), Maisons Phénix (− 4,8 %) et Docks de France (− 4,6 %).

Durant la séance, l'indice s'inscrivait à + 2,94 % après avoir ouvert à + 1,49 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	336	348	342
Agence Havas	420	413	430
Air Liquide (L')	504	510	525
Bancaire (Cie)	478	490	508
Bongrain	1960	2020	2240
Bouygues	816	825	840
B.S.N.	3790	3850	3960
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	710	720	760
Club Méditerranée	350	360	379
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	2400	2400	2490
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1050	1090	1103
Michelin	205	219 40	219
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1304	1405	1445
Navig. Mixtes	572	635	643
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	671	696	710
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	408	417	426
Sanofi	560	560	565
Source Perrier	580	601	600
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	420	416	438

A B C D E F G